DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12596 — 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   — MARDI 30 JUILLET 1985

L'échec de l'assemblée des femmes

Depuis leur conférence internationale, organisée par les Nations unies en 1980 à Copenhague, on savait que les femmes pouvaient se comporter comme les hommes à ce genre de tribune, haranguer la foule avec la même ferveur mais aussi, parfois, la même dose de cynisme ou d'hypocrisie. S'épuisant dans les trop réelles querelles politiques qui divisent le monde, elles avaient relégué au second plan les thèmes qui les touchent d'abord : la planification des naissances, l'emploi, l'excision, les discriminations de toutes sortes, etc.

On aurait pu penser que la leçon avait été apprise, que la conférence réunie du 12 au 27 juillet à Nairobi pour marquer la fin de la Décennie de la femme fournirait aux participantes l'occasion de parler des problèmes. Elles ont malheureusement préféré utiliser la caisse de résonance « onusienne » pour un nouvel affrontement des mouvements politiques dominants, étouffant ainsi du même coup leurs propres revendications.

Peut-être était-il utopique d'attendre autre chose ? L'histoire montre qu'invariablement, lorsqu'il y a conflit, les femmes actives et militantes mettent au second plan leur propre lutte pour se consacrer prioritairement aux combats de la collectivité à laquelle elles appartiennent, tout en sachant qu'il y a de grandes chances pour que les gouvernants les oublient une fois la paix revenue.

Qu'y a-t-il aujourd'hui de plus important pour une femme noire vivant sous le régime de l'apartheid ? Le poids de la dot encore bien vivace ? Ou le système politique qui limite ses mouvements et fait d'elle une citoyenne de quatrième catégorie ? Etait-il imaginable que des femmes membres de gouvernements représentant de toute façon leurs dirigeants fassent leur autocritique et dénoncent — même en termes modérés — ce qui se passe chez elles ? La représentante indienne pouvait-elle expliquer que, dans son pays, il arrive encore que l'on brûle des femmes dont la famille n'a pas payé la dot ? L'Iranienne reconnaître que la révolution islamique n'a pas fait cesser les brimades et la violence physique que font subir certains maris ? L'Algérienne pouvait-elle raconter l'histoire des femmes rejetées par leur communauté lorsqu'elles mettent au monde un enfant hors mariage ?

On pouvait du moins espérer un brin d'irrespect à l'encontre du « système » politique de la part des femmes représentant les associations au forum des organisations non gouvernementales qui avait lieu parallèlement à la conférence des Etats membres de l'ONU.

Cet espoir a été partiellement satisfait. Il n'y a eu aucune innovation, et les débats en profondeur (à l'exception de ceux sur la contraception et la planification familiale) ont été trop rares. De ce forum, on retiendra surtout la confirmation que le mouvement féministe pur et dur des années 60 et 70, dans les pays occidentaux, est décidément bien mort.

On retiendra aussi l'immense fossé séparant les femmes des pays nantis de celles confrontées à un problème de survie. Que veut dire, en effet, l'égalité des salaires quand un travail rémunéré est introuvable ? Que pouvait penser une Soudanaise ou une Péruvienne de celles qui réclamaient une rémunération pour les mères restant au foyer ?

Faut-il conclure, de toutes ces carences, à l'inutilité de ce genre d'assemblées « onusiennes » ? Certes non. Ce serait nier les progrès réalisés dans de nombreux pays en faveur de la femme depuis la conférence de Mexico en 1985. Lieu de rencontre privilégié, ces assemblées encouragent les gouvernements, du simple fait qu'elles existent, à reconnaître que les femmes sont victimes d'injustices spécifiques et qu'il faut trouver les moyens d'y remédier.

(Lire nos informations page 7.)

Guadeloupe : les chefs séparatistes souhaitent un retour au calme

C'est ce lundi 29 juillet à 8 heures, heure locale (14 heures en métropole) que la chambre des appels correctionnels de Basse-Terre devait se réunir pour se prononcer sur la deuxième demande de mise de liberté de Georges Faisans, le militant indépendantiste guadeloupéen emprisonné à Fresnes qui fait la grève de la faim depuis le 3 juin. La décision de la chambre conditionnera l'évolution de la situation en Guadeloupe, où le week-end s'est passé sans incident. Tous les milieux politiques, sociaux et religieux de l'île espéraient qu'une décision positive permettrait le retour au calme.

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — A tout prendre, cette ville abandonnée aux indépendantistes, ce week-end aux allures de lendemain de coup d'Etat tropical, cela valait sans doute mieux que le « *profond dérèglement* », que l'« *onde de choc* », comme le dit le préfet, M. Maurice Sabourin, enregistrés trois jours et trois nuits durant en Guadeloupe.

Samedi comme dimanche, Pointe-à-Pitre a baigné dans l'anachronisme, créole à 100 %, car vidée de ses habitants « métro », assiégée ou plutôt occupée pour prévenir les assauts d'un adversaire absent. Coupée en deux — le centre nationaliste, la périphérie départementaliste — cité sans queue ni tête, en tout cas sans état de droit. Personne, pourtant, ne paraissait s'en plaindre. Pointe-à-Pitre était calme et, au moins, on ne s'y battait plus.

Il y avait même comme un soulagement à apprendre la géographie des derniers dangers à éviter : l'approche à vitesse réduite des barricades où des manifestants accordaient des droits de passage à la tête du client, le franchissement du pont reliant Grande-Terre et Basse-Terre, seul endroit de l'île ostensiblement tenu par les forces de l'ordre.

Ce n'était plus là que des inconvénients mineurs après la folie des jours précédents. L'accès aux plages était libre, le tour cycliste de Marie-Galante normalement retransmis sur les ondes et « pour des raisons humanitaires », le mouvement indépendantiste s'était fait un devoir de faciliter l'acheminement des produits de première nécessité.

Par la grâce de ce *statu quo* non négocié mais respecté à la lettre, les acteurs du coup de tabac de fin de semaine ont ainsi pu reprendre leurs esprits et reconstituer le puzzle d'un processus ici déclaré avec emphase « préinsurectionnel » qui, ils l'admettent volontiers, les a souvent dépassés. S'il existait, ce week-end, une telle unanimité en Guadeloupe à espérer la mise en liberté, dès lundi, de Georges Faisans, c'était aussi par réflexe de peur. La Guadeloupe pourrait-elle vivre, l'escalade aidant, d'autres journées d'échauffourées et de blocus quasi général ? Ces deux derniers jours, par la décision de trois magistrats de la cour d'appel, pouvaient aussi bien marquer la fin d'un cauchemar encore léger qu'être une accalmie, « *un simple creux de vague* », selon M. Sabourin, avant une plus forte lame. Les indépendantistes n'étaient d'ailleurs pas les derniers à redouter publiquement la perspective d'une reprise des hostilités.

Les coups de sang de la Guadeloupe sont connus. Frondeuse, ardente, violente, de plus en plus soumise à la pression séparatiste, l'île s'échauffe vite, le temps d'un défoulement de rue ou d'une paralysie économique. Mais on est sans doute passé mercredi, jeudi et vendredi derniers, bien près du pire. Du préfet aux responsables du Comité de coordination pour la libération de Georges Faisans — qui regroupe une quinzaine d'organisations « patriotiques » — une référence est sans cesse revenue dans les récits : les *événements guadeloupéens* de mai 1967.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 6.)

La crise s'aggrave chez les socialistes du Nord

Le malaise s'aggrave chez les socialistes du Nord, après la confirmation de la fermeture, à moyen terme, de l'usine de Trith-Saint-Léger, malgré l'« *engagement solennel* » pris par le premier ministre que cette fermeture n'interviendra pas tant que les emplois industriels de remplacement n'auront pas été « *effectivement créés* ».

De notre envoyé spécial

Valenciennes. — Betty Holin, trente-six ans, secrétaire de la section socialiste de Trith, ne cache pas sa colère. « *Il est impensable que l'usine soit fermée*, dit-elle. *Laurent Fabius remet en cause les promesses de Pierre Mauroy, et, cela, nous ne pouvons l'accepter.* »

Pour bien faire comprendre leur détermination, Betty Holin et les trois autres élus socialistes au conseil municipal (1) ont adressé, samedi 27 juillet, à Guy Allouche, secrétaire départemental du PS, leur démission du parti. « *Il était acquis dans nos rangs que l'usine de Trith avait une importance stratégique pour l'avenir* », écrivent-ils notamment, avant de reprocher au gouvernement comme aux « *élus et ministres du Nord* », d'abandonner cet « *objectif fondamental* ».

Dans les corons de Trith-le-Poirier, cette cité de deux mille cinq cents habitants (soit près de la moitié de la population totale de la commune) où s'alignent, aux portes même de Valenciennes, des petites maisons de briques rouges qui faisaient partie, il y a encore quelques années, du patrimoine d'Usinor, les gens se sentent trahis, abandonnés. « *Tous les ouvriers sont devenus propriétaires de leur logement*, précise Betty Holin ; *il y en a qui ont été mutés de Denain ou de Neuves-Maisons et qui ont été obligés d'acheter. Qu'est-ce qu'ils vont faire maintenant ?* » Les Holin sont de ceux-là. « *Depuis plusieurs mois, on nous presse même d'acheter les garages* », ajoute-t-elle.

Son mari, Joël, trente-huit ans, travaille à l'usine Unimétal. Il est le responsable de la section CFDT, laquelle dépasse désormais la CGT (avec 48 % des voix contre 44 %). Les créations d'emplois, il n'y croit pas. « *On a vu ce qui s'est passé à Denain*, dit-il, *et ce qui s'est passé en Lorraine.* » Il n'est pas le seul à exprimer son scepticisme. Tous le soulignent : « *S'il était possible de créer huit cents emplois, étant donné le taux de chômage dans la région, on l'aurait fait sans attendre.* » Maintenir l'usine est donc indispensable.

Pour Joël Holin, « *le PS se défile* », et les élus, reçus vendredi par le premier ministre, « *ont baissé pavillon* ». Quant au PC, « *il en profite pour essayer de remonter son audience* ». Reste la lutte, « *la plus spectaculaire possible* », pour tenter d'« *éveiller l'opinion* » et de mobiliser la population, qui est encore, comme le dit Betty Holin, « *en état de choc* ».

Les ouvriers de Trith sont d'autant plus abattus que l'usine avait été rénovée, il y a quelques années et que Pierre Mauroy avait annoncé, en 1984, la poursuite de cette modernisation. On se croyait tiré d'affaire. « *C'était comme une flamme qui reprenait légèrement* », dit Christian Falala, autre élu socialiste démissionnaire, psychologue clinicien, dont la femme tient la pharmacie de Trith-le-Poirier. Christian Falala compare la population de Trith « *à un noyé qui commence à sortir la tête de l'eau et à qui on donne le dernier coup de pelle* ».

Ce coup de pelle, aucun doute, c'est Laurent Fabius qui en est responsable. « *Fabius, ils ne peuvent pas l'encaisser ici, c'est par instinct* », affirme Christian Falala. « *Mauroy, on lui reproche de n'avoir pas su faire respecter son engagement. On pense qu'il aurait dû monter au créneau plus vite.* » « *Mauroy nous a sauvés une fois*, dit Betty Holin, *mais est-ce qu'il avait encore le poids à Paris ?* »

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 6.)

(1) Le conseil municipal de Trith dirigé par René Carpentier (PC), comprend 21 communistes ou apparentés, 4 socialistes et 4 élus de l'opposition.

La culture arabe aujourd'hui

I. — *Le malaise*

par TAHAR BEN JELLOUN

Un homme est installé dans sa voiture américaine, face à la mer. Il n'admire pas le mouvement des vagues ; il regarde la télévision. Il est seul. Sa femme et ses enfants sont à la maison, occupés chacun dans un coin à regarder qui un film d'action, qui un feuilleton égyptien, qui une émission sur les arts martiaux. C'est une des images du film *Vidéo sur sable* du réalisateur syrien Omar Amiralay. Cela se passe au Koweït, un des plus gros importateurs d'appareils de télévision et de vidéo dans le monde arabe.

Une femme, veuve, la cinquantaine, avoue consommer une moyenne de dix heures par jour de programmes et de films. Elle qui n'a pas tellement l'habitude ou l'occasion de sortir, elle est satisfaite : le monde extérieur lui est livré en images à domicile. Pas le temps de lire ou de passer des soirées chez des amies. Elles aussi sont en face de la télévision. Le matin, elles se téléphonent pour commenter les images de la veille.

Les pays du Golfe importent pour leur seule consommation intérieure, un total d'appareils de télévision et de vidéo qui dépasse le nombre d'appareils vendus dans toute l'Europe ! « *Le public arabe regarde n'importe quoi, pourvu qu'il y ait de l'action. C'est un public soumis et qui nous confie un pouvoir énorme. On peut lui bourrer la tête avec n'importe quoi.* » Celui qui fait ce constat est M. Souleiman Daoud, ancien directeur du Centre international de la vidéo à Koweït. Il contrôlait le gros du marché de la vidéo dans le monde arabe et participait ainsi à la production d'un nombre important de films égyptiens.

Quel que soit le jugement qu'on est amené à porter sur l'état actuel de la culture arabe, on ne peut ignorer les ravages de la vidéo dans les pays du Golfe. Phénomène récent et certainement passager, mais qui bouleverse les mentalités (des enfants surtout) et appauvrit l'imaginaire d'une société qui a désappris « le fait de penser elle-même ». « *Nous sommes*, nous dit Jamal-Eddine Bencheikh, algérien, *directeur du département des études* arabes à l'université Paris-VIII, *un corps ectoplasmique qui reçoit toutes sortes de choses sans avoir des structures de pensée qui nous permettent de poser convenablement nos problèmes.* »

Le malaise est présent dans les différents secteurs de la culture arabe. Il n'atteint pas, cependant, le large domaine des cultures populaires qui, même si elles sont menacées par la récupération folklorique, se maintiennent vives, en marge des institutions.

Personne ne festoie. Les créateurs comme les consommateurs sont conscients que la culture arabe telle qu'elle apparaît aujourd'hui est mal en point. On parle de crise, de vide et même de décadence. Rares sont ceux qui dépassent le constat. Culture à ce point fragmentée, disparate, tiraillée entre le modernisme et le traditionnalisme (figer la société dans ce qu'elle fut), nostalgique et sans projet cohérent ou alors inféodée au politique, tout cela ne peut qu'accentuer le retard dont parle l'historien marocain Abdallah Laroui dans un livre paru en 1974 *la Crise des intellectuels arabes* (1) : « *La culture arabe, dans son expression classique et dans la partie la plus influente de son expression contemporaine, est opposée presque point par point à la culture libérale.* »

Dans une interview publiée en février 1985 par *Al Majallah*, hebdomadaire arabe paraissant à Londres, Laroui réitère ses critiques et déplore « *l'absence de pensée ou de mentalité chez le lecteur et l'auteur arabe* ». Au même moment, l'écrivain égyptien Yahia Haqqi, âgé de *quatre-vingts ans*, compare, dans un entretien publié par *Al Watan al Arabi* (hebdomadaire arabe paraissant à Paris), les lettres arabes à « *une dictée rédigée par un élève du cycle primaire* » ; il reproche aux écrivains actuels « *la grande pauvreté de leur langue, de leur sensibilité et l'indigence de leur imagination (...). Ils utilisent des généralités pour parler du particulier.* »

Le poète palestinien Mahmoud Darwich, tout en affirmant qu'il « *n'y a pas plus de crise que d'effervescence de la création arabe, puisque tout ce qui s'écrit actuellement se ressemble* », reconnaît que « *la pensée arabe contemporaine est incapable de reposer les questions primordiales relatives à l'identité de l'être arabe, à son statut dans l'époque et dans le monde moderne, au sens de sa spécificité... au point que l'homme arabe ordinaire doute de lui-même* ».

Des voix solitaires essaient de se faire entendre, notamment en poésie, mais là encore ce sont des esquisses de la déchirure et du désespoir ; des constats qui acculent certains au silence (« à quoi bon écrire ? ») ou au suicide, comme ce fut le cas du poète libanais Khalil Hawi, qui s'est tiré une balle dans la tête le 6 juin 1982, le jour où l'armée israélienne a envahi le Liban.

Pour la journaliste et cinéaste libanaise Jocelyne Saab, qui vient de tourner à Beyrouth dans des conditions très difficiles son premier long métrage de fiction, « *la culture arabe est malade, ou plutôt c'est l'esprit général qui est atteint. Nous sommes dans une période où l'on a peur des idées. A cause de la vague intégriste, j'ai dû me cacher pour exprimer en images certaines idées. Pour créer dans nos pays, il faut être capable de soulever des montagnes. A partir du moment où les idées font peur, c'est qu'on est en pleine décadence !* »

(Lire la suite page 15.)

(1) Ed. F. Maspero.

Le Monde

ÉCONOMIE

L'absentéisme toujours présent

Un phénomène en recul mais une minute d'absence coûte 1 franc. Solution : changer la vie au travail

Algérie : le retour à la terre

Après l'échec de la « révolution agraire » le secteur privé est encouragé et le domaine socialiste mis sous surveillance

La chronique de Paul Fabra

LIRE

débats

SOCIALISME

Qu'est-ce que le socialisme français aujourd'hui ? La question ne cesse de se poser. Bernard Poignant met en garde ses amis contre une vision religieuse, à ses yeux détestable. Jean-Pierre Garnier et Louis Janover s'en prennent à une « troisième gauche », *où ils voient le retour à la* « tradition ringarde » *de la IIIe République.*

La « troisième gauche »

Tricolore et nationaliste, la troisième gauche entre dans la modernité à reculons.

par J.-P. GARNIER (*) et LOUIS JANOVER (**)

APRÈS la « gauche américaine », la « gauche républicaine » ! La « deuxième gauche » voit maintenant devant elle se dresser sur ses ergots une troisième gauche nationaliste soucieuse de rassembler sous ses ailes tricolores les différentes familles politiques *du poulailler hexagonal*. Le choix serait désormais des plus simples : « *se coucher* » pour servir de marchepied à la « *normalisation mondialiste* », sous l'égide de l'aigle à deux têtes nippo-américain, ou se vautrer dans notre pré-carré pour défendre bec et ongles l'indépendance de la France contre les grands prédateurs venus de l'extérieur. Et le socialisme dans cette nouvelle surenchère entre les gauches ? Resté longtemps à l'état de « projet » *controversé*, il est aujourd'hui l'objet d'un rejet unanime. L'heure *n*'est plus, en effet, à la construction d'un « socialisme à la française », mais à la consolidation d'un capitalisme authentiquement français.

Il n'est plus question, pour le pays, de « *transformer ses structures pour porter haut et loin en Europe le message universel du socialisme* » (Projet socialiste), mais de se placer « *sous le signe de l'approfondissement des idéaux républicains* ». Tel est du moins l'appel claironnant lancé par le CERES à *tous ceux qui*, à gauche comme à droite, veulent résister et *défendre l'indépendance nationale* et la démocratie. Ce front national se veut résolument « moderne », comme la République qu'il défend. La recette ? Faire du Parti socialiste ce que le Parti radical a été à la IIIe République. Comme quoi il est possible d'entrer dans la modernité à reculons. Reste à savoir si c'est la bonne manière d'avancer vers plus de démocratie. Référence dorénavant obligée, la IIIe République est là *pour* nous en faire douter.

Amnésie historique

Chacun sait, bien qu'il soit maintenant de bon ton de feindre de l'ignorer, que la majeure partie des pères fondateurs de la IIIe République ont été en premier lieu les fossoyeurs de la « République sociale ». Jules Ferry, par exemple, si souvent célébré depuis peu pour ne pas avoir confondu instruction et *éducation, n'a pas été seulement* l'artisan de la « *grande œuvre scolaire* ». Outre la part qu'il a prise dans la grande œuvre colonialiste — la fameuse mission civilisatrice de la France, — il compte parmi ceux qui ont applaudi sans réserves à l'écrasement de la Commune. « *Entre 1869 et 1885, Messieurs, une seule chose est survenue, la République !* », devait-il déclarer *plus tard* à l'opposition royaliste. Façon expéditive de *passer à la trappe*, ou au compte des profits capitalistes et des pertes du mouvement ouvrier français, les 35 000 cadavres des communards. Et que dire de Clemenceau, briseur de grèves et fusilleur pour l'exemple, qui a droit lui aussi au panégyrique ému des nostalgiques du républicanisme rétro ?

Aussi est-il quelque peu risible de déplorer l'amnésie historique dont les Français seraient atteints et l'ignorance du passé entretenue par certains idéologues transnationaux. Nos « nouveaux radicaux », si soucieux de rappeler l'« *idéal républicain* » au bon souvenir des Français, *ne s'emploient-ils pas eux-mêmes* à faire oublier à ces derniers ce que la réalisation de cet idéal a pu avoir d'antithétique avec la démocratie ? Dans leur glorification outrancière des grands ancêtres, toute allusion au caractère de classe de la République qu'ils prennent aujourd'hui pour modèle est soigneusement gommée. Foin de la langue de bois marxiste dont ils avaient fait longtemps leurs délices ! Place à la bonne vieille logorrhée républicaine : ils n'ont plus à la bouche que les mots « nation », « Etat », « citoyen », comme *si la bourgeoisie n'avait* jamais existé. Si « mémoire courte » *il y a, ce n'est pas toujours* celle que l'on croit.

A l'instar de la droite, ces héritiers présomptifs — et présomptueux — *de la IIIe République en sont donc* venus à taire pudiquement les « bavures » qui ont jalonné son histoire. Serait-ce que l'histoire qu'ils rêvent de faire risque de ne pas être elle-même exempte de bavures ? D'autant que si « *le capitalisme fait de moins en moins bon ménage avec la démocratie* », ainsi que les auteurs du Projet socialiste croyaient nous l'apprendre, on voit mal comment celle-ci pourrait faire bon ménage avec une République qui, pour être « moderne », n'en resterait pas moins capitaliste.

Faut-il inscrire dans « *le prolongement des valeurs républicaines* » où la gauche gouvernante prétend inscrire son action future les entorses récentes au droit d'*asile* sous couvert de lutte contre le terro*risme, la banalisation* du délit de faciès sous couvert de lutte contre l'*immigration clandestine*, etc ?

Le national-ringardisme

A cet égard, on distingue mal *en* quoi l'union sacrée contre la mainmise étrangère sur l'économie nationale serait moins préjudiciable à la démocratie que l'ouverture à tous vents aux flux du marché mondial. Bien que leurs frontières soient de véritables passoires en ce domaine, la Suisse, la Hollande, le Canada ou même l'Angleterre de la « dame de fer » restent, jusqu'à plus ample informé, des pays où les libertés ne semblent ni plus ni moins menacées *qu'en France*. En *revanche*, la résistance chauvine aux impérialismes venus d'ailleurs peut facilement servir de prétexte à une bourgeoisie nationale pour réprimer toute velléité de résistance populaire à sa domination. Combien de fois, en effet, l'intérêt supérieur de la France, en métropole comme dans les chasses gardées d'outre-mer, n'a-t-il pas été invoqué pour faire litière des droits démocratiques et faire le lit de politiques autoritaires ? Au nom de la nécessaire solidarité patriotique face à la concurrence internationale, *les travailleurs* devront-ils, une fois encore, se serrer *la ceinture* ?

On pourra s'étonner, dans ces conditions, que les socialistes des années 80 trouvent dans la IIIe République une source inépuisable d'inspiration. A vrai dire, ce retour frileux à une tradition ringarde prouve surtout leur état d'épuisement. Si l'on n'arrête pas le progrès, comme dit le proverbe, force est de constater que les progressistes français ont, depuis un certain temps, arrêté leur progression. Il est logique que la « troisième gauche », partie après les deux premières à la recherche d'une improbable « troisième voie », ait fini par tourner en rond.

(*) *Professeur à l'Ecole spéciale* d'architecture.

(**) Ecrivain.

LU

« MÉMOIRES SALÉES » d'Olivier de Kersauson

Balade sur la peau du diable

Il y a du Kersauson dans l'air, cet été. Des « Grosses têtes » de Philippe Bouvard au « Radeau d'Olivier » sur Canal Plus, du plateau d'« Apostrophes » à l'arrivée du « Grand Raid », Olivier de Kersauson, l'un de nos plus fameux skippers, est partout. *Pour une* fois que le personnage est à la *hauteur de l'habituel badaboum* radio-télévisé, on ne va pas s'en *plaindre.*

Olivier de Kersauson, c'est *une voix, une « gueule » et, ce* qui est plus rare, un ton. Il parle *fort, il parle vrai. Le pied marin* et le verbe leste, il a de l'humour à *revendre* et des choses à dire. Aucune crainte, avec ces *Mémoires salées*, de le voir s'embarquer dans l'hagiographie larmoyante ou les souvenirs d'ancien battant.

Drôle de destinée que celle de cet amoureux du grand large, deux fois cap-hornier, aussi éloigné *qu'on peut l'être de la foire* à la gloriole, et dont les médias se *disputent aujourd'hui les faveurs.* Il naît en 1944 dans la Sarthe, *premier malentendu* tramé par la nature qui ne fait pas de lui le Celte pur-sang qu'il aurait aimé être. Septième enfant surgi dans *« l'anonymat d'un corps d'armée »*, il est pris très tôt par le *« ressac des songes de varech »*. Découvre l'humour à quatre ans et demi devant un *soufflé au fromage agité de soubresauts*. Navigue d'abord, faute *de moyens, « dans sa tête »* avant d'entrer en *« religion maritime »* à bord de *Pen-Duick*, aux côtés de Tabarly avec lequel il passe huit ans de sa vie. Tabarly et ses silences, Tabarly et son autorité, qui lance un jour à ses équipiers : *« Désormais, quand Olivier parle, c'est moi qui parle ! »* De la part d'un homme aussi peu enclin aux louanges, c'est mieux qu'un compliment : une consécration.

L'aventure peut commencer : régates, Fastnet race (remportée à la barbe des Anglais), courses autour du monde, passages du cap Horn. Il y a des pages captivantes sur le corps-à-corps qui oppose l'homme et la mer en furie, ce que les anciens appelaient *« se promener sur la peau du diable »*. Olivier de Kersauson évoque la disparition tragique de quelques compagnons de mer, comme celle d'Alain Colas, dont il ne cache ni les maladresses ni le cran. Avec poésie, il dit aussi l'érotisme *« subtil, onirique »* des nuits tropicales, et la fascination des îles paradisiaques mais trompeuses de la Polynésie, aux odeurs *« si violentes qu'elles vous emportent la tête »* mais qui *« ankylosent le corps et l'esprit »* comme les sirènes des légendes rhénanes... Alors il faut rentrer *au port, rentrer au plus vite* si l'on ne veut pas perdre son âme.

Noctambule et marin

A son retour des îles, déboussolé, fauché, *il atterrit par hasard* chez Castel, club ultra-sélectif où *les plus célèbres bringueurs* de Paris se donnent rendez-vous. Après la peau du diable, les démons de la nuit, que Jacques Martin lui apprend à caresser dans le sens du poil. Du journal de bord, les *Mémoires* virent au recueil de blagues, toutes plus savoureuses les unes que les autres, comme cette soirée-concours chez Castel où chaque invité devait venir accompagné du plus grand crétin qu'il puisse *dénicher ; mine ahurie d'un des* convives : *« Je ne comprends pas, c'est la quatrième fois qu'on m'appelle pour dîner ce soir ! »* Même ambiance de folie douce à l'émission des « Grosses Têtes », ce qui nous vaut quelques moments épiques.

Entre deux gags, pourtant, le noctambule s'efface devant le marin. A défaut d'horizons lointains — voyager, ça coûte cher — il se rabat sur les bateaux-mouches et rêve de transporter Paris sur le littoral atlantique.

Comme tous les possédés de la voile, c'est à terre qu'Olivier de Kersauson se noie. Il cite cette phrase de Socrate : *« Il y a les vivants, les morts, et ceux qui vont sur la mer. »* Contre la maladie du grand large, il n'y a pas de remède — sinon partir, *« redevenir au fil des vagues ce premier homme, retrouver son regard, sa naïveté, et recevoir comme un cadeau colossal quelque chose qui n'a pas de nom, pas de limite, et que maladroitement j'appelle le souffle du monde »*.

VINCENT LANDEL.

★ Robert Laffont, 267 pages, 82 F.

Une vision religieuse

Le projet socialiste n'est pas un évangile valable pour l'éternité.

par BERNARD POIGNANT (*)

L'EXERCICE du pouvoir a beaucoup secoué les socialistes. Secousse utile et sans doute nécessaire. Il en a déçu quelques-uns, provisoirement ou définitivement. C'est à ceux-là que je voudrais m'adresser.

Il est commun d'entendre autour de soi ceux-là répéter que les promesses n'ont pas été tenues, que les engagements ne sont pas respectés, etc. Vrai et faux à la fois. En tout cas, ils motivent leur déception comme cela.

N'y aurait-il pas une autre explication à rechercher dans la façon dont le socialisme est vécu, tant chez ceux qui se sont engagés pour lui que chez ceux qui lui accordent leur sympathie ?

Il y a une vision religieuse du socialisme qui est détestable par nature, car il s'agit de politique et non de métaphysique, et redoutable dans ses effets car, vu ainsi, il ne pourra jamais satisfaire l'espoir mis en lui puisqu'il est seulement œuvre humaine.

Il est vrai que, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, le socialisme est né comme une sorte de religion nouvelle. Il représentait, de façon mythique, la terre d'espoir pour ceux qui vivaient dans le dénuement, la misère, la faim, le mépris des débuts de la révolution industrielle. On les comprend d'autant mieux que l'Eglise catholique, prépondérante en France, avait, dès le début, rejeté les appels de ces ouvriers.

Le socialisme a alors pris l'allure d'une sorte de paradis, de Terre promise. Les communistes ont parfaitement accompagné ce mouvement en désignant en 1920 l'Union soviétique comme la première pierre de cette nouvelle société. Le paradis ne s'est pas révélé répondre aux espoirs. Il s'est écroulé, il y a près de trente ans, dès qu'on a su ce qui s'y passait. Par définition, l'au-delà est un endroit qui ne se décrit pas, au risque de décevoir.

Il faut donc rejeter tout esprit dogmatique et toute organisation du socialisme à allure cléricale. Il n'y a pas de texte sacré intouchable. Le projet socialiste n'est pas un évangile valable pour l'éternité et dont on écrirait de temps en temps un chapitre au gré des passages à la direction des affaires.

Le socialisme est laïc ou il n'est pas. Personne n'a et n'aura autorité pour décréter un jour au *Journal officiel de la République française*, que la société est devenue socialiste. Ce jour-là, le socialisme serait devenu théocratique. Ce serait sa mort.

Par contre, il y a et il y aura toujours des hommes aux convictions socialistes qui se retrouveront autour de quelques valeurs, dont celles, essentielles, de liberté individuelle et de solidarité collective. La société est en discussion permanente pour savoir jusqu'où étendre la première et bâtir la seconde. Cette discussion n'aura jamais de fin tant que des citoyens seront là pour produire leur histoire.

Les socialistes doivent savoir que leur victoire n'est pas la fin de leur engagement et qu'ils peuvent rentrer chez eux le travail accompli. Tout est toujours à faire et à refaire.

Le débat politique nous amène plus souvent à parler chiffres. Il ne doit pas négliger le regard sur les mentalités. Celles-ci évoluent lentement, parce qu'elles touchent à l'irrationnel et à l'imaginaire.

Le savoir, le dire, l'admettre, c'est déjà considérer que les déçus sont souvent, en réalité, les découragés. Qu'ils reprennent force et espoir en se débarrassant de leur imaginaire !

(*) Député du Finistère (PS).

COURRIER DES LECTEURS

Un « crépuscule des solidarités »

La dernière enquête du CREDOC sur les aspirations des Français, analysée dans le Monde *du 20 juillet et daté 21-22 juillet, traduit-elle, comme nous l'écrivions, un « crépuscule des solidarités » ? Plusieurs lecteurs ont réagi. Voici des extraits des lettres les plus significatives.*

Convaincre, mobiliser

Les résultats de la dernière enquête du CREDOC relatives à l'état d'esprit des Français interpellent les hommes politiques. Les Français réagissent en se repliant sur eux-mêmes et leurs cercles les plus proches, en refusant les solidarités générales, notamment devant la conséquence majeure de la crise qu'est la montée du chômage.

Il convient d'abord de placer cette enquête dans son véritable contexte. Une crise longue, dure, qui n'épargne aucun pays, ne peut que générer un réflexe individualiste de sauve qui peut et de chacun pour soi, d'autant qu'il n'existe pas, pour le chômage, de perspective d'amélioration à court terme, l'INSEE vient de le rappeler. Ce réflexe individualiste explique les réticences pour payer une facture supplémentaire.

Il faut y regarder de plus près : autant la majorité des Français se méfient des solidarités générales, autant chacun d'entre eux, quand il s'agit de son cas personnel, en appelle au renforcement de la protec*tion de l'Etat, par une sorte de dé*doublement de personnalité.

Les élus locaux *constataient, dans* leurs permanences, les détresses humainement inacceptables des familles de chômeurs en fin de droits. Il est légitime et courageux que l'Etat et les partenaires sociaux aient accepté de dégager les moyens financiers pour améliorer ces situations (...).

Il reste que les Français apparaissent découragés et rejettent massivement les valeurs que la gauche s'était appropriées pour bâtir son *succès. Les promesses inconsidérées* faites en 1981 ont provoqué des désillusions brutales.

L'opposition doit cependant prendre garde à ne pas considérer dans cette enquête les seuls éléments qui justifient certaines de ses thèses : la défiance à l'égard des solutions collectives.

La confiance ne reviendra pas simplement par le changement de majorité politique. Ainsi les chefs d'entreprise apparaissent, dans un récent sondage publié par *l'Expansion*, sceptiques sur les résultats d'une politique économique de l'opposition. L'organisation du recul des *solidarités, par exemple*, devant le chômage ou la maladie grave, aurait pour *seul effet* d'accélérer encore l'éclatement de la société française.

Il convient certes de passer au peigne fin les systèmes collectifs, de *supprimer leurs* excroissances injustifiées, de susciter chaque fois que possible un relais de l'intervention de l'Etat par des acteurs nouveaux, proches du terrain.

Notre premier devoir, c'est la vérité et la modestie. Mais on ne peut se passer de l'espoir. La dimension du futur doit apparaître derrière la grisaille du présent pour motiver les efforts indispensables. Il est temps de tracer des voies qui dépassent largement le strict cadre de l'économie, de convaincre et de mobiliser les Français. Ils ne sont aujourd'hui ni convaincus, ni mobilisés.

JACQUES BARROT,
député de la Haute-Loire (UDF-CDS), ancien ministre.

Chevènement n'est pas Tapie

Votre *commentaire* de l'enquête du CREDOC sur l'attitude des Français à l'égard de la solidarité rencontrera, je le pense, beaucoup d'intérêt chez vos lecteurs. C'est pourquoi je me permets, dans la mesure même où je partage pour l'essentiel les préoccupations qu'on y discerne, de vous indiquer que l'assertion « Chevènement-Tapie même combat » constitue à mes yeux un contresens complet.

Trois raisons pour l'établir :

1) L'appel à *l'effort individuel* est une condition de la réussite col*lective et non une négation de la fi*nalité et de la dimension collective de la réussite.

2) Tout au contraire, M. Tapie, *que je n'ai pas l'honneur de* connaître personnellement, a construit son relatif succès médiatique — ou a été construit par celui-ci — sur l'image d'une réussite d'un autre aloi. Ce succès individuel n'a-t-il pas pour fond, sinon pour fondation, un grand nombre de déconfitures collectives qui lui servent au moins de faire-valoir ?

3) L'« élitisme républicain » est aux antipodes d'un tel état d'esprit. Faut-il rappeler qu'il implique une politique et une pratique qui, pour donner à chaque enfant le moyen de tirer le meilleur de lui-même, donne une priorité à ceux que leurs familles peuvent le moins aider : priorité donc aux moyens mis à la disposition des enseignements professionnels techniques, des zones *d'éducation prioritaires*, des études surveillées, etc.

DIDIER MOTCHANE,
membre du secrétariat national du PS.

Des réserves de générosité

Vous n'avez pas évoqué la disparition de l'esprit de charité, d'aide à *autrui, chez les contribuables* les plus imposés à l'impôt sur le revenu ou à *l'impôt sur les grosses fortunes*. A partir du moment où Fabius, Bérégovoy et les autres jugent nécessaire de laisser des surtaxes pour les moyens revenus à l'IRPP et les « grandes fortunes » à l'IGF, il a de soi que ces contribuables jugent eux aussi avoir assez donné.

Du même coup, ils se considèrent comme dispensés de tout effort personnel (...). C'est l'Etat qui tue l'esprit de solidarité, laissez l'initiative aux individus dans ce domaine de l'assistance aux plus démunis et vous serez peut-être surpris des réactions.

CLAUDE ROLLIER
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

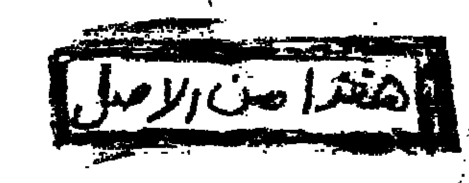
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





étranger

APRÈS LE COUP D'ÉTAT EN OUGANDA

Pillages et désordres à Kampala

Radio-Kampala a annoncé, lundi 29 juillet, que le général Tito Okello, commandant en chef des forces armées ougandaises, a été désigné comme chef de l'Etat. La radio a précisé qu'il prêterait serment dans la journée de lundi après avoir été nommé à la tête d'un conseil militaire formé pour diriger le pays. Radio-Kampala a également annoncé que des élections générales auront lieu dans les douze mois.

Nairobi. – Qui gouverne à Kampala ? Quarante-huit heures après le coup d'État militaire, conduit par le *général Bazilio Olara Okello*, commandant la brigade du Nord, qui a renversé M. Milton Obote, depuis *lors réfugié au Kenya, on ne connaît* pas encore la composition de la nouvelle équipe dirigeante. Les auteurs du putsch ont *seule*ment annoncé, à plusieurs reprises, sur les ondes de la radio nationale, leur intention de *rétablir* une *« démocratie authentique »*. Si d'autres unités de l'armée régulière ont rejoint celles qui s'étaient rendu maîtres de la capitale, le samedi matin 27 juillet, et si les opposants à l'ancien régime se sont tous félicités du coup d'État, la

Le général Tito Okello désigné chef de l'Etat

De notre correspondant en Afrique orientale

situation sur place n'en demeure pas moins confuse et incertaine.

Des scènes de pillage auxquelles ont participé des civils et des militaires se sont multipliées ces derniers jours, à Kampala et dans le reste du pays. Selon des témoignages concordants, le coup d'Etat a fait plusieurs victimes au sein de la population et dans les rangs de l'armée. On a appris, d'autre part, qu'un certain nombre de prisonniers *avaient été libérés dans la capitale.* Les nouveaux dirigeants semblent avoir du mal à obtenir le retour à la normale.

C'est le samedi 27 juillet, en fin de matinée que, descendues du nord du pays où elles étaient entrées en dissidence au début de la semaine dernière, les troupes rebelles, conduites par le général Bazilio Olara Okello, le nouvel « homme fort » de l'Ouganda, avaient fait leur entrée à Kampala pour y renverser M. Obote. La nuit précédente, celui-ci avait lancé un appel désespéré aux responsables politiques et religieux *pour l'aider à combattre* ce qu'il croyait n'être encore qu'une mutinerie.

Lorsque le convoi militaire, composé de vingt-cinq véhicules hétéroclites – camion, cars et jeeps – est passé devant le quartier général du Parti démocratique (DP), principale formation de l'opposition, les soldats ont salué, le poing levé, en criant : *« DP, DP! »* Sans coup férir, les hommes du général Okello ont pris le contrôle des principaux bâtiments publics : la poste centrale, la Banque de l'Ouganda, le Parlement et, bien sûr, la radio nationale.

« Détruire le tribalisme »

Le président Milton Obote, de son côté, avait franchi la frontière kenyane en début de matinée, au poste de Busia, en compagnie d'une *vingtaine de personnes parmi* lesquelles, semble-t-il, le général Smith Opon-Acak, le chef d'état-major des forces armées, et MM. Luwuliza-Kirunda et Sam Tewunga, respectivement ministres de l'intérieur et de la coopération régionale.

Quelques minutes après l'annonce du coup d'Etat, la radio nationale conviait les habitants de Kampala à se réunir à « City-Square », au centre de la capitale, pour célébrer l'événement, mais son appel n'a pas été très suivi. Sans perdre de temps, les nouveaux maîtres du pays invitaient leurs *« frères dans le maquis, conduits par le camarade Yoweri Musuweni à [les] rejoindre immédiatement afin de détruire la politique tribale en Ouganda »*.

En début d'après-midi, la population commençait à envahir le centre de Kampala et à se livrer au pillage des magasins et de certaines maisons d'habitation. Des soldats suivaient leur exemple . On entendait, un peu partout dans la ville, des tirs d'armes automatiques. La radio nationale indiquait alors qu'un certain nombre de militaires d'ethnie acholie étaient gardés en otages par des partisans *de M. Obote à la caserne de Makindye*, et invitait tous ceux qui résistaient encore à *« se rendre immédiatement »*. *Les nouvelles autorités* décrétaient la fermeture de l'aéroport international d'Entebbe et imposaient un couvre-feu de nuit.

Dimanche, on entendait encore des coups de feu dans Kampala. Bien qu'on ne fasse pas, officiellement, mention de victimes, des témoins disent en avoir vu quelques-unes dans le centre de la cité. Trois civils au moins avaient été tués par balles. Près du marché central, deux immeubles étaient la proie des flammes. Quant au pillage, il avait *repris de plus belle, malgré de* sévères mises en garde, et s'était même étendu à d'autres villes du *pays. La capitale donnait l'impres*sion, selon divers témoignages, d'avoir été ravagée par un cyclone, *vitrines éventrées et rues encom*brées de débris divers. Par mesure de précaution, la radio nationale appelait les Ougandais à ne pas sortir de chez eux.

« Nous avons assez souffert »

Les nouvelles autorités annonçaient dans l'après-midi la fermeture des frontières, la suspension de la Constitution et la dissolution du Parlement. Elles enjoignaient à tous les membres de l'ancienne équipe de se rendre à la police. On apprenait alors que M. Paulo Muwanga, vice-président de la République, était à son domicile, tandis qu'une vingtaine de ministres de M. Obote, dont le très redoutable Cris Rwakasiisi, *ministre d'Etat chargé des questions* de sécurité, auraient été arrêtés, certains alors qu'ils cherchaient à s'enfuir du pays.

Dans sa première déclaration radiodiffusée en swahili et en anglais, le général Okello a remercié ses compatriotes d'avoir fait preuve d' *« unité »* pour lui permettre d'arriver jusqu'à Kampala. *« Nous avons assez souffert. Tirons les leçons de nos souffrances »*, disait-il avant de conclure sur ce qui paraît être le leitmotiv du nouveau pouvoir : *« Un Ouganda, une nation. »* Un peu plus tard, dans un message lu sur les ondes, l'homme fort du pays précisait ses intentions : *« Le gouvernement n'exercera pas de représailles contre les fonctionnaires innocents, les civils, les membres des forces de sécurité de l'équipe déchue. »* Il invitait, une *fois encore, « (ses) frères exilés à l'étranger à appuyer* (son) *combat »* et annonçait son souhait d'organiser des élections *« libres et loyales »*.

Sortant de l'ombre dans laquelle il s'était maintenu depuis l'annonce du coup d'Etat, le général Tito Okello, le commandant en chef des forces armées, qui avait rejoint, il y a une dizaine de jours, les soldats Acholi dans le Nord, sa région d'origine, prenait la parole, dimanche soir, sur les ondes de la radio nationale, pour demander aux officiers de regagner leurs casernes et de *« laisser les citoyens travailler pour le pays »*. Fait significatif : M. Muwanda avait, récemment, tenu à faire l'éloge et à se recommander de l'amitié de celui qui pourrait bien être, en définitive, le véritable « homme fort » du nouveau régime.

« Bête noire » de M. Obote contre lequel il avait pris les armes au lendemain des élections truquées de décembre 1980, Yoweri Musuweni, trente-neuf ans, le patron de la NRA, qui séjourne depuis plusieurs semaines en Suède, a *« félicité »*, *dans une déclaration faite à l'AFP*, *« les officiers qui ont renversé le régime dictatorial d'Obote »*. Tout en mettant en garde la nouvelle équipe contre *« des influences négatives, intérieures et extérieures »*, il a précisé qu'il était prêt à travailler avec elle. Cet ancien ministre de la défense dans le gouvernement de M. Godfrey Binaisa a ajouté qu'il n'avait joué aucun rôle direct dans le coup d'Etat et qu'il n'envisageait pas de rentrer immédiatement dans son pays comme les nouveaux dirigeants le lui demandent.

Le silence du Kenya

Deux anciens chefs de l'Etat ont aussi apporté leur soutien au général Okello, M. Binaisa, réfugié à Londres, qui gouverna le pays de juin 1979 à mai 1980 et qui a annoncé son retour *« dès que possible »* à Kampala, et le maréchal Idi Amin Dada qui vit en exil à Djeddah en Arabie Saoudite. Le général Okello lui a répondu de *« rester là où il est »*.

Quant au gouvernement de Londres, qui avait montré une complaisance certaine à l'égard du régime de M. Obote, il a exprimé l'espoir, dans un communiqué publié par le Foreign Office, *« une administration stable se mettra rapidement en place et réussira à apaiser les divisions de l'Ouganda et à obtenir un plein respect des droits de l'homme »*. Cherchant à justifier leur attitude passée, les Britanniques ont souligné qu'en soutenant les trois gouvernements qui se sont succédé depuis la chute d'Amin Dada, ils avaient en vue *« la restauration de la stabilité et de la prospérité de l'Ouganda »*. Ils ont, d'autre part, indiqué qu'ils maintenaient en poste les quatorze instructeurs militaires mis à la disposition de l'ancienne colonie, en juin 1984.

En Tanzanie et au Kenya, les plus proches voisins du l'Ouganda se sont abstenus de tout commentaire sur le coup d'Etat. A Nairobi, seul le *Kenya Times*, quotidien de la Kanu, le parti unique au pouvoir, a annoncé le changement de régime à Kampala, mais ni la radio, ni la télévision, ni l'agence officielle de presse n'avaient encore, le lundi matin 29 juillet, soufflé mot de ce *qui vient de se passer de l'autre côté* de la frontière.

JACQUES DE BARRIN.

M. Milton Obote, le président déposé : un bilan accablant

De notre correspondant en Afrique orientale

*Nairobi. – Aux officiers supé*rieurs avec lesquels il parlementait, la semaine dernière, pour tenter de sauver ce qui pouvait l'être encore, il avait dit, montrant le fauteuil présidentiel : *« Si vous me permettez de m'y asseoir, je vous donnerai, en tant que ministre des finances, tout l'argent que vous souhaitez... »* C'était déjà trop tard : M. Milton Obote, soixante et un ans, vient de reprendre, pour la deuxième fois dans sa carrière politique agitée, le chemin de l'exil. Et, cette fois-là, probablement pour *de bon.*

Avide d'honneurs, M. Obote, fils d'un petit chef de l'ethnie Lango, obtient un diplôme d'instituteur à l'université de Makerere, puis, à vingt-cinq ans, émigre au Kenya, où il fait ses classes politiques aux côtés de *Jomo Kenyatta. En 1960, il* fonde le Congrès du peuple ougandais (UPC). A l'approche de l'indépendance du pays, ce fin manœuvrier aux idées « progressistes » noue, contre le Parti démocratique (DP), alors aux affaires, une alliance contre *nature avec les Bougandais* monarchistes. Vainqueur du scrutin d'avril 1962, il devient ainsi le premier ministre de l'Ouganda indépendant, abandonnant la *présidence*, toute honorifique, au kabaka (roi) du Buganda, dont il se débarrassera *quatre ans plus tard, pour* concentrer entre ses mains la totalité du pouvoir.

Soucieux de régner en maître, cet homme sans scrupules s'en prend aux intellectuels, procède à des arrestations arbitraires et met en place un système policier. *Impopulaire, il échappe à deux* attentats. Sa brutalité aussi bien que son radicalisme économique lui valent d'être déposé, en janvier 1971, par Idi Amin Dada, alors son chef d'état-major. Celui-ci aura tôt fait de chausser les bottes de son prédécesseur.

Vient, pour M. Obote, le temps d'un exil doré à Dar-Es-Salaam, en Tanzanie, chez M. Julius Nyerere, qui apprécie ses idées socialistes. Pendant neuf ans, il attend son heure, tout en se livrant au négoce. En avril 1979, à la chute d'Amin Dada, *précipitée par l'interven*tion des troupes tanzaniennes, il laisse prudemment les nouveaux dirigeants – MM. Yusuf Lule, puis Godfrey Binaisa – faire leurs tours de piste et s'entre-déchirer. La commission militaire qui prend le pouvoir, en mai 1980, lui *prépare* le terrain. Vainqueur, en décembre suivant, d'élections législatives largement *truquées, il reprend son titre et* ses prérogatives de chef de l'Etat.

Aucun de ses adversaires politiques ne prend au sérieux ses appels à la *réconciliation* nationale, ni Yoweri Musuweni, ancien ministre de la défense, et *ses maquisards, ni les Bougan*dais qui représentent près du tiers de la population totale et qui lui vouent une haine tenace depuis l'abolition de la royauté. M. Obote, qui connaît les « ficelles du métier », se maintient au pouvoir par toutes sortes *de ruses et de finasseries, en* jouant un clan contre un autre, sous les apparences trompeuses d'une démocratie parlementaire.

Victime, au bout du compte, *de ses propres manigances* et trahi par certains de ceux – Nordistes comme lui, – qui l'avaient *maintenu au pouvoir, ce Machia*vel au petit pied sur lequel la Grande-Bretagne, l'ancien colonisateur, avait misé, faute de mieux, aura ainsi laissé son pays s'enfoncer dans une anarchie qui a nourri toutes les violences. Triste bilan que d'avoir prolongé, *pendant quatre ans et demi, le « régime de meurtre et de terreur »* de son trop illustre devancier.

J. de B.

Le général Bazilio Okello l'auteur du putsch : un ancien exilé

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Si, depuis l'annonce du coup d'Etat, le général Bazilio Olara Okello ne s'est guère montré en public – sauf lors d'une visite-surprise, le dimanche 28 juillet, au poste de Busia, à la frontière kényane –, du moins l'a-t-on *entendu* s'exprimer à la radio nationale, dans un anglais très approximatif, *pour se féliciter de la chute du « tribaliste »* Obote. A coup sûr, cet officier, commandant la brigade *du Nord, se sent mal à* l'aise pour affronter les feux de la rampe.

D'ethnie acholi, comme le général Tito Okello, le commandant en chef des forces armées, âgé d'environ quarante-huit ans, il a connu, pendant le *régime* d'Amin Dada, *l'exil en* Tanzanie où il a suivi M. Obote. Revenu en Ouganda, en 1979, à la chute du dictateur, il fut *nommé* commandant de la brigade du Centre qui couvre Kampala, avant d'être transféré à celle du Nord.

De cet autodidacte, deux anciens chefs de l'Etat viennent de faire l'éloge : pour Amin Dada, c'est *« un très bon officier »* et pour M. Binaisa, c'est *« un chrétien, un homme droit et un militaire compétent »*. En août 1984, il fut promu, en même temps que le nouveau chef d'état-major, M. Smith Opon-Acak, *au rang de général de* brigade. Depuis quelques mois, ses relations avec M. Obote s'étaient sérieusement détériorées. Il reprochait notamment à celui-ci de décider des avancements dans l'armée et du recrutement, des commandos anti-banditisme sans le consulter, en déterminant ses choix selon des critères ouvertement tribalistes.

J. de B.

Le sixième chef de l'Etat depuis l'indépendance

Les vingt-trois ans d'indépendance de la *« perle de l'Afrique orientale britannique »* ont été tumultueux. En voici les principales étapes :

- ***OCTOBRE 1962.* – Proclamation de l'indépendance de l'Ouganda.**
- **MARS 1966. – Déposition du roi du *Buganda* ; publication d'une nouvelle Constitution. M. Obote devient président de la République.**
- ***25 JANVIER 1971.* – M. Obote est renversé par le général Idi Amin Dada.**
- ***NOVEMBRE 1972.* – Expulsion des Asiatiques d'Ouganda, dans des conditions dramatiques.**
- ***JUILLET 1976.* – *Rupture des relations diplomatiques entre l'Ouganda et la Grande-Bretagne.***
- ***FÉVRIER 1979.* – *Offensive* des troupes tanzaniennes en Ouganda.**
- **11 AVRIL 1979. – Déposition du *maréchal Amin Dada, et nomination* de M. Yusuf Lule comme chef de gouvernement.**
- **JUIN 1979. – Remplacement de *M. Lule par M. Godfrey Binaisa* à la tête de l'État.**
- **MAI 1980. – Remplacement de M. *Binaisa* par une commission militaire présidée par M. Paulo Muwanga et retour de M. Obote en Ouganda.**
- **DÉCEMBRE 1980. – Victoire du parti de M. Obote aux élections législatives. Il redevient chef de l'Etat.**
- **JUIN 1981. – Départ d'Ouganda des troupes tanzaniennes.**
- **DÉCEMBRE 1983. – Mort accidentelle du général David Oyite Ojok, chef d'état-major des forces armées.**
- **AOUT 1984. – Nomination du général *Smith Opon-Acak à la tête d'une* armée en décomposition. Affrontements et troubles se multiplient.**
- ***27 JUILLET 1985.* – Déposition de M. Obote par le général Bazilio Olara Okello.**

PROCHE-ORIENT

Liban

POUR « RÉVISER LE RÉGIME »

MM. Joumblatt et Berri créent un Front d'unité nationale

Beyrouth *(AFP).* – Le chef du Parti socialiste progressiste druze (PSP), M. Walid Joumblatt, et le dirigeant du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, ont annoncé, dimanche 28 juillet, le renforcement de leur alliance et l'élaboration d'un nouveau programme politique dans le cadre d'un Front d'unité nationale (FUN).

Dans une conférence de presse tenue à la résidence de M. Joumblatt à *Moukhtara (sud de Beyrouth)*, à l'issue de deux jours de réunion, les deux dirigeants ont précisé que le premier congrès du FUN se tiendra le 6 août à Chtaura (plaine centrale de la Békaa libanaise sous contrôle syrien). M. Berri a, par ailleurs, indiqué que « *le FUN regroupera toutes les forces qui croient en un Liban arabe, allié à la Syrie sœur, qui refusent la domination d'une ou de deux communautés (religieuses) sur les autres* ».

« *Nous sommes dans l'obligation de réorganiser le Liban et de réviser son régime basé sur le confessionnalisme après, notamment, l'échec du pouvoir central à réaliser jusque-là son programme gouvernemental* », a-t-il ajouté.

MM. Joumblatt et Berri se sont rendus dans la soirée à Damas, où ils ont été reçus par le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam. Ils pourraient y rencontrer également M. Soleiman Frangié, ancien président libanais et chef de file des chrétiens maronites du Liban du Nord, qui serait invité à participer au nouveau front.

A Saïda, le calme est revenu samedi après les manifestations qui avaient marqué vendredi les obsèques des quatre responsables palestiniens favorables à M. Arafat, assassinés le même jour.

Dans un communiqué distribué dans le camp d'Aïn-El-Heloueh, dans la banlieue sud-est de Saïda, le Front de salut national palestinien (FSNP, coalition d'organisations palestiniennes hostiles à M. Arafat) a affirmé que ces assassinats sont « *contraires à toutes nos traditions révolutionnaires* » et que leurs auteurs sont « *étrangers à la Palestine et au peuple palestinien* ».

D'autre part, les corps de vingt-trois Palestiniens, dont un tué il y a trois jours, ont été découverts vendredi près du camp palestinien de Sabra, à Beyrouth-Ouest.

Il s'agit de victimes de la « guerre des camps » qui a opposé les Palestiniens aux forces chiites d'Amal et de la 6e brigade de l'armée régulière, du 19 mai au 17 juin derniers.

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS

• Selon le général Tlass, M. Assad « met tout en œuvre » pour qu'ils soient libérés.
• Un émissaire de l'Elysée s'est rendu à Damas.

La Syrie a demandé la libération de tous les étrangers détenus en otage au Liban et reçu l'assurance que quatre Français figurant parmi ceux-ci seraient bientôt à Damas, déclare le général Mustapha Tlass, vice-premier ministre et ministre de la défense syrien, dans un entretien accordé à *France-Pays arabes*, mensuel de l'Association de solidarité franco-arabe. En ce qui concerne les Français et les autres étrangers enlevés au Liban, le président Hafez El-Assad a donné des ordres pour que tout soit mis en œuvre afin qu'ils puissent être retrouvés et libérés, assure le général.

Deux diplomates français, MM. Marcel Carton et Marcel Fontaine, ont disparu depuis plus de quatre mois à Beyrouth-Ouest. MM. Jean-Paul Kauffmann, journaliste à *l'Evénement du jeudi*, et Michel Seurat, chercheur, y ont été enlevés il y a deux mois. Sept Américains et un Britannique, le journaliste Alec Collet, ont également disparu au Liban, eux aussi vraisemblablement enlevés par des extrémistes chiites.

D'autre part, M. Hubert Védrine, conseiller diplomatique de M. Mitterrand, s'est rendu la semaine dernière à Damas, a révélé, dimanche 28 juillet, Mme Joëlle Kauffmann, épouse d'un des quatre otages français. Interrogée par Antenne 2, elle a dit avoir rencontré M. Védrine et indiqué que celui-ci « *semblait optimiste* » quant aux résultats de sa visite, et qu'elle n'excluait pas de se rendre elle-même à Damas.

De son côté, M. Dumas, ministre des relations extérieures, a regretté « *des indiscrétions qui surgissent ici et là, qui sont partiellement inexactes et nuisent à la bonne marche des pourparlers* ».

Il se pourrait que M. Dumas ait ainsi visé les propos de M. Gérard Bapt, député socialiste de la Haute-Garonne, qui avait annoncé samedi qu'il avait reçu des indications, lors de son récent séjour au Liban, selon lesquelles « *les otages français étaient détenus par des éléments appartenant à un même groupe et étaient convenablement traités* ». Lors de sa conférence de presse au Palais-Bourbon, M. Bapt avait également affirmé que le docteur Berro, l'un des conseillers de M. Nabib Berri, chef du mouvement chiite Amal, lui avait dit que « *des lettres des otages pourraient parvenir à leurs familles* ».

Dans un communiqué publié le même jour, l'Association des amis de Jean-Paul Kauffmann a démenti « *avoir appris que de tels messages lui parviendraient* » et assuré que les propos de M. Bapt concernaient le renouvellement de démarches faites auprès d'Amal pour obtenir que les otages puissent écrire à leurs familles. – *(Reuter, AFP.)*

DÉNONÇANT UNE « LIGNE CAPITULARDE »

La Syrie ne participera pas au sommet extraordinaire arabe proposé par le roi du Maroc

Le roi Hassan II a annoncé samedi 27 juillet à Rabat, lors d'une conférence de presse, qu'un sommet arabe extraordinaire se réunirait le 7 août prochain au Maroc pour examiner « *l'assainissement de la situation au sein de la nation arabe et la question palestinienne à la lumière et dans le cadre du plan de Fès* », rapporte l'agence marocaine MAP.

Le roi avait proposé initialement à ses partenaires arabes la réunion d'un sommet extraordinaire, le 28 juillet, essentiellement consacré à la question palestinienne.

L'ordre du jour se trouve élargi par la référence au sommet de Fès, qui, pour la première fois en 1982, avait réuni un consensus des pays membres de la Ligue arabe sur le problème palestinien et avait implicitement « reconnu » l'Etat d'Israël.

Le roi du Maroc, cité par MAP, a précisé que « *le retour de l'Egypte ne serait pas inscrit à l'ordre du jour de ce sommet extraordinaire et qu'il serait demandé au roi Hussein de Jordanie et à M. Yasser Arafat d'informer le sommet sur l'accord jordano-palestinien pour voir s'il est conforme au plan de Fès. Ignorer le plan de paix de Fès serait être adversaire de sa propre cause* ».

La Syrie a décidé de ne pas participer à ce sommet. Selon une source officielle syrienne, « *elle marque ainsi sa fidélité à l'attitude de fermeté et aux résolutions des sommets arabes précédents et s'affirme confiante que la ligne capitularde ne pourra pas s'imposer aux gouvernement et aux peuples arabes* ».

« *La Syrie*, ajoute la personnalité officielle en cause, *n'estime pas qu'il se déroule des événements importants nécessitant la tenue d'un sommet arabe extraordinaire. De plus, la convocation des sommets arabes se fait habituellement après une entente entre les présidents et les rois arabes. L'insistance à tenir ce sommet, malgré l'absence de motifs, est en fait une invitation à mettre sur pied des axes et non une solidarité interarabe. Ce sommet vise en fait à assurer une caution à certaines parties arabes embourbées dans un plan capitulard et humiliant pour la nation arabe.* ». – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• LIBÉRATION DE DEUX PAKISTANAIS. – Deux employés de la représentation pakistanaise à Kaboul, qui avaient été arrêtés le 16 juillet dernier sous l'accusation d'espionnage de l'armée afghane *(le Monde* du 18 juillet) ont été libérés. Les deux hommes, un chauffeur et un employé de bureau, n'ont pas le statut diplomatique. Ils avaient été appréhendés trois jours après l'atterrissage sur l'aéroport de Miran-Shah (ouest du Pakistan) de deux hélicoptères Mi-24 et Mi-24 « d ». – *(AFP.)*

Honduras

• MARCHE VERS LA MAISON BLANCHE DE RÉFUGIÉS NICARAGUAYENS. – Quelque mille deux cents réfugiés nicaraguayens au Honduras sont partis, le samedi 27 juillet, de Tegucigalpa pour une marche d'environ 6 700 kilomètres, qui devrait les mener jusqu'à la Maison Blanche, dans le but de demander à l'administration Reagan la « libération » du Nicaragua. Les réfugiés espèrent couvrir le trajet en huit mois et demi pour arriver à Washington dans la première quinzaine d'avril 1986. La marche a été baptisée Exodo. Le gouvernement hondurien a déclaré qu'il ne donnerait pas d'autorisation de sortie aux marcheurs et que les réfugiés qui quitteront le Honduras ne pourront y revenir. – *(AFP.)*

Iran

• TÉHÉRAN ANNULE LES VOLS DE PÈLERINS VERS LA MECQUE. – Cette décision a été prise, lundi 29 juillet, à la suite du refus de Ryad de permettre l'atterrissage, durant la nuit de dimanche à lundi, des premiers vols prévus. Téhéran accuse Ryad de ne pas accepter les cent cinquante mille pèlerins iraniens prévus et de vouloir limiter leur nombre à cent mille. L'Iran menace de boycotter purement et simplement le pèlerinage, qui commence cette année le 10 août.

Israël

L'ASSASSINAT DES DEUX ENSEIGNANTS D'AFOULA

Les trois jeunes Palestiniens arrêtés auraient agi « de leur propre initiative »

Jérusalem. – L'affaire de l'assassinat des deux enseignants d'Afoula a connu samedi 27 juillet, en l'espace de quelques heures, de nouveaux rebondissements avec l'arrestation des auteurs du crime, la destruction de leurs maisons et les obsèques des victimes, qui se sont déroulées dans une atmosphère survoltée.

La promptitude avec laquelle les forces de sécurité israéliennes ont mis la main sur les assassins leur a valu un télégramme de félicitations du premier ministre, M. Shimon Pérès. C'est, en effet, quelques heures à peine après la découverte, vendredi, des corps des deux enseignants, Yossef Eliaouh et Léah Elmakias, dans une grotte du mont Gilboa, que les responsables de l'attentat ont été arrêtés. Il s'agit de trois jeunes Palestiniens (dont un était seulement complice) du village d'Arabbuna, près de Jénine, dans les territoires occupés de Cisjordanie. Ce village est situé à 7 kilomètres à peine de la grotte où les corps avaient été ensevelis. C'est probablement la carabine qui a servi au crime qui a mis les forces de sécurité sur la piste. Cette arme avait été volée dans la ferme où travaillaient les trois jeunes du village d'Arabbuna. Selon la police, les suspects sont passés aux aveux et ont reconstitué leur crime. On aurait d'ailleurs trouvé en leur possession le sac de l'enseignante.

Le ministre de la police, M. Haim Bar-Lev, a déclaré que les premiers éléments de l'enquête indiquaient que les trois Palestiniens, « *bien que mus par des mobiles nationalistes, n'appartenaient pas formellement à une organisation terroriste palestinienne, mais qu'ils avaient probablement agi de leur propre initiative* ». Cette hypothèse, si elle devait être confirmée, prouverait que cet assassinat des deux enseignants d'Afoula s'inscrit effectivement dans le cadre d'une nouvelle forme de terrorisme à laquelle fait face Israël et qui s'est déjà illustrée, ces

De notre correspondant

derniers mois, par d'autres crimes de civils ou de soldats dans des endroits isolés.

Ironie du sort, un des auteurs de l'assassinat des deux enseignants d'Afoula, Nawas Abdallah Mahmoud (sans doute le chef du commando), avait reçu, en décembre dernier, une médaille des forces de sécurité israéliennes pour avoir sauvé et gardé pendant vingt-quatre heures chez lui un garçonnet israélien qui s'était perdu dans la forêt. C'est cette même maison de Nawas Abdallah Mahmoud qui a été détruite, samedi après-midi, par les forces de sécurité comme mesure punitive.

Le village d'Arabbuna vit, depuis, sous le couvre-feu, et ses habitants, qui sont employés dans la ville d'Afoula, en Galilée, ne se sont pas rendus à leur travail lundi matin, de crainte de représailles de la population. La colère reste, en effet, très vive.

La peine de mort ?

Les obsèques des deux victimes, samedi, ont été émaillées d'incidents. Au cimetière de Hadera, où a été enterrée Léah Elmakias, le ministre de la police, M. Haïm Bar-Lev, n'a pu que très difficilement prononcer son éloge funèbre. Son discours a été continuellement interrompu par les cris de « *Mort aux terroristes !* », et des journalistes ont été violemment pris à partie par la famille.

Dans la soirée, une nouvelle manifestation s'est déroulée à Afoula. Le rabbin raciste Meir Kahane n'avait pas été autorisé à tenir un meeting dans la ville. Cependant, des centaines de ses partisans se sont rassemblés en scandant « *Kahane, roi d'Israël !* ». Ils ont été dispersés par la police.

Toute la presse israélienne souligne que ce déchaînement de passions dans les rues ne permet pas un débat serein sur les mesures que le gouvernement doit prendre pour lutter contre la nouvelle forme de terrorisme palestinien. Les prises de position de certains ministres du Likoud, en particulier M. Itzhak Shamir, en faveur de l'application de la peine de mort semblent cependant rester minoritaires. A la défense nationale, on a transmis un rapport au premier ministre, M. Shimon Pérès, pour le mettre en garde contre les effets néfastes de la peine capitale pour les terroristes. On fait remarquer que cette innovation risque de mettre les prisonniers israéliens des organisations palestiniennes en danger de mort, de transformer les terroristes palestiniens en martyrs et qu'en outre elle soumettrait Israël à de lourdes pressions de l'opinion publique internationale. Tout porte à croire que le gouvernement israélien décidera de recourir à une autre mesure, abandonnée depuis quelques années essentiellement pour des raisons juridiques : l'expulsion des territoires occupés de Cisjordanie des « *terroristes et agitateurs* ».

(Intérim.)

• *Bombardement d'une base palestinienne.* – Des appareils israéliens ont bombardé et détruit, lundi matin 29 juillet, une base palestinienne qui était l'un des postes de commandement du FPLP-CG (Front populaire de libération de la Palestine-commandement général de M. Ahmed Jebril), à 2 kilomètres à l'est de Bar-Elias, dans la plaine libanaise de la Bekaa sous contrôle syrien. Selon un porte-parole militaire israélien, la base attaquée était un immeuble de plusieurs étages qui a été détruit, et tous les avions israéliens ont regagné sans dommages leur base. Le porte-parole israélien a indiqué que ce bombardement aérien s'inscrivait « *dans le cadre de la lutte permanente contre le terrorisme palestinien où qu'il se trouve* ». – *(AFP.)*

EUROPE

URSS

Ouverture à Moscou du Festival « anti-impérialiste » de la jeunesse

Le douzième Festival international de la jeunesse s'est ouvert samedi 28 juillet à Moscou en présence de M. Gorbatchev. Vingt mille participants venus de cent cinquante pays, assistent à ce Festival de la solidarité anti-impérialiste, de la paix et de l'amitié, qui, en marge de divers événements artistiques, notamment un festival de « rock pour la paix », comprend des manifestations politiques et un « tribunal anti-impérialiste ».

Au cours de la cérémonie d'ouverture, au stade Lénine, M. Mikhaïl Gorbatchev, entouré du premier ministre, M. Tikhonov, et du nouveau chef de l'Etat, M. Gromyko, a dénoncé « *les forces réactionnaires (...) qui voudraient imposer aux peuples leur diktat* ».

Le défilé d'ouverture, organisé sur le modèle de celui des Jeux olympiques de 1980, a été marqué par un petit incident diplomatique. Les organisateurs ont en effet fait défiler séparément les délégations de jeunes de Berlin-Ouest et de RFA – les Berlinois défilant derrière une pancarte « délégation de Berlin-Ouest ». Après que les participants ouest-allemands eurent officiellement protesté et menacé de se retirer du Festival, les Soviétiques s'excusèrent en invoquant une « erreur technique ».

A la veille du Festival, Moscou a été vidée d'environ un million de ses habitants (écoliers, étudiants, jeunes ouvriers), selon des chiffres communiqués de source officielle. Des contrôles sont effectués pour vérifier qu'ils sont bien partis pour des camps de vacances pendant la durée du Festival. D'autre part, l'accès de la capitale est interdit aux provinciaux de même qu'aux visiteurs étrangers, à l'exception des seuls participants au Festival.

Pologne

DIX ANS DE PRISON POUR LE VOL DE DIX PAIRES DE DRAPS ?

Les tribunaux polonais ont commencé à utiliser les nouvelles dispositions introduites depuis le 1er juillet dernier dans le code pénal et qui permettent de juger selon une procédure accélérée, et en réduisant au minimum les droits de la défense, diverses sortes de délits. Un homme arrêté le 20 juillet à son domicile, à la suite d'une perquisition qui avait permis de découvrir des publications clandestines, M. Andrzej Wisniewski, a ainsi été condamné deux jours plus tard à une peine de dix-huit mois de prison ferme. Son défenseur avait été commis d'office.

De même un militant de Solidarité, de la ville de Slupsk (au nord du pays), M. Henryk Gradzielski, a été condamné à une peine d'un an de prison pour avoir dirigé une grève d'une heure dans son entreprise, le 1er juillet dernier, répondant ainsi à l'appel de la direction clandestine de Solidarité qui voulait protester contre la hausse des prix alimentaires. Selon les responsables locaux du syndicat interdit, de 60 % à 70 % des mille cinq cents salariés de l'usine de machines agricoles de la ville avaient cessé le travail pendant une heure. M. Gradzielski a été arrêté le jour même, jugé et condamné deux jours plus tard, et sa sentence a été confirmée le 26 juillet en appel, sans qu'il ait pu assister au procès. Cinq grévistes avaient d'autre part été licenciés sur-le-champ.

La sévérité des responsables de la justice ne s'applique pas aux seuls délinquants politiques. Ainsi deux jeunes gens, coupables d'avoir dérobé une dizaine de paires de draps dans un centre de loisirs des jeunesses socialistes, ont été condamnés à deux ans et demi de prison, jugement confirmé en appel en dépit des démarches du procureur qui estimait cette peine insuffisante. Le ministre de la justice lui-même a donc introduit un recours extraordinaire, réclamant pour les deux jeunes gens une peine de dix ans de prison. Les draps sont pratiquement introuvables dans les magasins polonais.

Italie

UN CHEF DE LA POLICE ASSASSINÉ EN SICILE

Palerme *(AFP, UPI).* – Le chef d'une section spéciale de la police chargée de la lutte contre la Mafia, M. Giuseppe Montana, âgé de trente-cinq ans, a été assassiné dans la soirée du dimanche 26 juillet près de Palerme. Deux hommes masqués ont fait feu sur lui à plusieurs reprises alors qu'il rentrait d'une promenade en mer, dans le port de Porticello. Les agresseurs se sont ensuite enfuis dans une voiture qui a été retrouvée peu après, incendiée.

La section spéciale « Catturandi » de la police, que M. Montana dirigeait à Palerme depuis deux ans, venait précisément de réaliser un beau coup de filet, en arrêtant, quatre jours plus tôt, huit dirigeants supposés de la Mafia. Parmi eux, figure notamment M. Tommaso Cannela, recherché depuis plusieurs années pour un double meurtre.

Portugal

• M. SOARES CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE. – Le premier ministre, M. Mario Soares, sera candidat à l'élection présidentielle qui aura lieu en janvier 1986. La convention nationale du Parti socialiste, dont il est le secrétaire général, l'a désigné par acclamation le samedi 27 juillet. M. Soares affrontera M. Freitas do Amaral, dirigeant du Centre démocrate social (conservateur), et Mme Lourdes Pintasilgo, candidate « indépendante » proche du président sortant M. Eanes. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

MINISTRE OUEST-ALLEMAND DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

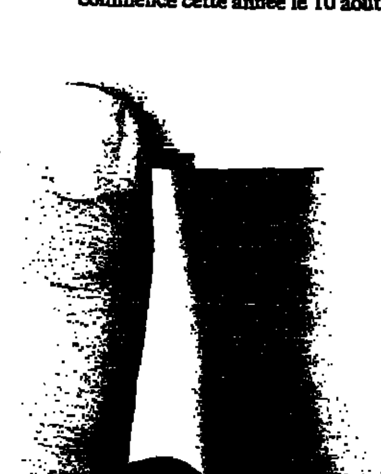
M. Genscher salue la « démarche historique » des Français, qui « veulent lier leur sécurité à la nôtre »

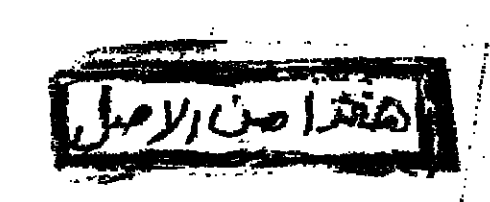
Landshut (RFA) *(AFP)* – Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a chaleureusement plaidé, samedi 27 juillet, en faveur de la coopération franco-allemande, en particulier dans le domaine de la sécurité, devant le comité directeur du Parti libéral (FDP), à Landshut, en Bavière.

Evoquant le « *discours historique* » de M. Mitterrand devant le Bundestag, en janvier 1983, le ministre a expliqué aux responsables de son parti que M. François Mitterrand avait alors défendu « *une politique de sécurité commune à l'Occident* ».

Il a poursuivi : « *De notre collaboration dépend l'avenir de l'Europe. On débat actuellement en France de la politique de sécurité française. De droite à gauche – à l'exception des communistes, – gaullistes, libéraux et socialistes parlent des intérêts communs de la France et de l'Allemagne en matière de sécurité. Ils veulent lier leur sécurité directement à la nôtre. (...) Il s'agit là d'une démarche historique, dont les perspectives ne sont visiblement pas encore connues de tous dans notre pays.* » « *Cela n'a pas seulement une signification pour la France et pour l'Allemagne. Cela a un sens pour notre Europe, pour sa stabilité*, a poursuivi M. Genscher. *Nous avons toutes les raisons de prendre au sérieux cette offre de la France, de coopérer étroitement avec elle, et également dans le domaine de la politique de sécurité* (...). *Contrairement à ce que certains supposent, il ne s'agit pas de créer une opposition aux Etats-Unis. Ce débat, atlantiste ou européen, doit être définitivement dépassé. En vérité, il s'agit de lier les Européens, de renforcer l'alliance atlantique par un pilier européen qui soit digne de ce nom et non pas par plusieurs petits piliers européens, dont chacun aurait, qui plus est, une structure différente* ».

M. Genscher s'est également félicité du projet Eurêka de coopération technologique en Europe. « *Il apparaît une fois encore que la coopération entre l'Allemagne et la France a été l'impulsion déterminante dans ce progrès de l'union européenne*, a-t-il dit, ajoutant qu'une « *réponse européenne est nécessaire* » à l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan.





AMÉRIQUES

L'INVESTITURE DU NOUVEAU PRÉSIDENT PÉRUVIEN ALAN GARCIA

Une carrière de météore

Un gabarit de poids lourd, un peu enveloppé mais solide sur ses longues jambes, une épaisse crinière brune : à trente-six ans, Alan Garcia est d'abord une force de la nature. Comme Victor Raul Haya de la Torre, son maître, fondateur et « patron » de l'APRA pendant un demi-siècle, encensé, adulé par ses partisans. Celui que les apristes appelaient simplement *El Jefe*, le chef. Il sera difficile pour le plus jeune chef d'Etat jamais élu en Amérique latine de surmonter, *malgré ses fermes intentions*, ce culte de la personnalité très ancré dans les traditions d'une formation populiste qui accède enfin au pouvoir, grâce, en grande partie, au charisme du juvénile successeur de Haya.

Victor Raul jeune était du vif-argent, un homme bouillant, *extraverti, effervescent*. Un impétueux, qui lança deux fois son parti, en 1932 et en 1948, dans des tentatives insurrectionnelles de prise de pouvoir. La première, à Trujillo, a largement contribué à cet interminable piétinement de la formation péruvienne la plus solide et la mieux *structurée aux portes du* palais Pizarre. La haine entre l'armée et l'APRA, scellée dans le sang des massacrés et des fusillés civils et militaires, pendant ces sinistres journées de juillet 1932, a sans doute coûté à Haya cette présidence de la République qu'il a poursuivie toute sa vie. L'*aman est arrivé trop tard pour Victor* Raul, « seulement » président de l'Assemblée en août 1979 lorsqu'il s'éteint à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Bon orateur

L'une des tâches, et non des moins délicates, d'Alan Garcia sera de consolider cette trêve tacite conclue entre les chefs de l'armée et le fondateur de l'APRA, à la veille des élections à la Constituante, en 1978. « *Une trêve non écrite d'ailleurs*, précise Alan. *Et qui concernait essentiellement Haya.* » Il peut *réussir. Parce que le temps a* passé, que l'armée a changé ; elle est plus professionnelle, moins politicienne, bien que toujours très préoccupée par les dramatiques problèmes économiques et sociaux, par la montée du terrorisme. Parce que Alan, âgé de trente-six ans, est très *représentatif de la nouvelle* « classe politique » péruvienne, apriste, marxiste ou conservatrice, qui ne s'estime pas concernée par les querelles rancies des aînés.

Autre atout : Alan, lui, est un calme, sûr de sa chance, de cette force que lui donne un triomphe électoral de grande ampleur. Un paisible, du moins *en apparence, qui sait en tout* cas contrôler cette passion qui brille dans son regard, même à l'heure des meetings. Bon orateur, mais peu bavard en petit comité, cherchant à convaincre à la manière d'un professeur et *non d'un tribun. Les années* d'études passées à la Sorbonne et à la Complutense de Madrid lui ont laissé, à jamais, le goût de la discussion académique.

« *Gardez-moi de mes amis...* » Ce n'est pas sans agacement que certains chefs de file de la veille garde apriste ont assisté à *l'ascension fulgurante* d'Alan Garcia. Une carrière véritablement météorique : pratiquement inconnu lorsqu'il rentre d'Europe, à la demande d'Haya, en 1977, et déjà secrétaire général du parti en octobre 1982. *La faveur, parfois irritée*, du vieux chef a compté bien sûr, au début. *Mais pas seulement*. Alan a bâti son emprise sur l'APRA avec ténacité et habileté. Il a su aussi s'attirer la sympathie agissante de l'un des membres les plus brillants et les plus plus respectés du parti : Luis Alberto Sanchez, *aujourd'hui âgé* de quatre-vingt-quatre ans, trois fois doyen de la célèbre université San-Marcos, creuset à Lima de toutes les révoltes et de tous *les débats d'idées*.

Luis Alberto, après Haya, va *conseiller et pousser Alan vers* les sommets. « *J'ai éprouvé un immense soulagement*, dira-t-il, après l'élection d'Alan au secrétariat général. *C'est un homme éloquent et habile, à la fois chaud et froid.* » Tous les chefs historiques de l'APRA n'ont pas cette hauteur de vues du grand écrivain, presque aveugle, et au-dessus de la mêlée. Certains, comme le très aristocratique Andres Townsend, porte-parole de l'aile droite, ont déjà quitté l'APRA pour rejoindre les partis modérés. D'autres, à gauche, comme Armando Villanueva, candidat malheureux de l'APRA à l'élection présidentielle de 1980, n'ont sans doute pas *renoncé à défendre les thèses* d'un « courant » qui s'appuie essentiellement sur un syndicat apriste plutôt faible et en compétition avec la puissante CGTP pro-communiste. Alan avait soutenu la candidature et la campa*gne de Villenueva en 1980*. Ce dernier lui a bien rendu la politesse pendant la campagne pour l'élection présidentielle d'avril 1985. En outre, Alan, installé à la présidence, a de bonnes chances de réaliser enfin l'unité de l'APRA sur une ligne moderne et social-démocrate, nationaliste *et réformiste. Mais les difficultés* peuvent faire ressurgir les luttes de clans et les nostalgies accumulées pendant les six décennies de vie du parti.

S'il n'a pas, à proprement parler, grandi dans le sérail apriste, Alan, né à Lima le 23 mai 1949, est quand même de la famille. Son père — qui passa cinq ans en prison comme détenu politique — et sa mère étaient de fervents militants de l'APRA. *Premier collège à Barranco*, ce quartier résidentiel aplati sur la falaise couleur d'ardoise qui domine le Pacifique tout gris. Puis l'université catholique de Lima à la fac de droit : Alan veut être avocat. Et San *Marcos, où il recevra en 1972 la* toge et le diplôme. L'un de ses *amis* d'université s'appelle Diez Canseco, aujourd'hui l'un des *dirigeants* les plus en vue de la gauche marxiste et animateur du PUM (Parti d'unification mariateguiste), hostile à tout compromis, mais d'accord pour soutenir *un gouvernement* Alan Garcia « *s'il adopte des mesures réellement anti-impérialistes* ».

Alan a gardé une tendresse *pour Diez Canseco, révolutionnaire à barbiche*, frêle mais ardent, qu'il « *admire et respecte* ». Un souvenir, une sympathie sans doute, mais insuffisantes pour imaginer un ralliement de larges secteurs de gauche à la nouvelle équipe. De fait, après avoir rêvé d'entraîner *des personnalités* « *indépendantes* », Alan a déjà renoncé. Son cabinet sera « *largement apriste* ». Un argument de défiance, déjà, pour tous ceux, des conservateurs aux communistes de toutes tendances, qui *se défient a priori d'un* APRA qu'ils continuent de voir « *sectaire* » et toujours « *tenté par le totalitarisme* ».

L'amitié de Félipe Gonzalez

Alan plaide peu. Il part pour l'Europe, prendre du recul, peaufiner ses études, se frotter, comme Haya l'a fait bien longtemps avant lui, aux modes et à la culture de l'Espagne et de la *France. A Madrid, son directeur* de thèse est Manuel Fraga, ancien ministre de Franco, mais aussi professeur, et de qualité, de droit institutionnel d'Amérique latine. Après un passage à Genève, où il travaille comme *manœuvre sur un chantier de* construction, c'est, pendant près de deux ans, Paris, la Sorbonne, les études de sociologie sous la houlette de François Bourricaud, l'un des meilleurs et surtout des plus fervents connaisseurs du *Pérou* (1).

Avant de rentrer au pays, *Alan repasse par Madrid, assiste* aux premiers pas de Juan Carlos, souverain dans tous les sens du terme, se lie d'amitié avec Felipe Gonzalez, mais se défend aujourd'hui de chercher son modèle du côté de « *l'expérience espagnole* », car dit-il, « *les conditions du Pérou n'ont rien à voir avec celles de l'Europe démocratique* ». Il a raison. Mais il est vrai qu'il y a bien des « analogies » entre Felipe et Alan : jeunesse, charme, charisme, sens politique, habileté manœuvrière, réalisme, et même volonté d'oublier « *les haines du passé* ».

Premier discours public en 1978, sur la place San Martin, pendant la campagne pour *l'élection de la Constituante*. Premier succès. La presse le traite de *cachorro*, de « jeune loup », un titre jusqu'alors réservé à Manuel Seoane, un des lieutenants de Victor Raul, mort tragiquement. Haya en est, dit-*on*, « *agacé* » et fait la remontrance à Alan. « *En politique, mon garçon, le plus facile, c'est le discours public...* »

Secrétaire à l'organisation du parti, député à la Constituante, la mort, le 2 août 1979, de Haya le bouleverse. Cette disparition marque aussi le début d'un déclin grave de l'APRA, livré aux luttes internes. C'est Armando *Villanueva, le baroudeur buriné* et trapu, à la gueule tordue de docker, qui fait naturellement figure de dauphin et c'est lui que le parti désigne pour l'élection présidentielle de 1980. L'échec d'Armando, face à Belaunde *Terry*, enfonce un peu *plus* les apristes, déchirés, amers, sans leader *reconnu*.

Oublier les haines

La ressource s'amorce en octobre 1982 avec la désignation, à l'unanimité, d'Alan au poste de secrétaire général. Il n'a que trente-deux ans. Il voyage aux quatre coins d'un pays tourmenté, deux fois et demi grand comme la France, se rend à Ayacucho en août 1983, « *le cœur blessé du Pérou* », frappé par le terrorisme et le contre-terrorisme. Pendant sa campagne présidentielle, en avril, il est retourné à Ayacucho, où l'insurrection de Sentier lumineux a encore progressé, et crie « *Vive la vie* ».

Oublier les haines, ramener la paix, *la sécurité pour tous*, nourrir les affamés, défendre les marginalisés des Andes et des bidonvilles de Lima, relancer l'agriculture, protéger l'industrie nationale, rétablir les équilibres rompus entre la sierra tragique et une métropole démesurée, lutter pour la souveraineté natio*nale et se garder des pressions* de l'étranger, en particulier du FMI, en demandant des « *conditions raisonnables* » pour le paiement de la dette extérieure : qui ne souscrirait à un tel programme humaniste et aux relents « vélasquistes » (2) ? Ce qui explique les sympathies dont *Alan bénéficie dans certains sec*teurs d'une armée qui s'interroge sur les causes profondes de l'insurrection du Sentier, comme elle s'interrogeait, avant 1968, sur les vraies raisons du soulèvement armé du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) dans les Andes.

Mais la politique est l'art du possible. Et Alan, lucide, le sait. *Il a de très bonnes idées* : par exemple, réduire l'absurde course aux armements en recherchant des accords régionaux avec tous les voisins qui traînent de vieilles querelles de frontière avec le Pérou. Il n'est *pas anti-américain, mais*, nationaliste, se défie d'une dépendance excessive des Etats-Unis. Il n'est pas anticommuniste, comme les apristes des années 60, mais ne croit pas non plus que l'exercice romantique *du marxisme-léninisme* soit la panacée pour les pays en voie de développement. Alan est un homme positif, rebelle à tous les excès. Et il est sans aucune illusion. « *Ce sera dur*, dit-il. *Très dur. Ce n'est pas en quelques mois que l'on peut redresser une situation aussi dramatique. Mais quelle tâche exaltante !* »

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Auteur, entre autres ouvrages, de *Pouvoir et société dans le Pérou contemporain*, Armand Colin et de *Changement à Puno* (travaux de l'Institut d'Amérique latine de Paris).

(2) Du nom du général Velasco Alvarado, auteur du coup d'Etat d'octobre 1968 contre le premier *gouvernement* Belaunde Terry et artisan d'une politique nationaliste et progressiste jusqu'en 1975.

Pas de fête populaire mais un nouveau style

Lima. — Après soixante ans de purgatoire, la populiste APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine) a enfin pris le pouvoir au Pérou. Malgré quelques centaines de mouchoirs blancs agités devant le palais de Pizarre, quelques banderoles et des strophes de *la Marseillaise apriste* jouées par la fanfare du parti, ce dimanche 28 juillet, n'a pas été l'occasion d'une grande fête populaire. Pour la passation de pouvoir entre M. Belaunde et M. Garcia, une cinquantaine de pâtés de maisons du centre-ville avaient pratiquement été mis en état de siège : tireurs d'élite sur les toits, nuées de détectives, de soldats, de policiers et de chiens bergers allemands détecteurs d'explosifs.

Ces mesures de sécurité extrêmes ont permis que la cérémonie se déroule sans incidents, sinon sans appréhension. Le terrorisme urbain avait redoublé ces derniers jours dans la capitale, visant à narguer les forces de l'ordre et à décourager les personnalitées *invitées. Jeudi, une* voiture piégée explosait devant le ministère de l'intérieur, et une autre, samedi, devant le haut commandement conjoint de l'armée.

De notre correspondante

Les forces de l'ordre ne dissimulaient pas les difficultés auxquelles *elles se heurtaient pour éviter de* nouveaux attentats. D'une part, parce qu'il est maintenant évident que la police est infiltrée par les terroristes; d'autre part, parce que ceux-ci font preuve de toujours plus d'audace à Lima : vingt et une voitures avaient été volées dans la nuit de vendredi à samedi, *ainsi* que de nombreux laisser-passer. De plus, l'interrogatoire d'un présumé guérillero avait, *semble-t-il* révélé l'existence d'un commando-suicide, formé d'une vingtaine d'hommes-bombes qui avaient pour mission de saboter coûte que coûte la cérémonie de passation des pouvoirs.

Le palais de Pizarre

Aucun attentat n'a eu lieu. Seule la diffusion du message d'adieu du président sortant, M. Fernando Belaunde, a été brièvement interrompue sur les antennes de la radio par les guérilleros du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru.

Le calme était tel dans le centre-ville que les chefs d'Etat d'Argentine, d'Uruguay et de Bolivie, se sont même offerts le luxe de parcourir, à pied — mais entre deux haies de soldats — les 300 mètres qui séparent la cathédrale, où était chanté le Te Deum, du Parlement ou allait se célébrer la passation de pouvoir. Quelques heures plus tard, c'était au tour du jeune chef de l'Etat de parcourir *ce même chemin*, mais en sens inverse, afin de gagner le palais de Pizarre.

Cette journée a mis en évidence un nouveau style, plus jeune, plus direct *et plus vigoureux. Deux céré*monies sont venues s'ajouter à la traditionnelle investiture au Congrès. Une cérémonie militaire d'abord pour « *fortifier les liens entre le futur gouvernement et les militaires* » : les forces armées ont juré fidélité à Alan Garcia, leur chef suprême, dans la cour d'honneur du palais. Une cérémonie populaire en*fin : les ministres ont prêté serment* depuis le balcon du salon doré du palais, « *face au peuple* »... En fait, face à quelques centaines de partisans triés sur le volet, et fouillés mi*nutieusement par le service d'ordre*.

NICOLE BONNET.

M. Garcia propose la réunion d'un congrès latino-américain

Lima. — « *Pourquoi, frères présidents, faire perdre tant de temps à l'histoire ? Pourquoi maintenir nos peuples perdus dans l'isolement ? Pourquoi nous regarder avec méfiance ? Pourquoi nous soumettre à l'empire des riches ? Pourquoi n'avoir de respect que pour ceux qui nous dominent aujourd'hui ?* »...

S'adressant directement aux « *frères présidents* » (six chefs d'Etat latino-américains ont assisté à la transmission du pouvoir), dans son discours d'inverstiture prononcé au Congrès, M. Alan Garcia a lancé deux initiatives : la diminution des dépenses militaires et la défense de la souveraineté continentale.

« *Nous avons un ennemi commun* (sous-entendu l'impérialisme) *qui nous a soumis dans l'injustice, la misère et la domination... Au lieu de nous considérer comme des adversaires potentiels, nous devons faire cause commune pour la paix et signer un accord pour comprimer nos achats d'armes.* » Le Pérou fera le premier pas dans cette voie, en réduisant le nombre de Mirage-2000 commandés à la France — 26 au total, — et qui devaient être livrés l'année prochaine.

S'adressant à son collègue de Panama, M. Nicolas Ardito, le jeune président lui a demandé de réactualiser le rêve du grand libérateur Simon Bolivar en convoquant *les gouvernements du continent à un* congrès, comme il y a cent cinquante ans. Ce front latino-américain devrait appuyer les négociations pour la paix entreprises par le groupe de Contadora car, dit Alan Garcia, « *notre souveraineté est en jeu, aujourd'hui, en Amérique centrale, et tout spécialement au Nicaragua* ».

Au sujet du Fonds monétaire international — « *cet organisme sans âme* », — le nouveau président a formulé *une troisième proposition* : le Pérou ne consacrera pas plus du dixième de ses devises provenant de

De notre correspondante

l'exportation à l'acquittement de sa dette, et cela pendant au moins un an.

Enfin, pour la lutte contre les mouvements *subversifs*, une commission de paix doit être créée incessamment, afin « *d'établir des ponts pour le dialogue et de convaincre les terroristes de se réorienter vers la démocratie... Lorsque les conditions seront réalisées, nous pourrons considérer alors le pardon et l'amnistie* »...

N.B.

Chili

Démission des ministres de l'éducation et de l'économie

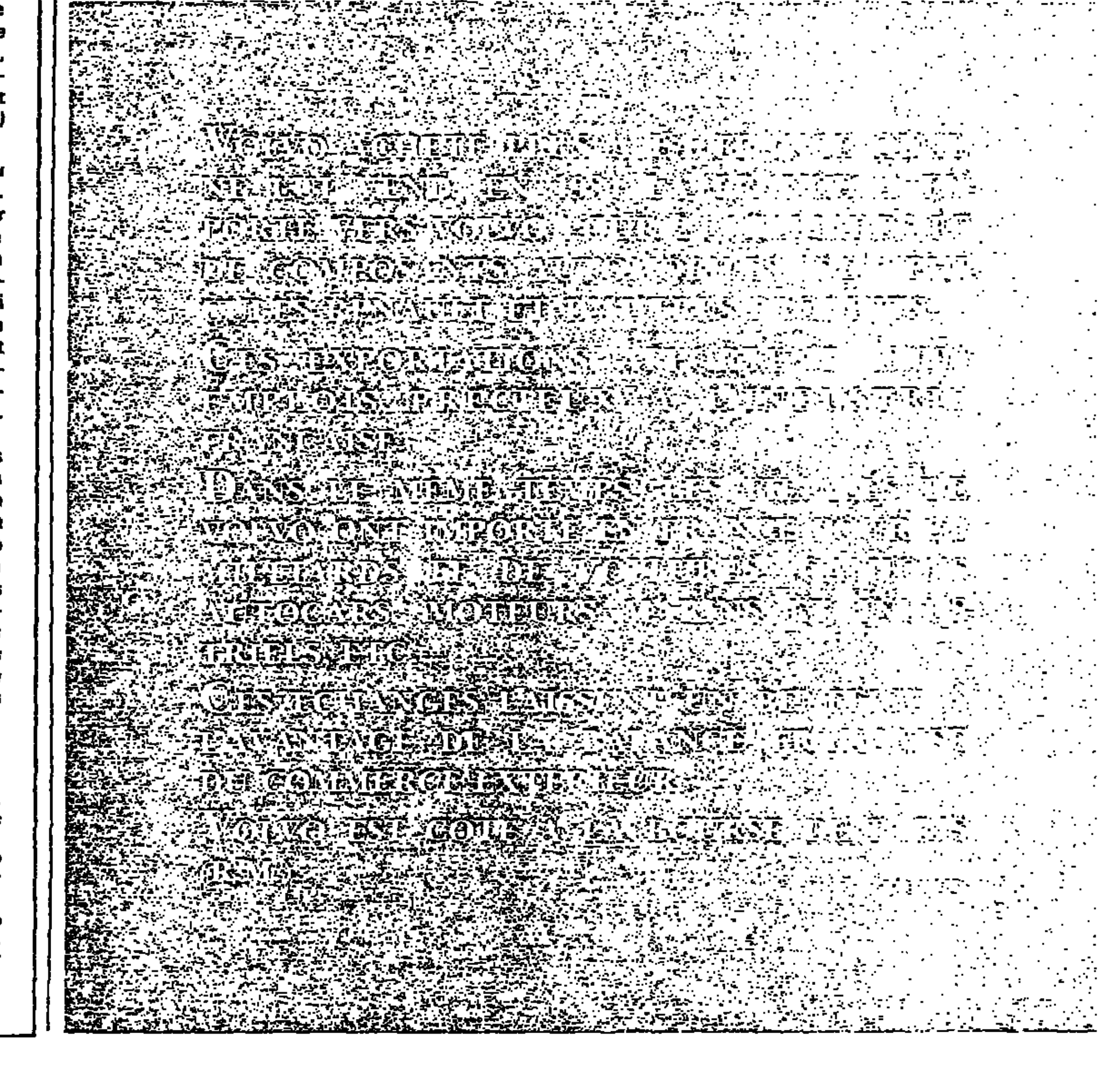
Santiago-du-Chili (*AFP, Reuter*). — MM. Modesto Collados et Horacio Aranguiz, respectivement ministres de l'économie et de l'éducation *nationale, ont remis leur* démission au président Augusto Pinochet, a annoncé samedi 27 juillet le ministre de l'intérieur. Ces démissions surviennent alors que circulaient depuis plusieurs semaines à Santiago des rumeurs sur des désaccords au sein du gouvernement.

Selon des sources officielles, le ministre de l'économie a démissionné pour des raisons de santé. M. Collados, qui souffre de problèmes cardiaques, devra se soumettre à un repos strict sous surveillance médicale, a-t-on précisé. Il avait pris son portefeuille en avril 1984, mais s'était peu à peu effacé au profit de son collègue des finances, *M. Hernan Buchi*.

Le ministre de l'intérieur n'a pas donné, en revanche, les raisons de la démission du ministre de l'éducation. Celui-ci était confronté à l'agi*tation croissante des milieux* estudiantins. M. Aranguiz, qui détenait son portefeuille depuis octobre 1983, avait ordonné au début du mois de juillet la fermeture d'un lycée de la capitale situé dans le quartier aisé de la Providencia. Le soir même, le général Pinochet avait annulé la décision de son ministre, devant les protestations des parents d'élèves et des professeurs.

Selon certaines sources, le ministre de la santé, M. Chinchon, aurait également remis sa démission, mais cette information n'a pas été confirmée par le gouvernement. La dernière crise de cabinet remonte au 11 février dernier, date à laquelle M. Ricardo Garcia avait été nommé ministre de l'intérieur, en remplacement de M. Onofre Jarpa, et *M. Hernan Buchi ministre* des finances, en remplacement de M. Escobar Cerda.

● *Accord entre le Chili et les Etats-Unis sur l'île de Pâques.* — Un accord a été signé entre Santiago et Washington autorisant un éventuel atterrissage d'urgence des *navettes spatiales* américaines sur l'île chilienne du Pacifique-Sud. L'accord permettra à la NASA de procéder à des aménagements sur l'île, située à 3700 kilomètres des *côtes du Chili*. Le financement des travaux sera assuré par les Etats-Unis. Le document d'accord doit être soumis mercredi à l'approbation du chef de l'Etat chilien.



politique

LES DIFFICULTÉS DU POUVOIR OUTRE-MER

Impuissance

Contagion ? Bien que les particularités historiques, économiques, sociales et culturelles distinguent fortement la Guadeloupe de la Nouvelle-Calédonie, la tentation est grande, en effet, de rapprocher Pointe-à-Pitre de Nouméa. Ne serait-ce que parce que le mouvement indépendantiste guadeloupéen s'est lui-même référé à la lutte du peuple canaque pour justifier son propre engagement politique et pour revendiquer un rôle moteur dans sa tentative d'unification des différents courants indépendantistes qui traversent l'outre-mer français.

La manifestation la plus publique de cette volonté avait été l'organisation en Guadeloupe, en avril dernier, de la première Conférence internationale des dernières colonies françaises, à l'initiative de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), qui est la formation la mieux organisée du mouvement indépendantiste antillais. Sous « l'effet calédonien », les formations séparatistes antillaises, guyanaises et réunionnaises s'étaient accordées, au cours de cette réunion, sur une stratégie commune de déstabilisation du pouvoir métropolitain.

Il n'est donc pas étonnant que l'UPLG se soit employée à contrôler les manifestations déclenchées par la fraction la plus extrémiste du courant indépendantiste guadeloupéen, qu'incarne le Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (MPGI), fondé par Luc Reinette, en cavale depuis le 16 juin et cerveau présumé de la clandestine Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC).

En canalisant la colère des jeunes Guadeloupéens, pour lesquels l'« affaire Faisans » constitue d'abord un déni de justice, l'UPLG cherche, à la fois, à éviter d'être débordée sur sa gauche et à affirmer davantage, aujourd'hui, sa légitimité populaire pour mieux justifier, demain, ses revendications syndicalo-politiques. Elle joue en quelque sorte — toutes proportions gardées — un rôle identique à celui de l'Union calédonienne au sein du FLNKS dans le territoire du Pacifique.

La principale différence avec la situation qui prévaut en Nouvelle-Calédonie réside dans le fait qu'en Guadeloupe, pas plus que dans les autres départements d'outre-mer, aucune formation indépendantiste ne dispose d'une audience électorale comparable à celle du FLNKS au sein de la communauté mélanésienne. Aux Antilles, les clivages politiques ne recoupent pas les bases ethniques.

Deux vitesses

La principale analogie trouve sa source dans les inégalités économiques et sociales qui, ici comme là, caractérisent les sociétés à deux vitesses, si prospères dans les anciennes colonies de notre pays.

M. Michel Debré avait tort la semaine dernière, quand il dénonçait, à l'Assemblée nationale, l'« aveuglement » du gouvernement, sur les « interventions étrangères » en Guadeloupe comme en Nouvelle-Calédonie. Ce n'est pas la main de Moscou ni celle de La Havane qui arme les Luc Reinette et autres Eloi Machoro, mais plus sûrement l'ensemble des frustrations qu'engendrent ces inégalités parmi les nouvelles générations locales, privées de toute perspective positive dans ces îles où le taux de chômage atteint des proportions alarmantes.

En revanche, le député RPR de la Réunion était parfaitement fondé à reprocher au pouvoir « l'inexistence, depuis cinq ans, d'une politique globale d'outre-mer ». Il eût été, assurément, à l'honneur de la gauche d'essayer de conduire outre-mer une politique sociale hardie sans qu'il soit nécessaire, au demeurant, d'y bouleverser la vie économique. L'espérance, sur ce terrain, était grande et, en octobre 1984, dans nos colonnes, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, affirmait son souci de « déterminer une volonté politique et économique pour cinq et six ans ». Il souhaitait que les premières mesures concrètes puissent entrer en application « dès le premier semestre 1985, dans plusieurs secteurs », après un débat d'orientation au Parlement initialement prévu avant la fin de 1984. Il y a eu l'explosion en Nouvelle-Calédonie. Ailleurs, on n'a rien vu venir. L'intendance n'a pas suivi. Un débat parlementaire d'orientation est prévu... à l'automne 1985.

Qu'à la fin de la législature le pouvoir en soit encore à balbutier dans la définition d'une politique pour l'outre-mer, cela confirme son impuissance, pour ne pas dire son indigence, même si ses adversaires partagent la responsabilité de la situation explosive ainsi créée, par l'héritage qu'ils ont laissé aux socialistes.

ALAIN ROLLAT.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Lafleur : si la revendication foncière prime, ce sera la guerre civile

De notre correspondant

Nouméa. — Dans les états-majors politiques calédoniens, personne n'a été vraiment surpris du vote, pratiquement sans modification, du projet de loi sur l'évolution du territoire.

Depuis plusieurs mois déjà, au FLNKS comme au RPCR, on se prépare à l'échéance électorale de septembre, qui apparaît à chacun comme un enjeu essentiel. Pour les indépendantistes, ce sera l'occasion de se compter et d'obtenir une autonomie de gestion jusque-là inégalée dans deux, peut-être trois régions sur quatre. Et, bien que la direction du mouvement indépendantiste reste très discrète, le travail semble intense dans la perspective des élections régionales. Depuis la semaine dernière, les deux principaux dirigeants de l'Union calédonienne (principale composante du FLNKS) sont absents du territoire : M. Jean-Marie Tjibaou est en Nouvelle-Zélande, où il devait rencontrer des membres du gouvernement travailliste de M. David Lange dans la perspective du Forum du Pacifique, tandis que son adjoint, M. Yeiweiné Yeiweiné, est au Vanuatu, où il assiste aux fêtes commémorant le cinquième anniversaire de l'accession à l'indépendance de l'ex-condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, dont s'inspirent aujourd'hui ouvertement les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie.

Dans l'ensemble du territoire, ceux-ci procèdent à la désignation des candidats des listes uniques du FLNKS pour les conseils de région. Dans le souci de donner l'image de l'unité, les dirigeants du FLNKS ne révéleront l'identité de leurs candidats, ainsi que leur appartenance politique, qu'au dernier moment. Le samedi 27 juillet, un mini-congrès réuni à Yaté a vu la désignation des candidats pour ce que les cadres du parti appellent « la région Fabius sud ». Au cours des deux semaines à venir, les cinq composantes de la coalition indépendantiste devraient se réunir localement pour désigner leurs représentants dans les régions du nord et des îles Loyauté.

A propos des précautions qui seront prises lors de ce scrutin, les indépendantistes ne semblent pas opposés au principe de l'octroi de la présidence des bureaux de vote à des magistrats de l'ordre judiciaire. En revanche, soulignait-on lundi au siège du FLNKS, quel que soit le principe retenu pour le dépouillement, les cadres du parti entendent pouvoir déterminer la tendance du vote dans chaque bureau dans la perspective du futur scrutin d'autodétermination. Celle volonté va à l'encontre des soucis exprimés par la commission des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat, celle qui ont prévu de centraliser les opérations de dépouillement du scrutin.

Au RPCR, si l'on se réjouit de certaines garanties quant à la liberté du scrutin, le député RPR, président du mouvement légaliste, M. Jacques Lafleur, n'a pas caché sa déception devant le choix d'un vote par correspondance pour les réfugiés de la côte est et des îles qui résident actuellement à Nouméa.

Le FLNKS face à une alternative

M. Lafleur a, d'autre part, violemment critiqué le fait que, selon lui, le rejet de l'ensemble des amendements proposés ne soit que le résultat des pressions exercées par le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, notamment en ce qui concerne le découpage « que M. Pisani considère comme élégant à l'œil », souligne le député.

Pour M. Lafleur, la mise en place des nouvelles institutions notamment la régionalisation, va amener un bouleversement notable dans la vie du territoire : « Quel que soit le résultat de ces élections, déclare-t-il, ce statut sera une transition vers quelque chose d'autre. Ou bien ce sera l'indépendance-association, ou bien ce sera un nouveau statut pour le territoire si celui-ci se prononce contre l'indépendance. » « D'ici là, estime M. Lafleur, le FLNKS va se trouver face à l'alternative suivante : ou, par la gestion des régions, il démontre un souci de justice envers les autres communautés, ou bien il s'enfonce dans son idée d'indépendance raciste et dans ce cas le pire est à craindre. »

Pour M. Lafleur, la revendication des indépendantistes est triple : elle est à la fois foncière et culturelle, mais porte aussi sur la souveraineté. « Or, remarque le président du RPCR, si [dans le cadre des régions] la revendication de souveraineté n'est pas suffisamment exprimée, si c'est la revendication foncière qui sert d'argument pour imposer une souveraineté, alors ce sera la guerre civile (...) ». « Cette période est porteuse d'énormes dangers potentiels », conclut-il.

Enfin, dans les rangs des indépendantistes modérés du FNLKS, qui espèrent augmenter leur représentativité lors des élections régionales, on se prépare aussi activement. Tandis que, sur le territoire, on désigne les candidats, une délégation du mouvement a entrepris une tournée d'information au Fidji, en Nouvelle-Zélande et en Australie. Pour toutes les formations politiques du territoire, ce n'est qu'après l'avis du Conseil constitutionnel et l'annonce de la date exacte du scrutin que seront précisés les calendriers de travail.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

LA SITUATION EN GUADELOUPE

Les chefs séparatistes souhaitent un retour au calme

(Suite de la première page.)

Comme dans « l'affaire Faisans », le geste d'un « métro » contre un créole avait mis le feu aux poudres dans un contexte social et politique tendu. Les affrontements, à l'époque, entre manifestants et forces de l'ordre avaient dégénéré en combats armés. Le chiffre des morts n'a jamais été officiellement publié, mais il avoisine la cinquantaine...

Les indépendantistes admettent qu'ils ne s'attendaient pas, la semaine dernière, à un mouvement de foule d'une telle ampleur. Une manifestation unitaire et matinale était initialement prévue mercredi, mais rapidement, sous l'impulsion de la fraction la plus extrémiste, le Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante (MPGI), la contestation a éclaté en plusieurs points de la ville. Pour ne pas être distancé, le Comité de coordination, et notamment la plus importante de ses organisations, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), a pris le commandement des opérations sur les différentes barricades.

La solidarité guadeloupéenne avec Georges Faisans était aussi plus vive qu'on ne l'imaginait, et plusieurs milliers de personnes, parfois très éloignées des idées nationalistes, se sont massées près des barrages, constituant une foule de manifestants qui a désorienté les forces de l'ordre. Que la police ait péché, mercredi dernier, par imprévoyance est une évidence, mais cela vaut pour la montée des événements, pour l'ignorance de l'« effet Faisans », beaucoup moins pour les heures, les jours qui ont suivi. Deux cents hommes à peine, gendarmes mobiles et CRS compris, étaient mobilisables ce mercredi sur tout le territoire de l'île. Les compagnies de CRS se sont vite épuisées à pourchasser les manifestants et à déblayer les barricades, aussitôt redressées par les indépendantistes.

Des barricades piégées à l'explosif

L'inutilité, la discrétion de ce dispositif policier, sont ensuite apparues comme des vertus de prudence et d'intelligence. M. Hubert Fournier, jeune sous-préfet de Pointe-à-Pitre en poste depuis moins de trois emaines et qui se souviendra sans doute de son baptême du feu, avait dû entendre parler, lui aussi, des émeutes de 1967 : il a renoncé à faire intervenir les forces de l'ordre à la nuit tombée, après que des policers eurent essuyé plusieurs dizaines de coups de feu en différents points de la ville. Les cibles étaient trop belles dans une ville à l'éclairage précaire. Mieux valait, ont jugé le sous-préfet et ses maigres troupes, supporter quelques pillages nocturnes de magasins et d'un supermarché que de rouvrir la chronique des morts en Guadeloupe. La peur rétrospective éprouvée dans l'île est plus précisément due au rôle d'apprenti sorcier qu'ont voulu faire jouer les éléments les plus durs du « camp patriotique » à des bandes de jeunes voyous. Certains responsables de l'UPLG n'ont pas fait mystère de leurs difficultés, mercredi et jeudi dans la nuit, à empêcher les clandestins de l'ARC (Allince révolutionnaire caraïbes) d'entraîner les habitants du bidonville de Boissard, chômeurs guadeloupéens ou immigrés dominicains, vers des opérations de type militaire.

Selon des sources dignes de foi, ces extrémistes ont cherché à plusieurs reprises à transformer, durant ces journées, ce que l'UPLG appelle « un mouvement de masse simplement un peu musclé » en insurrection armée. C'est vraisemblablement par des modérés du mouvement indépendantiste que les policiers ont appris le risque pour eux de s'approcher des barrages du ghetto : certaines barricades avaient été quelques heures auparavant piégées à l'explosif.

L'aventure ou l'échec

Stupéfaite, la Guadeloupe a donc réalisé depuis, en recoupant ces informations, qu'un phénomène d'une nature jusqu'ici inconnue s'était greffé sur le mouvement de contestation. Chiffre éloquent : le préfet estime à près d'un millier le nombre des « éléments incontrôlés » vus sur les barricades, jeunes gens en mal de transistors et de matériel vidéo, voleurs de fusils de chasse dans les armureries, voyous à la recherche de « contrats » faciles à exécuter la nuit sur les forces de l'ordre. Sans accorder la même importance à ce dérèglement, les indépendantistes en ont reconnu le danger.

Ce souci a pesé sans doute de son poids d'inquiétude dans l'attente de l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Basse-Terre. Pour avoir trop affirmé que les actions de blocage ne cesseraient qu'à la mise en liberté de Georges Faisans, le comité de coordination et l'UPLG n'auront d'autre solution, sous peine de déchoir, que de procéder, en cas de refus des juges, à une surenchère dans la violence. Ils s'y sont d'ailleurs préparés et certaines informations laissent entendre que les éléments les plus musclés, notamment dans les milieux agricoles de la région de Capesterre, se sont mis sur le pied de guerre. La Guadeloupe a compris, en effet, que les forces de l'ordre, enfin renforcées, ne pourraient pas laisser le terrain libre plus longtemps. Trois jours sans intervenir, c'est plus que l'opposition en métropole pourrait en supporter...

Pendant trois jours, l'UPLG a réussi à bloquer la Guadeloupe, à s'attirer la sympathie d'une partie de la population et à imposer à l'Etat une confrontation directe excluant les institutions et les élus locaux. Cet avantage tomberait si Georges Faisans n'était pas libéré, car il n'y aurait plus alors le choix qu'entre une aventure hasardeuse et un aveu d'échec.

Dimanche, tous les milieux sans exception de l'île, politiques, sociaux et même religieux, appelaient de leurs vœux ce qu'un haut fonctionnaire appelle « une issue heureuse, pacifique, respectant la dignité des deux adversaires ». Radio-Tambour et Radio-Unité, les organes du mouvement indépendantiste, écoutées cette semaine par toute la Guadeloupe — RFO, l'antenne publique, avait choisi la surdité, — promettaient en fin de week-end la liberté à l'instituteur emprisonné avec une conviction qui trahissait quelque anxiété. Les deux journées d'apaisement montraient bien, par une certaine désertion des barricades, le relâchement des militants, l'usure de la solidarité, et que ce coup de chaleur avait ses limites. Une reprise présenterait des dangers beaucoup plus graves. « Je ne voudrais pas être à la place des juges », nous confiait M. Rosan Mounien, le porte-parole du comité de coordination. Curieusement, M. Sabourin faisait, quelques heures plus tard, la même remarque.

PHILIPPE BOGGIO.

M. LEMOINE NE CRAINT PAS DE « DÉRAPAGE »

Dans un entretien publié le 28 juillet par le *Journal du Dimanche*, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, déclare notamment : « Ce que l'on appelle maintenant l'affaire Georges Faisans a pris une sorte de valeur symbolique pour l'ensemble de la Guadeloupe.

» A l'origine, tout relève pourtant plus du fait divers que de l'événement politique. La condamnation de Georges Faisans, sa grève de la faim, une certaine inquiétude qui s'est manifestée sur sa santé — qui n'a en fait jamais été vraiment en danger — ont provoqué une sorte d'élan qui s'est manifesté dans l'ensemble des Guadeloupéens, y compris ceux qui vivent en métropole, pour appeler à la clémence.

» Il est vrai que les mouvements qui se réclament de l'indépendance ont utilisé ce climat. Profitant d'une certaine forme d'unanimisme qui semblait se dégager en Guadeloupe, ils ont essayé de faire avancer leurs thèses. Mais il ne faut surtout pas procéder à des assimilations entre les deux choses et je ne crains pas de « dérapage ».

M. Pisani : les choses ne sont pas comparables

M. Edgard Pisani, qui était, dimanche 28 juillet, l'invité du « Forum » de RMC, a notamment déclaré, à propos des événements survenus en Guadeloupe : « L'affirmation de la contagion entre la Nouvelle-Calédonie et les autres territoires ou départements d'outre-mer n'est pas fondée sur une réalité objective. Il n'y a pas de comparaison possible entre ces quatre départements et la Nouvelle-Calédonie. Je crois encore qu'à force de parler de cela on risque de provoquer des troubles que l'on prétend éviter. Je crois enfin que l'analyse révélera que les affaires de Guadeloupe ont deux fondements qui sont de nature très différente de tout ce que nous avons connu en Nouvelle-Calédonie. Premièrement, la situation d'un homme qui fait la grève de la faim et avec lequel l'opinion guadeloupéenne se sent solidaire ; deuxièmement, incontestablement, une explosion d'une jeunesse marginale que l'on appellerait ailleurs hooligans. Le phénomène politique indépendantiste ne me paraît pas être la caractéristique principale des événements de Guadeloupe. »

L'indépendance de la Guadeloupe lui paraît-elle, à terme, comme celle de la Nouvelle-Calédonie, « inéluctable » ? « Ma réponse est non ! a répliqué le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie. Je ne le crois pas du tout parce que, d'abord, il n'y a pas de conflit ethnique, ensuite, parce que les racines de la présence française, de l'osmose entre les réalités de cette île, sont beaucoup plus anciennes ; enfin, parce que Guadeloupéens et Martiniquais sont présents à Paris, sont présents dans la vie nationale métropolitaine comme aucun Canaque n'y est présent. Je crois honnêtement que les choses ne sont pas comparables. »

A propos des contacts que le chef de la branche dure du mouvement indépendantiste guadeloupéen, Luc Reinette, aurait eus, selon ses récentes révélations, avec des émissaires officieux du gouvernement, M. Pisani a estimé : « Je crois que cela a été un souci d'information réelle et que cela a eu pour objectif de calmer le jeu, de comprendre comment, dans un système aussi totalement intégré, aussi assimilé, où les avantages sont aussi évidents, pouvait exister une tendance à l'indépendance et comment il était possible, dans le maintien, dans le cadre de la République, de répondre à ces aspirations. »

Evoquant la perspective de l'émergence d'une « troisième force » en Nouvelle-Calédonie, entre le Rassemblement pour la Calédonie dans la République et le FLNKS, M. Pisani a souligné : « Au sein des populations blanches de Nouvelle-Calédonie, il existe des hommes de toute origine, qui estiment que le temps du dialogue est venu et que l'on ne peut pas aller de drame en drame.

» Ça fait vingt-cinq ans qu'on va de drame en drame en Nouvelle-Calédonie. Ce qui est vrai, c'est que parmi les Mélanésiens et les Futuniens il en est qui souhaitent qu'un arrangement soit trouvé. Alors, c'est plus qu'une troisième force, c'est une médiation que nous cherchons, c'est un élément qui puisse permettre que le dialogue s'engage. »

La crise s'aggrave chez les socialistes du Nord

(Suite de la première page.)

En tout cas, la déception est grande à Trith, où l'on s'étonne, comme Christian Falala, que les structures de réflexion et de concertation n'aient pas joué avant qu'intervienne la décision. « Pour les gens, explique Daniel Scouflaire, trente-quatre ans, ouvrier dans une autre usine de Trith et l'un des quatre démissionnaires, ou Mauroy nous a laissé tomber, ou il n'a plus le pouvoir qu'il avait. Mais c'est Fabius la tête de turc. »

Les élus socialistes ne sont pas épargnés non plus. « Ils sont partis pour Paris avec de belles idées, souligne Daniel Scouflaire et ils sont revenus avec les idées du premier ministre. » « La vérité, dit-il encore, c'est que personne n'a bougé. »

Alors, les ouvriers aujourd'hui tentent de bouger. Bien sûr, cela ne va pas pour le mieux entre la CGT et la CFDT, mais Elie Salengros, responsable de la CGT et premier adjoint au maire, est d'accord avec Joël Holin pour annoncer de nouvelles initiatives.

Devant la porte de l'usine, des inscriptions ont été tracées sur le sol. On lit, par exemple : « Non aux mutations, tous dans l'action. » Et « Non aux congés conversion. Avec la CGT dans l'action. » Des affiches, placardées, ça et là, dénoncent les « mesures inacceptables » et concluent : « Ne touchez pas à notre usine. »

Mais, dans trois jours, l'usine va fermer ses portes pour les congés annuels. Les ouvriers ont déjà réservé, par l'intermédiaire de leur comité d'entreprise, des places de camping à Hyères ou au Lavandou. Trois jours pour accroître la pression. Sans beaucoup d'illusions.

THOMAS FERENCZI.

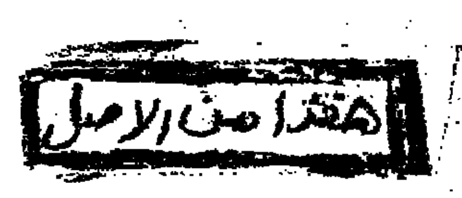
L'Humanité : la « virginité » de M. Mauroy

Dans l'éditorial de *l'Humanité*, M. Claude Cabanes, rédacteur en chef du quotidien du PCF, écrit, lundi 29 juillet : « L'effet de panique a suggéré à l'ancien premier ministre une manœuvre infantile pour sauver ses « billes » et laisser à Fabius toute la charge du fardeau. On avait déjà eu le jeu du « divorce » Jospin-Fabius. Voici le scénario du conflit Fabius-Mauroy. Comme si le Parti socialiste s'exerçait déjà à la cure d'opposition, après avoir installé dans les meubles de Matignon les chefs de la droite.

« On ne se refait pas une virginité avec la vertu des autres. M. Mauroy a une panne calculée de la mémoire. Il oublie que la politique de rigueur — cette saignante chirurgie sur tout l'appareil de production — a été inaugurée par ses soins au cours de l'été 1982. Que sous sa direction 500 000 emplois industriels ont disparu en France dans tous les secteurs clés : sidérurgie, automobile, charbon, téléphonie, chimie, électronique, textile... Il oublie que M. Fabius a été son ministre de l'industrie. Et que M. Delebarre, bras droit du maire de Lille, est, aujourd'hui, ministre de M. Fabius.

« En bref, quand les hommes que l'on veut chasser de leur travail se mettent en mouvement, les plus subtiles magouilles politiciennes, à peine ficelées, se défont aussitôt. »





société

A LA CONFÉRENCE DE NAIROBI

Des actions pour l'an 2000 en faveur des femmes

Malgré des débats houleux essentiellement politiques, les représentantes des cent cinquante-sept pays venues à la conférence des femmes organisée, du 12 au 27 juillet, par l'ONU à Nairobi ont adopté par consensus un texte préconisant des mesures pour améliorer la condition féminine. Certes, le document « Stratégies d'actions pour l'an 2000 » *n'a de valeur que morale* ; il n'en montre pas moins une volonté commune d'œuvrer pour la suppression des dispositions législatives discriminatoires, pour l'amélioration du sort de celles qui vivent en milieu rural et surtout dans le tiers-monde, ou pour permettre aux femmes de participer aux processus de décisions politiques.



PLANTU.

Dans le document, les Etats membres de l'ONU demandent qu'il soit également porté une attention particulière aux femmes âgées ou handicapées, à celles victimes de violences physiques à l'extérieur comme à l'intérieur des foyers, dans les prisons ou dans les camps de réfugiés.

Ils préconisent des efforts pour faciliter leur vie quotidienne en multipliant et rapprochant, par exemple, les points d'eau des villages. Et surtout, la conférence souligne l'importance des femmes dans le bon fonctionnement des programmes de santé primaires ou dans le tissu commercial ou agraire.

Pour Mme Maureen Reagan, fille du président des Etats-Unis et chef de la délégation américaine, « *le document sur les stratégies ne changera sans doute pas grand-chose* ». Elle estime toutefois que « *c'est dans l'ensemble un bon texte* », même si elle est en désaccord avec *certains points*. Les Etats-Unis se félicitent toutefois d'avoir enlevé du document final toute référence explicite au sionisme comme obstacle à la promotion des femmes.

De leur côté, les pays non alignés sont satisfaits de voir que l'apartheid a été condamné et la question des palestiniens évoquée (*le Monde* daté 28-29 juillet). Le texte, qui condamne l'apartheid et appelle à des sanctions contre l'Afrique du sud et à un soutien de tous les mouvements de libération, a été voté à 121 voix pour, 13 abstentions et une contre. Les Etats-Unis ont expliqué que, tout en condamnant l'apartheid, ils ne pouvaient recommander un soutien au mouvement de libération.

Epuisées par de longs débats achevés seulement à 5 heures du matin, samedi 27 juillet, les déléguées encore présentes se sont jetées dans les bras l'une de l'autre, elles avaient évité le pire : le départ de la délégation américaine. Reste encore, pour elles, le plus difficile : l'application dans leurs propres pays des recommandations qu'elles ont approuvées.

CH. CH.

53 MORTS PRÈS DE BEAUNE SUR L'AUTOROUTE EN 1982

In memoriam

Un bronze représentant une mère étreignant son enfant a été dévoilé, dimanche 28 juillet, au cimetière de Crépy-en-Valois (Oise), où reposent, depuis août 1982, sous une dalle de marbre, les corps des quarante-six enfants brûlés vifs dans un autocar en flammes, sur l'autoroute A6, près de Beaune (Côte-d'Or).

En cette période d'intense trafic routier, l'Association des parents des victimes a souhaité, par ce geste, faire prendre conscience, à l'occasion du troisième anniversaire de cet accident qui, pendant la nuit du 31 juillet au 1er août 1982, provoqua la mort de cinquante-trois personnes, des dangers de la circulation.

L'ouverture au public, mercredi prochain, sur l'aire de stationnement du Curley (Côte-d'Or), la plus proche du lieu de la catastrophe, d'un « mémorial pour l'avenir », présidé par Mme Nicole Courcel, et érigé à la mémoire de toutes les victimes de la route, va dans le même sens.

Le bronze qui orne le caveau, réalisé par le sculpteur Guidi, qui en a fait don à l'Association, a été coulé par la fonderie Susse d'Arcueil (Val-de-Marne). Celle-ci n'a accepté pour ce travail que le prix de la matière première ; enfin, le socle de pierre a été offert par M. Hervé Cardon, un tailleur de pierre de Bethisy, dans l'Oise.

MÉDECINE

Série suspecte de décès d'enfants dans deux hôpitaux nord-américains

Dramatique coïncidence ou infirmière diabolique ?

Au départ, personne, sans doute, n'y prêta attention. Pourtant, bientôt, il fallut se rendre à l'évidence : il se passait quelque chose d'anormal dans l'unité pédiatrique de l'hôpital de San-Antonio (Texas). D'avril 1981 à juin 1982, quarante-deux enfants avaient trouvé la mort.

D'emblée, les responsables locaux furent frappés par les circonstances dans lesquelles se produisaient ces décès. Trente-quatre enfants (81 %) avaient, en effet, trouvé la mort l'après-midi entre 15 heures et 23 heures. Une proportion étonnante, puisque l'analyse des données de ce service au cours des quatre années précédentes permettait d'établir que les décès enregistrés l'après-midi ne correspondaient qu'à 34 % du total. En mars 1983, les responsables sanitaires texans décidèrent de faire appel aux enquêteurs du Center For Disease Control (CDC) d'Atlanta, qui, avec la plus extrême minutie, se livrèrent à une véritable enquête médico-policière. Leurs conclusions sont publiées dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *New England Journal of Medicine* (25 juillet 1985). Selon celles-ci, ni l'état clinique des enfants, ni les procédures thérapeutiques de l'unité ne permettent d'expliquer cette extraordinaire série de décès.

Dramatique coïncidence, alors ? Pas vraiment. La minutie avec laquelle fut menée l'enquête permet, en effet, d'aboutir à une étrange – et inquiétante – conclusion : la plupart des décès (28 sur 34 des décès survenus l'après-midi) se sont produits en présence de la même infirmière, la « nurse nº 32 ». « *En février 1984*, écrivent les enquêteurs, *la « nurse nº 32 » fut poursuivie devant la cour de Bexar (Texas) pour coups et blessures sur enfant (pas un de ceux décédés, mais un de ceux traités par l'équipe soignante de l'après-midi). Elle était accusée d'avoir pratiqué une (ou plusieurs) injections non prescrites d'héparine. Elle fut condamnée en octobre 1984. Aucune accusation de meurtre ne fut prononcée en rapport avec notre enquête.* »

Infirmière diabolique ? Eternelle question de la preuve définitive par rapport à la simple présomption. Une autre enquête publiée dans le même numéro du *New England Journal of Medicine* laisse toutefois penser que de telles affaires sont peut-être plus fréquentes qu'on ne l'imagine.

La controverse continue

Ainsi, de juillet 1980 à mars 1981, le service de cardiologie de l'hôpital d'enfants de Toronto (Canada) a-t-il vu son taux de décès multiplié par quatre comparé aux quatre années précédentes (43,1 décès contre 11 pour 10 000 journées d'hospitalisation). Là aussi une étrange corrélation fut, après enquête épidémiologique, établie : 25 décès sur 33 (76 %) furent enregistrés entre 0 heure et 6 heures. « *En dépit du fait*, notent les enquêteurs, *que les décès concernaient des enfants souffrant de graves maladies cardiaques, l'épidémie de décès semblait liée à des intoxications à la digoxine.* » Ce médicament, largement utilisé en cardiologie fut, en effet, retrouvé dès le départ à de fortes concentrations dans le sang de quatre victimes. Les enquêteurs purent aussi démontrer que ces concentrations correspondaient à des injections intraveineuses pratiquées quelques instants seulement avant la mort.

L'enquête épidémiologique – menée indépendamment de l'enquête policière – permit d'établir la présence quasiconstante d'une infirmière au moment des décès suspects. « *Les observations concernant les liens entre les employés de l'hôpital et les décès doivent être interprétées avec prudence* », notent toutefois les enquêteurs qui soulignent le caractère aléatoire de la preuve épidémiologique d'une action criminelle aux yeux de la justice.

En définitive, la justice canadienne conclut que 8 décès (sur 25) étaient bien dus à une intoxication médicamenteuse et que 15 autres étaient « *suspects* » ou « *hautement suspects* ». Le juge de la Cour suprême de l'Ontario déclara même qu'il pensait que tous ces décès ne pouvaient être la conséquence de seuls accidents ou d'erreurs. L'infirmière suspecte ne fut toutefois pas arrêtée et, notent les enquêteurs, « *la controverse continue* ».

Au total, les deux groupes d'épidémiologistes-enquêteurs concluent à la nécessité de mettre au plus vite en place des systèmes de surveillance et de contrôle des décès en milieu hospitalier, afin de déceler le plus tôt possible toute initiative criminelle au sein des équipes soignantes. Il restera, ensuite, à établir si de telles affaires sont spécifiques aux hôpitaux nord-américains.

JEAN-YVES NAU.

SCIENCES

POUR SA HUITIÈME MISSION

La navette Challenger emporte le laboratoire européen Spacelab

Deuxième tentative de départ pour la navette spatiale américaine *Challenger. C'est à 15 h 23 (21 h 23* heure française), ce lundi 29 juillet, que la navette devait décoller du centre spatial Kennedy en Floride, portant à son bord le laboratoire européen Spacelab.

Cette mission d'une durée de sept jours aurait dû démarrer le 12 juillet *(le Monde* du 13 juillet). Tout semblait alors aller *pour le mieux sur* le pas de tir lorsque, moins de trois *secondes avant le départ, un ordina*teur de bord décelait un mauvais fonctionnement d'une vanne d'admission d'hydrogène sur l'un des trois moteurs. Le lancement était aussitôt interrompu, et Challenger resta cloué au sol.

La NASA a craint un moment de devoir changer le moteur défaillant, ce qui aurait provoqué un grand retard du lancement et aurait bouleversé son planning. Une simple réparation de la vanne semble avoir suffi pour remettre Challenger en état, et, un peu plus de deux semaines après l'incident, la navette est de nouveau prête au décollage.

Pour sa huitième mission — la dix-neuvième de la navette américaine. — *Challenger doit emporter à son* bord le module-laboratoire européen Spacelab, dans sa version inhabitable. Ce sera pour la NASA, son actuel propriétaire, et pour l'Agence spatiale européenne (ESA) qui l'a financé et réalisé, l'occasion de tester le bon fonctionnement de ce porte-instruments placé, pour la pre*mière fois, dans le vide spatial* régnant dans la soute de la navette.

Sept astronautes, tous américains, *participent à ce vol. Ils auront fort à* faire pour mener à bien le programme scientifique, qui comporte treize expériences d'astronomie. L'une d'entre elles, portant sur l'analyse du comportement de l'hélium super-fluide en apesanteur, aura bénéficié du report de tir dans la mesure où ce retard a permis la réparation d'instruments qui lui sont consacrés. En revanche, certaines observations astronomiques pourraient souffrir de la présence d'une Lune pratiquement pleine au moment de la mission.

● *La navette spatiale sur l'île de Pâques.* — La navette spatiale américaine pourrait être autorisée à atterrir, en cas d'urgence, sur l'île de Pâques, cette île chilienne du Pacifique sud. Le ministre chilien des affaires étrangères, M. Jaime del Valle, a annoncé que son pays et les Etats-unis étaient parvenus à un accord sur ce sujet qui avait soulevé des controverses au Chili de la part des écologiste et certains milieux politiques (*le Monde* du 25 mai). Si le document est approuvé par le président Augusto Pinochet et ratifié par le pouvoir législatif, la NASA prévoit d'allonger la piste de l'aéroport de Mataveri de 2 900 à 3 353 mètres pour qu'elle puisse accueillir des navettes. Les travaux, dont le coût est estimé à 200 millions de dollars, seront financés par les Etat-Unis.

● *Ariane lancera un satellite de navigation maritime.* — L'organisation internationale de communications maritimes par satellites Inmarsat a décidé de confier le prochain lancement de trois de ses satellites à la société européenne Arianespace et à la NASA. Entre juin 1988 et mars 1990, l'un de ces engins sera mis sur orbite par une fusée Ariane-4, les deux autres prendront place à bord de la navette spatiale américaine. « *Nous ne pouvons faire dépendre [notre] programme de lancement de satellites d'un seul fournisseur, tout particulièrement au moment où le marché des lanceurs va devenir très compétitif* », a déclaré le directeur général d'Inmarsat, M. Ofof Lundberg.

● *Nouvelle fréquence pour le sauvetage en mer.* — Le système international de satellite de sauvetage SARSAT va se doter d'une seconde fréquence radio pour étendre son réseau sur l'ensemble du globe. Ce programme de repérage des avions et navires en détresse, mis en place par les Etats-Unis, le Canada, la France et l'Union soviétique (la Norvège et la Grande-Bretagne y participent également), utilise actuellement quatre satellites, trois soviétiques et un américain. Couvrant jusqu'ici uniquement l'hémisphère Nord, il a déjà permis de sauver trois cents personnes.

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE GREENPEACE EN NOUVELLE-ZÉLANDE

La marine française recherche le voilier suspect

De notre correspondant

*Nouméa. — Les autorités néo-*zélandaises sont désormais convaincues que l'équipage français du voilier *Ouvea* est impliqué dans l'attentat contre le mouvement écologiste Greenpeace, à Auckland (Nouvelle-Zélande), qui avait fait un mort le 10 juillet dernier. Ce bateau de 11 mètres, qui avait été loué pour cinquante jours vers le début du mois de juin, n'a pas rejoint son port d'attache, Nouméa. La marine nationale a déclenché les recherches pour tenter de retrouver l'*Ouvéa*, qui semble s'être volatilisé.

Après l'attentat contre le *Rainbow Warrior*, le navire de Greenpeace, la police néo-zélandaise a arrêté un couple que l'on a d'abord pris pour des Suisses, avant de constater qu'il était porteur de faux passeports. Tout laisse à penser que Alain et Sophie Turenge sont de nationalité française.

Parallèlement, les enquêteurs ont orienté leurs recherches vers le voilier *Ouvea*, loué à Nouméa, le 9 juin, par quatre métropolitains. Or, ce bateau est arrivé en Nouvelle-Zélande une quinzaine de jours avant l'attentat. De plus, il s'est mis en infraction avec les lois néo-zélandaises sur l'immigration, car il a attendu trois jours en rade avant de se décider à effectuer les formalités de police et de douane. Enfin, le minibus dont s'est servi le couple Turenge est parti de la rade ou stationnait l'*Ouvea*. Peu avant l'attentat, celui-ci a repris la mer ; il a été intercepté à l'île de Norfolk (possession australienne) où il a fait escale le 13 juillet.

Là, neuf enquêteurs dépêchés sur place ont inspecté le navire et interrogé l'équipage dont un membre avait déjà regagné la France. Les trois hommes restants que la police néo-zélandaise avait jugés « *très coopératifs* » ont été laissés en liberté. Le 17 juillet, l'*Ouvea* est reparti en direction de Nouméa, croyait-on. Le 21 juillet, les navigateurs ont indiqué par radio être à proximité de l'île des Pins, au sud de la Nouvelle-Calédonie, où ils ont déclaré avoir l'intention de faire une dernière escale. Depuis, plus aucune nouvelle

Des enquêteurs néo-zélandais sont arrivés à Nouméa avec la ferme intention d'interroger l'équipage de l'*Ouvea* contre qui un mandat d'arrêt a été lancé vendredi pour meurtre (celui du photographe portugais Armando Pereira, tué dans l'attentat), incendie volontaire par explosifs et conspiration. La police néo-zélandaise semble posséder des preuves contre l'équipage de l'*Ouvea* dont le skipper, M. Alain Velche, est bien connu dans les milieux nautiques français. Toutefois, les Néo-Zélandais se sont contentés d'un mandat d'arrêt à l'échelle nationale et les magistrats d'Auckland n'ont pas demandé une commission rogatoire internationale, comme il est de coutume dans ce genre d'affaire. Si l'*Ouvea* est actuellement recherché par la gendarmerie maritime de Nouméa, c'est en vertu d'une plainte déposée par le propriétaire du bateau pour abus de confiance.

Il reste que les soupçons de la police d'Auckland, que l'on croyait animée par des sentiments antifrançais — la Nouvelle-Zélande soutient la lutte des écologistes de Greenpeace contre les essais nucléaires en Polynésie française, — sont aujourd'hui confortés par la disparition mystérieuse du voilier calédonien.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Des traces anormales de plutonium dans l'eau de New-York

Des traces anormalement fortes de plutonium ont été trouvées dans les réservoirs d'eau potable de la ville de New-York, a révélé le maire de la ville, M. Edward Koch. Bien que ce dernier ait déclaré que « *l'eau restait parfaitement potable* », cette découverte inquiète les citoyens de la métropole américaine.

L'affaire débute le 1er avril, lorsque M. Koch reçoit une lettre anonyme précisant qu' « *une quantité importante de chlorure de plutonium serait jetée dans les eaux de la ville, si les chefs d'accusation portés à l'encontre de Bernhard Goetz n'étaient pas levé le 11 avril à 17 heures* ». M. Goetz est cet homme qui, en décembre dernier, avait tué cinq jeunes gens dans le métro de New-York. L'affaire du « *justicier du métro* » avait alors soulevé une vive polémique dans l'opinion publique, et nombreux étaient ceux qui soutenaient cet acte d'autodéfense.

Prenant la menace au sérieux, les autorités new-yorkaises *ont aussitôt* demandé au département de l'énergie de se livrer à quelques tests. Le premier d'entre eux a été réalisé le 17 avril, et ses résultats ont été connus à la fin mai. On a bien trouvé dans l'eau 21 fermocuries (1) de plutonium, mais il en faudrait plus de 5000, précise-t-on au département de l'énergie, pour que l'eau soit considérée comme non potable. Les recherches continuent afin de savoir si de nouvelles doses de plutonium ont été mises dans l'eau. Mais aucune indication ne permet pour l'instant de conclure à un accroissement de la radioactivité.

Il reste à savoir comment la « main criminelle » aurait pu se procurer du plutonium. Ce produit, qu'il soit ou non sous forme de chlorure, n'est évidemment pas disponible sur le marché. Il aurait donc fallu le dérober dans un centre nucléaire où, pour éviter tout risque de prolifération, il est théoriquement soigneusement gardé.

(1) Le fermocurie correspond à un *millionième de milliardième de curie*, est l'unité de mesure de la radioactivité.

FAITS ET JUGEMENTS

DEUX INCULPATIONS APRÈS UN CAMBRIOLAGE A LA SOCIÉTÉ PROTECVAL

Deux personnes ont été inculpées de vol qualifié en bande organisée et écrouées à la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence, pour leur participation au « casse » du siège de la société Protecval à Aix-les-Milles. Dans la nuit du 23 au 24 juin, des cambrioleurs avaient découpé la chambre forte à la lance thermique.

Patrick Catala, vingt-cinq ans, et Ramos Ventura, trente-trois ans, responsables d'une société de chaudronnerie, auraient pu fournir une partie du matériel ayant servi au casse.

● *Pneus crevés à Saint-Jean-de-Luz.* — Les pneus d'une quinzaine de voitures appartenant à des touristes ont été crevés dans la nuit du 27 au 28 juillet, à Saint-Jean-de Luz (Pyrénées-Atlantiques). Cette action, pour le moment non revendiquée, est la *première manifestation* « antitouristes » de cet été sur la côte basque française. L'an dernier, cette hostilité avait duré environ un mois, et les pneus de trois cents voitures avaient été crevés.

LE PRIX DES LENTEURS JUDICIAIRES

Le gouvernement français a accepté de payer 140 000 F de transaction à un cadre, M. Christian Farragut, qui avait déposé plainte devant la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg, pour lenteur dans la procédure judiciaire. M. Farragut avait été licencié en 1976 par son employeur, qui avait également porté plainte contre lui pour escroquerie. Il avait mis près de huit ans à faire reconnaître par le tribunal de commerce de Paris que son licenciement était abusif, et par le tribunal correctionnel qu'il n'était pas coupable d'escroquerie, les deux juridictions s'étant constamment renvoyé la balle.

M. Farragut était l'un des trois premiers citoyens à bénéficier du droit de recours individuel prévu par l'article 25 de la convention européenne des droits de l'homme et reconnu par le gouvernement de M. Pierre Mauroy.

CARNET DU Monde

Naissances

— Xavier DRIENCOURT et Lise, née Monod-Broca,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Marc,

le 23 juillet 1985.

3, rue de Saintonge,
75003 Paris.

Décès

— Le docteur et Mme Jean Garde,
M. et Mme Robert Jourdan,
M. et Mme Robert Cavat,
M. Pierre Garde,
M. et Mme Paul Garde,
M. et Mme Louis Garde,
M. et Mme Robert Garde,
M. Bruno Garde,
ses enfants,
Ses trente-deux petits-enfants,
Ses dix arrière-petits-enfants,
Les familles Garde et Dardelet,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Robert GARDE,
née Marie-Louise Dardelet,

pieusement endormie dans la paix du Seigneur, le 23 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La Monta,
38120 Sainte-Egrève.

— Nous apprenons le décès, survenu mercredi 24 juillet 1985, de

M. Christian GIRARD,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques seront célébrées le mercredi 31 juillet, à 10 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 75016 Paris.

[Né le 15 septembre 1915 à Paris et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, Christian Girard s'engage dès juin 1940 dans les Forces *françaises libres*. Capitaine à l'état-major de la 2e division blindée, il sera l'aide de camp du futur maréchal Leclerc qu'il suit depuis les opérations du Tchad jusqu'à la prise de Berchtesgaden, en Allemagne, pendant la seconde guerre mondiale. Il est fait compagnon de la Libération le 7 août 1945.

En 1945, il est intégré dans les cadres du ministère des affaires étrangères où il sera, notamment, consul adjoint à Calcutta (1947), deuxième secrétaire à Téhéran (1950-1954), deuxième secrétaire à Luxembourg (1954-1955), deuxième conseiller à Berne (1959-1962). De 1976 à 1980, il est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France au Kenya, avant de prendre sa retraite.]

— *Les familles Loup Plançon et Chalvet*
ont la douleur de faire part du décès de

Henri LOUP,

survenu à Sens (89), le 24 juillet 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 juillet, à 9 h 30, en la cathédrale de Sens, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge, à 11 h 45.

— René Malterre,
notaire honoraire,
son époux,
M. et Mme François Malterre,
M. et Mme Jacques Lefebvre
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Malterre
et leur fils,
M. et Mme Jean-François Brun
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Fourastié,
Mme Jacques Moncany de Saint-Aignan,
M. et Mme Denis Malterre,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Geneviève
MONCANY de SAINT-AIGNAN,

survenu le 27 juillet 1985.

« Jésus a dit : *Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en Moi, même s'il meurt, vivra.* »
(Jean XI, 25.)

La célébration eucharistique aura lieu à 11 heures, le mardi 30 juillet, en l'église de Saint-Sulpice-de-Favières (Essonne).

La Vésignerie,
91910 Saint-Sulpice-de-Favières.

— M. Charles Nahum,
son fils,

a la douleur de faire part du décès de

M. Alfred NAHUM,

survenu le 21 juillet 1985, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 26 juillet 1985.

— Mme Szymona Rubinsten,
M. et Mme Boris Goldstein,
et leurs enfants,
Mme Frida Buchwald
et ses enfants,
M. et Mme Meyer Rosenblat
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Szulim RUBINSTEN,

leur époux, frère, oncle et cousin, survenu le 23 juillet 1985, à Vichy (Allier), à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 25 juillet, au cimetière parisien de Bagneux.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Est élevé à la dignité de grand-croix :

M. Alain Bizard, général de corps d'armée.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. *Michel* Datin, général de brigade ; Charles de Llamby, général d'armée ; *Georges Roux, général de* division ; Guy Simon, général de division ; *Pierre Lacoste*, amiral.

Sont promus commandeurs :

MM. Jacques Bonnetête, Raphaël Zahoual, Gabriel Geillon, Alain Ducourneau, Léopold Basteau, Michel Berhier, François Cann, Paul Cavarrot, Jean Cuq, Guy Giraud, Hubert Goutte-noire, Michel Lartigue, Gérard Morel, Michel Noël de Payrat, Bernard Philipponnat, Jean Poli, Michel d'Aumont, Max Berthier, Ghislain Faivre, Raoul Forcin, Robert Gaget, Jean Grangeon, Pierre Ingouf, Alain Le Bourhis, Claude Martin, Francis Mollard-Chaumette, Jacques Perry, Joseph Fourrier, Gilles Bardon, René Beaussant, Christian Brac de La Perrière, Jean Brusson, Guirec Doniol, Henri Fagès, Maurice Soulet, Olivier de Veyrac, Yann Bordier, Jean Le Deuff, Paul Clariond, Henri de Cointet de Fillain, Jean Failler, Claude François, Pierre Guillermin, Claude Lenoury, Jean Tronchet, Philippe Vougny, Jean Vuillemot, Jean Prud'homme, Robert Duriez, Jean Lissonnet.

Sont promus officiers :

MM. Jean Bordachar, Benoît Canniccioni, Jacques Chanard, Claude Ducoudray, Robert Imbot, Pierre Lemaire, Léon Nivlet, Basile Soulé, Dominique Stromboni, Robert Amet, Daniel Augé, René Brachet, Jacques Debarge, Michel Drouard, Jacques Durand, François Poussard, Jean Vernière, Jean Versini, *André Depras, Paul Amblard*, Roland Bourgouin, Michel Brisac, Georges Canac, *Pierre David*, Robert Farret, Jean Ferrand, Jean Fort, Jean-Claude Gautier, Daniel Guillon, Guy Hardy, Jacques Julien de Zélicourt, Guy Le Coz, Jacques Lignet, Raymond Manicacci, Emile Meurier, Claude Perrot, Jean Roué, Michel Arbogast, Jacques Arlabosse, Robert Aubertin, Pierre Aumonier, Michel d'Aviau de Ternay, Lucien Bailbé, Bernard Bardet, Maurice Barret, André Bastien, Henri Baudaert, *René Bazin*, Jacques Berjon, Maurice Bissonnier, Roland Bohn, *Albert Boisel, Didier Bolzer*, Robert Bonnans, Raphaël Borrel, Gérard Bosch, Olivier Boula de Mareuil, Henri Bouté, Bernard Brosset, Michel Brunet, Jacques Butel, André Calvez, Jacques Charzat, André Ciavaldini, René Coreau, Joseph Decès, Lucien Defoug, Jacques Dezaunay, Yves Didio, Christian Dumontet, Henry Dutailly, Max Fau, Marie Favier, Gilbert Feyhl, Roger Fiorio, Henri Gauvin, André Georges, Jacques Giry-Laterrière, Alain Jouslin de Pisseloup de Noray, Pierre Jozan, Christian Labia, Claude Labrosse, Emile Laugier, Gérard Laurette, Yvan de Lignières, Claude Marchal, Jean-Marie Martinot, Francis Meynet, Daniel Mioche, Claude Morin, Jean de Moulins d'Amieu de Beaufort, Claude Mouton, Alexandre Nugues-Bourchat, Alain Pelletier, Jacques Peyrard, Emile Philip, Jean Prat, Claude Raffin, André Raillon, Jean Retat, Xavier de Reviers de Mauny, Gabriel Richard, Jacques Richard, Claude Rizzotto, Jean Rodolphe, Jean Rousseau, Olivier Roux, Émile Ruffel, Antoine Sarazin, Alain Schlauder, Georges Schwing.

MM. Bernard Serpol, Alexandre Simonot, Léon Talbourdet, Pierre Tardy, Jacques Thoumazou, Georges Vaillant, Marc Valicon, Jean-Pierre Vantorre, Jean-Pierre Varret, Eugène Vasseur, Michel Zeisser, Daniel Buet, Georges Favreau, Robert Jeannerod, Pierre Le Gall, Claude Martial, Louis Mazier, Georges Mouraud, Charles Naulin, Charles Pauchet, Jacques Marestin, Christian Schwint, Otto Willems, Dominique Barnaud, Hubert Granier, Ghislain de Langre, François de Larminat, Jean Sajous.

MM. Guy Séné, Yves Casenova, Francisque Griot, Maurice l'Haridon, Bernard Dubreuil, Pierre Andrieu, Pierre Argouse, Alain Béraud, Joseph *Brusq, Pierre Cord'homme*, Jean Donati, Yves Franchot, Jean-Louis Gas, *Bernard Houette, Jean Lefebvre*, Jean Nouailhetas, Jean-Baptiste O'Lanyer, Albert Real, Pierre Seillan, Jean Le Dantec, Jean Toni, Jean Duvigneau, *Claude Robiot, Georges Lacaze*, Thénénan Moalic, François Albert-Lebrun, Georges André, Gérard Baratte, Patrick Bertschy, Jean-Louis Cazamea, Robert Charaix, Jean Christienne, Jean-Pierre Gellibert, Claude Jung, Guy Lelièvre, Claude Malicheçq, Roger Peiffer, Guy Rouselin, Claude Saint-Louboué, Philippe Schreiber Jean-Pierre Sizun, Claude Solanet, Jean Charpentier, Joseph Courdouan, Bernard Broussolle, *Pierre Cabasson, Marcel Chovet*, Louis Courbil, Pierre Dupuy, Henri Hourlier, *Charles Lombard, René Poncy*, Jacques Sépetiean, Paul Ramel, André Bernard, Gérard Bertharion, Jacques Brémond, Raymond Carré, Georges Cathalan, Michel Caumartin, Guy Juglard, Philippe Lesmann, Guy Malchair, Gilles Plurien, Jean Safinier, Jean Thoumas, Maurice Trébaul, Jean-Pierre Massia, Marcel Bénichon, Gilbert Béringer, Serge Bindel, André Comolet-firman, Pierre Hervé, Michel Lamy, Olivier Legrand, Claude Napoly, Jacques Renault, Jean Sève.

Sont nommés chevaliers :

MM. Bertrand Le Menestrel, René Pichon, Léon Abadie, Pierre Audrain, Francis Avrial, Raymond Benoit, Roger Bernier, Jean Bordes, Michel Boudart, François Bouteloup, Jean-Pierre Chevillon, Robert Curral, Jean Cusin Gogat, Christian Darman, André Delarc, Claude Dombis, Pierre Dréano, Jean-Pol Föllmi, Claude Gady, Pierre Girardot, Bernard Gougnard, Daniel Kohr, François Lafforgue, Aimé Lagarde, Pierre Lagarde, Gilbert Layan, Jean Le Faou, Joseph Legrand, Maurice Lemaire, Joël Le Verge, Rober Loisy, Jean Martin, Charles Mazeau, Michel Monnier, Georges Noyelle, Denis Picard, Jean-Claude Poret, Jean Priat, Pierre Robert, Jean Roquet, Mathieu Roussel, Jean-Pierre Sabathier-Dagès, Edmond Sallaz, Marcel Testot, Claude Thouret, Serge Fillonneau, Régis Piller, Pierre Semirot, Georges Wojtkow, Claude Quillateau.

MM. Christian Abzouzi, Antoine-Albaladejo, Henri Alla, Gildas Allaire, *Jules Andarelli, Pierre André, Michel* Ansart de Lessan, Joseph Arhant, *Michel Arminjon, François Arnold*, Claude Ascensi, Etienne Augé, Bernard Aujoulet, Jean-Pierre Autrand, Daniel Bachin, Maurice Bagot, Pierre Balliot, Bernard Barbier, Guy Baunard, Paul Belloir, Pierre Berland, André Bernard, Jean-Pierre Berthomieu, Jacques Bodin, Michel Boissarie, Jean Bouard, Patrick Boucher, Henri Bouday, Jean-Pierre Boutin, Joseph Boutin, Georges Bouyer, Jean Boy, Jean-Luc Brousse, René Burlot, Raoul Caby, René Cadot, Bruno Cailloux, Gérard Calphy, Philippe Capodanno, Bernard Casabianca, Roger Castellani, Daniel Caulfuty, Michel Cavat, Jean-Pierre Cazade.

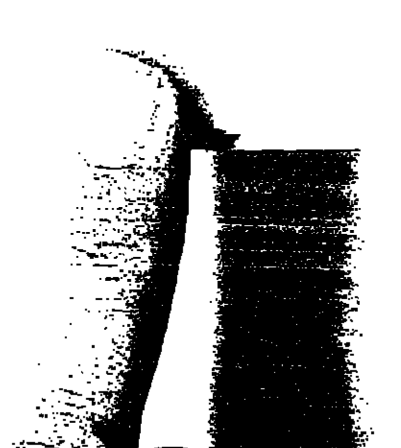
MM. Jehan Ceccaldi, Marcel Ceyrat, Jean Chabrol, Robert Chasbœuf, François Clerc, Norbert Constance, Michel Conze, Jean-Claude Cordoliani, Pierre Costedoat, Bernard Couillard, Jean-Pierre Coureaud, Pierre Coursier, François Couturier, Yves Crène, Jean-Claude Crouïnaux, Claude Dagiral, Daniel Dannay, Jacques Darcos, André Dartiguepeyrou, Paul Dechesne, Claude Degré, Jean Deloison, Bernard Desbonnet, Daniel Didier, François Dommange, Guy Dotte-Charvy, Daniel Doutremepuich, Louis Dubois, Bernard Dubost, Jean Du Chaxel, Michel Ducret, Roger Dufour, Jean-Pierre Dupré, Franck Emery, Daniel Emon, Francis Faget, Jacques Falda, Louis Fargues, Alain Faupin, Jean Favotti.

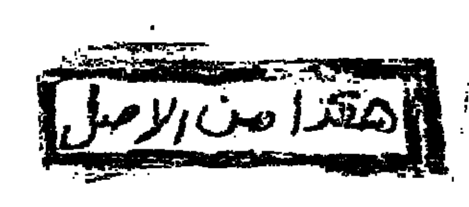
MM. Taher Fékrane, Alain Ferrand, Xavier Fieschi, Bernard Fiévet, Bernard Flour, Jean Flusin, Pierre Fonteneau, Pierre Forterre, Robert Foucrier, Jean Fournier, Jacques Fréling, François Fresnel, Philippe Garelly, Jean Garnier, Jean Genet, Marc Giacomini, Léonce Gintzburger, Bernard *Girard-Reydet*, Jean-Claude Glévarec, Hervé Gobillard, *Maurice Godinot*, Jean *Goertz*, Jean Gourmelen, Georges Gout, Pierre Gras, *François Grenaudier, Michel Grenet*, Claude Grosjean, Michel Hanotaux, Djelloul Hassam, *Antoine Heinselmeier*, François Helluy, Jacques Henry, Jean-Pierre *Hintzy*, Bernard Huart, Georges Huguenet, Guy Hussenot-Desenonges, *Michel Jaworski, Michel Jobelot*.

MM. Maurice Johez, Bernard Journoud, *Robert Jullié*, Pierre Kay, Jean Kelche, Jacques Keller, Jean-Paul Kieffer, Raymond Kopf, Joseph de La Bourdonnais, Philippe de La Cholie de la Mettrie, François Laffargue, Guy Lalier, Roland Lamaison, Xavier de Lambert, Gérard de Larminat, Mac Carthy Lavarde, Henri Lavergne, *Claude Lavoire, Pierre Le Blavec*, Jean-Marie Le Bras, Yves Legenne, François *Lemaître, Alain Lenoir*, Pierre Leroy, Michel Lhoste, Michel Lhuissier, Noël Lhuissier, Guy Loizeau, Christian Loriferne, Patrice de Loustal, Jacques Macé, Bernard Maillard, François Maillols, Armand Majérus, Charles-louis *Mallez*, Armand Mandra, Joël Manin, Philippe Mansuy.

MM. Joël Marchand, Jean-Pierre Mareine, Jean-Paul Marrot, Georges Martinez, Jean Mayer, Jean-Claude Michot, Guy Millot, Jean-Eudes Millot, Gérard Moinon, Roger Montigaud, Robert Morillon, Jean-Claude Nehr, Jean Nichon, Pierre Novello, Robert *Ottolini, Jean-Marie Parahy, Jean-Paul* Peeters, Henri Petit de Bantel, Jacques Petitrenaud, Serge Péry, Baudouin Pillon, Christian Piquemal, André Potdras, Thierry Porteu de la Morandière, Jean-Claude Prévost, Maurice Quadri, Fernand Quéau, Gérard Radix, Yves Raimondo, Raymond Renaud, Jean-Louis Reynaud, Marie-Antoine Ribiollet, Jacques Rietsch, *Marie Robatche Claive*, Alain Rodière, Jean-Claude Rondel, *Gérard Roques*, Jacques-Marie Rosier, Hugues Rostaing, Jean-Philippe Roux, Joseph Rozec.

(A suivre.)





sports

ATHLÉTISME

Les barrières qu'on abat

Trois records du monde ont été améliorés, samedi 27 juillet, au cours de la réunion internationale d'athlétisme d'Oslo. Devant son public, la Norvégienne Ingrid Kristiansen a d'abord couru le 10 000 mètres en moins de 31 minutes (30 min 59 s 42), améliorant de 14 secondes et 36 centièmes le record détenu depuis le 24 juin 1984 par la Soviétique Olga Boudarenko. Mais le grand exploit de la soirée est à mettre au crédit du Britannique Steve Cram, âgé de vingt-quatre ans, qui a couvert le mile (1 609 mètres) en 3 minutes 46 secondes 31, soit plus d'une seconde plus vite que son compatriote Sebastian Coe ne l'avait fait en 1981 à Bruxelles (3 min 47 s 33) lorsqu'il avait établi le précédent record du monde.

Courant bien en ligne et le buste très droit, Cram a construit son record dans un fantastique dernier tour, pendant lequel il fut chronométré en 53 secondes 17 et en 25 secondes 5 dans les derniers 200 mètres. Onze jours après avoir franchi à Nice la barrière des 3 minutes 30 secondes au 1 500 mètres, c'est là un fantastique doublé qui place le champion du monde du 1 500 mètres, médaille d'argent aux Jeux de Los Angelès où il s'était blessé au tendon d'Achille, dans la lignée des plus grands champions de l'athlétisme.

***Enfin, le Marocain Saïd Aouita,* le coureur de fond le plus complet depuis le Hongrois Sandor Iharos, *puisqu'il a accompagné Cram* sous les 3 minutes 30 au 1 500 mètres, a dominé, dans le 5 000 mètres, l'Américain Sydney Maree, améliorant au passage d'un centième de seconde, en 13 minutes 40 centièmes, le record du monde détenu depuis le 7 juillet 1982 par le Britannique Dave Moorcroft.**

Si les records son faits, dit-on, pour être battus, force est de constater que les fameuses « barrières » de l'athlétisme ne tombent pas aussi facilement. On ne les passe pas avec la même régularité que les haies d'un 400 mètres, et des générations *entières de coureurs ou de sauteurs* ont piétiné face à certaines perfor*mances jugées « indépassables »*.

Chaque athlète se heurte à ses «*propres*» barrières. Ainsi, Maryse Ewanje-Epee, le 21 juillet dernier, déclarait après avoir effacé une barre placée à 1,96 mètre, nouveau record de France à la hauteur : *« Je faisais une fixation sur ce record. C'est pour me débloquer que je me suis inscrite concurremment au saut en longueur. »* On aura compris que *les « barrières » sont* avant *tout* psychologiques.

La proximité dans *le temps* des records mondiaux établis, en l'espace de quinze jours, à la perche, par Bubka, sur 1 500 mètres et sur le mile par Cram, sur 500 mètres par Aouita, et au 10 000 mètres féminin par Kristiansen, permettent d'avancer une première remarque : *« Il y a des périodes bénies pour abaisser les « barrières ».* En l'occurrence, au milieu de l'été, alors *que la saison d'athlétisme est* déjà avancée et dans une année post-olympique. Car, c'est souvent avec un an de retard que le travail accumulé en perspective du sommet olympique « paie ». Mais, comme beaucoup d'athlètes des pays de l'Est, Serguei Bubka a espéré, jusqu'au dernier moment, pouvoir concourir à *Los Angeles,* et il n'a sans doute pas ralenti son entraînement *programmé sur plusieurs* années.

Le 13 juillet dernier, il a donc réalisé, lors de la réunion d'athlétisme de Paris, un saut d'anthologie à 6 mètres, un an jour pour jour après avoir *été* le premier homme à passer 5,90 mètres à la perche. Il n'aura *suffi* que de quatre sauts au *Soviétique*, âgé de vingt et un ans, pour passer dans la légende. Un premier, réussi à 5,70 mètres comme pour se mettre en jambes ; puis, deux sauts de « réglage » ratés, à 6 mètres, avant de réussir son exploit au troisième essai à cette hauteur. *Il* aura fallu plus de vingt ans aux per*chistes pour s'élever d'un mètre*, depuis les cinq mètres franchis en 1963 par l'Américain Brian Sternberg, aujourd'hui quasiment oublié, jusqu'aux 6 mètres de Bubka.

Les trois records du monde, établis samedi soir à Oslo, tiennent aussi, beaucoup, aux circonstances et à l'environnement. Le Britannique, le *Marocain* et *la* Norvégienne ont réalisé leur étonnante performance au bon moment et au bon endroit, c'est-à-dire dans l'une des *réunions internationales* d'athlétisme les plus lucratives. Les organisateurs d'Oslo avaient ouvertement tablé sur leurs trois records du monde. Attirés par de gros « cachets », les athlètes de premier plan trouvent dans ce type de réunion les conditions idéales, presque professionnelles, pour établir des performances qui frappent l'imagination du public. A quoi il faut ajou*ter l'absence de « pressions » qui* existent lorqu'un titre est en jeu, ce qui amène les athlètes à ne pas pratiquer de course tactique.

Emulation

Aussi pouvait-on reconnaître au départ du mile, outre Steve Cram, son compatriote Sebastian Coe, encore détenteur du record du monde, l'Espagnol *José Gonzales*, l'Américain Steve Scott, le Néo-Zélandais John Walker et l'Irlandais Ray Flynn, tous excellents spécialistes. L'émulation joue également sur 5 000 mètres où Saïd Aouita se voyait opposer l'Italien Alberto Cova, champion olympique du *10 000 mètres, le Britannique* Nat Muir, l'Irlandais John Treacy et, surtout, l' Américain d'origine sud-africaine Sydney Maree, ancien détenteur du record du monde du 1 500 mètres, dont le démarrage à la cloche forcera le Marocain à se surpasser et à battre d'un minuscule centième de seconde le record du *monde de Dave Moorcroft*.

Dans chacune de ces courses, les *champions auront trouvé à leur disposition* un « lièvre », c'est-à-dire un coureur qui se *sacrifie* pour faire le train et les emmener le plus près possible de l'arrivée sur des bases record. Pour la Norvégienne Ingrid Kristiansen, le scénario aura été sensiblement différent puisqu'elle se retrouva isolée après seulement 3 600 mètres de course, la Portugaise Aurora Cunha lachant prise à *cet endroit, et qu'elle dut poursuivre* seule son effort jusqu'à l'arrivée du *10 000* mètres. *Si sa performance* marque bien, en dessous de 31 *minutes*, la chute d'une barrière de l'athlétisme féminin, il convient de souligner qu'elle intervient sur une distance courue depuis peu par les femmes. On peut donc supposer qu'elle devrait encore être améliorée dans un proche avenir.

En revanche, les exploits accomplis sur le 1 500 mètres à Nice par Steve Cram et Saïd Aouita, et à Oslo, sur le mile pour le premier et sur le 5 000 mètres pour le second, s'inscrivent dans des disciplines au *passé déjà légendaire*.

Arrivés ensemble à Nice sous le *mur des 3 minutes 30 secondes il* y a onze jours, Cram et Aouita ont *rejoint* la lignée *des grands coureurs* que furent l'Australien Herb Elliott, le Néo-Zélandais Peter Snell et l'Américain Jim Ryun. C'est en 1975 que le Néo-Zélandais John Walker passait pour la première fois sous la barre des 3 minutes 50 secondes.

Quant à Aouita, il rejoint depuis samedi, pour un centième de seconde, la prestigieuse lignée des recordmen du monde des 5 000 mètres, parmi lesquels Ron Clarke, Lasse Viren, Emile Puttemans, Henry Rono et David Moorcroft. *« Je vaux moins de 13 minutes et je le prouverai »*, a quand *même déclaré l'obstiné* Marocain, bien décidé à ne pas en rester là.

Des « freins psychologiques »

Les sprinters affectionnent particulièrement les pistes en altitude où *tous* les records *masculins* du 100 au 400 mètres ont été établis, les Américains Lee Evans et Larry James étant toujours les seuls hommes depuis les Jeux olympiques de Mexico, en 1968, à être passés en-deça du mur des 44 secondes sur 400 mètres.

Dans le domaine des concours, on guette depuis longtemps les 2,40 mètres au saut en hauteur, dont le Chinois *Zhu Jian Hua* n'est plus qu'à un centimètre, et surtout la *limite des 9 mètres en* longueur, qui ne semble pas inaccessible au phénoménal Carl Lewis, quadruple champion olympique à Los Angeles. A croire que l'entraînement, les conditions d'exercice quasi professionnelles de l'élite mondiale, la diététique et l'amélioration des matériels ont considérablement diminué les *« freins psychologiques »*, *comme* disent les pilotes automobile, des athlètes d'aujourd'hui. Depuis que le 20 juillet 1984, à Berlin-Est, un géant du nom de Uwe Hohn a expédié le javelot à plus de 100 mètres (104,80 mètres), on s'est résolu, par souci de sécurité sur les stades, à alourdir les engins. On en arrive à mettre des handicaps aux facultés humaines.

YAN LIEUTAUD.

FOOTBALL

Le « nouveau PSG » est arrivé

Une équipe de la capitale, le Paris-Saint-Germain (PSG), en tête du championnat de France de football ! L'événement ne s'était plus produit depuis 1961 avec *le* Racing. Le Parc des princes devrait d'autant plus vibrer, mardi 30 juillet, à l'occasion de la quatrième journée de compétition, que *les* Parisiens accueilleront les Girondins de Bordeaux, champions sortants, avec lesquels ils partagent cette première place, pour le premier match au sommet de la saison.

La publicité (mille panneaux *« Avec le PSG pour gagner »* sur *Paris et sa banlieue en juillet*) n'était pas mensongère. Le *« nouveau PSG »* tient, jusqu'ici, ses promesses. Publicistes de métier, MM. Francis Borelli, le président, et Bernard Brochand, vice-président du club, n'ignoraient pas qu'il convenait d'effacer au plus tôt la mauvaise image laissée par leur équipe la saison dernière. Douzième du championnat, le PSG n'avait-il pas perdu cent quarante-trois mille spectateurs par rapport au précédent exercice ?

« Satisfait ou remboursé »

Pour tenter de donner à leur équipe un nouvel éclat, les dirigeants parisiens ont choisi la grande lessive. Pas moins de treize joueurs (Baratelli, Bathenay, Cardinet, Guillochon, Havet, Janvion, Lanthier, Mérelle, N'Jo Léa, Niederbacher, *Segura, Tinmar* et *Toko*) ont ainsi été invités à changer de maillot *durant l'inter saison. Il restait* encore à trouver les fonds pour com*penser ces départs, en assurant un* bon recrutement.

Jamais à court d'idées, les dirigeants parisiens proposaient alors aux supporters de s'abonner très tôt en bénéficiant d'une réduction, quitte à rembourser si le recrutement ne leur donnait pas ensuite satisfaction. Cette opération *« Satisfait ou remboursé »* dépassait leurs espérances en se soldant par quatre mille deux cents abonnements. Avec les quatre vingt-deux loges du Parc des princes louées à *l'année par des* sociétés, le PSG disposait ainsi *d'une enveloppe de plus de 8 millions* de francs, avant même le coup d'envoi de la compétition.

Si on se réfère aux trois demandes de remboursement, le recrutement, limité à huit professionnels, a été jugé satisfaisant. *La défense* – point faible de l'équipe la saison dernière – devrait être renforcée par l'incorporation du Messin Claude Lowitz *et des internationaux* Joël Bats (Auxerre) et Michel Bibard (Nantes). *Trois milieux de terrain* viendront compléter un secteur déjà bien pourvu : l'international néerlandais Pierre Vermeulen (Maastricht), le Sénégalais Omar Séné (Laval) et Fabrice Poullain (Nantes). Enfin, deux attaquants de pointe pourront épauler Dominique Rocheteau : l'Argentin Omar Da Fonseca (Tours) et Robert Jacques (Nancy).

Le choix le plus délicat était pourtant celui de l'entraîneur *appelé* à succéder à Georges Peyroche, limogé en cours de saison. Faute d'avoir pu convaincre Michel Hidalgo de devenir le manager général du club, les dirigeants parisiens ont confié tous les pouvoirs technique à Gérard Houiller (trente huit ans), l'un des meilleurs entraîneurs de la nouvelle génération.

Révélé à Nœux-les-Mines dont il avait hissé l'équipe au sommet de la *deuxième division, tout en* continuant à excercer son métier de pro*fesseur d'anglais à l'école normale* d'Arras. Gérard Houiller a connu sa *première expérience professionnelle* à Lens, où il vient de passer trois ans. Gros travailleur, perfectionniste, pédagogue, il ne devrait pas tarder à faire progresser le PSG dans la voie d'un jeu plus vif et plus collectif. Pour cette saison, dirigeants et entraîneur du PSG limiteraient leurs ambitions à une qualification pour une coupe européenne. Même si elle peut paraître un peu prématurée, la visite de Bordeaux au Parc des princes prendra donc valeur de test.

GÉRARD ALBOUY.

VOILE

Coques en stock

Deux événements *ont* marqué l'actualité de la voile ces dernières semaines : *Royale,* le catamaran de Loïc Caradec et Philippe Facque a été doté d'un nouveau mât-aile de 34,5 mètres, le plus haut jamais posé sur un multicoque, et Éric Tabarly a pris possession de *Côte-d'Or,* un monocoque de 25 mètres sur lequel il s'engagera, en septembre prochain, dans la course autour du monde. Derrière ces deux événements : un pari, celui de commanditaires pour lesquels les voiliers demeurent toujours « porteurs » de leur stratégie publicitaire.

Pour un mât il se pose là, le nouveau mât-aile de *Royale*. Le grand catamaran de Loïc Caradec et Philippe Facque l'a reçu le 8 juillet dernier d'une grue installée dans le port de la Trinité-sur-Mer. 34,5 mètres au-dessus de l'eau, 1,96 mètre de *pourtour*, 60,1 mètres carrés de surface. Le plus grand mât jamais *planté sur un multicoque. Tellement* immense, ce mât, qu'un bâteau s'est envasé un soir en rentrant au port : il masquait l'alignement des feux balisant le chenal.

C'est le second mât de ce type équipant *Royale.* Le premier, haut de 29 mètres, s'était cassé en deux à 30 milles de Saint-Domingue, au cours de la Route de la découverte. Le bateau venait de remporter, quelques semaines auparavant, la Transat Québec-Saint-Malo.

« Notre bateau étant légèrement plus petit que ses concurrents, nous avons tout mis dans ce nouveau mât-aile en fibre de carbone, car c'était le plus sûr moyen de reprendre des « chevaux », explique Loïc Caradec. Tout mis, c'est-à-dire une bonne partie du budget de fonctionnement annuel de *Royale* estimé à 1 ou 2 millions de francs, le mât représentant à lui seul environ un tiers du prix du bateau. Des chiffres qui, comparés à ceux d'autres sports, ne donnent pas le vertige.

Un intérêt formidable

A quelques exceptions près, comme *Formule Tag* du Canadien *Mike* Birch, ou *Spirit of Saint Kitts,* du Britannique Philipp Walwyn, les *« maxi » multicoques sont tous* français, ce qui limite à l'Hexagone les retombées publicitaires attendues par leurs commanditaires. D'année en année, les budgets sont de plus en plus difficiles à décrocher, et *William-Saurin*, le bateau d'Egène Riguidel, attend patiemment dans un coin du port de La Trinité un hypothétique acheteur. Plus grave, la multiplication des courses transocéaniques a *fini par lasser le public* français. D'où une certaine inquiétude dans le petit monde des navigateurs, où l'on reconnaît que *« la voile open souffre »*. D'où, aussi, l'espoir placé dans la première édition de la course de l'Europe, dont le départ sera donné à Kiel le 9 août prochain.

« On constate un intérêt formidable dans la plupart des pays européens pour cette course par étape réservée aux multicoques », assure M. Pierre Bojic, l'un des organisateurs de l'épreuve. Outre en France et en Grande-Bretagne, c'est surtout en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas que l'écho est le meilleur. De puissant groupes industriels, tels Bayer, Mercedes, Siemens et Philips seraient tentés par des opérations de *sponsoring*.

Autre décor, autres projets : à Ostende, en Belgique, Eric Tabarly a pris officiellement possession de *Côte-d'Or*, un monocoque au maximum de la jauge, soit 25 mètres de long, avec lequel il sera au départ, le 28 septembre à Portsmouth, de la Whitbread, la course autour du monde en équipage. *Le* navigateur breton, qui fêtait à l'occasion ses *cinquante-quatre ans, sera le seul* skipper à avoir participé aux quatre éditions de la prestigieuse épreuve créée en 1973.

Ayant vainement cherché en France un partenaire capable de soutenir son projet, Tabarly a finalement trouvé une oreille attentive auprès d'une maison belge plus que centenaire, le chocolatier Côte-d'Or. *« Malgré une période difficile, nous avons décidé d'engager un budget de sponsoring et nous avons opté pour la voile, car sa connotation qualitative répond parfaitement à nos objectifs publicitaires »*, explique M. Baudouin Michiels, le président de cette entreprise.

Le projet lui coûtera 11 *millions* de francs français, soit environ 20 % de son budget publicitaire général. Pour le prix, le chocolatier pose quelques conditions : l'équipe de seize hommes sera entièrement belge, à l'exception du médecin français, Luc Fréjacques, et d'Éric Tabarly. Belge aussi la société d'ingénierie *Antec qui a assuré*, en seulement cinq mois moins deux *jours*, la *construction* du bateau. *Un* record qui sera porté dans le *Guiness Book*.

Dessiné par le célèbre cabinet d'architecture navale Joubert-Nivelt, en collaboration avec Tabarly, *Côte-d'Or* se caractérise par une grande longueur de flottaison et une forte stabilité, ce qui en fait surtout un bateau de brise. *« Un voilier très sportif à manœuvrer, assez musculaire mais agréable à barrer et qui m'a paru aller vite »*, a commenté son skipper.

Y. L.

Luc Berthillier retrouvé

Luc Berthillier, le concurrent de la Course en *solitaire* du *Figaro*, disparu lundi 22 juillet au *cours de la première étape* Granville-Kinsale, a été retrouvé vivant dimanche 28 juillet au large des côtes ouest de l'Irlande par un chalutier espagnol. A bord de son canot de survie, le navigateur français avait dérivé bien *au-delà du périmètre* quadrillé par les différents avions de recherche.

En bonne santé mais très fatigué. Luc Berthillier ignore la cause de son naufrage. *« Mon bateau est monté sur une vague et, en retombant violemment, il s'est ouvert à l'avant »*, raconte-t-il. En panne de radio, le marin de Grandville a tenté de poursuivre sa route vers Kinsale mais, *explique-t-il « le trou s'est agrandi et après vingt-quatre heures de tentatives vaines pour écoper, j'ai du me résoudre à quitter mon bateau »*.

Luc Berthillier débarquera à Vigo (Espagne) mercredi 29 juillet d'où il sera ramené à Crozon (Finistère) pour donner le départ de la troisième étape d'une course dominée par Philippe Poupon. *Celui-ci a remporté* dimanche 29 juillet la seconde étape Kinsale-Crozon, tout comme il avait gagné la première.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Treizième journée)
Groupe A

*Montpellier et Le Puy	2-2
*Saint-Etienne b. Nîmes	2-0
*Istres et Chaumont	2-2
*Alès et Lyon	1-1
**Monteeau b. Grenoble*	1-0
*Red Star b. Martigues	1-0
*Thonon et Sète	0-0
*Béziers b. Tours	4-0
*Cannes b. Gueugnon	4-2

Classement. – 1. Le Puy, Saint-Etienne 5 pts ; 3. Béziers, Cannes, *Montceau, Istres* 4 pts.

Groupe B

*Mulhouse b. Lorient	1-0
*Beauvais et Reims	0-0
**Limoges et Caen*	*1-1*
Quimper b. *Rouen	1-0
*Dunkerque et RC Paris	0-0
*Guingamp b. Abbeville	1-0
*Sedan et Angers	0-0
*Orléans et Niort	0-0
*Besançon b. Valenciennes	3-2

Classement. – 1. *Quimper,* Guingamp 6 pts ; 3. RC Paris, Mulhouse 5 pts ; 5. Niort, Besançon 4 pts.

Tennis

TOURNOI D'INDIANAPOLIS
(375 000 dollars)
Demi-finales

Gomez (Equ.) b. Noah (Fr), 6-0, 6-1 ; Lendl (Tch) b. Becker (RFA), 5-7, 6-2, 6-2.

Finale

Lendl b. Gomez, 6-1, 6-3.

Natation

CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIORS A GENÈVE

Après avoir remporté le titre sur 100 mètres brasse, la Française Pascaline Louvrier a obtenu la médaille d'argent du 200 mètres brasse en améliorant de près de 2 secondes son record de France (2 mn 33 s 23 contre 2 mn 35 s 41. Les Français ont obtenu un deuxième titre sur 100 mètres papillon grâce à Ludovic Depickère, vainqueur en 56 s 95.

Hippisme

LUTIN D'ISIGNY CHAMPION DU MONDE

Le trotteur français Lutin d'Isigny, âgé de huit ans, a remporté, samedi 27 juillet, à Westbury (New-York), pour la deuxième année consécutive, le Roosevelt International (2 000 mètres), considéré comme l'officieux championnat du monde des trotteurs. Le cheval, qui appartient à M. Maurice Cornière, est entraîné et drivé par M. Jean-Paul André. L'autre trotteur français engagé dans la course, Ogorek, drivé par M. Michel Roussel, a pris la troisième place, derrière le favori américain, Sandy Bowl.

TENNIS

Luke Jensen plus vite que son ombre

L'Italie a remporté la Coupe de Galea, réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans, en battant en finale les Etats-Unis par trois victoires à deux. Les Italiens n'avaient pas gagné cette épreuve depuis 1955. Surprenants vainqueurs des favoris tchèques en demi-finale, les joueurs dirigés par Paolo Bertolucci n'avaient pas la faveur du pronostic face aux Etats-Unis. Ils se sont néanmoins imposés lors de l'ultime journée grâce aux victoires en simples de Paolo Cane et Claudio Pistolesi. Les Américains, qui menaient 2 à 1 après leur victoire en double, ont été handicapés par les ennuis de santé de Luke Jensen. Victime d'un virus aux intestins, le numéro un américain a joué en dessous de sa valeur et a même dû déclarer forfait le dernier jour.

De notre envoyé spécial

Vichy. – On attendait Marian Wajda, on a vu Luke Jensen. Après Ian Kodes à la fin des années 60, Ivan Lendl en 1978 et Miroslav Mecir l'an dernier, le maigre mais exigeant public de « la Galea » se réjouissait à l'idée de découvrir la nouvelle étoile montante de l'école tchèque. Récent vainqueur de Vitas Gerulaitis et de Victor Pecci, quatre-vingt-quatorzième au classement ATP, Marian Wajda a déçu, entraînant son équipe dans sa déroute personnelle.

Le central du Sporting Club de Vichy a eu un coup de cœur pour un Américain inconnu qui fourbit, dans les profondeurs du classement ATP, un tennis insolite et redoutable. D'une démarche chaloupée de cow-boy, Luke Jensen promène sur le court une imposante carcasse (1,87 mètre pour 85 kg). Il rappelle, pas sa morphologie, l'Australien Pat Cash, un illustre « ancien » de la Coupe de Galea. Mais son jeu est bien personnel.

Main droite, main gauche. Luke Jensen frappe alternativement de l'une et de l'autre selon le côté du service. Avec la même puissance. Durant les échanges, il n'hésite pas, si l'angle l'exige, à changer sa raquette de main et à smasher du gauche. L'opération ne prend qu'une fraction de seconde. Luke jongle plus vite que son ombre...

Curieusement, ce grand gaillard de dix-neuf ans a séduit sans jouer à son meilleur niveau. Victime d'une intoxication alimentaire à son arrivée en France, il a même dû capituler lors du premier simple face au tennis chatoyant, souvent inspiré, du jeune Italien Paolo Cane. Convalescent, le lendemain, il n'a fait qu'une bouchée, avec son compère Brad Pearce, du double italien dont les lobs liftés à répétition n'ont pas résisté à un pilonnage intensif. Le jeu de Luke Jensen est fait de puissance et de densité physique. Ni virtuose ni simple bûcheron, il possède tous les coups du tennis moderne et devrait se faire un nom dans le circuit professionnel, pourvu que l'ambition lui vienne.

Inscrit en première année à l'université, l'étudiant Jensen n'a pas une idée très précise du *cursus universitaire* qui l'attend. En revanche, il récite avec conviction son programme tennistique des semaines à venir : *« Je serai à l'US Open, puis à trois autres tournois professionnels. »* Et d'avouer timidement : *« Je souhaite devenir professionnel. » Tiens, l'ambition commence à* venir !

Pour disputer cette Coupe de Galea, il a renoncé à s'aligner dans le Masters d'un circuit satellite américain, dont il était classé second. Un sacrifice qui lui coûte de nombreux points à l'ATP. Mais un jeune Américain ne décline jamais une invitation à défendre les couleurs de son pays. Et puis, Luke Jensen sait que la terre battue de Vichy a déjà révélé plus d'un champion en herbe. Il a fait, dans la première station thermale de France, une cure d'ambition.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU LUNDI

LE PARRAIN



Le Petit Laurent – hommage amical et parodique, à vingt ans de distance, au Petit Nicolas, illustre créature de Goscinny et de Sempé (1) – sort souvent avec des amis plus ou moins proches de ses parents qu'il a pris l'habitude de surnommer affectueusement « parrain ».

Saurez-vous identifier, chaque lundi, les événements auxquels fait allusion le texte et découvrir finalement quelle personnalité, de la majorité ou de l'opposition, se dissimule derrière cet énigmatique diminutif ?

Aujourd'hui parrain est venu à la maison. On a dîné, c'était ennuyeux, mais chouette : il y avait du gibier spécialement pour lui, et puis des gâteaux au chocolat, et j'ai pu en reprendre deux fois, même que j'étais drôlement étonné parce que d'habitude maman elle rigole pas sur les desserts qui font grossir et abîment les dents, et c'est vrai que j'aime pas aller chez le dentiste. Et puis après, parrain m'a dit : *« Laurent, votre maman m'apprend qu'il vous restait quelques devoirs à faire. Voulez-vous que nous regardions cela ensemble ? »* L'ennui, j'ai répondu, *« c'est qu'il y a un match de foot à la télé et que ça commence dans une heure »*, mais maman a fait les gros yeux et j'ai compris qu'il valait mieux faire plaisir à parrain. *« Vous verrez, Laurent,* il a fait, *nous aurons fini avant le match. »* Il est drôlement gentil parrain.

Alors on est allés dans ma chambre avec maman qui suivait derrière en expliquant à parrain qu'il fallait excuser tout ce désordre, mais que les enfants de nos jours... Et puis on s'est assis devant mon bureau. Moi, j'ai pris la chaise que mémé m'a offerte l'an dernier pour mon 20 en récitation, elle est terrible, surtout avec les autocollants que j'ai mis partout.

Et puis, pour asseoir parrain, on a pris le tabouret de mon ours en peluche qui est un peu bas mais c'est pas grave, car mon parrain il est très grand. Maman était ennuyée mais parrain lui a dit qu'il savait rester simple, n'est-ce pas... Il a pris ses lunettes et il a dit : *« Si nous commencions par les mathématiques. J'y ai toujours été excellent. » « Pas moi »*, j'ai répondu, mais parrain tout d'un coup a regardé ma chaise et il a vu l'autocollant qu'on nous avait distribué à la sortie de l'école. *« Qu'est-ce que c'est que ça »*, il a dit très fort, même que maman est rentrée très vite dans la chambre tout inquiète. *« Ça, c'est la mairie,* j'ai fait, *et le monsieur devant, c'est le maire. »* Alors parrain est devenu tout pâle ; il s'est mis à tousser, il a pris son stylo et puis il s'est mis à écrire très vite sur son carnet qu'il fallait téléphoner à M. Léo et puis il a souligné trois fois. *« Et mes tables de multiplication ? »*, j'ai fait. *« Oui, oui,* il a dit, *récitez-moi la table de 2 et de 3. »* Ça c'est facile. J'ai bien su. Alors parrain m'a dit : *« Très bien, et rappelez-vous que le plus important c'est 2 sur trois. »* J'ai pas très bien compris mais c'est que les divisions j'ai toujours du mal.

Après on a fait un peu d'histoire. Parrain m'a parlé de Lafayette qui était parti en Amérique et de Louis XV qui était resté chez nous. Je crois qu'ils sont de sa famille, c'est chouette quand même. Ensuite, il m'a fait réviser les départements, surtout celui où il s'est présenté, même qu'il a été élu. Et puis il m'a fait lire un bout de dictée de Guy de quelque chose, je sais plus son nom, mais en tout cas parrain connaissait bien. Il m'a dit qu'il avait jamais autant révisé qu'avant d'être interrogé par le monsieur d'« Apostrophes ». Et puis moi j'ai regardé l'heure et j'ai dit que le match allait commencer. Parrain, qui a été un super avant-centre dans le passé, est venu le voir avec nous.

Et quand je suis rentré dans ma chambre le soir, l'autocollant de ma chaise avait été enlevé et à la place il y avait un rond avec les trois initiales de parrain. Quand même, s'il voulait tant que ça l'autre pour sa collection, il aurait pu me le dire : les gens de la mairie, ils nous en ont donné toute une pile...

(1) Albums parus aux éditions Denoël.

Solution dans notre prochain numéro

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4019

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Son jour sort de l'ordinaire. – II. A généralement moins de valeur que ce qu'elle affiche. – III. On le surprend souvent la main dans le tiroir. – IV. Possessif. – V. Sans apprêt. Protecteur des bergères. – VI. Ne disent jamais ce qu'ils pensent. Son ou lumière. – VII. Quartier d'Angoulême ou quartier général. Même froid, il reste attirant. – VIII. Un soupçon qu'on a souvent entre cinq et sept. – IX. Représentation conceptuelle. – X. Facilite le passage d'un fil bord à bord. Reste parfois sec devant un problème de liquide. – XI. Mis à sac après une bonne rincée. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Peut se dire d'un tiers divisant une paire en doublant une moitié. – 2. Plus il est sec, plus on « mouille ». Formation aérienne. – 3. Il est très coté dans les milieux d'affaires. En France. – 4. Travail souvent fait pour des prunes. – 5. Ne se conçoit pas sans suite, sauf dans le cas de mort violente. Occuper un banc ou un fauteuil. – 6. Possessif. Note de « concert » espagnol. – 7. Bien dressé, on peut le suivre avec confiance, mais pas les yeux fermés. – 8. Donne un coup de balai. Partie d'un pantalon ou de la chemise. Germandrée ou labiée. – 9. Ne sont pas tous sympathiques. Refroidies.

Solution du problème n° 4018

Horizontalement

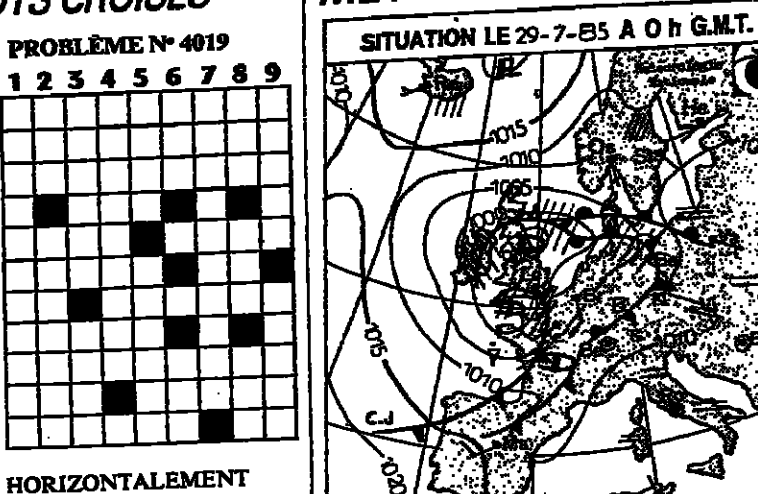
I. Matérialiste. If. – II. Olive. Romaine. – III. Sac. Combinaison. – IV. AM. Iule. Tinette. – V. Ibis. Bée. Mit. – VI. QI. Lk. Nu. Dévot. – VII. Ucayali. Mû. Ami. – VIII. Rivière. Tab. – IX. Ecarteur. Blini. – X. Ste. Lt. Or. OEA. – XI. Pennage. Grain. – XII. Enserrés. LSD. – XIII. Idiotisme. Eider. – XIV. Suons. Introït. – XV. Sens. Cacao. Taon.

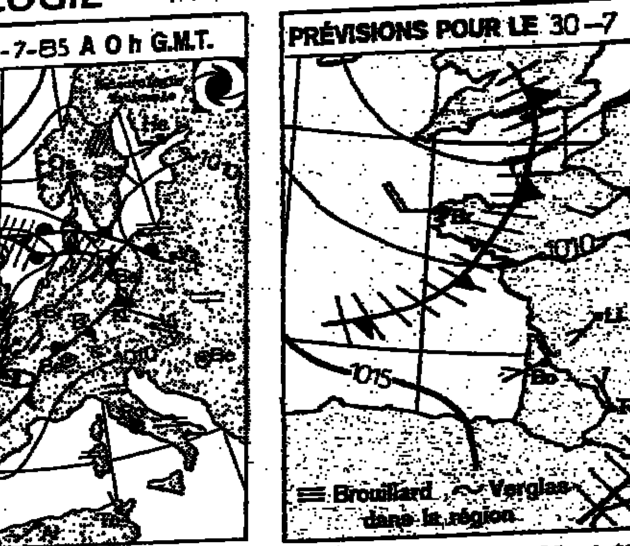
Verticalement

1. Mosaïque. Speiss. – 2. Alambic. Etendue. – 3. Tic. Ascension. – 4. EV. Isly. Néons. – 5. Reçu. Karr. Arts. – 6. Olé. Lit. Gri. – 7. Arme. Nivelées. – 8. Lob. Bu. IUT. SMIC. – 9. Imite. Mer. ENA. – 10. Sanie. Ur. ORL. To. – 11. Tian. Ebraser. 12. Enième. Idiot. – 13. Estivation. Dia. – 14. Ottomane. Véto. – 15. Fané. Tibias.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le lundi 29 juillet à 0 heure et le mardi 30 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Le vaste système dépressionnaire centré sur le nord de l'Europe dirige sur la France un flux cyclonique humide et instable ; l'activité est plus marquée sur les régions de la moitié nord-est du pays.

Mardi matin : Un temps souvent nuageux et plutôt frais sera observé, avec d'une part quelques bancs de brume de l'Aquitaine au Centre, et d'autre part des averses sur les régions de l'Est, les Alpes, la Corse et près des côtes de la Manche.

Au cours de la journée, ce temps très instable se généralisera ; les éclaircies seront pourtant belles sur les régions du Sud-Ouest et près de la Méditerranée (quelques averses orageuses possibles). Ailleurs, les passages nuageux, fréquents, seront souvent accompagnés d'averses ; les précipitations seront plus marquées sur les régions du Nord, en particulier en fin de journée sur les régions du Nord-Ouest.

Le vent d'ouest soufflera assez fort, et parfois même en rafales, surtout près de la Manche ; il soufflera de nord-ouest à nord assez fort près de la Méditerranée. Les températures, plutôt basses pour la saison, atteindront l'après-midi 18 à 25 degrés du Nord au Sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 28 au 29 juillet) : Ajaccio, 30 et 18 degrés ; Biarritz, 28 et 16 ; Bordeaux, 26 et 15 ; Bréhat, 21 et 13 ; Brest, 18 et 13 ; Cannes, 29 et 19 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 31 et 17 ; Dijon, 30 et 17 ; Dinard, 23 et 14 ; Embrun, 30 et 13 ; Grenoble-St-M.-H., 33 et 22 ; Grenoble-St-Geoirs, 33 et 20 ; La Rochelle, 22 et 17 ; Lille, 21 et 15 ; Limoges, 24 et 13 ; Lorient, 20 et 13 ; Lyon, 30 et 20 ; Marseille-Marignane, 30 et 23 ; Menton, 30 et 21 ; Nancy, 29 et 16 ; Nantes, 23 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 21 ; Nice-Ville, 30 (max.) ; Paris-Montsouris, 21 et 15 ; Paris-Orly, 22 et 15 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 29 et 20 ; Rennes, 21 et 14 ; Rouen, 21 et 14 ; Saint-Étienne, 31 et 15 ; Strasbourg, 31 et 16 ; Toulouse, 30 et 18 ; Tours, 22 et 15.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 35 et 18 ; Genève, 30 et 21 ; Lisbonne, 25 et 18 ; Londres, 20 et 14 ; Madrid, 31 et 17 ; Rome, 31 et 21 ; Stockholm, 21 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 30 JUILLET

« Les divisions nouvelles et le columbarium du Père-Lachaise », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux de femmes célèbres », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 h, métro Solferino.

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, devant la façade de la cathédrale Saint-Louis.

« Le vieux Belleville », 15 h, métro Belleville, terre-plein (Mlle Leblanc).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« La place Dauphine, le Pont Neuf », 15 h, 2, rue du Pont-neuf (Paris autrefois).

« Mouffetard et ses secrets », 15 h, 16, rue Cadet (M. Ragueneau).

« Les manufactures », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (caisse).

« La Sorbonne et le quartier Latin », 15 h, place de la Sorbonne, devant l'église.

« Jardins en fleurs à l'ombre des rues commerçantes du 6e arrondissement », 15 h, métro Sèvres-Babylone.

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul ou métro Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobau) ou place des Vosges, statue de Louis XIII.

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, « Initiation à la graphologie », de 10 h à 18 h. Inscriptions (1) 770-44-70.

BREF

SOLIDARITÉ

LES OUBLIÉS DES VACANCES. – Grace à l'opération *« Gosses au Soleil »*, organisée par le Secours populaire (*le Monde* du 10 mai), plusieurs milliers d'enfants défavorisés ont (ou vont avoir) des vacances. Mais, néanmoins, beaucoup ne pourront pas partir.

Pour que cinq mille enfants de la région Ile-de-France aient, eux aussi, un souvenir à raconter à la rentrée, le Secours populaire français organise comme l'an passé la Journée des oubliés des vacances.

Le jeudi 22 août, quatre trains Corail les emmèneront jusqu'au Touquet. Jeux de plage, cadeaux, baignade et sports équestres, sont déjà prévus, sans oublier une solide collation.

Ces vingt-quatre heures de bonheur coûtent 200 F par enfant. L'organisation de cette journée nécessite aussi des centaines d'accompagnateurs bénévoles. Si vous êtes libre ce jour-là, téléphonez au Secours populaire français (1) 285-16-32. Vous pouvez aussi envoyer vos dons au CCP 1899999 X Paris.

★ **Secours populaire français, 3, square de Maubeuge 75009 Paris. Dons en nature reçus du lundi au samedi de, 14 heures à 18 h 50, faubourg du Temple 75011 Paris.**

VIE QUOTIDIENNE

CHÉQUIERS VOLÉS. – En quatre ans (de 1981 à 1984), l'utilisation frauduleuse de chèques volés pour le paiement de marchandises ou services s'est accrue de 86 % avec une pointe (38 %) en 1984. Pour le commerçant, payé par « chèque en bois », à la perte non compensée de la marchandise s'ajoutent les frais bancaires. D'où l'idée en 1980 de créer l'*« Inter-départemental chèque assistance »* (IDCA).

Le système consiste à créer un fichier informatique à partir des renseignements fournis par les titulaires d'un compte bancaire victimes d'un vol ou d'une perte (ce qui ne les dispense nullement de signaler l'incident à leur banque et à la police). Les adhérents à l'IDCA (commerçants ou membres d'une profession libérale) peuvent, 365 jours par an de 8 heures à 23 heures et gratuitement, savoir par un simple appel téléphonique au (1) 241-22-22, si le chèque qui leur est présenté est valable. Un délai de dix jours à dater de la signature du contrat d'adhésion est néanmoins nécessaire avant de bénéficier de cette assistance.

★ **IDCA, 1-3, rue Hassart, 75019 Paris.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du dimanche 28 juillet :

UN DÉCRET

● Relatif aux écoles normales supérieures (organisation administrative et financière, recrutement et statut des élèves).

DES LISTES

● D'admission à l'Ecole navale en 1985.

● D'admission au concours d'entrée à l'Ecole militaire interarmes en 1985.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole normale supérieure de jeunes filles,** boulevard Jourdan. **Section des sciences**

– **A. Mathématiques :**

Mlles Laure Pourcin ; Frédérique Guyot ; Françoise Le Hir ; Nathalie Fraysse ; Bérangère Dubrulle ; Thérèse Malliavin ; Emmanuelle Bontemps ; Pascale Le Gall ; Christine Vigneron ; Anne Blanchard ; Josiane Manasses ; Pascale Dufourcq ; Elisabeth Logak ; Anne Bouverot-Reymond ; Isabelle Nagot.

– **B. Physique :**

Mlles Christine Lefrou ; Blandine Jérome ; Geneviève Blondin ; Sandrine Colin ; Catherine Turc ; Anne-Françoise Bouchart ; Valérie Labbé ; Nathalie Augst ; Florence Debieuvre ; Sabine Février.

– **C. Sciences naturelles :**

Mlles Marie-Anne Felix ; Marie-Claude Marsolier ; Isabelle Liesenfelt ; Marianne Wojcik ; Daphné Bavelier ; Nathalie Jacques ; Clotilde Thery ; Nadia Naffakh ; Catherine Le Loch ; Sandrine Bonhomme ; Evelyne Chaumat.

– **D. Biologie :**

Mlles Anne Bouloc ; Delphine Taussig.

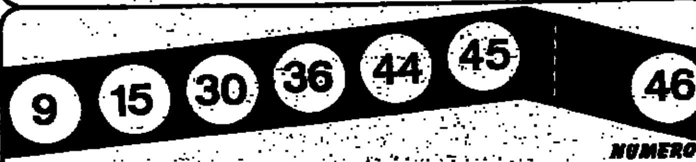
● **Écoles des hautes études commerciales (HEC)**

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Sonia Abecassis (134e) ; Jean-Christophe Agnesina (139e) ; Bertrand Alata (259e) ; Nathalie Alquier (242e) ; Joël Amar (240e) ; Laurent-Michaël Amar (112e) ; Jean-Christophe Amy (227e) ; Isabelle Andres (220e) ; Philippe Anton (37e) ; Jérôme Arnaud (138e) ; Marie Asselin (51e) ; Cyrille d'Aubigny (253e) ; Marie Aubry (154e) ; Isabelle Audouze-Chaud (173e) ; Marc Augier (42e) ; Jean-Thierry Augustin (26e) ; Marianne Auvray (13e) ; Christophe Babule (77e) ; François Bacchetta (124e) ; Bertrand Bainvel (157e) ; Anne-Laure Barbe (155e) ; Philippe Barreaud (189e) ; Catherine Baudin (106e) ; David Baverez (52e) ; Thibaut Behaghel (78e) ; Isabelle Belhais (11e) ; Jean-Denis Bellon (109e) ; Hervé Belœuvre (67e) ; Pierre Bensahel (10e) ; Stéphane Bensahel (214e) ; Arnaud Bernaert (23e) ; Olivier Berranger (93e) ; Jérôme Bert (34e) ; Laure Berthomieux (260e) ; Jean-Baptiste Billy (187e) ; Patrick Blanc (131e) ; Adam Blecha (2e) ; Valérie Bobo (252e) ; Jean-Pierre Boisivon da Silva Ber (30e) ; Perrine Boivin (180e) ; Domitille Bonnel (166e) ; Magali Bonnet (186e) ; Nicolas Bontemps (9e) ; Éric Bordes (25e) ; Antoine de Botton (145e) ; François Bouttaz (31e) ; Éléonore de Boysson (79e) ; Yvan Briery (204e) ; Stephane Broche (36e) ; Sophie Brugnon (264e) ; Valérie Bulcourt (236e) ; Pierre Calvet (206e) ; Olivier Caminade (256e) ; Valérie Cazalot (143e) ; Magali Chabas (21e) ; Frank Chabert (246e) ; Mireille Chambellan (65e) ; Valérie Champagne (135e) ; Bénédicte Champenois (231e) ; Christine Charron (99e) ; Odile Chone (218e) ; Dominique Clair (62e) ; Gabriel Clauzel (229e) ; Frédéric Cohen (197e) ; Pascal Collange (262e) ; Isabelle Lucie Collignon (29e) ; Christophe Corbe (164e) ; Pascal Corcelette (123e) ; Nathalie Cordon (224e) ; Valérie Cornillon (185e) ; Marie-Pierre Cottereau (149e) ; Marie-Adélaïde Courtois (160e) ; François Crepeaux (198e) ; Catherine Dabiez (5e) ; François Dalens (261e) ; Hervé Dandois (177e) ; Franck Dargent (179e) ; Véronique Dautriche (258e) ; Stéphanie Dedeyan (140e) ; Frédéric Delesalle (107e) ; Olivier Dentan (76e) ; Catherine Dentraygues (115e) ; François Dever (167e) ; Pierre Dhaussy (17e) ; Catherine Ducry (169e) ; Philippe Guy Dumont (58e) ; Éric Dupau (194e) ; Sophie Dupressoir (184e) ; Michel Durochat (46e) ; Christine Durroux (80e) ; François Duye (41e) ; Thierry Ehlinger (47e) ; Valérie Ellwood (205e) ; Jean-Luc Eymery (22e) ; Paule Faggianelli (217e) ; Bénédicte Faivre (216e) ; Tristan Faradet (176e) ; Dalila Farigoule (207e) ; Bruno Faucher (64e) ; Stéphanie Féliculis (27e) ; Pascal Ferradou (144e) ; Éric Festy (91e) ; Stève Fichl (196e) ; Béatrice Fleck (190e) ; Henri Fortin (88e) ; Nicolas Fourrier (15e) ; Marie-Valérie Fradin (239e) ; Jean-Luc Francese (70e) ; Bertrand Frot (257e) ; Thibault Fulconis (226e) ; Vincent Garreau (251e) ; Jean-Pierre Gaspard (71e) ; Myriam Gaussier (97e) ; Fabienne Gazzal (45e) ; Geoffroy Germano (231e) ; Laurent Gibert (209e) ; Franck Girard (211e) ; Emmanuelle Giudicelli (223e) ; Catherine Gogue (141e) ; Christophe Grauwin (159e) ; Anne Grayer (208e) ; Serge Grebert (156e) ; Nadia Grec (163e) ; Florian Grill (53e) ; Ariane Grumbach (142e) ; Pascal Guasp (55e) ; Agnès Haegel (63e) ; Cécile Haimet (170e) ; Marc Heller (221e) ; François Hellio (120e) ; Étienne Henry (152e) ; Vincent Hillenmeyer (116e) ; Thierry Jabes (114e) ; Valérie Janier-Dubry (162e) ; Philippe Jourdan (161e) ; Philippe Jourdon (130e) ; Florence Jouvene (248e) ; Jérôme Karkulowski (105e) ; Hélène Kayanakis (3e) ; Nathalie Konstantinovitch (61e) ; Isabelle Lacaze (175e) ; Christine Lacoste (132e) ; Olivier Lacoste (228e) ; Éric Lambert (249e) ; Christelle Langlois d'Estaintot (151e) ; Gwenaelle Lartigau (171e) ; Nathalie Latour (243e) ; Elisabeth Laville (74e) ; Joelle Le Breton (137e) ; Muriel Le Gal (188e) ; Marc Lebret (43e) ; Yann Leca (168e) ; Pierre-Paul Leccia (213e) ; Xavier Lecœur (238e) ; Hélène Legault (147e) ; Guillaume Lejeune (241e) ; Waheb Lekhal (89e) ; Patrick Lemanski (7e) ; Patrick Lemoine (122e) ; Christophe Leonzi (119e) ; Cécile Leruste (18e) ; Marie-Christine Levet (132e) ; Daniel Liess (265e) ; Claire Lignereux (113e) ; Lionel Louiset (225e) ; Florence Magne (111e) ; Fabienne Mailfait (50e) ; Aymeric Maistre (de) (250e) ; Laure Malcor Deydier de Pie (92e) ; Franck Malegue (100e) ; Erik Maris (39e) ; Céline Martin (101e) ; Jean-Fabrice Mathieu (86e) ; Florence Mayot (44e) ; Claire Mendelsohn (96e) ; Yann Mercier (14e) ; Stephane Mesguische (103e) ; Alexandre Mironescu (68e) ; Jean Monnier (263e) ; Jean-Christophe Montant (254e) ; Laure-Louise Montvault Gliuyon (de) (83e) ; Jean-Baptiste Morin (19e) ; Christophe Morvan (182e) ; Claire Nebel (255e) ; Patrick Nguyen (87e) ; Olivier Nicolas (de) (32e) ; Dominique Nordmann (202e) ; Frédérique Offredi (66e) ; Alain Oumeddour (126e) ; Thierry Pagniez (95e) ; Valérie Perotin (16e) ; François Perrot (136e) ; Angelo Pezzetta (125e) ; Bruno Piacenza (4e) ; Eric Piana (230e) ; Christian Piat (172e) ; Rachel Picard (245e) ; Sabine Picard (94e) ; Philippe Pinet (129e) ; Jean-Paul Piques (84e) ; Bertrand Pirel (102e) ; Philippe Plat (199e) ; Jean-Louis Poiroux (235e) ; Philippe Pompignat (24e) ; Clotilde Rabier (201e) ; Marie-Laure Raggi (212e) ; Albert Ragon (148e) ; Gérard Raynor (8e) ; Claude Reich (33e) ; Stéphane Renard (244e) ; Etienne Reneaume (191e) ; Stephan Renge (192e) ; Alain Reynaud (210e) ; Philippe Reynier (56e) ; Xavier Rigault (215e) ; Valérie Roche (35e) ; Paul Rosen (de) (48e) ; Valérie Roux (54e) ; Elisabeth Roy (20e) ; Sophie Rudent (150e) ; Thierry Rudloff (183e) ; Claire Salmon-Legagneur (193e) ; Marie-Noëlle Sarocchi (59e) ; Dominique Sauvajon (38e) ; Anne-Christiane Schmitt (118e) ; Anne-Claire Schmitt (90e) ; Stéphan Schwedes (57e) ; Pierre Sellier (247e) ; Richard Sentkar (108e) ; Philippe Sere (233e) ; Jean-Marc Servat (75e) ; Olivier Sibony (1er) ; Nolwenn Simon (153e) ; Stéphane Slama (60e) ; Muriel Smadja (203e) ; Rémi Staat (40e) ; Pascal Stéfani (165e) ; Natasa Stupar (6e) ; Richard Tailleferd (121e) ; Geneviève Talbot (146e) ; Guy Talbourdet (158e) ; Michel Tanguy (178e) ; Olivier Tanneau (128e) ; Sophie Tardivel (73e) ; Loïc Tassel (236e) ; Erwan Taton (200e) ; Pascale Teissier (82e) ; Elisabeth Tessier (117e) ; Jean-Christophe Tévenin (104e) ; Frédéric Thomas (72e) ; Benoit Thome (110e) ; Marie-Laurence Tibi (174e) ; Antoine Toffa (81e) ; Olivier Touzard (28e) ; Jean-François Valent (222e) ; Franck Vallée (68e) ; Heidi Vahille (219e) ; Eric Vandamme (234e) ; Anne Vangheluwe (49e) ; Charles Viriot (98e) ; Nicole Viviand (181e) ; Sylvain Vivier (127e) ; Claude Wilwers (195e) ; Pascale Yannick (85e) ; Charlotte Zweibaum (12e).

LOTO NATIONAL

N° 30 — TIRAGE DU SAMEDI 27 JUILLET 1985



PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 31 JUILLET 1985 ET SAMEDI 3 AOUT 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE.

ATTENTION SAMEDI 3 :

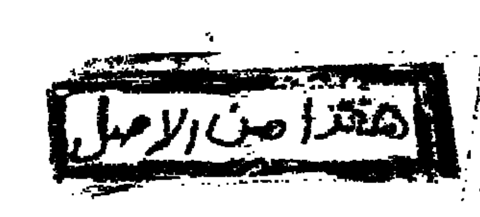
SUPER BONUS D'AOUT

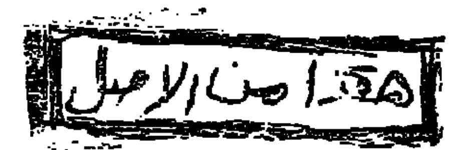
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	0	
5 BONS N°s + complémentaire	9	364 140,00 F
5 BONS N°s	1 185	8 690,00 F
4 BONS N°s	80 789	125,00 F
3 BONS N°s	1 459 717	10,00 F

BONUS DU SAMEDI 72 001

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE 10 F x 2 = 20 F







Le Monde

ECONOMIE

L'absentéisme toujours présent

Un phénomène en recul mais une minute d'absence coûte 1 franc. Solution : changer la vie au travail.

« *L'ENTREPRISE n'a-t-elle pas l'absentéisme qu'elle mérite ?* » Cette question impertinente n'a pas été posée par une quelconque association spécialisée de ... tire-au-flanc ou par une organisation syndicale de salariés, mais par la très respectable Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), lors d'un colloque international qu'elle avait organisé en avril 1980 sur ce sujet.

De fait, si l'absentéisme n'a pas bonne réputation – n'est-il pas d'abord perçu comme un manque d'assiduité au travail, une manière de faire l'entreprise buissonnière, – on songe davantage à interpeller, voire à culpabiliser, le salarié que la société. On sanctionne l'effet. On ne recherche pas toujours la cause de la fatigue ou de la lassitude au travail.

Cette attitude est logique dans la mesure où l'absentéisme est d'abord ressenti comme un fléau économique. En 1984, le seul absentéisme pour maladie (maternité exclue) ne représentait-il pas la perte de 174 millions de journées, soit, pour la même année, près de 134 fois le nombre de jours perdus pour fait de grève... Depuis que la météorologie sociale enregistre, mois après mois, année après année, une forte décrue des conflits, certains *observateurs ont avancé* l'idée que l'affaiblissement de la *combativité avait été compensé* par un surcroît d'absentéisme. Voire.

Les études permettant de mesurer l'évolution de l'absentéisme sont une denrée rare. Elles sont très peu nombreuses, non exhaustives – seul un aspect est étudié, – et elles datent. En principe, on calcule le taux d'absentéisme en retranchant les heures *effectivement travaillées* des heures théoriques de présence et *en divisant le nombre obtenu* par ces heures théoriques. C'est ainsi que la dernière étude du ministère du travail sur la journée du 26 avril 1979 dans 74 000 établissements de 10 salariés et plus (pour toutes les activités, sauf l'agriculture, les administrations publiques et les services domestiques), représentant 10,8 millions de personnes, avait fixé le taux d'absentéisme à 5,8 % pour la France, soit une apparente stabilité depuis 1974.

Un rapport administratif, le rapport Heilbronner, avait, lui, avancé pour 1975 un taux d'absentéisme de 8,3 % correspondant « *à une absence moyenne par salarié de 21 journées ouvrées par an* ». L'UIMM, qui ne publie plus d'enquête annuelle sur l'absentéisme, notait de son côté qu'« *en 1980, dans une usine de 1 000 personnes, en moyenne 150 sont absentes en permanence* ».

Une autre méthode pour évaluer l'absentéisme est de prendre en compte l'absentéisme pour maladie (maternité exclue), puisque les accidents du travail et les congés maladie restent, d'une manière constante, la première *cause de l'absence au travail*. Les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (voir tableau), publiées chaque année, montrent alors une réelle décrue de l'absentéisme : pour le nombre d'indemnités journalières, la diminution est régulière et constante depuis 1976, de l'ordre de 5 % par an ; pour le montant des indemnités journalières *versées par* la Sécurité sociale, on est passé d'un *rythme annuel d'augmentation* de 24 % en 1975 à 5,5 % en 1984, une telle évolution ne pouvant pas s'expliquer seulement par la décélération salariale...

La tendance est donc globalement à une diminution de l'absentéisme, sans qu'on puisse apprécier l'impact d'une telle baisse sur l'emploi. « *Une réduction de l'absence au travail de 8,3 % à 5,3 %*, soulignait pourtant le rapport Heilbronner, *loin d'accroître le chômage, rendrait possible la création de 55 000 emplois supplémentaires dans l'économie française.* » Aucune analyse n'a été assez fine pour le vérifier.

Le prix des remplaçants

Quoi qu'il en soit, même si ce n'est pas toujours directement mesurable, l'absentéisme coûte cher à l'entreprise, puisque, outre l'indemnisation des absents, il faut souvent payer des remplaçants – intérimaires ou recrutés sur contrats à durée déterminée, – ce qui suppose de consacrer du temps à leur mise en situation, *avec un risque permanent d'atténuation* de la qualité du travail, du produit et du service. L'UIMM affirmait, en 1980, qu'« *une minute d'absence coûte 1 franc à la collectivité d'entreprise* », deux points d'absentéisme représentant 1 % de la marge de la firme.

Toutefois, l'absence d'un *salarié n'a pas toujours le même* impact – et le même coût, – les variations s'observant en fonction de la qualification et du savoir-faire de chacun. Dans une récente étude (*Economie et Statistique* n° 176, avril 1985), à partir de données remontant à 1978, l'INSEE a souligné les disparités de l'absentéisme suivant le sexe, l'âge, la qualification professionnelle, l'ancienneté, la nationalité, la région, la taille de l'entreprise, *le secteur d'activité, ces disparités* étant parfois plus apparentes que réelles. Déjà en 1979, le ministère du travail avait montré que le taux d'absentéisme était plus élevé chez les ouvriers (7,3 % contre 7,5 % en 1974) que chez les non-ouvriers (4,1 % contre 3,5 % en 1974).

En 1978, l'INSEE *constatait* que « *l'absentéisme est lié à la pénibilité physique et nerveuse de l'emploi occupé, mais aussi au caractère plus ou moins gratifiant et valorisant des tâches accomplies* ». En d'autres termes, « *les salariés sont d'autant plus présents que leur travail est plus qualifié et leurs responsabilités importantes* ». Ainsi, le taux de présence augmente très sensiblement avec le niveau hiérarchique : pour un taux moyen de 89 % (74 % en moyenne chez les ouvriers), « *la probabilité d'être présent tout le mois augmente de sept points, des employés non qualifiés aux cadres supérieurs* ».

L'âge joue aussi, avec des accentuations aux deux extrémités. L'absentéisme est élevé chez les jeunes de dix-huit à vingt ans, qui souvent ont des difficultés à s'intégrer dans le monde du travail ou, tout simplement, courent après un supplément de formation. Après quarante ans, tant pour les femmes que pour les *hommes, la diminution* de la présence est plus accentuée, les absences devenant alors plus longues.

Quant à la distinction selon le sexe, elle fait l'objet de beaucoup d'idées reçues et de quelques constats évidents. « *Si l'on exclut les congés pour maternité*, notait l'INSEE dans son étude sur 1978, *l'absentéisme féminin est supérieur de 16 % à celui des hommes. Au fur et à mesure que l'âge avance et à qualification égale, les femmes ont tendance à être moins absentes que les hommes.* » Entre vingt et un et quarante ans, on observe que les femmes sont généralement moins présentes que les hommes, ce qui s'explique aussi par la conjugaison d'une double fatigue : celle liée au travail salarié et celle relative au travail domestique.

Selon *les statistiques* de la Caisse d'assurance-maladie, la proportion des congés maternité par rapport à l'ensemble des journées indemnisées par la Sécurité sociale était, en 1984, avec 42 millions d'indemnités journalières sur 174 millions, de 24,1 % (contre 11 % en 1978 et 16,5 % en 1982). L'allongement du congé maternité, le récent frémissement *de la natalité et l'accroissement* du taux d'activité des femmes (en 1982 la part des mères assurées de par leur activité salariée par rapport aux total des femmes ayant accouché dans l'année était de 70 % contre 59 % en 1973) sont à l'origine de cette augmentation. En 1980, dans une enquête auprès de 11 000 femmes enceintes sur la relation maternité/travail, la caisse a constaté qu'environ 66 % des femmes ayant un congé maternité « *avaient au moins un arrêt maladie pendant leur grossesse* ».

Un rouage anonyme

L'étude de l'INSEE montre également que le cadre de travail exerce une influence non négligeable sur l'évolution de l'absentéisme. Ainsi, « *plus la taille de l'entreprise est importante, plus l'absentéisme est fort* ». Dans une petite entreprise, le salarié a un « *sentiment d'utilité* » beaucoup plus développé que dans une grande, où il aura davantage tendance à se considérer comme un rouage anonyme pouvant être facilement remplacé. Par ailleurs, chez les ouvriers, « *le travail en équipes fait baisser les taux de présence, sans doute en raison des horaires de travail irréguliers* ».

Face à l'absentéisme, dont une part importante est évidemment justifiée et donc plus difficilement réductible, les entreprises disposent de toute une batterie de moyens d'action allant du contrôle à la sanction, en passant par la persuasion et la lutte contre les causes elles-mêmes de l'absence au travail. La Sécurité sociale contrôle elle-même les arrêts-maladie : mais l'employeur, dans la mesure où il complète conventionnellement les indemnités journalières, peut faire procéder à une contre-visite médicale.

A l'autre bout de la chaîne, les sanctions sont plus rares. C'est un peu le dernier recours quand tous les autres remèdes ont échoué, d'une pénalisation sur le treizième mois à une augmentation ou une promotion différées, voire un changement de poste, un avertissement, une mise à pied et, en dernier ressort, un licenciement. Mais avant le bâton, il y a généralement la carotte.

Dès 1980, l'UIMM avait préconisé « *l'amélioration des relations humaines et la recherche d'une adéquation toujours plus poussée entre les attentes des personnes et les impératifs industriels* ». Certaines entreprises ont tenté de persuader leurs salariés de la nocivité économique d'un *absentéisme non justifié*. Aux campagnes d'information se sont ajoutés des encouragements au « présentéisme ».

Chez Citroën, mais aussi au Mutuelles unies, des jours de congé supplémentaires ont été ainsi accordés aux salariés n'ayant aucune absence dans une année ou étant moins absents que les autres. En 1980, le CNPF, lors d'une négociation sur la durée du travail – qui devait échouer, – avait proposé l'octroi de cinq jours de congé supplémentaires lié à la présence effective au travail. *D'autres utilisent des primes* d'assiduité. Au Groupe Maison familiale (GMF), à Cambrai, le comité d'entreprise a accepté la mise en place de commissions « *anti-absentéisme* »...

Toutefois, c'est l'amélioration *des conditions de travail* qui semble avoir, en elle-même, l'effet le *plus décisif*, l'absentéisme, au-delà d'un certain taux, étant ressenti comme un indicateur de malaise social. Le développement des horaires variables – permettant une gestion individuelle de la présence au travail à partir d'un temps effectif moyen imposé à tous les salariés, – la prise de responsabilités et pour les ouvriers l'enrichissements des tâches se révèlent généralement efficaces. A cet égard, la décrue depuis 1976 de l'absentéisme pour maladie pourrait attester aussi d'une meilleure prise en compte par les entreprises de l'impératif de changer la vie au travail.

MICHEL NOBLECOURT.

Pour raison de maladie

	NOMBRE d'indemnités journalières	MONTANT des indemnités journalières
1976	– 5 %	+ 13 %
1977	– 4 %	+ 11 %
1978	+ 0,6 %	+ 13 %
1979	– 8 %	+ 3 %
1980	– 4 %	+ 9 %
1981	stabilité	+ 12 %
1982	+ 1 %	+ 13,9 %
1983	– 8 %	+ 6,5 %
1984	– 4,8 %	+ 5,5 %

Source : Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

● ***Nombre d'indemnités journalières* : il s'agit de l'évolution du nombre d'indemnités journalières versées chaque année (elles représentaient 174 millions de journées en 1984) à partir du quatrième jour d'absence, la Sécurité sociale ne remboursant pas les trois premiers jours (délai de carence). Ne sont prises en compte dans ce tableau que les absences maladie, à l'exclusion de la maternité.**

● ***Montant des indemnités journalières* : l'évolution du montant des indemnités journalières (16,155 milliards en 1984) est liée à l'évolution des salaires.**

Quatre causes et les autres

Les entreprises qui emploient 300 salariés au moins sont tenues, lors de l'élaboration du bilan social, chaque année, d'établir une mesure de leur absentéisme. Les absences de salariés lors de conflits sociaux, de formation ou de repos compensateur – *a fortiori* pour les obligations liées au service national – ne sont pas prises en compte dans l'absentéisme. Selon la typologie utilisée dans le *bilan social – et définie dans un numéro consacré* à ce sujet par *La Semaine sociale Lamy* (*supplément au n° 251 du 4 mars 1985*) – *il existe cinq* absentéismes :

● l'absentéisme *pour maladie* : journées d'absences maladie au sens des arrêts de travail déclarés à la Sécurité sociale, qui opère la distinction entre les indemnités journalières de moins de trois mois (généralement liées à des épidémies) et celles de plus de trois mois (maladies longues) ;

● l'absentéisme *pour accidents de travail et de trajet* ;

● l'absentéisme *pour maternité* : absences pour congés de maternité avant et après la naissance, à l'exception des absences pour état pathologique consécutif à la maternité, des congés parentaux et de paternité et des congés post-nataux ;

● l'absentéisme *pour congés autorisés* : journées d'absence pour congés autorisés (à l'exception des congés payés qui n'entrent évidemment pas dans l'absentéisme), par exemple pour des événements familiaux ou autres prévus par les conventions collectives ;

● l'absentéisme *pour causes diverses*...

Lire page 12 les articles de HENRI DE BRESSON, de R.-P. PARINGAUX et de Gérard VALLÉS.



Le retour à la terre...

Après l'échec de la « révolution agraire » le secteur privé est encouragé et le domaine socialiste mis sous surveillance.

CETTE année encore, il a coûté cher aux Algérois de faire bombance à la fin du ramadan. Melon à 120 dinars (220 F au taux de 55 centimes *pour un dinar*) le kilo, fraises à 90 dinars, cerises à 40 dinars, sans parler de la viande à 8 dinars les cent grammes. Ces chiffres astronomiques, dans une capitale où le salaire moyen est de 3 000 dinars par mois, s'expliquent par les effets combinés de la mauvaise productivité d'une agriculture socialiste, entraînant la rareté et de l'absence de contrôle efficace de la distribution, qui n'a rien à envier à la pire des « jungles » capitalistes.

Le fiasco de l'autogestion, aggravée par la « révolution agraire », est tellement patent qu'il n'est plus contesté par personne. Loin d'être tabou, ce sujet alimente au contraire d'innombrables *études, articles et éditoriaux* depuis des années, sans que cela ait *changé* grand-chose jusqu'à présent. Les données de base, *accablantes*, sont périodiquement reprises par la presse pour annoncer, une nouvelle fois, la « *priorité à l'agriculture* », la grande mobilisation pour l'exploitation du « pétrole vert » de l'Algérie, dont le pays redécouvre l'intérêt quand l'autre se vend moins cher et, de toute façon, s'épuise.

L'ancien « grenier à blé » des Romains, au temps de Tite-Live, est le pays auquel pense en premier le président Reagan quand il s'agit de trouver un client pour les surplus américains subventionnés. Là où régnait la civilisation de l'olivier, on fait sa cuisine avec des huiles végétales importées, et en période de pénurie les pharmacies algéroises écoulent des stocks impressionnants d'huile de régime fabriquée par un laboratoire français.

Exode rural

En 1984, l'Algérie a importé 60 % de sa consommation alimentaire, ce qui constitue plus du quart des importations totales. Ce pourcentage est en progression constante du fait de l'amélioration du niveau de vie, que ne compensent pas les gains de productivité.

Le taux annuel d'accroissement de la population est de 3,2 %, mais celui de la consommation alimentaire est de 5 %. Or la population agricole vieillit infiniment plus vite que dans les autres secteurs de production, du fait du peu d'attrait qu'exerce la campagne sur la jeunesse. Il y a dix ans, le pays comptait environ 1,5 million d'agriculteurs, soit près de 60 % de la population active. Aujourd'hui, ce taux est inférieur à 40 %, et la contribution des paysans à la production nationale *brute n'est que de 7 %*.

Les jeunes de moins de vingt ans représentent 60 % de la population, mais 60 % des agriculteurs ont plus de cinquante ans. L'exode rural, qui a atteint 1,3 million de personnes entre 1967 et 1978, diminue un peu du fait des mesures d'encouragement aux agriculteurs : mais il reste préoccupant.

La saignée des années 60 et 70 tient à la désaffection entraînée par l'utopie socialiste dans un domaine où les faits sont particulièrement têtus. Après l'indépendance, les quelque 22000 domaines abandonnés par les Européens dans les régions les plus riches furent transformés en « *coopératives de moudjahidines* » (anciens maquisards) ou en « domaines autogérés ». En principe, l'exploitation était dirigée par un comité de gestion élu par les travailleurs. En fait, la plupart des chargés de gestion étaient nommés directement par l'administration, en fonction de critères politiques.

Alors que la création du secteur « autogéré » avait abouti à la formation d'unités de production de plusieurs milliers d'hectares, difficilement rentables en raison de ces proportions, la « révolution agraire » de 1971 entraîna un morcellement excessif en un grand nombre de fermes sans moyens d'exploitation moderne. Cette « révolution » limita la surface des exploitations privées et confisqua les terres des non-agriculteurs ou « *absentéistes* ». *Plus de 1 million d'hectares* – dont 400000 hectares de bonnes terres – furent redistribués à des coopérateurs regroupés au sein de « coopératives agricoles de production de la révolution agraire » (CAPRA).

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 13.)

Absentéisme

Japon : la gripe en vacances

Les congés pour maladie sont souvent pris sur le temps du repos

L'ABSENTÉISME existe au Japon, malgré tout. Le phénomène, en effet, s'inscrit dans le contexte d'une société encore largement dominée par l'éthique, pour ne pas dire par l'obsession, du travail. Tout ce qui *s'apparente de près ou de loin à* une absence – congés compris – reste assez mal vu des générations nourries des valeurs traditionnelles : travail, frugalité, discipline, esprit de sacrifice et loyauté envers la compagnie.

Pour ces générations, « *le travail, c'est la santé* » du Japon. Elles l'ont amplement prouvé *depuis quarante ans. Pour le meilleur* ou pour le pire elles n'ont guère de penchant pour les loisirs. Être absent, même contraint et forcé, n'est-ce pas, peu ou prou, déserter ?

Il en va toutefois différemment chez les nouvelles générations, nettement moins « intoxiquées » par le travail. Selon les statistiques officielles, l'employé japonais travaille en moyenne près de deux mille deux cents heures par an, ce qui fait quatre à huit semaines de plus que les salariés américains et européens. Malgré les récriminations des partenaires *industrialisés de Tokyo, qui voient* là une forme de concurrence excessive, la tendance n'est pas à la baisse, au contraire. Les heures réellement travaillées sont passées de 39 *par semaine en* 1975 à 43 *en* 1983 (34 en France, 36 aux États-Unis).

Un taux de 2 %

Un à deux mois de labeur de plus par an qu'en Occident, cela fait forcément moins de congés. De surcroît, seulement 50 % des Japonais prennent la totalité de ce qui leur est dû (légalement *quinze jours* payés), soit une moyenne nationale de sept jours et demi de vacances par an. En outre, à la question : « *Disposez-vous de temps libre pour les loisirs ?* » *51 %* des gens disent en avoir et 47 % non. 2 %... ne savent pas !

Voilà *en gros le contexte* économique, social, culturel et psychologique défavorable dans lequel prend place l'absentéisme. Les études sur la question ne sont ni nombreuses *ni* très détaillées. Les statistiques de l'Institut japonais du travail dans sa brochure de 1984 datent de 1977. Elles indiquent un taux d'absentéisme de 2 % contre 7,7 % en RFA (1979), 8,3 % en France (1975) et 13,8 % en Suède (1978).

Les absences pour cause de maladie et d'accouchement sont particulièrement *faibles* : *0,8 %* (contre 7 % en RFA et 6,2 % en France). *Deux* tendances spécifiquement japonaises expliquent, en partie, cette faiblesse. D'abord, en raison de la pression de l'environnement professionnel, il est courant pour *un* employé malade de commencer par prendre ses congés maladie sur les jours de congés annuels qui lui sont légalement dus. Ensuite il n'osera pas *toujours prendre ses congés si ses* supérieurs estiment qu'il reste beaucoup de travail à faire (ce qui est généralement le cas) et si ses collègues eux-mêmes ne par*tent pas. Tout cela ne favorise* pas, on l'imagine, l'absentéisme pour cause de rhume ou même de grippe.

Il est rare au Japon que les femmes aient la possibilité de faire carrière professionnellement. Par principe une femme doit quitter son emploi au moment du mariage. La compagnie n'a donc pas à lui accorder ultérieurement un congé de maternité ni autres avantages sociaux.

Le taux des absences pour cause d'accidents (0,2 %) est par contre plus conforme à ce qu'il est ailleurs (0,3 % en RFA et 0,9 % en France). Les « *autres raisons* » ne comptaient à l'époque que pour *0,8 %. Toujours selon les* statistiques officielles, en 1983 le nombre des journées perdues pour cause de conflits du travail (504 000) était à peu près moitié *moindre* de ce qu'il était en France.

Compte tenu de ce qui précède, et aussi d'autres pratiques propres au monde japonais du travail, on pourrait avancer que l'absentéisme au Japon est inversé, car c'est bien plus le foyer que l'entre*prise qui souffre de l'absence du* chef de famille et de la priorité accordée à ses activités professionnelles.

R.-P. PARINGAUX.

RFA : malgré une bonne réputation

Le salarié allemand manque autant de jours que ses confrères français ou italiens

LES images de marque sont parfois trompeuses. Malgré sa réputation de travailleur modèle, le salarié allemand *manque pratiquement* autant de jours de travail, pour des raisons diverses, que ses confrères français ou italiens. D'un pays européen à l'autre, le taux d'absentéisme dans les entreprises est relativement similaire. *Il dépend* surtout de la protection accordée par les législations sociales.

En 1979, année record, le taux d'absentéisme était en RFA de *8,4 % dans l'industrie seule et de* 7,7 % dans l'industrie et les services réunis. La première raison d'absence, et de très loin, est la maladie : 6,9 % dans l'industrie, 6,3 % si on y ajoute les services. Ce chiffre ne comprend ni les *curistes (0,4 % dans* les deux cas), ni les congés pour maternité (0,3 % dans les deux cas *également*), ni les accidents (respectivement 0,4 % et 0,3 %).

Les absences motivées pour d'autres raisons représentaient *seulement 0,3 %* et celles sans motif 0,1 % des cas, ce qui est une proportion faible par rapport aux autres pays à structure sociale similaire. La maladie est un motif *moins souvent évoqué* en France, où, en revanche, l'absentéisme pour cause de congé de maternité ou motifs divers est plus important.

Depuis une vingtaine d'années les caisses d'assurance-maladie notent que l'absentéisme s'accroît ou régresse en fonction de l'*évolution* de la conjoncture économique. Quand l'économie se porte bien, le nombre de congés maladie augmente, et, à l'inverse, lors*que la pression sur le marché de* l'emploi se fait ressentir, il diminue. Après avoir atteint 7,4 % en 1979, le taux de maladie des salariés inscrits dans les caisses d'*assurance* des *entreprises* a constamment diminué jusqu'en 1983 (5,6 %) pour reprendre un peu en 1984 (5,9 %).

Cette évolution alimente une polémique permanente entre les organisations patronales et les syndicats. *Les premiers y voient* une preuve de la tendance au laxisme dès que les circonstances *s'y prêtent. Les seconds* au contraire la conséquence de la répression patronale qui s'exercerait dans les périodes où l'emploi se fait plus rare.

Les experts de l'organisation patronale BDA (Bundesbereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbäande) font état d'une certaine logique. En période de forte activité économique, font-ils observer, il est fréquent que les entreprises *exigent* davantage de leurs salariés, augmentant ainsi les risques de maladie. En outre, ajoutent-ils, on puise alors sur les réserves de main-d'œuvre, ce qui accroît les *risques* d'embaucher des personnes mal adaptées à leur travail ou tout simplement plus fragiles. En période de réduction de l'activité économique, ce sont les premières touchées par les licenciements.

En réponse aux accusations des milieux syndicaux, les experts de la BDA soulignent que la législation sociale n'a cessé d'être renforcée pour réduire les accidents du *travail* et, d'une *manière générale*, assurer une meilleure protection de la santé sur les lieux de travail. Après avoir augmenté jusqu'en 1960 (126,5 pour 1 000), le nombre *des accidents du travail* n'a ensuite cessé de décroître pour se situer en 1981 au taux de 69,6 pour 1 000. Les maladies professionnelles, qui avaient de nouveau *augmenté au début des années 70*, en raison notamment de l'extension du nombre des maladies reconnues comme telles, est quasiment stagnant et plutôt en légère *diminution* depuis 1977.

Une série de facteurs

L'absence de réponse claire s'explique surtout par la difficulté d'*appréhender précisément* les causes véritables de l'absentéisme. En dehors des facteurs incompressibles comme les épidémies saisonnières de grippe, une notice publiée par la BDA en 1981 à l'attention de ses adhérents note qu'il existe toute une série de facteurs dépendant à la fois de chaque individu et de chaque entreprise. Une mauvaise organisation du travail, faisait-elle observer, peut avoir des conséquences tout aussi importantes que le milieu dans laquelle évolue un individu ou ses capacités propres.

On constate que les femmes manquent davantage que les hommes, les jeunes que les plus âgés, les étrangers que les nationaux, ceux qui ont des responsabilités moins que les autres. On constate également que l'absentéisme s'accroît les vendredis et les lundis, que les ouvriers *sont* plus fréquemment malades que les employés (*8,5 %* contre *5,2 %* en 1981). Mais il est difficile d'en tirer des règles générales valables pour toutes les entreprises et tous les secteurs d'activités.

D'un secteur à l'autre, les fluctuations peuvent être également importantes, comme le font ressortir les statistiques des caisses d'assurance-maladie. Dans les *administrations*, le taux d'absence pour maladie était de *6,6 %* en 1982. Il atteignait *6,7 %* dans les transports. Dans la métallurgie et le bâtiment, il était pour la même *année de 6 %, alors que dans les* banques, le commerce et les assurances il n'était que de 3,9 %.

En 1981, le BDA estimait en moyenne à 57 jours ouvrables le *nombre* de jours *chômés payés en* Allemagne fédérale ; 12 jours fériés, 26 jours de vacances et 19 jours d'absence pour raison de maladie ou autre. Nul ne peut donc ignorer le coût de l'absentéisme, aussi bien pour les entreprises que pour les caisses d'assurance, qui ont depuis longtemps abordé le problème avec les organisations professionnelles de médecins.

Les solutions sont davantage recherchées, en effet, au niveau de la responsabilisation de tous les acteurs sociaux, plutôt que par le biais législatif. Les organisations patronales n'ignorent pas les difficultés de revenir en arrière sur certains avantages acquis. La levée de boucliers que vient de provoquer la suggestion de compter les jours de cure comme des jours de congé est là pour le prouver.

HENRI DE BRESSON.

France : quand on supprime les contremaîtres

Loisirs intégrés et salairés au rendement une entreprise toulousaine a réduit l'absentéisme de 18 % à 5 %

LE bon *sens* n'habite pas *toujours* près de chez soi. Les frères Rouleau, Alain et Patrick (ce dernier étant l'aîné du tandem), en sont persuadés. Ils sont un jour partis de Toulouse pour chercher au Japon les idées simples qui leur faisaient défaut. S'ils admettent encore aujourd'hui que le Japon leur a dessillé les yeux, ils se *disent* prêts, à l'heure de la quarantaine, à bien des *voyages, à bien des explorations.*

Dans un secteur, la bonneterie, en crise depuis 1974, où la pénétration étrangère *dépasse les 50 % du marché, la réussite* des Etablissements Rouleau-Guichard fait l'effet d'un soufflet sur une profession généralement recroquevillée sur son passé. Cinq usines, près de cinq cents salariés, en vingt ans, les Rouleau ont patiemment tissé *leur* toile griffée d'un « M » qu'on retrouve sur les *slips et tee-shirts dont ils sont devenus un* important producteur.

« C'est la crise qui nous a éclairé, explique M. Alain Rouleau, *directeur général* de la société : *en 1974, nos prix ont augmenté de 25 % ; impossible de résister à la concurrence étrangère. Il fallait donc, pour être compétitif, produire autrement et avec l'adhésion du personnel. »*

Le personnel de Rouleau-Guichard n'est ni meilleur ni pire que celui des entreprises du secteur : 15 % d'absentéisme en moyenne ; 18 % chez les frères Rouleau il y a encore six *ou sept ans. La main-d'œuvre est ici féminine* à 85 %. Les hommes travaillent au tricotage et à *la* teinture dans l'antique usine de Palayre, l'ancêtre des unités de production de la société.

« L'absentéisme coûte d'autant plus cher chez nous que nous ne sommes pas dans une région à forte tradition bonnetière. Il est toujours difficile de trouver des remplaçants. » Comme partout, *les* Rouleau ont voulu jouer de la prime, mais ses vertus furent vite épuisées. Il fallait donc attaquer le problème à sa racine et intervenir sur le cadre de travail.

Tennis, piscine et semaine de quatre jours

M. Alain Rouleau met alors en place une petite unité de production : jamais plus de quatre-vingts à cent personnes dans ses ateliers *« satellites »*. On va s'attacher à soigner le cadre. Piscine – 80 % des ouvrières ne savent pas nager, – tennis, salle de gymnastique, verdure... 10 à 15 % du chiffre d'affaires, mais l'enjeu vaut bien ce surcoût des loisirs intégrés.

On supprime les contremaîtres. L'encadrement, le plus souvent recruté à l'extérieur pour ses compétences techniques, est mis à contribution : *« Il faut communiquer, expliquer aux gens, les former sur le terrain aux nouvelles technologies. Je ne suis pas contre les cercles de qualité à condition que cela ne tourne pas à l'obligation ; même chose pour le droit d'expression des salariés, il faut le préparer, habituer les gens. »*

Horaires flexibles, chacun est maître de son *travail*. Mais 80 % de la paie s'effectue au rendement. Et les salaires ouvriers sont de 20 % *plus élevés que dans le reste de la profession*. Grandeur et misère d'un système conçu pour la *rentabilité. Si M.* Alain Rouleau se veut à l'écoute de ses salariés, il ne se reconnaît pas complètement dans le paternalisme pratiqué par d'autres. *« Fred Lip a disjoncté parce qu'il donnait plus qu'il ne pouvait accorder. Pas chez nous. »*

En octobre prochain, l'un des ateliers *Rouleau-Guichard fera la semaine de* quatre jours. Une expérience. *« Nous analyserons les résultats et, si la chose est payante, elle sera généralisée à ceux qui le souhaiteront. »* A l'étude également le travail du week-end et la semaine de trois jours, qui, après autorisation du ministère du travail, devrait être testée chez les hommes.

En l'espace de quelques années, les salariés *Rouleau* ont oublié le sens de l'expression *« lutte des classes »*. Le syndicat CGT s'est dissous. Les anciennes candidates au comité d'entreprise sont maintenant des élues *« libres »*. La responsable du syndicat FO s'est reconvertie dans les relations sociales. Les patrons affirment que la revendication est aujourd'hui directe. Et *l'absentéisme est tombé à 5 %,* un seuil infranchissable de l'avis *même* de M. Alain Rouleau, visiblement satisfait du résultat.

GÉRARD VALLÉS.

BIBLIOGRAPHIES

Stratégies des entreprises et marché international des capitaux

de Christophe Lalandre

LONGTEMPS pratiquée par les seuls grands groupes, l'ouverture sur l'extérieur est entrée dans les *mœurs des PME, même si*, globalement, l'effort à l'exportation est encore réduit. Sur les 490 000 entreprises imposées au titre du BIC (bénéfice industriel *et commercial*), 77 400 *environ* sont considérées comme des sociétés exportatrices et seulement 130 000 à 180 000 d'entre elles ont vocation à exporter, rappelle *opportunément* Christophe Lalandre dans son ouvrage.

Pour ne pas être subie comme une contrainte, mais vécue *comme une* incitation à un développement hors des frontières naturelles vite saturées, une étape supplémentaire au-delà des anciens « marchés de proximité », l'exportation doit reposer sur une connaissance du marché financier international ce qui suppose d'en maîtriser les mécanismes. Mettant en *parallèle* la gestion de l'entreprise dans son environnement international et l'évolution des *marchés mondiaux de capitaux*, là où se retrouvent – et s'affrontent – des masses d'argent colossales le plus souvent sans bannière, l'auteur met en évidence la nécessaire adaptation des entreprises à ces stratégies commerciales et financières internationales dont *elles* n'ont souvent qu'une vague idée.

Quand le dollar bondit de 4 F à 10 F en l'espace de quatre ans, puis *fléchit*, le problème-clé pour l'entreprise exportatrice est naturellement celui du risque de change. Consultant à l'OCDE, docteur ès sciences économiques et diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, ce jeune cadre (il a vingt-sept ans) « *d'une grande banque d'affaires françaises* » (Paribas, pour ne pas la nommer) a su marier les bases théoriques et son expérience professionnelle pour donner quelques explications indispensables. Le chef d'entreprise mais aussi l'étudiant et le professeur trouveront une analyse pédagogique de l'influence de la politique monétaire et de la façon dont le taux d'inflation et la situation de la *balance des paiements d'un pays* viennent influencer le taux de change de sa monnaie. Et par là *même*, la situation exportatrice des entreprises de cette nation.

Cette analyse est suivie d'une présentation plus succincte des *opérations à terme*, des différentes formes de financement à l'exportation, notamment du crédit *documentaire* et de l'organisation du commerce extérieur. On regrettera, toutefois, que l'auteur, en mentionnant clairement les techniques actuellement pratiquées (eurocrédits, euro-obligations...), n'ait pas jugé bon de développer plus longuement ce mode de financement des entreprises par accès au marché international des capitaux. Le trésorier d'entreprise, l'un des personnages-clés dans toute structure moderne ouverte sur l'extérieur, doit jongler quotidiennement avec les nouveaux produits financiers, les conditions d'émissions d'emprunts internationaux, parfois maîtriser les pratiques du commerce par compensation, le troc...

De même est-il difficile, lorsqu'on parle d'exportation et de stratégie commerciale et moné*taire, de ne pas évoquer, ne serait*-ce que pour mémoire, le contrôle des changes. Pratiquée en France de façon quasi ininterrompue depuis la fin de la seconde guerre *mondiale – et surtout depuis* 1968 – et régulièrement dénoncée par les représentants du patronat, cette contrainte, progressivement allégée par les pouvoirs publics, constitue encore une donnée importante pour les entreprises françaises parties à l'assaut des marchés extérieurs. En attendant « *une suppression par étapes* » récemment envisagée par M. Pierre Bérégovoy, « *au rythme de l'assainissement de l'économie française* ».

SERGE MARTI.

★ Editions Economica. 85 p., 125 F.

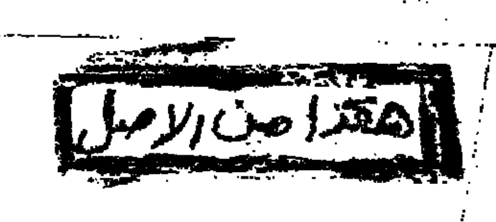
Quarante ans d'Europe

de François Visine

C'EST un bon connaisseur de la marche de l'Europe qui nous propose un survol de quarante années de son histoire (1944-1984). François Visine, militant de la Communauté, a surtout pensé à ceux qui veulent retrouver assez vite l'essentiel des étapes, si bien que son livre se rapproche d'un manuel, ce qui ne veut pas dire que la réflexion ne se mêle pas à la synthèse.

On se retrouve fort aisément dans ce « *jardin à la française* », car notre auteur a consacré un premier chapitre aux événements majeurs de la période, un deuxième à la situation actuelle et aux perspectives, et toute la fin du livre à une chronologie détaillée et à un long catalogue des *abréviations*. Voici qui rendra un fier service à tous ceux qui doivent se guider dans ce qui devient peu à peu une véritable jungle.

★ Imprimerie Saint-Paul, BP 1908 Luxembourg, 288 *p.*, 810 F luxembourgeois (ou belges), soit environ 125 FF.



La chronique de Paul Fabra

« L'ère du Pacifique » vue par un Japonais

SOUS le titre « Beaucoup de bruit pour rien », le mensuel nippon de langue anglaise *Look Japan*, diffusé dans le monde à partir de Hongkong, publie un article dénonçant les illusions que pourrait faire naître chez ses compatriotes ce qu'il appelle *« leur enthousiasme bien compréhensible » pour l'idée que le centre de gravité du monde est en train de se déplacer de la zone atlantique vers la zone pacifique.*

Que ce texte écrit par le rédacteur en chef du groupe de presse Sankai Newspapers, M. Koichi Kondo, soit reproduit en bonne place dans une publication surtout destinée à des lecteurs étrangers n'est certainement pas un fait indifférent. Il reflète une double préoccupation dont on retrouve l'écho dans maints textes nippons tant de source officielle que de source privée. Celle d'abord de ne pas se poser en rivaux d'une Europe supposée en perte de vitesse, aspirant à se substituer à elle en tant que partenaire privilégié des Etats-Unis. Celle ensuite de ne pas susciter l'hostilité des pays regroupés au sein de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANSEA) – *Indonésie, Malaisie, Philippines*, Singapour, Thaïlande et Brunei – dont certains avec plus ou moins de bonne foi sont toujours prompts à soupçonner Tokyo de ne pas avoir renoncé à l'ambition proclamée pendant la guerre d'instituer sous sa direction « une ère de coprospérité asiatique », et redoutent en tout cas toute forme de condominiun américano-nippon sur la région.

Dans un discours qu'il a prononcé lors de sa récente visite (du 13 au 15 juillet) à Paris, M. Yasuhito Nakasone a déclaré : *« Quand on considère le puissant développement des pays du Pacifique, le rêve de la constitution d'une vaste zone de coopération sur le pourtour de cet océan à la veille du vingt et unième siècle ne semble pas irréaliste. »* Cependant, le premier ministre nippon s'est empressé de rappeler les quatre principes qu'il avait formulés en janvier dernier pour *« créer un consensus entre les pays concernés »* lors de sa visite en Australie. *« Premièrement,* a dit M. Nakasone, *nos liens de coopération ne doivent pas être de nature militaire ; deuxièmement, ils ne doivent pas être exclusifs, mais s'ouvrir sur l'extérieur; troisièmement, ils doivent venir de l'initiative des pays concernés tels que les pays membres de l'ANSEA ; quatrièmement, ils doivent recevoir leur impulsion du secteur privé et les gouvernements doivent à cet effet travailler à constituer un environnement favorable. »*

Le fait que M. Nakasone ait énuméré quatre principes et non pas trois ou cinq pourrait laisser croire qu'on est en présence d'une esquisse de construction d'un commencement de projet. Or il n'en est rien. Les quatre conditions posées par lui visent à préciser ce que la *« vaste zone de coopération »* en question ne *sera pas, sans pour autant donner* la moindre indication sur ce qu'elle pourrait être, *car il* n'est *pas suffisant* de s'en remettre pour la définir à *« l'impulsion du secteur privé »*. De multiples liens commerciaux existent déjà entre les pays riverains, et tout indique que les accords de participation, les investissements se multiplieront entre eux. Tout cela ne suffit pas pour indentifier une *« zone de coopération »* distincte. Il est *significatif* que pour *donner éventuellement* à cette dernière un contenu plus concret, le *premier* ministre japonais ait dit qu'il fallait attendre une initiative venant des pays de l'ANSEA. On sait que ces derniers n'y sont en aucune façon favorables.

L'analyse des propos de M. Nakasone apporte de l'eau au moulin de M. Koichi Kondo dont la thèse repose sur la conviction que les Japonais auraient bien tort de prendre au pied de la lettre les *déclarations répétées* qu'a faites depuis le quatrième trimestre de 1984 M. Ronald Reagan pour appeler de ses vœux *l'avènement d'une « communauté du Pacifique »*. Non pas que la formule *cacherait on ne sait quel piège mais tout* simplement parce qu'elle manque de *substance en dépit de tout le battage qui* est fait autour du thème que le prochain siècle appartiendra aux nations du Pacifique. C'est l'hebdomadaire britannique *The Economist* qui a été le premier à le lancer voici exactement dix ans en publiant un numéro spécial sous le titre *Pacifique Century*.

CELA *ne veut pas dire, remarquons* le, que M. Reagan n'ait fait que céder à la mode ou au simple désir de complaire à ses électeurs de la Californie en enfourchant l'idée que l'économie mondiale s'organisera autour de ces deux pôles que constituent la rive américaine (le mythe de la Silicon Valley) et la rive japonaise du Pacifique. Pour empêcher que la véritable fureur antijaponaise qui se donne libre cours au Congrès sous l'influence des lobbies protectionnistes ne finisse par compromet*tre la nécessaire alliance entre les deux* pays, la *référence* à une communauté d'intérêts transcendant leurs conflits et leurs frictions du moment était certainement d'une grande utilité. C'est un fait que le président Reagan a accompagné ses paroles de quelques décisions qui montrent l'intérêt qu'il porte effectivement au développement des relations entre les États-Unis et les pays situés de l'autre côté de l'immense océan traversé aujourd'hui en quelques heures d'avion.

Le département d'État a fondé récemment un organisme consultatif de caractère privé mais où siègent plusieurs membres de l'administration, le US National Committee for Pacific Economic Corporation. Le chef de la Maison Blanche a *parallèlement créé un poste* d'ambassadeur itinérant (ambassador at large) pour « les affaires du bassin Pacifique » et l'a confié à M. Richard Fairbanks.

Tokyo a suivi de très près ces initiatives. *Deux des plus importantes associations* japonaises, l'une privée, l'autre *mi-gouvernementale*, mi-privée, spécialisées dans la promotion de la coopération économique et des échanges culturels entre les pays du Pacifique sont en train de fusionner dans le dessein d'améliorer par une action commune leur efficacité.

Cependant, à en croire M. Kondo, c'est parce qu'ils sont victimes d'un certain nombre d'erreurs de jugement et de perspective que les Japonais risquent de se laisser convaincre par la thèse très superficielle selon laquelle c'est autour du Pacifique, et non de l'Atlantique, que *se situera dans l'avenir le centre du* monde. Le rôle que jouent dans leur vie *nationale les relations qu'ils entretien*nent avec les États-Unis pousse les Japonais à sous-estimer, selon lui, l'importance de l'Europe. *« Aussi bien sur le plan linguistique que sur le plan ethnique,* écrit-il, *l'Occident – qui comprend l'Europe et l'Amérique du Nord – constitue une entité caractérisée par une unité infiniment plus grande que celle qui est formée par les pays du bassin Pacifique. De même les nations de l'Occident reposent toutes sur une base commune qu'on chercherait en vain entre les pays riverains du Pacifique.*

» Spirituellement, l'Occident est uni autour de la tradition judéo-chrétienne qui a pour conséquence de susciter des valeurs, des normes de pensée et des modes de vie similaires à travers toute la sphère couverte par la culture occidentale. Tandis que les Etats-Unis, issus de l'Europe, dépassent cette dernière dans le domaine relativement étroit de la technologie, c'est l'Europe et ce qu'elle représente qui ont élevé les Etats-Unis au niveau où ils se trouvent aujourd'hui. Par contraste, les Etats-Unis n'ont virtuellement rien tiré de l'Asie. »

POUR M. Kondo, l'idée que le centre de la civilisation dérive par le Pacifique est typiquement une vue de technocrates manquant de bases historiques et de véritables connaissances de la société : *« Elle est,* écrit-il encore, *professée par d'anciens bureaucrates de l'économie qui prétendent être des historiens de la culture confondant cette dernière avec la développement de l'économie. Leurs arguments ne sont que des pétitions de principe. »*

Si les Américains parlent si volontiers aujourd'hui de l'ère du Pacifique, c'est parce qu'ils sont impressionnés, remarque encore notre auteur, par l'essor rapide de leurs relations commerciales avec les pays riverains de cet océan. En l'espace de quinze ans, les pays de cette zone ont supplanté l'Europe comme principal partenaire des Etats-Unis. Alors que 38 % des importations américaines provenaient, en 1967, de l'Europe occidentale et 25 % des pays du Pacifique, Japon et Australie compris, dès le début des années 80, l'importance relative de ces pourcentages s'est inversée. Les importations en provenance d'Europe ne représentant plus guère que 22 % du total, alors que celles de la zone pacifique atteignent 45 %.

Mais qu'arriverait-il si demain les courants d'échanges devaient de nouveau se modifier en faveur de l'Europe ? De toute façon, la thèse de M. Kondo est claire : l'intensité des échanges commerciaux ne remplace pas la communauté de culture. L'ambassadeur itinérant, Fairbanks, a du reste lui-même mis en garde les Japonais : *« Je suis surpris,* a-t-il déclaré récemment, *par l'énorme intérêt que les médias japonais portent au thème de l'« ère du Pacifique » étant donné que rien d'important n'a encore été réalisé pour matérialiser cette idée. »*

Algérie : le retour à la terre...

(Suite de la page 11.)

Au terme de la « révolution agraire », le secteur privé se trouva amputé de 850000 hectares. Selon les responsables, la surface agricole utile est, en l'état *actuel des moyens nationaux*, de 7,5 millions d'hectares, soit 3 % de la superficie de l'Algérie. Seulement 4,6 millions d'hectares sont effectivement cultivés, dont 250000 irrigués tant bien que mal. Quelque 700000 agriculteurs *travaillent à leur compte* environ 60 % des terres cultivées, généralement les moins bonnes, puisque les riches plaines du Nord, autrefois exploitées par les Européens, ont été placées sous gestion socialiste. Néanmoins, le secteur privé produit 60 % des céréales et des fruits et légumes et 90 % de la viande.

Même les plus doctrinaires des dirigeants commencent à se rendre à l'évidence et le discours officiel s'est sensiblement modifié ces dernières années. Pierre angulaire du socialisme algérien, la Charte nationale est promise à une *« amélioration »* dans les mois qui viennent. Déjà, la frontière entre les propriétaires *« exploiteurs »* et les autres est devenue floue.

Les investissements privés demeurent soumis à des autorisations administratives préalables quand ils dépassent un certain montant ; mais les formalités, autrefois dissuasives, ont été simplifiées. Des capitaux importants pourraient être dégagés par l'accélération des opérations d'indemnisation des anciens propriétaires touchés par la « révolution agraire ». Il sera intéressant d'observer si ces indemnités, dont le versement fut longtemps différé, sont réinvesties dans la terre.

Dans les oasis

La grande affaire depuis le début de l'année est la mise en application progressive d'une loi dite d'*« accession à la propriété foncière »*, promulguée *en août* 1983. Pour éviter que *« la grande propriété exploiteuse »* ne se reconstituât, l'ordonnance de novembre 1971 relative à la *« révolution agraire »* avait interdit toute transaction foncière entre particuliers et aussi toute aliénation à des particuliers, aux *fins d'exploitation privée*, des terres appartenant à l'Etat ou aux collectivités locales. Depuis 1983, les transactions entre particuliers sont possibles à certaines conditions et le domaine public peut être redistribué, s'il s'agit de terres non exploitées situées *« en zone saharienne ou présentant des caractéristiques similaires »*.

Plus de 40000 hectares de terres vierges ont été attribués à *cinq mille* personnes dans le Sud. Les lots ne dépassent pas 5 hectares et ils deviendront la pleine propriété des attributaires si une production significative est constatée dans les cinq ans. Les candidats sont nombreux et tous ne sont pas agriculteurs. La répartition étant faite par les autorités locales, de nombreux cas de « copinage » ont été dénoncés.

D'une ampleur en réalité très limitée, l'opération « accession à la propriété » dans des oasis d'Adrar, Ghardaïa, Djelfa, El Oued, etc., est abondamment relatée par la presse. Le « retour à la terre » est devenu le grand thème en vogue : la tomate d'Adrar, sa qualité, sa rapidité de croissance, sont exaltées sur un ton qui fait parfois sourire les professionnels. On en est même à parler des perspectives d'exportation. Les grands froids de l'hiver dernier ayant affecté même le Midi de la France, certains importateurs ont étudié la possibilité de faire des achats en Algérie : *il* n'en a pas fallu davantage pour que les journaux annoncent des contrats mirobolants.

Comme toujours en Algérie, il faut faire la part des choses, au-delà des emballements passagers. Le débat sur les torts – bien réels dans le cas du Maroc et de la Tunisie – que l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun pourrait causer aux anciens départements français d'Afrique du Nord est tout à fait prématuré. Néanmoins, cette campagne de presse, si elle reste dans les limites du crédible, peut avoir *un effet bénéfique sur les* mentalités et elle part d'intentions louables.

Parallèlement, la restructuration du secteur d'Etat, entreprise en 1980 dans les domaines « autogérés » et en 1982 dans les « coopératives de la révolution agraire », s'est poursuivie. Ces coopératives sont appelées à disparaître au profit des domaines autogérés, appelés désormais « domaines agricoles socialistes », plus nombreux mais moins étendus qu'autrefois. Il est même possible qu'une partie des unités de production soumises à la restructuration soit affectée au secteur privé.

Visitant en février un domaine mal géré, le président Chadli a déclaré que l'Etat ne pourra pas combler indéfiniment le déficit des exploitations dont les responsables sont incapables d'assainir la situation. *« Si une unité n'est pas économiquement viable, il est préférable de la diviser entre ses travailleurs au titre de l'application de la loi sur l'accession à la propriété foncière »*, a-t-il dit, ce qui étend singulièrement le champ d'application de cette loi.

Le secteur socialiste sait qu'il est maintenant sous surveillance. Parmi les mesures à prendre, il y a la lutte contre les « indus occupants », ces personnes apparentées aux travailleurs qui se sont installées dans les domaines pour y loger gratuitement sans avoir rien à y faire. En principe elles auront à déguerpir rapidement, mais là aussi les mauvaises habitudes nées de l'euphorie de l'indépendance *sont difficiles à* combattre.

Autosubsistance ?

La part de l'agriculture dans le nouveau plan quinquennal (1985-1989) est *en augmentation*. Les investissements devraient représenter *115 milliards de dinars* (210 milliards de francs), notamment pour l'irrigation de 420000 hectares. La production de vin devrait atteindre 3 millions d'hectolitres sur 160000 hectares de vigne d'ici à 1989. La production actuelle n'est en rien comparable à celle d'avant 1962, mais elle constitue l'essentiel des exportations agricoles de l'Algérie, de l'ordre de 1 % des exportations totales, les hydrocarbures en assurant 98 %.

Selon les planificateurs, l'Algérie devrait, au début de la décennie 90, assurer son autosubsistance en fruits, légumes et poulets. La dépendance extérieure en matière de céréales et produits laitiers devrait être ramenée à 30 %. Jusqu'à présent, le Plan a relevé du vœu pieux. Les investissements prévus ont rarement été réalisés à hauteur de plus de la moitié. A titre d'exemple, malgré une assez bonne pluviosité, la production de céréales n'a été, en 1984, que de 18 millions de quintaux, alors que le Plan en prévoyait 30. Les rendements *moyens ont été de 7* quintaux à l'hectare, deux fois moins qu'au Maroc.

Les autorités ont deux objectifs essentiels : l'amélioration des rendements par une meilleure utilisation du matériel et des semences importées à grands frais : le rajeunissement des travailleurs grâce à des mesures rendant la campagne plus attrayante. Toutefois, il est douteux que toutes les statistiques *sur l'effort d'électrification* du pays, périodiquement mises en avant, suffisent à convaincre la nouvelle génération que la condition rurale s'améliore.

Le problème de l'agriculture algérienne est aussi celui des équilibres régionaux, de la santé, des communications, des loisirs. C'est également celui de la distribution *dans un pays pris entre les rigidités* de l'héritage socialiste et la toute-puissance des commerçants, incapables de modérer leur marge de profit dès qu'on leur lâche un peu la bride. Dans les cultures maraîchères, les producteurs ont désormais la possibilité de vendre au plus offrant, ce qui a eu un effet stimulant.

La « plasticulture » constitue maintenant une agression constante contre le paysage entre Alger et Tipasa. L'Algérois moyen se soucie sans doute fort peu des contrariétés esthétiques du visiteur étranger au ventre plein ; mais il a plus de mal à supporter le laisser-faire quand il s'agit des libertés que prennent avec la mercuriale les commerçants du secteur privé. Il faut *pourtant en passer par eux quand* on n'a pas le temps de faire les interminables queues dans les magasins, où *« on commence par prendre son tour avant de voir ce qu'il y a à vendre en fin de parcours »*.

Après des années de pénurie, il est maintenant possible de partir au marché avec une chance raisonnable de trouver des œufs et des pommes de terre. Mais, selon les statistiques citées par la presse *nationale*, l'Algérien consacre toujours plus de la moitié de ses revenus aux dépenses alimentaires.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A propos du retard technologique de l'Autriche

La République a été proclamée en Autriche le 27 avril 1945. Il s'agissait donc cette année de son quarantième anniversaire, et non du trentième comme il a été écrit dans le numéro du 23 juillet. C'est, en revanche, le 15 mai 1955 que le traité d'Etat a été signé entre les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'URSS, d'un côté, l'Autriche, de l'autre, qui a redonné à ce pays sa souveraineté (ce qui lui a permis de décider de sa neutralité le 26 octobre 1955). Quant à l'Anschluss, il a été réalisé en 1938, le 11 mars, et non en 1933, comme une coquille nous l'a fait publier.

culture

FESTIVALS

A ATHÈNES

Le rock sans frontières

De notre envoyé spécial

Athènes. – La première journée du festival Rock in Athens 85, qui a eu lieu les 26 et 27 juillet dans le stade antique de la capitale grecque, a été marquée par de violente échauffourées entre les forces de l'ordre et des spectateurs qui voulaient entrer sans payer. Vite dépassés par les événements, les policiers, pourtant nombreux, ont cédé à la panique et répondu à la provocation. Sans jamais pénétrer l'enceinte du stade, les affrontements ont tourné au combat de rue jusqu'à l'arrivée d'une brigade spéciale d'intervention.

Afin d'éviter de nouveaux désordres, les pouvoirs publics ont donné, le deuxième jour, la consigne de laisser entrer les manifestants. Ce sont, en réalité, plusieurs milliers de personnes qui ont bénéficié d'une opération portes ouvertes. Pour Christian Pinot, directeur général de Nouvelles Frontières, organisateur du festival, *« les incidents ont inquiété plus qu'ils ne le méritaient les autorités, qui ne voulaient surtout pas donner l'impression de réprimer. Ils ont fait l'objet d'un enjeu politique que nous n'avons pas à juger, mais dont nous faisons les frais »*.

Dimanche, il était encore trop tôt pour faire un bilan exact de opération, mais il est peu probable qu'on ait atteint les quarante-huit mille forfaits espérés (*le Monde* du 11 juillet) pour amortir un budget de plus de 6 millions de francs.

Au mieux, Nouvelles Frontières espère équilibrer grâce aux droits dérivés (les bars, la vente des concerts filmés aux chaînes de télévision, mais aussi les voyages : au départ de la France, près d'un millier de vols spécialement organisés pour le festival ont été vendus, quinze cents en Italie et autant en Allemagne). Au pire, le passif sera compensé par les retombées médiatiques pour Nouvelles Frontières, qu'on dit substantielles en Europe, mais également aux Etats-Unis et au Canada, qui ont couvert l'événement.

L'agence de voyages française, pour qui le rock correspond à une clientèle et à une volonté, entend bien continuer ce genre d'opérations même si elle n'est pas sûre de vouloir la répéter en Grèce. Il reste que ce festival est l'échec d'une affiche prestigieuse qui, sur le papier, promettait d'attirer plus de monde.

Vedette du premier jour, Boy George, le chanteur de Culture Club, a sûrement vécu l'expérience la plus douloureuse de sa carrière. Hué tout le long de sa prestation par une bonne partie de la foule, il a été la cible d'un tir continu de tomates et de canettes dont on peut sans peine attribuer la paternité aux fauteurs de troubles qu'on avait laissé entrer gratuitement (en ce sens, les pouvoirs publics portent la responsabilité d'un préjudice artistique). Champion du prêt-à-écouter avec ses chansons flatteuses, autant Boy George peut être plaisant et drôle à regarder quand il a son public, autant il devient pathétique et inopérant face à l'hostilité. Ses fanfaronnades, sa dégaine ludique, son androgynie en forme de pied de nez, tournaient piteusement à la geignardise et à la justification gênée.

Menaçant d'annuler parce qu'on le traitait par-dessus la jambe (son cachet suffisait tout juste à payer ses techniciens, mais surtout, on ne lui offrait pas les mêmes conditions de travail que les autres groupes), Téléphone a pourtant bien rempli son contrat en ouvrant le festival devant un public qui ne les connaissait pas et qui les a fêtés.

Le lendemain, au même moment (18 heures), Talk-Talk a joué dans l'indifférence générale. On passera sur les prestations pourtant bien reçues de Dépêch'Mode le vendredi et de Nina Hagen le samedi : pour les premiers, c'est un succès de radio, de création banalisée et de mise en scène tape-à-l'œil. Pour la seconde, une espèce de légende mal définie et d'excentricité que ni la vulgarité, ni la fumisterie, ni même la suffisance ne semblent entamer.

Cure et Clash

L'événement, c'est Cure qui l'a créé à la nuit tombante, le deuxième soir, avec son climat crépusculaire, ses jeux de progression et ses cassures, ses vertiges et ses guitares crispées, son sens du drame. Il existe chez ces Anglais une dignité extraordinaire qui naît peut-être de la sévérité, d'une puissance qu'on prend de plein fouet et qui pourtant, dans une certaine forme d'ascétisme, ont su trouver un feeling, une soul blanche et tendue, qui prêtent à la danse.

Tard dans la nuit, les Clash ont clôturé le festival en une flambée d'adrénaline. La nouvelle formation (trois guitares, une basse, une batterie), dont on attend le disque depuis plus de deux ans, a mené son combat rock, nerveux et gueulard. Urgents comme ils ne l'avaient pas été depuis longtemps, à la fois poseurs (Paul Simonon, le bassiste) et militants (Joe Strummer, le guitariste-chanteur), faisant front et prenant la scène d'assaut, ils ont emmené le stade avec eux.

S'ils ont été largement acclamés, les Stranglers ont eu, la veille, l'inconvénient de jouer en plein jour, ce qui entame toujours la dimension, l'énergie d'un spectacle. En outre, l'ironie, pour un groupe dont la réputation est déjà lourde d'incidents, a voulu que les hostilités commencent lorsqu'ils étaient en scène, ignorant ce qui se passait à l'extérieur. Pourtant, le festival, qui avait sa place à Athènes, capitale de l'Année européenne de la musique, était un peu le leur, farouches défenseurs de l'Europe.

Pour Jean-Jacques Burnel (leur bassiste qui a produit des groupes dans différents pays de la Communauté), cette idée d'un rock européen ne doit pas être un bouillon de culture qui, en tournant une fois de plus à l'avantage des groupes britanniques, pourrait occasionner chez les autres une perte d'identité. *« Il ne faut pas,* dit-il, *aliéner l'importance régionale des groupes à un concept global. Après tout, Téléphone, qui est pratiquement inexistant hors de France, est peut-être, parmi les groupes présents à Athènes, celui qui vend le plus de disques dans son pays. Les contours du rock européen restent flous, et c'est aussi bien. C'est avant tout une affaire de climat, une façon de faire et de penser la musique différente des Américains. Ses rythmes sont moins marqués, nos sources puisent moins dans la musique noire et chez les esthètes européens (Satie, Debussy, Ravel), les mélodies sont importantes..»*

Si à Athènes la France était représentée par Téléphone, l'Allemagne par Nina Hagen (prévu à l'origine, le groupe grec Brigades musicales a été annulé), le rock européen reste néanmoins l'apanage des musiciens anglais. Après les concerts du Live Aid et en dépit du semi-échec d'Athènes, en 1985, l'Année européenne de la musique aura été celle de l'*international rock*.

ALAIN WAIS.

« DON JUAN », A SÈTE

Blouson noir de l'amour

Le thème du Festival de la mer, à Sète, était cette année l'Espagne. Jean-Pierre Bouvier, nouveau directeur artistique, et sa compagnie ont donc monté trois spectacles : *Don Quichotte*, d'Yves Jamiaque, d'après Cervantès, *Ruy Blas*, de Victor Hugo, et *Don Juan*, de Molière. Les représentations ont lieu au théâtre de la Mer, un espace tout en rondeurs qui domine la Méditerranée.

Pour ce *Don Juan*, huit cariatides soutiennent le ciel, et il est difficile de ne voir dans ces statues de femmes que de simples éléments de décor. Elles sont aussi symboles, et repoussent aussi loin que possible l'image d'Elvire sanglotant dans un mouchoir de dentelle blanche : cette candidate pour le couvent à qui la perfidie de Don Juan fait pousser des soupirs à fendre les pierres. Dans la mise en scène de Jean-Pierre Bouvier, Elvire relève le menton, gifle Sganarelle et, élevant la voix, parle d'égal à égal avec son bourreau. L'égalité des sexes a gagné les personnages de Molière.

En face de l'amazone, il fallait un Don Juan plus machiste que machiavélique. Jean-Pierre Bouvier est de cette trempe. Chemise ouverte sur torse bronzé, il apparaît comme une pop star des cœurs brisés. Un blouson noir de l'amour ! Les filles, les femmes, il les prend, il les laisse, plus attiré par leurs formes que par la beauté angélique de leur visage.

Et les représentantes du sexe faible à qui il plaît lui répondent sur le même ton. Ainsi Charlotte (Marie-Noëlle Eusèbe) est ici une superbe créature, provocatrice, sensuelle. Don Juan perd son prestige – ses conquêtes semblent trop faciles – mais il gagne en ironie et en modernité. Ce n'est plus un séducteur, c'est un dragueur qui porte sa conscience dans ses hauts-de-chausse.

Cette vision de Don Juan est pleine d'humour. C'est la première qualité de ce spectacle. La seconde est l'interprétation de Serge Beauvois dans le rôle de Sganarelle.

Ce n'est pas Don Juan qui fait trembler Sganarelle, c'est Dieu. Cela lui donne une intelligence inaccoutumée, qui supprime toutes les exagérations auxquelles les metteurs en scène soumettent parfois le personnage. Mais surtout, il n'a nulle bassesse. Ses paroles sont celles d'un valet, mais il les prononce sans chercher à tromper son maître sur ses pensées réelles. Toujours un peu en retrait, il est le témoin. L'œil du Commandeur avant que celui-ci ne se manifeste ?

Jean-Pierre Bouvier a donné à cette figure de pierre une humanité déconcertante, avec un comédien au visage dissimulé par un masque noir. Impossible dans ces conditions de croire que Don Juan puisse, en le regardant, avoir un instant d'hésitation. C'est la seule dimension qui manque à ce spectacle. Un Commandeur plus conforme à l'imagination du public n'aurait rien enlevé à ce Don Juan coureur de jupons et lui aurait conféré une réelle dimension.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Dernière représentation le 30 juillet.

A AVIGNON

Pas de premier prix pour le « off »

Mauvaise année pour le Festival « off » à Avignon. Il y a eu plus de créations que d'habitude, mais parmi les quelque deux cents spectacles présentés, rien de fracassant. Aucun premier prix n'a été décerné par le jury, réuni par M. René Praile, un banquier belge qui, depuis quatre ans, veille sur le « off » et l'aide financièrement.

Le prix est allé (avec deux mentions) à une production de la MAL-TJP de Strasbourg, *la Légende des siècles*. André Pomarat, seul en scène, a du souffle et une présence. Il a procédé à un heureux découpage des textes, avec le metteur en scène Francis Lazard et s'appuie sur trois musiciens doués. Mais enfin, ce n'est pas un débutant.

Pascal Salicetti et Chris Sham ont remporté les prix décernés aux jeunes comédiens. Celui de la mise en scène revient à *la Nuit et le moment* (Théâtre de l'Alibi), et celui de l'adaptation à *Un amour inconnu*, d'après Stefan Sweig (Compagnie du Calife).

Le prix de l'auteur (attribué par la SACD) est allé, contre toute attente, à Jacques-Henri Pons pour *Jungle*. Enfin, le pris pour la lumière a été remis au *Maître du monde, de Shame*.

M.L.B.

UNE PREMIÈRE A ORANGE

« Boris Godounov » au pied du mur

Le théâtre antique d'Orange est très vieux. Victime d'un incendie, il est d'ailleurs partiellement ruiné depuis longtemps, mais c'est, paraît-il, ce qui fait son charme. Les Chorégies d'Orange n'ont que cent vingt ans. C'est un âge assez respectable, cependant, pour interdire toute critique. Même si l'on pense à part soi que ce ne sera jamais un bon lieu pour l'opéra.

Boris Godounov, de Moussorgski, est plus jeune de quelques années encore, mais on s'est rendu compte très tôt que c'était un chef-d'œuvre. Contrairement au théâtre antique, dont on se garderait bien d'améliorer l'acoustique, on s'est donc empressé de corriger une partition qui en avait beaucoup moins besoin. Rimski-Korsakov s'y employa d'abord, et l'ouvrage connut ainsi le succès qu'il méritait, puis Chostakovitch, en 1940, et l'on tend à penser aujourd'hui que la version de l'auteur n'est pas absolument impossible au théâtre...

Ainsi vont les choses, et il est agréable de penser que les ruines futures du palais Garnier offriront un cadre grandiose pour des spectacles dont nous n'avons pas même idée. En attendant, la grande question du jour est de savoir comment Boris Godounov, qui n'y avait jamais été soumis, a supporté l'épreuve du mur, le 27 juillet 1985.

Avouons tout de suite que le mur a résisté et qu'il est resté quelque chose de la partition. C'est la version réorchestrée par Chostakovitch qui avait été placée sur les pupitres des musiciens de l'Orchestre national de France. Habituées à l'autre, les cordes ont dû être passablement surprises de jouer parfois ce que l'auteur avait destiné aux bois (et vice versa). Mais la jeune autorité du chef Thomas Fulton a invité chacun à donner le meilleur de soi-même. Dans un tel lieu, les subtilités de la partition originale auraient été perdues et mieux valait utiliser la révision la moins sacrilège des deux.

En revanche, on comprend mal, ou trop bien, pourquoi l'ordre des derniers tableaux a été inversé, faisant finir l'opéra sur la mort du tsar plutôt que sur le triomphe de l'imposteur, acclamé par le peuple et les lamentations de l'innocent. C'est que la vision de ce drame individuel passe pour être beaucoup plus efficace sur le grand public qu'une réflexion amère sur la versatilité des masses. Cette liberté est naturellement beaucoup plus grave que les changements d'instrumentation. En compensation, le metteur en scène, Jean-Claude Auvray, a imaginé de montrer, pendant l'agonie de Boris, l'innocent tenant symboliquement entre ses bras le long voile pourpre – pareil à une traînée de sang – sur lequel le faux Dimitri marchait tout à l'heure.

Dans l'ensemble, la mise en scène était assez fidèle, dans le meilleur sens, à ce qu'on pouvait attendre en un pareil lieu : cortèges, défilés, bottes et fourrures, mais sans excès toutefois. Bernard Arnould avait choisi pour tout décor de construire un plateau surélevé en forme d'immense croix papale sur les branches de laquelle évoluaient les chanteurs inaccessibles au vertige; le seul inconvénient étant de les éloigner du mur et de faire perdre trop souvent à leur voix le bénéfice de la réverbération.

C'est d'autant plus regrettable que la distribution semblait excellente à une ou deux exceptions près. Parmi les héros de cette soirée, il faut citer Eva Randova (Marina), Marijke Hendricks (Feodor), Martti Talvela (Boris), Wieslaw Ochman (Dimitri), Peter Meven (Pimène), saluer la valeur des autres et souligner l'excellence du chœur national bulgare.

GÉRARD CONDÉ.

★ Diffusion ultérieure sur France-Musique.

■ **BIRGIT NILSSON ABANDONNE LA SCÈNE.** – La cantatrice suédoise Birgit Nilsson, âgée de soixante-sept ans, a annoncé qu'elle avait décidé de prendre sa retraite. Depuis 1982, la soprano, spécialiste de Wagner, avait renoncé à interpréter des œuvres complètes pour ne donner que des concerts. Elle va maintenant consacrer une partie de son temps à l'enseignement. Birgit Nilsson avait connu la gloire internationale en 1959, à l'issue d'une série d'engagements au Metropolitan Opera de New-York.

CINÉMA

LA MORT DE MICHEL AUDIARD

Des reparties en or

Michel Audiard, scénariste et réalisateur, également auteur dramatique et écrivain, est mort dans la nuit du 27 au 28 Juillet dans sa propriété de Dourdan (Essonne). Il était âgé de soixante-cinq ans.


SZLAKMANN.

Celui qui allait devenir un des plus célèbres dialoguistes du cinéma français commença par pratiquer un peu tous les métiers : coureur cycliste, opticien, journaliste. Michel Audiard, né en 1920 à Paris, vint au cinéma en 1948 quand André Hunnebelle, metteur en scène de films d'aventure, lui demanda d'écrire un scénario sur mesure : « Je voudrais une histoire d'espionnage qui se passe à Tanger, et dont le héros serait un journaliste » *(cité par l'excellent numéro spécial des* Cahiers du cinéma *de mai 1985 sur le scénario). Et Audiard d'ajouter aussitôt :* « Le scénario était con comme la lune, mais les dialogues ont bien fonctionné. » *Il était lancé.*

Plus qu'un scénariste, Audiard sera avant tout un auteur de dialogues, – sur les quelque cent trente films auxquels il a participé, il n'écrira le scénario proprement dit que d'une vingtaine. Il va représener pendant près de quarante ans une spécialité très française, le mot d'auteur, la rigolade bien calibrée, au grand dépit de ses admirateurs qui sentent derrière ces gaudrioles un réel talent, mais un talent mis en veilleuse pour ne choquer personne.

Jean-Luc Godard est l'un d'entre eux et pense porter à l'écran, en collaboration avec lui, Voyage au bout de la nuit, *de Céline, qu'ils admirent tous deux inconditionnellement. L'entreprise échoue. Audiard n'en est pas moins souvent, dans les années 50 et 60, l'auteur vedette des films où paraît son nom, qui lui valent parfois des salaires plus élevés que ses metteurs en scène. Il travaille sur mesure pour des acteurs comme Jean Gabin, Lino Ventura, Jean-Paul Belmondo.*

Il met dans la bouche des personnages joués par Jean Gabin les paroles mêmes, le ton, le style de Gabin dans la vie quotidienne, au risque de surprendre le cinéaste pour qui il écrit. Ainsi quand Jean Rouch réalise en 1961 sa fameuse Chronique d'un été, *portrait témoin d'une époque, il découvre avec surprise qu'Angelo, son jeune ouvrier de chez Renault, parle exactement comme Gabin, comme le Gabin que nous a révélé Audiard.*

A partir de 1968, Michel Audiard met lui-même en scène les films où apparaît sa signature, il y en aura neuf jusqu'en 1974. Après cette date, il se contente à nouveau d'écrire pour les autres. Cette tentative pour devenir auteur complet reste une erreur, estimait-il. Il n'a vraiment aimé que le premier de ses films. Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages, *et* le Cri du cormoran le soir au-dessus des jonques *(1970). Ces titres impossibles révèlent un certain malaise. Audiard reste à cheval entre deux chaises, car, affirme-t-il,* « Si on a du génie, on ne fait pas de cinéma, on écrit un grand livre. Le scénariste est un romancier raté. »

Et puis tout à trac Michel Audiard va démentir ces mauvais augures en collaborant à deux films très remarqués du jeune cinéaste Claude Miller : Garde à vue *(1981), et* Mortelle randonnée *(1982). Dans cette dernière œuvre, il signe le scénario avec son fils Jacques Audiard. Les mots d'auteur n'ont plus cours, comme si le fileur de phrases frappées en médaille découvrait soudain le cinéma.*

LOUIS MARCORELLES.

Monologue d'un dialoguiste

« C'est pas parce qu'on à rien à dire qu'il faut fermer sa gueule ». Scénariste, réalisateur, mais sutout dialoguiste, Michel Audiard qui se disait *« orfèvre en imbécillité »* définissait ainsi son art : *« Un dialoguiste, c'est un voleur. Je pique des idées aux chauffeurs de taxi et j'attends de les placer. Je suis prêt à truquer le scénario et à inventer une scène qui rentrera comme elle peut pour dix grandes répliques.*

» Quel est le souci du dialoguiste ? C'est de savoir qui va jouer, la vraie chimie est là. Si je ne connais pas le gars, je ne peux pas travailler. C'est lui qui, sur la toile, va parler ma langue, et je dois m'arranger pour que ce soit un peu la sienne.

» Je me sens capable d'écrire des dialogues jusqu'à ce que je sois complètement gâteux. »

Dans une *Tentative d'autobiographie,* (un de ses ouvrages), il avoue : *« A dix ans, j'étais le ricaneur imbécile, sournoisement tapi dans le fond de la classe (...) l'idiot qui se curait les narines en gloussant (...) qui apprivoisait des hannetons dans son plumier. Tout à fait fermé au savoir (...) Quarante-deux ans plus tard, j'ai toujours l'impression d'être embusqué au fond de la classe, hermétique, borné, incurable (...) Pendant que des intellectuels pèsent et soupèsent ces choses, moi j'écris des petites histoires. En somme, je continue d'apprivoiser des hannetons.*

» Je suis un moraliste. Mon genre, c'est d'être un ricaneur. Depuis vingt ans j'en suis un et je fais semblant d'être de droite.

» Je suis totalement apolitique... Je suis un vétéran de l'antigaullisme depuis le 18 juin.

» Je suis sans doute le dernier qui croie en Dieu, et, comme je suis foncièrement anticlérical, j'ai pu dans mes films, libérer mes mauvais instincts. »

Sur la France, enfin, cette déclaration : *« On n'a que trois spécialités : la littérature, la bouffe et la fesse. »*

« UN ÉTÉ POURRI », de Phillip Borsos

Les dangers du « scoop »

Un été pourri est le second film, américain cette fois, d'un jeune cinéaste canadien venu de la publicité. Dans sa première œuvre, *The Grey Fox,* Phillip Borsos opposait, dans un décor d'époque, une Amérique violente et la paix trompeuse d'un Far-West canadien idyllique, au tournant du siècle. Il y a hélas peu de chance que nous puissions en juger, Hollywood n'ayant jamais relayé ce travail original.

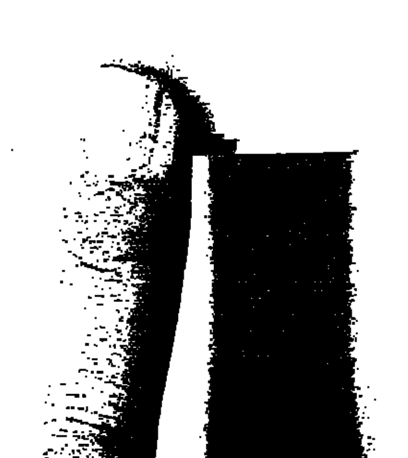
Phillip Borsos, cette fois, se limite à la seule dimension américaine, Miami aujourd'hui, mais Miami sans Cubains émigrés, place forte du Sud, où la chaleur et le temps d'orage commandent tout. Un reporter du *Miami Journal,* prêt à émigrer avec sa fiancé vers un petit coin tranquille des Etats-Unis, se laisse tenter par une dernière grande enquête à sensation au risque d'y laisser son intégrité et sa peau.

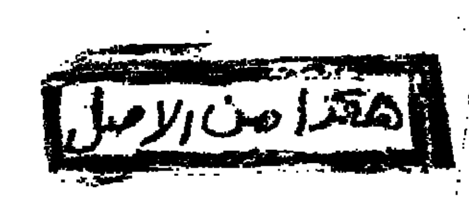
Malcolm Anderson, le journaliste (excellement joué par Kurt Russell), essaie de retrouver la trace d'un crime odieux, l'assassinat d'une jeune fille sur la plage. Son article lui vaut les attentions particulières du criminel, qui le maintient dans la confidence de quatre autres assassinats, à lui seul annoncés au téléphone avant d'être commis.

S'il évite tout mocalisme, s'il utilise parfaitement le décor, Phillip Borsos sacrifie avant tout au suspense, au détriment de l'étude de caractères plus approfondie que lui offrait son sujet. Bref, il joue trop à fond la carte américaine, traditionnelle.

L.M.

★ Voir les films nouveaux.





SPECTACLES

La culture arabe aujourd'hui

(Suite de la première page.)

La situation politique pèse lourdement sur la culture, que ce soit par le dirigisme idéologique des régimes à parti unique, par le système ordinaire de la censure ou par la disparition des centres vivants où s'est produite une part importante de la culture arabe contemporaine comme Le Caire et Beyrouth. L'Egypte, depuis les accords de Camp David, n'est plus considérée par les autres pays arabes comme le lieu névralgique de la pensée et de la création arabe.

Quant à Beyrouth, qui fut jusqu'en 1975 la capitale de la liberté d'expression arabe, on sait ce qu'elle est devenue. Malgré tout, les éditeurs libanais ont continué, sous les bombes, à publier des livres. En 1981, on comptait 60 maisons d'édition au Liban; elles ont fait paraître pour cette seule année 932 titres. Depuis, la situation s'est dégradée, et pas seulement à cause de la guerre du Liban, mais aussi à cause du conflit entre l'Iran et l'Irak. En 1984, il restait 46 six maisons d'édition, lesquelles n'ont publié que 380 titres.



(SALADIN.)

Mystification du réel

« *Il y a un recul de la création*, constate Kadhem Jihad, poète irakien vivant à Paris. *Avec la guerre du Liban, avec les échecs de la résistance palestinienne et le durcissement des régimes à parti unique, l'édifice culturel arabe s'est effondré. On assiste à la fin d'une époque, celle qu'on appelle la première étape de la modernité, représentée par la poésie d'Es Sayab, Adonis et Al Maghout. Le langage de cette première étape ne reflète pas toute la complexité et la diversité de l'imaginaire arabe.* »

On peut certes faire le procès des régimes politiques qui placent sous haute surveillance la culture, récupérant pour leur propagande certains intellectuels et empêchant, par l'exercice de la censure au niveau policier et religieux, la circulation des idées et des hommes. Le sociologue syrien Borham Ghalioun est même convaincu que la politique de certains Etats en mal de légitimité « *est fondée sur la généralisation de l'analphabétisme et la destruction de l'esprit critique* ».

Mais il y a aussi la responsabilité de l'intellectuel arabe, qui contribue, d'après J.-E. Bencheikh, à « *la mystification du réel arabe. La littérature d'aujourd'hui est faite de subterfuges : l'Egyptien Ghitany fait du roman historique ; le Syro-Libanais Adonis remet à l'honneur les mythes, se réfugie dans la poésie mystique et avance avec un langage masqué.* » Ce qui entraîne une rupture entre l'écrivain et le public, entre la culture et la société, et pas uniquement à cause de la langue, mais aussi à cause d'ambiguïtés persistantes qui se traduisent par un tiraillement entre l'Orient et l'Occident, comme le décrivent dans *Oiseau d'Orient* l'Egyptien Tewfik El Hakim, et dans *Saison d'une migration vers le Nord* le Soudanais Tayeb Salih.

« *L'intellectuel arabe*, nous dit Farouk Mardam, syrien, bibliothécaire aux Langues orientales, *vit dans cette déchirure ; il n'est pas tout à fait oriental ni tout à fait occidental.* » Mais la principale source du malaise vient de l'absence de statut de l'écrivain dans la société arabe. « *Il n'y a pas*, fait remarquer J.-E. Bencheikh, *de tentative autonome de la part des intellectuels pour se signifier eux-mêmes. Ils sont dans la banque politique ou dans la banque religieuse.* »

Ceux qui s'assemblent dans des unions d'écrivains ou d'artistes ne sont pas toujours crédibles. Ils sont presque tous mandatés par le régime politique de leur pays. De toutes les unions d'écrivains, seule la marocaine et la libanaise ne sont pas sous tutelle du ministère de la culture. L'idée de l'intellectuel indépendant, solitaire, conscience exigeante, est plutôt rare. « *Un individu comme Char ou Michaux*, poursuit J.-E. Bencheikh, *une pensée qui s'exerce indépendamment de tout lien structurel, de tout modèle, est introuvable dans le monde arabe.* »

Les voix de la crise

Manque de rigueur dans la pensée, culte de la facilité et de l'éclectisme dans l'édition, fascination pour un Occident qu'on connaît superficiellement chez certains, paresse mentale chez d'autres qui se conforment aux modèles et répugnent à payer le prix de l'isolement et de l'effort pour faire une œuvre, censure et auto censure... Tel serait alors l'état actuel de la culture arabe ? « *En principe*, nous dit F. Mardam, *la crise rend les gens plus exigeants, les choses sont devenues plus complexes. Je crois qu'il existe une maturité nouvelle pour la saisie des problèmes. L'ouverture sur l'Occident par la traduction sérieuse des œuvres de Hegel, Foucault, Barthes et des écrivains latino-américains est en train de transformer l'écriture de certains.* »

Il n'y a pas de mouvement essentiel et cohérent. On assiste cependant à l'apparition d'une nouvelle génération d'écrivains, surtout en Egypte, des voix issues de la crise et du marasme. Le dernier numéro de la revue palestinienne paraissant à Chypre *Al Karmal*, consacré à l'Egypte, témoigne de cet espoir.

Où en est alors la pensée ? Pourquoi n'y a-t-il pas de philosophe arabe ? Est-ce parce qu'il n'y a pas de vision arabe de l'être en dehors de quelques pseudo-marxistes ? Est-ce parce que l'islam gagne du terrain et propose des réponses à certaines questions ? De même, comment expliquer l'absence d'historien arabe de grande envergure ?

Le début de la réponse est à chercher dans l'état actuel des universités. « *Un pays qui n'a pas des universités solides avec une part importante pour la recherche se met forcément en retard* », constate l'écrivain marocain Abdelkebir Khatibi.

TAHAR BEN JELLOUN.

Prochain article :

DES CHIFFRES ET DES TITRES

Une nuit de trop

Une nuit moins lumineuse vient d'être ajoutée par les tenants du fanatisme en Egypte au livre des livres, *«l'un des plus illustres de toutes les littératures»* (Borgès), *les Mille et Une Nuits*.

Interdit retiré des librairies, *certains exemplaires brûlés*, le livre que le génie oriental a donné à la civilisation universelle est ainsi piétiné par des pieds indignes, et ce au nom de la moralité et de la vertu (*le Monde* du 8 et du 21 mai).

Avec cette victoire de la bêtise sur l'imaginaire, les intellectuels arabes craignent que d'autres nuits aussi enténébrées et sinistres ne recouvrent de leur haine d'autres œuvres anciennes ou contemporaines du patrimoine arabe et universel.

T.B.J.

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope (dern.).

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 19 h 30 : Le blé se couche.

CONCIERGERIE (353-29-83), 20 h 30 : Spartacus.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Le canard à l'orange.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : I. *C'est rigolo* ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : *Chants d'elles* ; 22 h : Crazy Cocktail ; 23 h 15 : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. *20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les* Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Ça va gicler chez les bourgeois.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), 17 h : Cie Arcor.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 29 juillet

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (trouvères et troubadours).

Lucernaire, 20 h : H. Janney (piano) (Schubert, Beethoven, Chopin, Fauré, Dutilleux).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 Trio Voce de Düsseldorf, L. Maues (soprano), J. Kulhaus (flûte) (Telemann, Haendel, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Michel Attenoux Jazz Group.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Tao et Vincent ; à 0 h 30 : Raquel.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : S. Lazarevitch, Ph. Mace, M. Benita, I. Winsberg, Z. Fhischer, M. Alibo, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : McCoy Tyner trio.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Rido Bayonne sextet.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 heures : Voices of America, Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Arturo Penon, R. Pelinski, E. Klainer.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 20 h 30 : Grande Ecurie et la Chambre du roy, K. Stuttgart, Frieder Bernius (dir.), G. Fischer, M. Meier, Schmid (soprano), René Jacobs (haute-contre), M. *Tucker (ténor)*, U. Reinemann (baryton), (J.-S. Bach, Schutz, Haendel, Scarlatti).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h. Aventures : Port Afrique, de R. Mate ; 19 h, Drames et comédies : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Kay.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; *Lucernaire, 6e* (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; *Montparnasse Pathé*, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FEU SOUS LA PEAU (Fr) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *Paramount* Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 14e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., *v.f.*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; *UGC Gobelins, 13e (336-23-44)*.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA MAISON ET LE MONDE (*Ind.*, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86)

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; *v.f. : Berlitz, 9e (742-60-03) ; Richelieu*, 9e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Gaumont Convention, 15e (828-42-27)*

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-36).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e *(607-87-61)*.

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République, 11e (805-51-33).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PUMPING IRON 2 (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *UGC Biarritz, 8e* (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) Mistral, 14e (539-52-43).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; *Paramount Odéon, 6e (325-59-83)* ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; *14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81)* ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROUGE MIDI (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) – V.f. : *Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Mont*parnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-62).

STICK, LE JUSTICIER DE MIAMI (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; *St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet* Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) . Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

CHARLOT, *Péniche des Arts*, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et ma Belle en promenade

CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14), F. Truffaut ; mar. : M. Ophuls – C. Th. Dreyer.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Tous en scène.

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Je ne suis pas un ange.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action *rive-gauche, 5e (329-44-40), l'Épreuve de* force. – Salle 2, l'Inspecteur Harry.

A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.

E. ROHMER, *République-Cinéma, 11e (805*-51-33), en alternance : le Genou de Claire ; la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; la *Marquise d'O* ; la Collectionneuse.

LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Jonas qui aura vingt ans en l'an 2000.

TEX AVERY *(v.o.), Action-Christine, 6e* (329-11-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), Laura

VIVE LA REPRISE – Cinq films pour le prix d'un – (v.o.), Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 16 : Buster s'en va-t'en guerre ; 18 h : la Fontaine d'Arethuse ; 20 h : Morocco ; 22 h : la Femme à abattre.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : *Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.*

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 10.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), *15 h.*

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

PARIS VU PAR (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, *11e (700-89-16), 20 h.*

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20, + Rialto, 19e (607-87-61), 16 h 15.



LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER DRAGON, film américain de Michael Schultz, (v.f.) : REX, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGCB Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : UGC Danton, 6e (225-10-30) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE RETOUR DU CHINOIS, film britannique de James Glickenhauss (v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; (v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ;

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE, film italien de César Todd (**) (v.f.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-66) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARATHON KILLER, film américain de Robert-L. Rosen (v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

UN ÉTÉ POURRI, film américain de Philipe Borsos, (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Le Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) . Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (359-82-92) ; Sept Parnassiens, 14e (335-21-21).

COMMUNICATION

Voyage dans la télévision américaine

Au moment où les ondes françaises s'ouvrent à *l'investissement privé, où l'on balance entre chaînes* nationales, télévisions locales, câble et satellite, il était tentant de faire un petit tour du côté du géant américain. D'autant que, sous des apparences d'abondance paisible, le marché de communication, outre-Atlantique, subit depuis un an de profondes transformations : fusions, OPA, ascensions fulgurantes, déconfitures cuisantes, bousculent les vieux empires, instaurent de nouveaux rapports de forces.

Voyage en dix étapes où l'on verra que, malgré *leurs différences de taille et de développement*, télévisions française et américaine se posent les mêmes questions, notamment celles qui concernent l'économie *de la création*. Voyage *qui doit son itinéraire* et sa richesse au Séminaire multi-médias organisé chaque année par Mme Hélène Monnet dans le cadre du Centre *d'étude des systèmes* et des technologies avancées (CESTA).

Cyclone sur les médias

Tout commence là, à Washington, dans cette petite salle de tribunal digne d'un film de série B. Quelques rangées de sièges, quatre caméras télécommandées au plafond et, près du drapeau américain, les cinq fauteuils des cinq « juges de paix » des médias : tel est l'austère décor de la salle d'audience de la commission fédérale des communications (FCC).

PLANTU.

C'est là que, depuis 1934, on donne ou on retire les licences d'exploitation des douze mille stations de radio et de télévision.

C'est là aussi que la FCC légifère, au nom de l'« intérêt public », limitant les concentrations, réglementant chaque média pour assurer la cohérence économique de l'ensemble. Au paradis du libéralisme, des milliers de pages d'avis encadrent rigoureusement l'essor de la communication.

Brusquement, l'an dernier, tout s'inverse. Mark Fowler, le nouveau président de la FCC, applique à la lettre le credo reaganien sur le désengagement de l'Etat : *« L'intérêt public, c'est ce qui intéresse le téléspectateur. Et ce qui intéresse le téléspectateur, c'est que la concurrence entre diffuseurs lui offre le meilleur choix de programmes. »* Alors, la FCC épure systématiquement les cahiers des charges, libère les réseaux câblés de leurs obligations envers les municipalités, autorise les groupes à posséder jusqu'à douze stations de télévisions et vingt-quatre stations de radio.

Depuis, un véritable cyclône déferle sur le marché américain de la communication. Des centaines de réseaux câblés et de stations de télévision ont changé de mains en une année. Le milliardaire australien Rupert Murdoch a acheté la moitié de la Twentieh Century Fox et six grosses stations de télévision du groupe Metromedia ; la chaîne ABC est passée sous le contrôle de Capital Cities, CBS se défend contre une OPA de M. Ted Turner, et le troisième réseau NBC se rapproche de MCA. Aucun des géants multimédia *n'échappe à la tourmente*. Wall Street découvre avec ravissement que la communication est un marché hautement spéculatif. Des sociétés financières se spécialisent dans la prise de contrôle des médias, et les analystes estiment que plus de 8 milliards de dollars de capitaux flottent en ce moment à la recherche d'opérations fructueuses.

La politique de dérégulation de la FCC dévoile son vrai visage : la concentration accélérée. *« On vend et on achète les télévisions comme de vulgaires grille-pain »*, s'inquiètent un groupe de sénateurs démocrates dans une lettre ouverte au président Fowler. *« La concentration est bonne pour le public*, répond inébranlablement Dennis Patrick, un des cinq membres de la FCC, trente-quatre ans seulement et déjà présenté comme le successeur de Mark Fowler. *Elle permet de rationaliser l'exploitation et de dégager des ressources pour les programmes. »* Mais cette profession de foi laisse sceptiques nombre d'observateurs. Lorsque le prix de vente d'une station locale atteint douze fois son cash-flow, les bénéfices de l'exploitation servent surtout à payer les frais financiers de l'opération.

De nombreux professionnels s'inquiètent de voir les grands studios hollywoodiens profiter du mouvement de concentration pour mettre la main sur des télévisions. Ainsi vole en éclats une des lois fondamentales du marché américain qui impose la séparation entre la fonction de producteur et celle de diffuseur. Les fonctionnaires de la FCC évitent de prendre position sur ce problème et préfèrent attendre les décisions du département antitrust du ministère de la justice. Mais ils ajoutent *mezzo voce « N'oubliez pas que le président Reagan est un ancien d'Hollywood. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Quelques chiffres

● 85 millions de foyers américains ont la télévision, soit 98 % de la population ; 65 % d'entre eux ont plus d'un téléviseur. Lorsqu'il n'est pas abonné au câble, le téléspectateur américain peut recevoir de trois à neuf chaînes de télévision suivant les régions.

● 36 millions de foyers (43 %) sont abonnés à un réseau câblé pour environ 10 dollars par mois. Ils peuvent ainsi recevoir de douze à cent canaux de programmes et de services selon les réseaux ; 26 % des foyers souscrivent un abonnement à la télévision payante sur le câble pour 11 à 30 dollars supplémentaires selon le nombre de chaînes choisies.

● On compte 1125 stations de télévision locales aux États-Unis ; 616 relaient le programme d'un des trois grands réseaux nationaux (ABC, CBS, NBC) ; 214 ont une programmation indépendante ; 295 sont affiliées au réseau de télévision publique PBS.

● La consommation moyenne de télévision par foyer et par jour est supérieure à sept heures.

NATHAN S'INTÉRESSE A LA TÉLÉVISION

Le groupe Nathan s'intéresse à la télévision en se rapprochant de projet de chaîne privée, Hit TV, présenté par UGC, *Libération* et l'agence Roux-Séguéla (*le Monde* du 26 juillet). La société pourrait diffuser deux heures de programmes éducatifs et culturels tous les après-midi, si Hit TV voit le jour.

Mais le groupe Nathan s'intéresse aussi au projet de chaîne culturelle et éducative, souhaitée il y a quelques mois par le président de la République et repris par le ministère de l'éducation nationale. La création de cette chaîne, liée ou non au projet de M. Pierre Desgraupes et à la transformation de FR 3, sera sans doute évoquée lors du conseil des ministres du 31 juillet. En attendant, les éditions Nathan restent relativement discrètes sur leurs intentions.

Rappelons que le groupe Nathan est, via le groupe Larousse, une filiale de la Compagnie européenne de publications (CEP) elle-même contrôlée par Havas. Editeur de livres et de jeux pédagogiques, Nathan s'est diversifié depuis trois ans dans l'édition de logiciels (VIFI). Le chiffre d'affaires du groupe est de 850 millions de francs pour 1984 dont 60 millions de francs pour les seuls logiciels.

A FR 3

UN PROJET DE MAGAZINE CONTESTÉ PAR LES SYNDICATS DE JOURNALISTES

Trois syndicats de journalistes (*SNJ, SFJ-CFDT, SNJ-CGT*) se déclarent *« totalement opposés »* à la création du magazine d'informations économiques *Portes ouvertes* sur FR 3. Présenté il y a quatre mois par M. André Campana (*le Monde* du 26 mars), ce projet doit être financé à 60 % par des entreprises publiques ou privées. La polémique a rebondi après la publication à la une du *Figaro* d'un article dénonçant une privatisation larvée du service public.

Les syndicats de journalistes estiment qu'il s'agit là *« d'une nouvelle forme de publi-information contraire à la charte des journalistes »* et *« incompatible avec les missions de service public d'une chaîne de télévision nationale »*.

[Il ne s'agit pas d'une innovation dans le service public de la télévision ; *Objectif entreprises*, programmé par FR 3 puis diffusé dans le cadre de la Régie française des espaces, et *Challenge 85* animé par Yves Mourousi sur TF 1 sont des magazines économiques payés tout ou partie par des entreprises. D'autre part les projets de coproductions entre des entreprises et des chaînes de service public se multiplient depuis deux ans. Couvertes par une recommandation de la Haute Autorité, ces coproductions, qui s'apparentent à une forme sponsoring, traduisent les difficultés financières croissantes rencontrées par les chaînes pour faire face à leurs obligations de programmes.]

Lundi 29 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : les Enchaînés.
Film américain d'A. Hitchcock (1946), avec C. Grant, I. Bergman, C. Rains, L. Calhern, Mme Konstantin, R. Schunzel (N. Rediffusion).
La fille d'un ancien espion nazi condamné à Miami, en 1946, est utilisée par les services secrets américains pour séduire un ancien ami de son père appartenant à un réseau allemand au Brésil. Angoissante histoire d'espionnage et, surtout, drame d'amour bouleversant, avec des interprètes exceptionnels.

22 h 15 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.
Cent fleurs pour la Chine, par C. Zeender et M. Muller.
Les développements prodigieux de l'industrie cinématographique chinoise. Extraits de tournages, interviews d'interprètes, de metteurs en scène, etc.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Choses vues : V. Hugo, lu par M. Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Opéra : le « Ring » du centenaire Richard Wagner.
Nº 2 : *la Walkyrie*, à l'occasion du centenaire du Festival de Bayreuth, sous la direction de P. Boulez, mise en scène P. Chereau (en simultané avec France-Musique).
Poursuite du cycle de la Tétralogie *de Wagner avec* la Walkyrie, *première « journée » de l'œuvre. Après* l'Or du Rhin, *prologue épique – dans les nuages, – retour sur terre : aux affaires de clans (les géants contre les dieux) succèdent les affaires de famille. L'action est rapide, l'orchestre s'allège souvent en musique de chambre. La célèbre chevauchée est âpre, les Walkyries hideuses, le couple du premier acte tendre à souhait : prendre ainsi Wagner à la lettre, c'est une manière de le prendre au sérieux.*

0 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Antonieta.
Film franco-hispano-mexicain de C. Saura (1982), avec I. Adjani, H. Shygulla, C. Bracho, I.L. Tarso, G. Vega.
Une journaliste d'aujourd'hui cherche à se reconstituer la personnalité d'une jeune bourgeoise mexicaine qui, en 1931, se tua d'une balle au cœur dans la cathédrale Notre-Dame de Paris. Recherche du temps perdu, voyage dans un passé qui investit le temps présent. Mais on ne retrouve que par moments le style de Saura.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Mille voiles pour une île (la course de catamarans autour de l'île de Texel, au nord de la Hollande).

23 h 30 Rencontres de l'été.
Série d'émissions de C. Druhot et P. Tisserand. Nº 1 : la jet-set en vacances.

23 h 35 Prélude à la nuit.
« Rondo », de Dvorak, par A. Navarra, violoncelle.

CANAL PLUS

20 h 30, Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu… film de J. Saint-Hamont ; 22 h 5, Les plus grandes corridas mexicaines et espagnoles ; 23 h 5, Festival de jazz d'Antibes Juan-les-Pins 1984 (Mac Laughlin) ; 23 h 40, Hill Street Blues ; 0 h 25, le Motel Rouge, film de R. Etler ; 2 h 5, L'hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Media Aetas, (à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon) : chansons populaires du quinzième siècle, chansons d'amour, chants religieux.

22 h 30 Nuits magnétiques : Henri Thomas.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Soirée lyrique, Festival de Bayreuth (en simultané avec Antenne 2) : « la Walkyrie », de Wagner par les Chœurs et l'Orchestre du Festival, dir. P. Boulez ; sol. : P. Hoffmann, M. Salminen, D. Mac Intyre, J. Altmeyer.

Mardi 30 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Jeu : Le grand labyrinthe.

12 h 35 De port en port.

13 h Journal.

13 h 45 Choses vues : V. Hugo, lu par M. Piccoli.

13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
Variétés, bricolage, infos-magazine…

14 h 30 Santé sans nuages.
Le vieillissement cutané.

15 h 30 Don Juan – Maurice Béjart.
Réal. S. Minkoff.
Esquisse d'une mise en scène, dir. Horst Stein. Avec R. Raimondi, K. Ricciarelli, M. Ewing, S. Dean…

17 h 35 La chance aux chansons.

18 h 10 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 20 Série : L'homme qui revient de loin.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.

20 h Journal.

20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa » Terre.
Les éléments naturels, réal. J.-L. Prévost.
Numéro 5 : L'érosion des massifs montagneux. Les multiples rôles de l'eau en géologie des sols. Par le grand vulcanologue Haroun Tazieff.

21 h 35 Festival de Pau 1985 : les Justes.
D'Albert Camus, mise en scène R. Hanin. Avec F. Cottençon, B. Camurat, J.-C. Dauphin…
L'organisation et les conséquences d'un attentat terroriste du Parti révolutionnaire contre le grand-duc Serge, représentant du pouvoir tsariste. L'une des grandes pièces de Camus avec Caligula.

23 h 20 Journal.

23 h 30 Choses vues : V. Hugo, lu par Piccoli.

23 h 45 Journal.

0 h 10 Bonsoir les clips.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 45 Récré A 2.
Poochie ; les Petites Canailles.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Une femme nommée Golda.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Faut rigoler.

15 h 25 Série : Les douze légionnaires.

15 h 55 Sports été.
Hippisme : CSIO d'Aix-la-Chapelle : gymnastique : championnats d'Europe messieurs.

18 h Récré A 2.
Vitamine ; Wattoo-Wattoo ; Zora la Rousse.

18 h 40 Flash info.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Feuilleton : Permis de construire.

20 h Journal.

SOIRÉE CHARLIE CHAPLIN

20 h 35 Cinéma : Un roi à New-York.
Film anglais de C. Chaplin (1957), avec C. Chaplin, D. Addams, O. Johnston, J. Desmonde, M. Chaplin (N. Rediffusion).
Un souverain détrôné d'Europe découvre les méfaits du maccarthysme aux États-Unis. Une satire violente, amère et quelque peu hargneuse, pour la rupture de Chaplin avec l'Amérique.

22 h 30 Cinéma : Charlot, le gentleman vagabond.
Film américain de R. Patterson (1975). Commentaire français dit par C. Giraud.
La vie et la carrière de Chaplin, montage d'extraits de films, de documents, d'entretiens spécialement recueillis. Un hommage pieux, avec des moments émouvants.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h World Games.
Festival multi-sports, à Londres.

19 h 5 Dessin animé : la Panthère rose.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Coups de soleil.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : la Mort de Mario Ricci.
Film franco-suisse de C. Goretta (1982), avec G.M. Volonte, H. Bennent, M. Noel, M. Farmer, J.-M. Dupuis, M. Robin.
Un journaliste de télévision cherche à faire un reportage sur un savant allemand retiré dans un village de Suisse. Il se trouve mêlé aux conséquences d'un fait divers. L'ambition du scénario — associer des crises personnelles à la crise du monde moderne — ne se concrétise pas dans la réalisation.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Urba.
Le magazine de la ville, réal. D. Baillaud.
Les villes du littoral français, avec M. Michel Crépeau, maire (MRG) de La Rochelle.

23 h 15 Rencontres de l'été.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Trois mélodies de Kurt Weil, par J.-A. Pickens, soprano, et M. Dibbern, piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 19 h 45) ; 7 h 45, Série : Ma cousine Rachel ; 8 h 35, Série : Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, Cabou Cadin (et à 17 h 35) ; 9 h 10, Hill Street Blues ; 9 h 55, L'hôtel en folie ; 10 h 25, Don Camillo en Russie, film de L. Comencini ; 12 h 5, Les pionniers du Kenya ; 14 h, Shogun assassin, film de K. Misumi ; 15 h 20, l'Amour fugitif, film de P. Ortega ; 16 h 50, L'homme au katana ; 18 h 35, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 5, L'esclave Isaura ; 20 h 30, Football : championnat de France ; 22 h 30, Looker, film de M. Crichton ; 0 h, le Guignolo, film de G. Lautner ; 1 h 45, Carthage en flammes, film de C. Gallone.

FRANCE-CULTURE

6 h, Les cinéastes du documentaire ; 7 h, *Sous la radio, la plage* ; 8 h 5, Arts et techniques de France : histoire du chemin de fer ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : tarots-ci, tarots-là, destins d'une imagerie populaire ; 9 h 5, Temps libre : *Guy Savoy (et, à 10 h 50 : « les Misérables » ; 14 h 30, Monsieur Moustique, pastiches et mélanges ; 16.00, Five o'clock tea ; 18.30 Single Story et pub confite ; 19 h 15, Sonia Rykiel)* ; 9 h 30, Mémoires du siècle, avec Mireille ; 10 h 30, L'opérette, c'est la fête : la carrière de Franz Lehar ; 12 h, Panorama : entretien avec Henri Thomas ; à 12 h 45, Sciences ; à 13 h 30, Tombé dans le pano… ; 13 h 40, Chansons pour un été : la chanson de Garance (Arletty) ; 14 h, Nouvelles policières : « l'Echarpe de soie rouge », de Maurice Leblanc ; 15 h 30, Ballades d'Amérique ; 17 h, Héros du rock : le rock, des années 50 à nos jours (Hank Williams) ; 17 h 10, Le pays d'ici : à Perpignan ; 18 h 5, Agora : les célébrités, avec J.-P. Belmondo ; 19 h 30, Le roman des jardins.

20 h 30 Feuilleton : « le Chevalier à la charrette ».

21 h Giovanna Marini (à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon) : Cantate nº 2.

22 h 30 Nuits magnétiques : le cinéma géorgien.

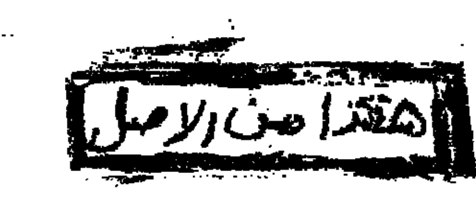
FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, Réveille-matin ; 9 h 8, Occitanes : La musique des jardins, Boby Lapointe, Georges Brassens, Pablo Casals, Festival de Prades… ; 12 h 5, Le temps du jazz ; *12 h 30, Concert* : œuvres de Haendel, Scarlatti, par les Arts florissants ; 14 h 4, « Minore e maggiore » : œuvres de Beethoven, Monteverdi, Bartók, R. Schumann, Dvorak, Mozart, Gimenez ; 17 h, L'imprévu (en direct de Montpellier) ; 18 h 30, Concert brésilien : Jorge Ben ; 20 h 5, Jazz : John Mc Laughlin au Festival de Juan-les-Pins.

20 h 34 Avant-concert : œuvres de Haendel, Beethoven.

21 h 30 Récital : Tatiana Nikolaïeva interprète la « Sonate nº 16 en sol majeur », la « Sonate nº 32 en ut mineur », de Beethoven, la « Chaconne en sol majeur » et la « Suite en la mineur », de Haendel.

0 h 10 Jazz-club : le quartette du guitariste Jean-Pierre Llabrador.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Groupe réalisant un C.A. annuel de plus de 10 milliards de Francs

aux activités diversifiées
recrute
pour l'une de ses filiales à PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL
500.000 F (+)

L'ENTREPRISE

Située dans le domaine des services, elle réalise 300 Millions F de C.A. avec une implantation nationale

LE CHALLENGE

Rendre toute son efficacité commerciale et sa RENTABILITÉ à une affaire en perte

L'HOMME

Un « patron » avec une réputation justifiée de gestionnaire rigoureux et de « profit maker »

PUB-CONSEIL vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser rapidement votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8293 à

Pub-Conseil
98, AVENUE DE VILLIERS, 75017 PARIS

ENTRETIENS PERSONNELS A PARIS A PARTIR DU 26 AOÛT
(indiquer vos coordonnées téléphoniques en Août pour R.V. à convenir)



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour outre-mer

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Formation École d'Ingénieurs, option informatique, pour mise en œuvre des applications informatiques industrielles.

Expérience : 4 à 5 ans en informatique scientifique

La connaissance :
- des applications temps réel sur mini ou micro-ordinateur.
- du Fortran ou Pascal.
- des matériels : MITRA-SOLAR et MICRO "INTEL" sera appréciée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 90487 LM. HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Famille All. près Bruxelles ch. pour 1 an J.F. au pair. Écr. à Felicitas Müller Bahnhofstrasse 4 3002 Bissendorf R.F.A.

Direction

Urgent
Sté de serv. aux ent. Cher. Direct. nat. de son réseau de franchise pour recrut. form. anim. assis. de franchisé. H. ou F. 30/50 ans, tr. dyn. connaissant serv. et franchise de préf., bon gestion. profil cial. Libre de ste. Sal. déb. 100 000/an + int. tr. motivant. pst inter., tr. évol. pour cand. de val. (Assos. poss.) Dom : Coryphe 171, rue *Lecourbe, 15e*.

COMMUNE DU VAL-DE-MARNE
recherche

DIRECTEUR (H/F)
CENTRE CULTUREL

Maison des associations
Sérieuses références exigées

Écrire sous le nº 309092
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
met au concours un poste de

PROFESSEUR EN CONCEPTION DE CIRCUITS INTÉGRÉS
pour son département d'électricité

Avec également un enseignement d'électronique générale, *il est demandé une grande expérience pratique acquise si* possible en milieu industriel, des talents de chercheur confirmés par un doctorat ou par des publications de niveau équivalent et d'excellentes aptitudes à l'enseignement en langue française.

Délai d'inscription : 1er novembre 1985
Entrée en fonctions : à convenir.

Les intéressés voudront bien demander le dossier de ce poste à la
Direction administrative
École polytechnique fédérale de Lausanne
Centre Est – Ecublens
1015 Lausanne/Suisse.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

POITOU CHARENTES
Une Entreprise de taille moyenne (270 p.)
recherche son

SECRETAIRE GENERAL

La fonction comporte la responsabilité d'une petite équipe administrative, la supervision de la Comptabilité, toutes les fonctions administratives et la gestion du Personnel.
Le titulaire de ce poste devra implanter l'informatique et seconder la Direction Générale dans toutes les *tâches quotidiennes. Une formation de type* E.S.C. est souhaitée et **une expérience de plusieurs années dans un poste équivalent est exigée.** Le poste se *situe dans une ville agréable de la Charente-Maritime,* d'où la nécessité d'être capable de s'intégrer dans un contexte de province.
Une bonne aisance dans les rapports humains et un excellent savoir-faire seront des atouts appréciés.

Adresser une lettre manuscrite + C.V. + photo + **souhaits de rémunération** + Nº de tél. pour contact rapide à

ASSOGRAF
BP 18 - 38640 CLAIX. Confidentialité de rigueur.

ENTREPRISE DE DISTRIBUTION (1800 personnes), dont le siège se trouve à 40 km de Strasbourg
recherche

SON RESPONSABLE DU CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

Vous serez chargé de concevoir, développer et mettre en œuvre nos systèmes d'information et d'aide à la décision pour la gestion commerciale et administrative.

Vous assurerez l'organisation, l'administration et le perfectionnement du service informatique (16 personnes), utilisant les équipements suivants : **BULL DPS 7 64/30, RÉSEAUX DE TERMINAUX, DE MINI ET MICRO.**

Ce poste vous permettra de valoriser une formation supérieure (ingénieur, miage, école de commerce), complétée par une expérience significative comme responsable informatique sur site comparable (DPS 7 *BULL 64/30*).

Salaire intéressant, logement gratuit, nombreux avantages.

Adresser votre candidature avec prétentions sous numéro 7.603 à *le Monde* publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

DUNLOP FRANCE recherche un

TRADUCTEUR INTERPRETE
HF

De nationalité JAPONAISE *pour travaux* vers le FRANCAIS.

Formation ESIT, INLCO ou equivalent.
Salaire et conditions de travail motivants.

Lieu de travail : MONTLUÇON.
Carte de travail exigée.

Merci d'adresser votre candidature à DUNLOP FRANCE – Service du Personnel – B.P. 41 – 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.

DUNLOP FRANCE

HAVAS CONTACT

Ville de ROANNE
recrute
sous contrat

Un CHARGÉ DE COMMUNICATION

Formation universitaire adaptée.
Expérience professionnelle souhaitée.

Candidatures à adresser par écrit, à monsieur le Maire
Hôtel de Ville
42328 ROANNE CEDEX

avant le 31 août 1985.

Cabinet RÉCHARD
Expertise comptable. Commissariat aux comptes RECRUTE COLLABORATEURS et STAGIAIRES 3e ANNÉE
Niort (79028) 25, rue Baugier.

Association 1901 affiliée Fédération PACT-ARIM recherche pour début septembre :

CHARGE(E) D'OPÉRATION

environ 30 ans pour animer :

OPERATION PROGRAMMEE D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Formation type ingénieur INSA (Thermique et Bâtiment)

Le poste exige personnalité, expérience, rigueur et sens de l'équipe.

Adresser candidature, dont C.V., photo, prétentions à :
Monsieur le Président du CAL-PACT de Roanne
23, rue Georges-Ducarre
42300 Roanne

Avant le 12 août 1985.

Nous prions les lecteurs répondant aux « *ANNONCES DOMICILIÉES* » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BAC EN POCHE ?
PARTEZ POUR LA SOCIETE GENERALE A LA CONQUETE DE L'UNIVERS AFFAIRES



La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE offre aux bacheliers à PARIS ou en ILE-DE-FRANCE, des postes au Siège ou en Agence.

Une **formation** pratique donnée au poste de travail, associée à des compléments théoriques (brevet professionnel), vous permettra d'acquérir véritablement un **métier** et de vous préparer à exercer des fonctions **diversifiées.**

Mobile, vous vous ouvrirez des perspectives d'**évolution** pour l'avenir.

TROUVEZ VOTRE VOIE...
SUR NOS ITINÉRAIRES

Contactez-nous, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. Direction des Relations Humaines – 7, rue Caumartin, 75009 PARIS. Tél. (1) 266.55.55, sous référence BAC.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

HAVAS CONTACT

Pour faire face à son expansion, la ligne de produits DPS 6 de Bull Systèmes recherche

INGENIEURS DEVELOPPEMENT LOGICIEL

De formation ingénieur, vous avez 3 à 4 ans d'expérience. Votre [illegible] dans le développement du logiciel système vous permettra de prendre en charge les évolutions du logiciel de base dans un contexte [illegible] télécommunication
réf. EL 1

INGENIEURS SUPPORT LOGICIEL

De formation supérieure, votre expérience de 3 à 4 ans en développement [illegible] comme support vous permettra, en qualité d'expert, d'intervenir auprès de nos clients et de nos filiales à l'étranger. Vous devez aussi être [illegible]
réf. SU 2

Pour ces postes, votre lieu de travail se situera à Louveciennes (78430).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence choisie à

Sylvie Bonamour - Bull Systèmes
P.C. 3C17 - 68, Route de Versailles
78430 LOUVECIENNES



Systèmes

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Computerland®

Leader mondial de la franchise spécialisée en micro-informatique professionnelle (plus de 800 centres ouverts) recherche, dans le cadre de son expansion en France :

PLUSIEURS BUSINESS OPERATIONS MANAGERS

Des dirigeants de haut niveau capables d'assumer les responsabilités suivantes :
• Conseiller et aider les franchisés français dans l'analyse, l'évaluation et l'amélioration des techniques commerciales, afin de faire progresser le chiffre d'affaire et le bénéfice.
• Rechercher les informations et trouver des solutions commerciales prenant en considération le marketing, les plans stratégiques, et le contrôle financier et comptable.
Les candidats auront un diplôme universitaire et au moins 5 ans d'expérience au niveau de la direction, dans l'un des domaines suivants :
• Distribution/marketing - vente de micro-ordinateurs.
• Conseil d'entreprise - finance et comptabilité.
Une connaissance parfaite de l'anglais est exigée.
Les Business Operations Managers, qui seront basés dans nos bureaux à Paris, feront preuve de beaucoup d'initiative personnelle, et auront un sens inné des responsabilités.
Nous offrons une rémunération adaptée aux exigences du poste et assurons une formation de base, complétée par des séminaires.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Serge Aimé, Directeur Régional France. Tél. 16 (1) 504.43.39.
Les candidatures sont à adresser au : Personnel Manager, Head Office, ComputerLand Europe sarl, B.P. 2722, L-2632 Luxembourg.

NOUS SOMMES
LA DIVISION CONSEIL EN ORGANISATION
D'UN CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL

NOUS RECHERCHONS

DE JEUNES DIPLOMÉS DÉSIREUX DE PARTICIPER A NOTRE EXPANSION

– GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE OU DE GESTION.
– MOTIVÉS PAR DES INTERVENTIONS DANS DES ENTREPRISES DE TOUTES TAILLES ET DE TOUS SECTEURS.
– PRÊTS A PRENDRE DES RESPONSABILITÉS.

NOUS OFFRONS

– DES OPPORTUNITÉS D'ÉVOLUTION RAPIDE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DYNAMIQUES.
– L'APPRENTISSAGE D'UNE DÉMARCHE ANGLO-SAXONNE A TRAVERS UN PROGRAMME DE FORMATION INTENSIF.
– DES MISSIONS DIVERSIFIÉES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Nous étudierons avec soin votre dossier de candidature que vous adresserez à :
RÉGIE-PRESSE sous n° 310.241 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Une importante société de distribution alimentaire affiliée au groupe PRINTEMPS, recrute dans le cadre d'une restructuration du service juridique des :

COLLABORATEURS h/f
spécialisés en Droit des Affaires

Ce poste conviendrait à un candidat :
- De formation supérieure (Maîtrise en Droit, DESS spécialisation Droit des Affaires)
- Ayant acquis une expérience professionnelle de 4 années dans le même secteur d'activité ou en cabinet.
  De bonnes connaissances en fiscalité seraient appréciées.

Il sera chargé au sein du service :
- de la rédaction des actes et contrats commerciaux
- d'assister et de conseiller tant les responsables des filiales et des services commerciaux, que les adhérents dans tous les problèmes relatifs au Droit Commercial.

Ce poste est basé à ORLY. Des déplacements sont à prévoir
Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à
DISCO S.A. - Service des Carrières
Senia 502 - 94577 RUNGIS Cédex

Groupe DISCO




ALEPH CONSEIL



D'UN DEFI A L'AUTRE

Quelle que soit l'activité sportive ou de loisirs que vous avez choisie pendant les vacances, vous connaissez le prix de l'effort. Et aussi les immenses satisfactions qu'il procure...

Convaincus que cette logique simple et saine s'applique également au monde du travail, nous osons vous parler de septembre... en plein été !

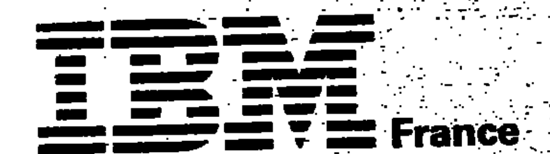
L'esprit de compétition, la volonté de dépassement, les satisfactions et les récompenses, cela existe aussi dans une vie professionnelle bien menée.

jeunes diplômé(e)s grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce et gestion,

si vous imaginez ainsi votre arrivée dans le monde du travail, nous devrions nous rencontrer. Nous vous proposons de devenir ingénieur commercial ou technico-commercial, à Paris et en province.

Nous vous recevrons pendant ou après vos vacances suivant vos disponibilités ou les nôtres et en fonction des exigences et de la variété des postes à pourvoir.

Pour l'instant, adressez simplement lettre et C.V., sous référence ICTC-M29/7 à IBM France - Service Recrutement - 2, rue de Marengo 75001 PARIS



Cadre chargé de l'organisation
Société Financière de Crédit - Paris.

Groupe bancaire très important, nous souhaitons élargir nos interventions dans le cadre du crédit à la consommation. Nous créons actuellement une Société Financière de Crédit et souhaitons recruter le **cadre chargé de son organisation.**
Ses responsabilités seront multiples :
- participation à l'organisation générale et technique,
- mise au point des procédures administratives,
- organisation d'un service précontentieux et contentieux,
- prise en charge de la gestion de son personnel.
Nous pensons confier ce poste à un cadre à fort potentiel ayant acquis, si possible dans une S.F.V.C., **une expérience dans ces domaines.**
Bien sûr, de **bonnes connaissances** des procédures **administratives et informatiques,** ainsi que de réelles qualités de **créativité,** de rigueur, mais aussi de souplesse lui seront nécessaires pour réussir dans sa fonction.
La rémunération prévue, très attrayante, sera assortie pour un élément dynamique de réelles **perspectives d'évolution,** liées au développement de cette société, comme de notre groupe.
Pour ce poste basé à **Paris,** merci d'adresser **rapidement** lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe, la référence 3663 et le nom des entreprises avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact à RSCG CARRIERES - 48, rue Saint-Ferdinand 75017 PARIS.
Si vous êtes en vacances, précisez dans votre lettre, la période à partir de laquelle nous pourrons éventuellement convenir d'un entretien. Merci.

GROUPE FINANCIER
AYANT SON SIÈGE SOCIAL DANS L'EST
RECHERCHE POUR PARIS

RESPONSABLE DE LA CLIENTÈLE INSTITUTIONNELLE

Ce poste conviendrait à un diplomé de l'enseignement supérieur ayant :
– Le sens et les facilités des contacts professionnels (avec les caisses de retraite, les cies d'assurance, les associations professionnelles).
– Plusieurs années d'expérience bancaire au sein d'un département financier.

La connaissance des langues allemande et anglaise sera appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit et photo
sous numéro 7.602 *le MONDE* Pub
service annonces classées
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

BANQUE PRIVEE - PARIS 8me
recherche
ADMINISTRATIF TITRES
Position GRADE(E)

pour assurer le suivi administratif de son équipe de gestion de fortune (gestion privée et collective FCP).

Expérience Titres acquise au Service Titres du Siège d'une Banque ou chez un Agent de Change souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 5907M à OCBF 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

services vous assiste dans le recrutement bancaire

Nous recherchons pour le service **DOCUMENTATION** de notre **CENTRE TECHNIQUE** (1600 personnes)

Ingénieur documentaliste

Le candidat sera chargé de recherches Bibliographiques à la demande et de surveillance de l'actualité technique à travers les publications spécialisées en électronique professionnelle et télécommunications.

Formation universitaire ou école d'ingénieur généraliste à dominante électronique.

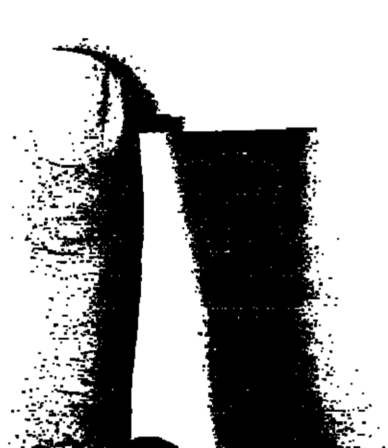
Bonne connaissance de l'anglais écrit indispensable.

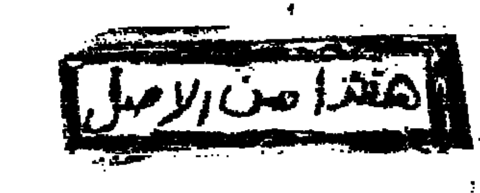
Expérience d'une dizaine d'années dans une activité similaire souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature à T.R.T. Centre Technique, Direction du Personnel
5, avenue Réaumur, 92350 Le Plessis Robinson.



Une des 1ères Stés françaises d'électronique professionnelle





هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS

MISSIONS OPERATIONNELLES POUR UNE TETE CHERCHEUSE

DEVELOPPER NOTRE DEPARTEMENT RECHERCHES. ASSISTER LES CONSULTANTS DANS LA DEFINITION DE LA STRATEGIE A MENER. ASSURER LES PREMIERS CONTACTS EXTERIEURS AUPRES DES CANDIDATS. SUIVRE LE PLANNING DES MISSIONS ET FAIRE AVANCER LES DOSSIERS. ORGANISER ET DEVELOPPER LA DOCUMENTATION EN UTILISANT LA MICRO-INFORMATIQUE :

TELLES SONT LES MISSIONS QUE VOUS PROPOSE CE CABINET INTERNATIONAL DE CONSEILS EN RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS D'ENTREPRISE.

JEUNE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES (LETTRES, TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION...) VOUS JUSTIFIEZ D'UN DEBUT D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ACQUISE, SOIT EN CABINET, SOIT COMME DOCUMENTALISTE D'ENTREPRISE. VOS QUALITES D'ORGANISATION, DE DYNAMISME ET VOTRE OUVERTURE D'ESPRIT AUX FONCTIONS DE L'ENTREPRISE SONT DES ATOUTS QUE NOUS SAURONS PRENDRE EN COMPTE.

CHAQUE CANDIDATURE SERA TRAITEE CONFIDENTIELLEMENT.

ENVOYER LETTRE DE MOTIVATION, CV, SALAIRE ACTUEL, SOUS REF. 42400 A L'AGENCE DESSEIN - 15 RUE DU LOUVRE - 75001 PARIS QUI TRANSMETTRA.

GILSON MEDICAL ELECTRONICS

SAVEZ VOUS COMPTER ?

NOUS sommes très soucieux de l'évolution de nos stocks.
Constructeur d'instrumentation scientifique pour les labos de recherche.
nous cherchons un :

GESTIONNAIRE DE STOCKS

Avec un BAC + 2
- des idées sur la gestion,
- un peu de pratique,
- une petite sympathie pour l'informatique (MAPICS).

Vous seriez bien dans notre équipe.

Ecrivez donc à : VINCENT OBERTHUR
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta
95400 VILLIERS LE BEL

Département TELECOMS d'une SSII en forte croissance, spécialisé dans les projets clés en mains de haute technicité recherche

CHEF DE PROJET
A FORT POTENTIEL

Profil
- plusieurs années d'expérience de direction de projets importants en SSII,
- dynamisme, méthode.

Fonction
- suivi technique et budgétaire,
- relations fournisseurs et clients,
- gestion d'une équipe de 15 à 20 personnes.

Projet
- dans le cadre de la réalisation d'un important RESEAU A VALEUR AJOUTEE sur une gamme moderne de matériels à base de microprocesseurs,
- développement de logiciels système (protocoles de communications, techniques nouvelles de communication homme-machine, etc...) et des logiciels d'application.

Réelles perspectives de carrière pour candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 4695 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE PARIS 15ème recherche

UN(E) SPECIALISTE ADMINISTRATION DES VENTES EXPORT

Véritable bras droit de la Responsable du service export, il (ou elle) coordonnera le travail d'une équipe de 6 personnes afin *d'assumer la* ***responsabilité*** *du suivi de tous* les problèmes administratifs du service.

L'expérience de la pratique quotidienne de l'informatique lui sera absolument nécessaire afin d'informatiser au mieux toute l'activité du service.

La parfaite maîtrise de la langue anglaise lui sera indispensable.

Merci d'envoyer C.V. + photo s/réf. LAB 15 à




4 CHAIRES :

BÉTON ARMÉ
BÉTON PRÉCONTRAINT
MÉCANIQUE DES FLUIDES
CONCEPTION DES PONTS

Sont vacantes à partir de l'année scolaire 1985-1986. Le texte détaillé des 4 appels d'offres est disponible au secrétariat de la direction de l'enseignement de l'ENPC, 28, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS. *Tél. 260-34-13, poste 1208*

Les candidats doivent déposer leur dossier à la direction de l'enseignement le **15 OCTOBRE au plus tard.**

Si vous avez le goût des contacts à haut niveau, le sens des responsabilités et la volonté d'entreprendre, effectuez en août un stage pour devenir l'un de nos

CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)

Tél. pour 78, 92, 93, 95, Paris au 500-24-03 poste 43 et pour 91, 94 au 680-52-52 poste 226.

TELEPERFORMANCE l'un des LEADERS du marketing téléphonique rech.

CHEFS D'OPÉRATIONS

minimum 25 ans (animation et encadrement des équipes de vente par téléphone). *Profil :*
- Etudes supérieures
- Expérience marketing téléphonique minimum 1 an.

Tél. à Claire CHARPENTIER au 828-40-30.

CHEFS DE MISSIONS RÉVISION

Sté d'expertise comptable en développement (Paris 8e) rech. CHEFS DE MISSIONS 3 à 5 ans d'expérience d'audit *et/ou commissariat aux comptes.* Perspectives d'évolution. Anglais souhaité.

Envoyer CV et *prétentions sous réf. 6.007,* à HYPERBOLE 86, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

MASTER-CODE INTERNATIONAL recrute
1 comptable confirmé *(pour comptabilité générale* analytique, paie, trésorerie, exploitation).
Connaissance et pratique de l'outil informatique
Envoyer lettre manuscrite + CV et prétentions au 12, rue du 4-Septembre, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

INFORMATIS

INGÉNIERIE INFORMATIQUE
TECHNIQUES DE POINTE
CAO - ROBOTIQUE - MONÉTIQUE - RÉSEAUX - PROCESSUS - VIDEOTEX - MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE - TEMPS RÉEL

INGÉNIEURS SYSTÈME
BULL MINI 6, MONÉTIQUE
INGÉNIEURS SYSTÈME
TEMPS RÉEL MOTOROLA 68000
INGÉNIEURS RÉSEAUX
PROTOCOLES et TRANSPAC
INGÉNIEURS BULL DPS8
PROJETS RÉSEAUX/VIDÉOTEX
INGÉNIEURS VAX 780
PROJETS CAO
PROJETS TECHNIQUES TRÈS VALORISANTS
26, r. Daubenton-5e. 337-98-22.

DEMANDES D'EMPLOIS

V.I.P./P.D.G. *LISEZ CETTE OFFRE :*

Pour votre sécurité et votre autonomie

JE SUIS TRÈS QUALIFIÉ et EXPÉRIMENTÉ DANS LA CONDUITE RAPIDE, en SÉCURITÉ des VOITURES de HAUT de GAMMES... FRANÇAISES - ALLEMANDES - AMÉRICAINES...

J'accepte missions courtes et longues durées de CHAUFFEUR de DIRECTION et V.I.P.
PARIS - PROVINCE - Présentation de classe, large, disponibilité
Ecrire sous nº 6.781 *le Monde Pub.*
5, rue des Italiens, PARIS-9e.

JEUNE FEMME ayant organisé expositions (peintres, illustrateurs, photographes) et salons importants à Paris, cherche empl. similaire dans société spécialisée de l'organisation de manifestations. Ecrire sous le nº 7.574 *le Monde* pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 37 ans diplômé de l'IEDES *et de la chambre de commerce* britannique. Maîtrise d'anglais 7 ans exp. professionnelle cherche poste dans organismes *financiers,* formations, traductions dans entreprise dynamique, immédiatement disponible.
Téléphone : 531-32-50.

Dame 50 ans dynamique cultivée garderait pers. âgées 3 H/jour, à partir 15 sept. ou *surveillerait études enfants,* adolescents Paris ou banlieue Paris. Tél. 16 (61) 74-21-42.

Homme 56 ans archiviste de bureau études 21 ans expér. industrie, chômeur fin de droits astronome amateur cherche place secr. astronomisme astronautisme sur Paris *CNES* intercosmos NASA. Ecrire Daniel Gueulle 245, rue Fg St-Martin, 75010 PARIS.

J.F. 23 ans, 26 mois d'exp. prof. ds divers domaines BEPC + CAP ayant repris ses études par correspondance de le but d'aboutir à la psychologie, recherche emploi à mi-temps de le domaine social. Région St-Lazare à Mantes.
Tél. 474-64-50 h. de repas.

Dame 50 ans très bonne présentation, sérieuses références, *très disponible s'occuperait de* personne âgée ou malade comme gouvernante, dame de compagnie ou garde-malade.

Ecrire à REGIE-PRESSE
Sous *référence* nº 310.491
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

J.H. sérieux 20 a. dégagé O.M., niv. CAP cuisinier + certif. militaire aide d'hôtellerie, *rech. emploi stable en collect.* 9 mois d'expérience ds *prof.* en intérim. Libre septembre.
Tél. : 829-22-96.

Contrôleur trésor fiscaliste DECS bil. alld, 47 a., ch. stage exp. compt. 226-66-46 soir.

Expér. professeur de français cherche tout emploi AOUT. Tél. 856-99-69 ou (32) 31-18-95.

travail à domicile

J'effectue travaux, rédactions, corrections, dactylographie à domicile. Tél. 258-49-47.

villégiature

Près AIX-en-PROVENCE, maison 5 pers., grand terrain *ombragé, bassin,* 17 au 31 août. Tél. : 16 (94) 65-35-54.

06 – Particulier loue villa, piscine. Août, 20.000 F. Téléphone : 16 (93) 77-26-64.

formation professionnelle

QUE FAIRE SANS LE BAC ?

DEMANDEZ LA DOC H 3. 1585
Gestionnaire de systèmes micro
Tests gratuits : le 23 août
205-24-63 / 241-83-83.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, *PARIS CEDEX 09.*

Recherche 2 IBM 34 ou 36 d'occasion, équipés 4 contrôleurs, *maximum de terminaux* avec logiciels d'application. Pour prix, délais et conditions, contacter LEBTRONIC, BP 134 DZAOUDZI 97610 Mayotte.

Ingénieurs, cadres et assimilés, pour votre recherche d'emploi *pendant l'été, maintien des* permanences d'information et d'entraide au reclassement de notre association G.I.E.R. CADRES ILE-DE-FRANCE, tous les vendredis 13 h à 14 h 30, au 14, avenue Duquesne, Paris (7e), Mº Ecole Militaire.

divers

VENDS :
- Frigo et cuisinière «Thomson»
- Grande armoire
- Table ronde + chaises

Pour tous renseignements contacter : MARIA au 236-57-34 (pers.) ou 293-44-44 (h. de bureau).

LE CIBACHROME COPY pour **26 fr.** au 294 09 65 PIXEL FILM

enseignement

ENGLISH'ROUND THE CLOCK

Stage résidentiel en Touraine, anglais intensif. 23 août au 1er septembre.
Préparation HEC, tous concours du supérieur et formation permanente.
Téléphone : (1) 588-01-87.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R9 TLE 1982 - 76 000 km, état neuf, suivi régulièrement par le garage.
Prix : 25 000 F, à débattre. Tél. domicile : 003-06-29 apr. 19 h ; bur. : 864-32-99.

de 12 à 16 C.V.

Vds nouvelle Renault Alpine GTA, 8.000 km, véhicule de direction, reprise et crédit possible. Tél. : H.B. (20) 77-20-13 le soir (20) 35-99-10.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 555-91-82

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

J.-J. Rousseau 130 m. 703-32-44
JARDINET D'HIVER

3e arrdt

Prox. St-Paul. 703-32-31.
ESPACE A AMÉNAGER.

4e arrdt

PARTHENA VEND
26, rue du Roi-de-Sicile
SURFACES A AMÉNAGER
65 m², 3e ét. rue. 800.000 F
95 m², 2e étage sur jardins
Prix : 1.200.000 F.
Studios équipés 300.000 F.
Téléphone : 522-17-76.

SAINT PAUL
BEAU VOLUME
Hauteur ss plafonds 4 m.
Surface 140 m² s/cour d'honneur et jardin. 2.200.000 F.
Tél. : 522-17-76.

5e arrdt

CENSIER 50 m²
Très beau 2 p. cuisine, bains. Imm. pierre de t. 680.000 F.
GARBI 567-22-88.

Prox. Contrescarpe. 703-32-31
5 PCES CARACTÈRE.

7e arrdt

D'ESTRÉES DUQUESNE
165 m, *ét. élevé.* 703-32-44.

8e arrdt

EUROPE
6 P., 150 m², 4e ét., imm. p. de t.
WEATHERALLS. 563-05-50.

9e arrdt

Faubg Poissonnière. Bon immeuble. Grand studio, cuisine avec coin repas, salle de bains, *W.-C. indépendant. Refait à* neuf, clair, calme. 245.000 F. Tél. : 281-33-34.

14e arrdt

MONTPARNASSE, 65 m² double liv. + chbre, cuisine équipée, bains, soleil, impec. 750.000 F : 587-22-88.

15e arrdt

ISSY, limite 15e
2 pièces bon imm., calme, cft. 380 000 F - Tél. 734-36-17.

16e arrdt

Mº EGLISE AUTEUIL
bon imm. pierre de taille, living, s. à manger, 3 chbres, entrée, cuisine, cab. toilette, bains, chauffage central individuel
66, AVENUE DE VERSAILLES
Vendredi, samedi, dimanche, lundi 15 h à 18 h.

17e arrdt

DANS HOTEL PARTICULIER
Beau STUDIO, 40 m²
Px 600.000 F. Poss. parking
Téléphone : 522-17-76.

18e arrdt

2 PIÈCES, 180.000 F.
MAIRIE XVIIIe
Imm. pierre de taille
entrée, cuisine, w.-c., douche
IMMO MARCADET. 252-01-82.

94 Val-de-Marne

VINCENNES S/BOIS
2 P., 42 m². 307-31-62. mat.

Province

SAINT-TROPEZ CHAPELLE STE-ANNE
2 PIÈCES, TERR. 700.000 F.
STUDETTE ET 3 PIÈCES
MICHEL BERNARD (94) 54-81-99.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels partic. dans quart. résident. Paiement compt. chez notaire. Tél. 544-44-45.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS
pour clientèle française, étrangère et diplomates APPARTS HAUT DE GAMME et hôtels particuliers.
562-16-40

Recherche 1 à 2 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

hôtels particuliers

MARAIS. Hôtel particulier XVIIe, *lot Malraux, appts toutes surfaces.* 272-33-25

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 pièces de 2.000 F à 10.000 F, selon confort et quartier. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire : APPEL 75 B. P. 114
75463 PARIS CEDEX 10
Réponse assurée à tout courrier.

PORTE MAILLOT, libre de suite vue sur bois, magnifique 2 P. 60 m², étage élevé, balcon 5.500 F + Charges. Vis ce jour 14 h, 11, bd Amiral-Bruix.

75013 PARIS. A louer appt 3 P., 60 m², balcon, ensoleillé, 4e ét. 3.400 F cc. Mº Tolbiac. Garanties revenu souhait. Visite *25, rue Damesme,* 75013, 17 heures, le 27 juillet et à 20 heures, le 28 juillet.

locations non meublées demandes

Paris

Couple, 2 salaires, fonctionnaires, *sérieuses références* cherche 2 ou 3 pièces, minimum 55 m² (à Paris). Loyer maximum 4.000 F. Provision de charges comprise. Téléphone : bureau : 825-44-55, poste 1144. Domicile, après 20 heures : 824-12-59.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS rech. APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTELE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de multinationales. Téléphone : 562-78-99.

Pour ingénieurs et employés cadres supérieurs déplacés IMPORTANTE COMPAGNIE FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 P. Studios, *villas Paris, Banlieue. Prix* indifférent. Libre de suite ou sept., octobre. 503-30-33.

Cherche LOCATION
2 PIECES - CUISINE
Env. 2 000 F cc., prox. bois de Vincennes : Saint-Mandé, Saint-Maurice, Charenton, Vincennes, Paris (12e).
Tél. : 948-95-33 après 19 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés *ou Ambassades.* 285-11-08.

Fonctionnaires Internationaux vous partez 12 mois ou plus. Étudiante très sérieuse excellentes garanties, garderait votre appartement. Conditions à définir. Tél : 544-60-83.

domaines

Achète VASTE DOMAINE majorité bois, préférence région centre discrétion assurée.
Ec. Havas Orléans nº 203 729 B.P 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

maisons individuelles

A vendre F5 avec garage, jardin. Prix : 500 000 F. Écrire à Mº Congnard notaire, 34480 MAGALAS.

villas

A vendre à SÈTE, une villa 7 P., + 2 cuis. + 1 s. de bns. + 1 cabinet de toilettes. Cave, chauf. central. Sur 1.300 m² de terrain. Nombreux arbres
Prix : 850.000 F.
Tél. (80) 43-53-37, à partir de samedi 20 heures.

A SALON
CACHET EXCEPTIONNEL
Vends mas 400 m², 6 chambres, avec très jolies poutres, salle voûtée, piscine, parc 2.000 m². Convient évent. 2 familles. Valeur 1.400.000 vendu 980.000 F.
Téléphone : 16 (91) 37-05-21.

A SALON
Dans vieux mas très beaux ombrages. Vends en mitoyenneté 140 m² habitables avec jardin. Prix 580.000 F. Possibilité traiter avec 100.000 F comptant. Tél. : 16 (91) 37-05-21.

propriétés

Maison stand. 5 ans, cuisi. équipée, 2 séjours été-hiver, + *chbres,* 2 s. de bain, salle de jeu, billard, s. de gym, piscine chauffée, 700 m² arborés. Px : 1.400.000 F, ts commerces, bus, métro, 5 mn de Paris.
Tél. : 832-22-27.

A VENDRE murs nus, très belle propriété avec piscine chauffée *dans bois 3 hectares, bord rivière,* accès discret et facile 5 km Guingamp, Côte-du-Nord. ttes possib. pour création discothèque, club privé, hôtel, restaurant, possible licence 4. Sans concurrence locale.
Tél. : dom. (96) 21-16-96.
Tél. : bur. (96) 43-76-83.

Bretagne Sud, ancienne ferme renovée, 300 m² habitables, confort, 4 cheminées granit, poutres chêne, bras de mer 100 m, port de Brigneau 500 m, plages sable 6 km. Dans site protégé, réserve oiseaux. Sur 9.000 m² arborés.
Prix : 1 million de F. A débatt.
Mº Robino, notaire Moelan-sur-Mer. 16 (98) 39-61-69.

A 3 KM D'AIX
Ds splend. propriété 2 ha. bassins, arbres centen., pelouses, très grande terrasse, château parfait état.
RDC à aménager 1.000.000
1er étage 1.500.000
(250 m²).
Tél. (91) 37-05-21 à partir du lundi.

URGENT 20 km St-Tropez, conf. *village, ppté 9 P.P.,* 4 bns, ch., terrasse, cour et jard., Prix : 1.050.000 F.
Rens. (93) 20-55-48.

A 3 KM D'AIX
T2 dans bastide provençale CADRE UNIQUE traité luxe poutres apparentes, cheminée. Sup. 60 m² environ 350.000 F. (91) 37-05-21 à partir du lundi.

A 3 KM D'AIX
Spl. propriété arbres cent., bassins, pelouse, mas provençal mitoyen grand séjour, chemi*née, poutres apparentes,* 3 chambres, salle bains, WC + dépend. PARFAIT ETAT 790.000 F. + T3 entièrement *rénové.* PRIX 550.000 F.
Tél. (91) 37-05-21, à partir du lundi.

terrains

17 km de la plage de ST-RAPHAËL (83)

Beau terrain de 1.064 m² sur colline, exposé sud, boisé, viabilisé, belle vue dégagée, permis constr. 250.000 F TTC. Tél. : 16 (1) 261-27-88, heures repas jusq. 31 juillet 1985.

viagers

75.000 cpt + 2.000 occupé fme 76 ans, beau studio, tt cft, bel. imm. pierre, près Pte Ternes, 17e. 266-19-00.

38.000 cpt + 3.000 occupé *69/79 ans* 2 P., *stand. + park.* Près avenue des Gobelins et Auguste-Blanqui. 266-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété terrain commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1876, 5 r. Greffulhe 75008 Paris.
Téléphone : 16 (1) 266-46-40.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
Px compétitif. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés, démarches, secrétariat, etc.
ACTE - S.A. 359-77-55

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

locaux commerciaux

Locations

LIBRE PARIS 75020
2.000 m² + 200 m bureau
Libre Montreuil 93100
220 m + 200 m, appartement
SCI : Tél. 367-67-14.

fonds de commerce

Ventes

VAR - Urgent cause santé *vends fond parfumerie,* maroquinerie, cadeaux dans village 8 000 habitants, 20 km Toulon ou Hyères. Bail tous commerces expirant fin 1990. Prix 130 000 F à débattre. Mme LLACH, 3 rue République, 83390 CUERS. Tél. : 16 (94) 28-62-98 ou 28-61-62.

économie

REPÈRES

Dollar : la baisse reprend: 8,58 F

Interrompue pendant une dizaine de jours, la baisse du dollar a repris vigoureusement en début de semaine. Lundi 29 juillet, les marchés des changes européens ont ratifié le repli brutal enregistré vendredi 26 juillet à New-York en fin de séance, sous la pression des ventes : le dollar a fléchi, d'un coup, de 2,88 DM à un peu plus de 2,82 DM, et de 8,75 F à 8,58 F, cours pratiqué au début de juillet de l'année dernière. On a noté des achats importants de deutschemarks et de francs suisses.

Selon les opérateurs, ce repli aurait dû se produire dès le milieu de la semaine dernière, mais la dévaluation de la lire et les rumeurs de réajustement du système monétaire européen avaient renforcé artificiellement le dollar et marqué sa faiblesse sous-jacente. Maintenant, il est possible que les cours de la devise américaine continuent à glisser, surtout si le seuil des 2,82 DM est enfoncé. Le franc français est resté ferme contre le deutschemark, dont le cours à Paris s'est maintenu à 3,04 F.

Dette : 1 milliard de dollars de crédits à la Colombie.

La Colombie a reçu une réponse positive de quinze banques privées sous la direction de la Chemical Bank pour l'obtention de crédits pour 950 millions de dollars, a annoncé, samedi 27 juillet, le ministre colombien des finances. D'autres banques devraient, « *dans quelques jours* », donner leur accord pour les 50 millions de dollars restant. Comme garantie, la Colombie se réclamait de l'aval donné par la Banque mondiale et le FMI à la politique économique du président Betancur.

Près des deux tiers de la somme seraient consacrés à des projets énergétiques : 423 millions de dollars serviraient à l'exploitation des réserves de charbon de la société Carbocol, avec la participation de la firme américaine Exxon, et 200 millions iraient à la société pétrolière nationalisée Ecopetrol. La Colombie a une dette extérieure de 12,5 milliards de dollars. Mais, à la différence d'autres pays sud-américains, elle n'a pas dû demander un rééchelonnement de sa dette. – (AFP.)

Téléphone breton : plus de renseignements la nuit.

La région Bretagne, qui fut la première à expérimenter» l'annuaire électronique (Minitel), continue d'innover : le service des renseignements téléphoniques accessible par le 12 sera supprimé de 20 heures à 7 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés, à compter du 31 juillet. En cas d'urgence, les abonnés pourront appeler un numéro à six chiffres, différents selon le centre de renseignements... Ce changement est dû au fait que les agents du service des renseignements sont, selon la direction régionale des télécommunications, *« encombrés d'appels dits urgents et qu'il n'est pas question de renforcer les postes de nuit et les jours fériés à l'heure où l'annuaire électronique est étendu à la majorité des départements français »*.

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE FO

Les prudences de M. Bergeron

Le secrétaire général de FO est en train d'ériger la prudence en vertu syndicale. « *On ne peut pas dire que Bergeron soit démagogue ces temps-ci* », nous lance-t-il d'emblée ce 26 juillet quand nous le rencontrons. De fait, il n'est pas évident, en ces temps où la solidarité est plutôt en panne, que le syndicaliste le plus populaire de France ait consolidé sa première place dans les sondages : n'a-t-il pas parrainé l'idée de faire payer aux seuls salariés 0,2 % de plus à l'assurance-chômage – afin de revaloriser les chômeurs en fins de droits ! Et n'a-t-il pas réclamé, face aux menaces de déficit pour la Sécurité sociale en 1986, le rétablissement immédiat de la contribution de 1 %. Mais, assure-t-il, cela ne pose pas de problèmes au sein de FO. La défense d'une protection sociale collective de haut niveau prime.

Pour M. André Bergeron, qui vient de partir en vacances dans le Lot, c'est le dernier mandat. « *Je ne rempilerai pas. Il n'en est pas question* », nous confie-t-il. Mais celui qui aura soixante-quatre ans le 1er janvier prochain fera sans doute six mois de plus. Statutairement, le prochain congrès confédéral, celui de la succession, aura lieu en novembre 1987. Comment M. Bergeron ne céderait-il pas à l'amicale sollicitation de ses camarades... qui souhaitent que le difficile problème de la succession ne soit réglé qu'après l'élection d'un nouveau président de la République. Pour l'heure, le dirigeant de FO affiche une sérénité à toute épreuve : « *La succession ne paralyse rien du tout. Est-ce que mon « autorité » est réduite ? Non* ». Il n'y a que dans les coulisses que l'on s'agite.

M. Bergeron s'attend à la « *rentrée* » à de nouvelles actions « *commando* » de la CGT. « *Elle fera tout*, dit-il, *pour tenter de redorer le blason du PC. Est-ce que l'opinion publique suivra ? Je persiste à croire au bon sens populaire* ». La divulgation par la CGT d'informations « *confidentielles* », communiquées en conseil d'administration de la Régie Renault, ne fait que le confirmer dans son opinion sur la difficulté du rôle des administrateurs « *parrainés* » par les syndicats. Mais il récuse tout maximalisme : « *Si je siégeais dans un conseil j'accepterais que certaines choses ne soient pas divulguées sur la place publique* »

« N'en rajoutez pas ! »

Les inquiétudes de M. Bergeron portent surtout sur la période 1986-1988 entre les législatives et la présidentielle, même si déjà il trouve que le climat social n'est pas bon, « *mélange d'amertume, de rancœur, de déception* ». « *Admettons que la gauche perde en 1986*, nous dit-il. *Aujourd'hui, les militants socialistes ne disent pas grand chose. Si leur parti repasse dans l'opposition, les militants socialistes se trouveront de nouveau en mesure de jouer leur rôle de militant quitte à se retrouver alors avec les communistes. C'est pour cela que je dis au gouvernement, au patronat et à l'opposition parlementaire* (dont il vient de rencontrer tous les leaders à l'exception de MM. Giscard d'Estaing et Barre) : *faites attention, n'en rajoutez pas !* ».

Il n'empêche. La mémoire syndicale conserve le souvenir d'un dirigeant de FO plus dur qu'il l'est actuellement face à la rigueur du gouvernement socialiste. Visiblement, lui aussi ne tient pas à en rajouter. Certes, il note à propos du projet de budget 1986 qu'« *il y a des secteurs où on ne peut pas raisonner uniquement en termes comptables* » (comme les hopitaux) et encore qu'après avoir trop délaissé dans un premier temps les grands équilibres économiques, « *le gouvernement est allé trop loin* » dans leur prise en compte, devenue quelque peu exclusive... Mais il affiche une grande



modération. Au passage, tout en rappelant son désaccord sur certains aspects de sa politique comme les TUC, il donne un coup de chapeau appuyé au ministre du travail : « *Michel Delebarre se révèle comme un très bon ministre du travail, un des meilleurs que j'ai pratiqué* ». Toutefois il regrette de rencontrer M. Fabius (trois fois, dont une officieuse, en un an) moins souvent que ses prédécesseurs.

Modéré, sans doute, mais sans illusions sur l'emploi. « *Rien ne permet de prévoir*, nous affirme M. André Bergeron, *une amélioration de l'emploi à court et même à moyen terme à cause du développement de la robotisation et de l'informatisation. On n'échappera pas à une réduction massive du temps de travail* ». Il sait que le patronat est particulièrement fermé, en France mais aussi dans une bonne partie de l'Europe, à cette revendication. Qu'importe, M. Bergeron persiste et signe !

MICHEL NOBLECOURT.

SELON LA CGT, HUIT MILLE EMPLOIS SONT « MENACÉS » D'ICI UN AN DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Selon la fédération CGT de la métallurgie, huit mille emplois sont « *menacés* » d'ici un an dans les entreprises nationalisées des télécommunications. La fédération cégétiste aboutit à un tel chiffre en additionnant les annonces faites aux comités d'entreprises, qu'il s'agisse de suppressions d'emplois, de transferts d'emplois ou de déménagements d'usines. « *Ces décisions graves*, ajoute-t-elle, *mettent en danger de nombreux établissements, particulièrement en Ile-de-France.* » Dans d'autres secteurs d'activité des suppressions d'emplois sont annoncées.

● **Aux ateliers de la Chalette** (métallurgie) à Parthenay (Deux-Sèvres), le chef d'entreprise a annoncé le 26 juillet qu'il s'apprêtait à déposer le bilan de son entreprise, ce qui devrait entraîner le licenciement des trois cent quatre-vingts employés de l'usine. Des négociations entamées il y a un an entre le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) et l'entreprise n'ont pas abouti.

● **A la société Onatra**, spécialisée dans le transport de produits chimiques, et placée depuis le 5 juin en suspension provisoire de poursuite par le tribunal de commerce de Marseille, la CGT affirme que la direction s'apprêterait à licencier trois cent trois salariés, dont environ deux cents au siège social à Vitrolles (Bouches-du-Rhône). La société compte huit cent soixante salariés sur l'ensemble du territoire. Un plan de redressement devrait être présenté en septembre.

● **Chez Kléber-Colombes**, la direction vient d'annoncer son intention de procéder à cent trente-neuf suppressions d'emplois dans son usine de Dezise (Nièvre) en raison de la baisse des commandes. – (AFP)

CONJONCTURE

EN UN AN

Les prix ont augmenté en France de 6,4 %

Les prix ont augmenté en France de 0,4 % au cours du mois de juin, a confirmé l'INSEE, ce qui pour les six premiers mois de l'année porte la hausse à 3,4 %. En un an, de juin 1984 à juin 1985, l'indice des prix a progressé de 6,4 %.

En juin, cet indice s'est inscrit à 158,3, contre 157,7 en mai. Ce sont les services de santé qui ont le plus progressé avec une augmentation de 1,2 %, alors que, dans leur ensemble, les services ont augmenté de 0,5 %. Pour les produits alimentaires, la hausse est de 0,4 %.

Les produits manufacturés enregistrent la plus faible augmentation (0,1 %), les produits pétroliers baissant, quant à eux, de 0,8 %.

L'INSEE prévoit un ralentissement de l'inflation au second semestre, la hausse des prix ne devant pas dépasser 2,2 %, soit 5,6 % pour l'ensemble de l'année.

	Variations en (%) au cours			
	des 12 derniers mois (juin 84-juin 85)	des 6 derniers mois (déc. 84-juin 85)	des 3 derniers mois (mars 85-juin 85)	du mois de juin (mai 85-juin 85)
● Ensemble	+ 6,4	+ 3,4	+ 1,6	+ 0,4
● Alimentation (y compris boissons)	+ 5,4	+ 3,0	+ 1,6	+ 0,4
● Produits manufacturés	+ 6,8	+ 3,4	+ 1,2	+ 0,1
dont : habillement et textiles	+ 8,2	+ 3,4	+ 1,8	+ 0,4
autres produits manufacturés	+ 6,5	+ 3,4	+ 1,1	+ 0,1
● Services	+ 6,3	+ 3,6	+ 2,1	+ 0,5
Services du secteur privé	+ 6,8	+ 3,9	+ 2,5	+ 0,6
Loyers, eau distribuée	+ 6,7	+ 3,6	+ 2,0	+ 0,1
Services de santé	+ 3,6	+ 3,0	+ 1,2	+ 1,2
Tarifs publics	+ 3,9	+ 3,9	+ 1,6	+ 0,2
Produits pétroliers	+ 16,6	+ 6,2	+ 0,9	– 0,8
Energie	+ 12,4	+ 5,5	+ 0,6	– 0,4

TRANSPORTS

Assainissement à Air Afrique

Les licenciements décidés à Air Afrique ne devraient pas concerner plus de 500 personnes au lieu du millier prévu dans le plan de redressement de la compagnie multinationale africaine (*le Monde* du 26 mars 1986). Celle-ci compte 5 400 salariés.

L'exercice 1984 n'a pas été fameux, si l'on en croit l'ensemble des chiffres publiés. Nombre d'heures de vol : – 4 %. Nombre de passagers : – 0,76 %. Nombre de tonnes-kilomètres : – 8,47 %. Coefficient de chargement : 54,7 % contre 55,6 % en 1983. Malgré ces résultats, le déficit a été limité à 344 millions de francs CFA (6,8 millions de francs) alors qu'il s'était élevé un an auparavant à 3,4 milliards de francs CFA (68 millions de francs).

La nouvelle équipe de direction en place depuis le mois de juin poursuit l'assainissement des comptes : ce qui s'est déjà traduit par la décision de ramener le nombre des pilotes et mécaniciens de 197 à 157 et de leur imposer de voler les soixante-dix heures de vol par mois pour lesquelles ils sont payés (ils n'en effectuaient que quarante-cinq).

Quatre-vingt-quatre navigants seront embauchés ou réembauchés après la grève déclenchée en septembre 1984. De nouvelles conditions de rémunération leur seront imposées et notamment une réduction de 50 % du taux horaire de la prime de vol. A titre d'exemple, un commandant de bord percevra un salaire moyen inférieure de 44 % au salaire antérieur, soit 1,9 millions de francs CFA (38 000 F) par mois au lieu de 3,5 millions de francs CFA (70 000 F).

En signe de reconnaissance, la direction a décidé de maintenir les anciens contrats des navigants – 50 Français et 23 Africains – qui n'ont jamais fait grève.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Le nouveau chef des économistes de la Maison Blanche croit à une reprise de la croissance

Beryl Sprinkel, le nouveau chef des économistes du président Reagan, pense qu'une croissance plus forte au second semestre de cette année devrait arrêter le déclin des taux d'intérêt américains, et peut-être même les pousser à la hausse, rapporte le *Herald Tribune* du 29 juillet. M. Sprinkel, dans une de ses premières interventions depuis sa nomination en avril, a confié « *son optimisme* » quant aux perspectives de la croissance américaine qui devrait nettement dépasser le chiffre de 1 % atteint au premier semestre. Il a refusé de donner une évaluation chiffrée, mais d'autres officiels prédisent une croissance de 5 % pour les six prochains mois. Sur un an, l'activité devrait donc progresser de 2,9 % à 3 %.

Bien qu'il se refuse à commenter la politique de la Reserve fédérale – la banque centrale américaine, – cet ancien sous-secrétaire au Trésor pense que la forte croissance de la masse monétaire sera l'un des principaux moteurs de la croissance dans les prochains six mois sans pourtant provoquer une reprise de l'inflation. M. Sprinkel a également rappelé la reprise des commandes de biens durables et la bonne tenue des marchés boursiers. Le seul point faible de l'économie américaine est, d'après lui, l'importance du déficit commercial.

En Suède

Le syndicat LO est devenu le principal actionnaire de la plus importante banque d'affaires du pays

Stockholm. – La première centrale syndicale suédoise, LO, est devenue le principal actionnaire de la Skandinaviska Enskilda Banken, la plus importante banque d'affaires du pays, appartenant au groupe Wallenberg.

LO (*Landorganisation*) a acheté, la semaine dernière, quelque 2 millions d'actions de la SE-Banken pour un montant de 100 millions de couronnes (autant de francs). L'homme d'affaires suédois, M. Eric Penser, domicilié en Grande-Bretagne, a en effet vendu son paquet d'actions par l'intermédiaire de la Jaemtlands Folksbank, une petite banque d'affaires régionale.

Ainsi LO est le plus gros actionnaire de la SE-Banken, avant Peter Wallenberg et Volvo. Selon la direction du syndicat, ce placement répond uniquement à des calculs financiers, car elle espère que les actions de la SE-Banken vont prendre de la valeur dans les mois à venir. Jusqu'à présent, LO plaçait ses fonds dans l'immobilier et dans des comptes d'épargne bancaires.

LO est, en Suède, la plus grande centrale syndicale, avec environ 2,2 millions de membres, dont la cotisation, proportionnelle au salaire, est prélevée automatiquement chaque mois à la source. Près des trois quarts de la population active syndiquée y adhère, dans un pays où le taux de syndicalisation dépasse 90 %. – (*AFP*.)

LA BOLIVIE RELÈVE LES PRIX DE SON CARBURANT

Le gouvernement bolivien a relevé samedi 27 juillet de 80 % à 90 % les prix du carburant en raison de l'inflation, qui a atteint en 1984 2 570 % selon le FMI.

Cette initiative fait suite à une augmentation qui varie entre 80 % et 100 % du prix des denrées de première nécessité comme le sucre, les œufs et le lait, et à un relèvement de 63 % des salaires de la fonction publique.

Les deux principaux candidats aux élections présidentielles d'il y a deux semaines se sont engagés à prendre des mesures draconiennes pour juguler l'inflation bolivienne, la plus élevée du monde. Aucun n'a toutefois obtenu la majorité nécessaire à une victoire incontestable, et il reviendra au Congrès de désigner le nouveau président la semaine prochaine. – (*Reuter*.)

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Dépôt de bilan dans une coopérative agricole.** – Dans la Haute-Saône, la CAVB (Coopérative agricole Vesoul-Belfort) a déposé, vendredi 26 juillet, son bilan devant le tribunal de grande instance de Vesoul. Cette coopérative polyvalente, mais à dominante céréalière, aurait un déficit de 20 millions de francs. Elle avait procédé, il y a six mois, à une quinzaine de licenciements et compte aujourd'hui cent soixante-dix salariés. Cette affaire intervient au plus mauvais moment pour les quelques milliers de livreurs (on recence sept mille quatre cents agriculteurs en Haute-Saône) qui risquent d'accroître les difficultés de leur coopérative en cédant à la panique en pleine moisson. Le tribunal devait statuer, lundi 29 juillet, sur ce dossier.

Social

● **Blanchisseries de Grenelle : nouvelle consultation.** – La CGT a organisé en fin de semaine dernière une nouvelle consultation du personnel des Blanchisseries de Grenelle (817 salariés) pour connaître sa position sur un protocole d'accord que les délégués CGT de l'entreprise ont signé mais que la Fédération des industries textiles récuse (*le Monde* du 26 juillet). Selon la CGT, les premiers résultats, portant sur 240 votants, sont les suivants : 27 voix pour le protocole d'accord, 202 contre. La consultation doit se poursuivre.

De son côté, le syndicat FO, signataire de l'accord, indique que « *le protocole a été signé en bonne et due forme. Il donne un sursis fragile et précaire de trois mois à l'entreprise* ».

● **Formation en alternance : les PME aussi.** – Le Fonds d'assurance-formation des PME (AFOS-PME) vient de signer un accord-cadre avec le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Cet accord simplifie les démarches administratives pour les entreprises désirant embaucher un jeune dans le cadre de la formation en alternance. L'AFOS-PME, organisme collecteur des sommes défiscalisées, recevra les contrats des chefs d'entreprise, représentera les PME face aux pouvoirs publics. L'association versera, dans un délai de trois semaines, 50 % des fonds nécessaires à la formation des jeunes ainsi employés (les 50 % restants seront envoyés à l'issue de la formation). Cet accord national sera appliqué par tous les AFOS régionaux. En Ile-de-France, une vaste campagne d'information commencera le 25 août.

● **Elargissement des TUC aux jeunes de vingt et un ans à vingt-cinq ans.** – Les travaux d'utilité collective (TUC) sont désormais ouverts aux demandeurs d'emplois de vingt et un ans à vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, aux termes d'un décret publié au *Journal officiel* du 27 juillet. La décision d'étendre les TUC, réservés d'abord aux jeunes de seize à vingt et un ans avait été arrêtée par le conseil des ministres du 5 juin. Environ cent mille jeunes devraient être concernés par cette mesure. Par ailleurs, les organismes de Sécurité sociale, les sociétés mutualistes et les comités d'entreprises pourront dorénavant employer des TUC en plus des associations sans but lucratif, des fondations, des collectivités territoriales et des établissements publics.

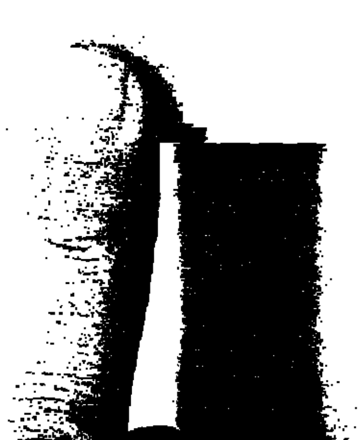
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

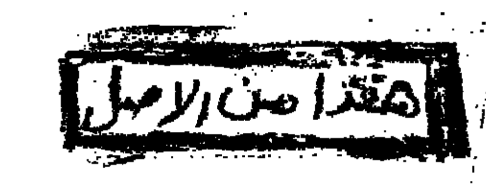
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,6075	8,6125	+ 110	+ 125	+ 225	+ 255	+ 580	+ 600
$ can.	6,3788	6,3848	+ 20	+ 41	+ 53	+ 90	+ 80	+ 177
Yen (100)	3,6250	3,6286	+ 97	+ 108	+ 201	+ 218	+ 623	+ 673
DM	3,0394	3,0422	+ 116	+ 127	+ 242	+ 259	+ 729	+ 777
Florin	2,7017	2,7045	+ 72	+ 80	+ 155	+ 169	+ 493	+ 534
F.B. (100)	15,0599	15,0739	+ 74	+ 126	+ 130	+ 235	+ 171	+ 476
F.S.	3,7359	3,7413	+ 134	+ 151	+ 284	+ 307	+ 882	+ 954
L (1 000)	4,3135	4,3461	– 107	– 78	– 231	– 200	– 771	– 750
£	12,2442	12,2599	– 231	– 193	– 413	– 345	– 735	– 551

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 5/16	8 7/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	5	5 1/8
Florin	6 3/8	6 5/8	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 1/16	6 3/16
F.B. (100)	7 1/4	8 1/4	8 5/8	8 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/16	9 11/16
F.S.	0 3/4	1 3/4	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
L (1 000)	10	11	11 3/4	12 3/4	12 1/2	13 1/2	13 1/4	14 1/4
£	12	12 1/4	11 5/4	11 7/8	11 5/8	11 3/4	11 5/16	11 5/16
F. franç.	9 5/8	9 7/8	9 7/8	10 1/8	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





AFFAIRES

LA FILIÈRE CUIR EN FRANCE

Les tanneurs étrangers font la loi

Sol trempé, odeur de vieille chair, silhouettes penchées dans une demi-obscurité, longs tabliers sur les genoux. Vu de dehors, le tableau *évoque ces vignettes immémoriales du Tour de France par deux enfants*. Pourtant la tannerie de Fleuriais, à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), n'est pas une entreprise sur le déclin. Depuis qu'elle a quitté Paris en 1960, pour venir s'installer près de sa clientèle, elle se porte plutôt bien, avec ses 125 employés et ses 60 millions de chiffre d'affaires. Au dire de son président-directeur général, M. Lecomte, elle *« fait partie des dix tanneries française qui gagnent de l'argent »*.

Son succès, elle le doit à deux atouts qu'elle s'est donnés : la proximité des industriels de la chaussure et un procédé devenu sa spécialité. Le voisinage avec les fabricants du Choletais non seulement réduit les coûts de transport des peaux tannées, mais permet une osmose, un ajustement du choix des produits, un dialogue entre ceux qui préparent le cuir et ceux qui l'utilisent.

Quant au procédé nouveau, il consiste à recouvrir les croûtes de cuir d'une pellicule de polyuréthane. La matière de seconde qualité — la croûte a moins de prix que la fleur, partie supérieure de la peau — revêt ainsi mille couleurs à la convenance, en même temps qu'elle s'embellit à l'étirement. Résultat : en 1984, la tannerie de Fleuriais a augmenté de 40 % ses débouchés.

L'avenir, pourtant, n'est guère plus clair que les eaux épaisses de la Sèvre qui lèchent le long mur de l'usine. Transformer une peau en cuir, c'est polluer. Dans toute la première — et longue — phase du « travail de rivière », appelée « phase humide », les peaux sont trempées, reverdies, épilées, ébourrées, écharnées, décrassées, déchaulées. Plongées dans des bains très alcalins, elles seront enfin soumises à l'action du sulfate de chrome, puisque le tanin végétal n'est utilisé qu'en Savoie, pour le cuir à semelles. Avant d'obtenir cette teinte bleutée, signe pastel du tannage au chrome, les peaux auront dégorgé des bennes entières de déchets : 15 mètres cubes par jour à Fleuriais. La station de désulfuration et de décantation qui sécrète ces boues grisâtres coûte 850 000 francs par an. L'enlèvement des déchets absorbera, en plus, 22 000 francs par mois.

Encore la pollution ne sera-t-elle éliminée qu'à 85 %. Les pouvoirs publics incitent l'entreprise à s'équiper d'une station biologique qui élèverait la proportion à 95 %. Mais la tannerie de Fleuriais hésite à investir les 3 millions nécessaires. Les charges qu'elle supporte lui paraissent déjà à la limite de la rupture. La dépollution lui coûte 25 centimes le pied de cuir qui vaut 16,50 francs. Le prix des peaux brutes a grimpé de 50 à 60 % en quinze mois, de fin 1982 au printemps 1984. En outre, la matière exige de la durée pour se transformer : trois mois d'immobilisation. *« Il faut du temps et du tan pour faire un bon cuir »*, disait-on jadis. La trésorerie n'en est pas favorisée. Des quatre cents tanneries françaises qui prospéraient après guerre, quarante ont survécu, dont les trois quarts sont en difficulté. Singulier paradoxe. La France possède l'un des plus beaux — le plus beau peut-être — cheptels de veaux du monde, et les peaux franchissent les frontières pour aller se faire tanner. Comme les pays du tiers-monde fournisseurs de matières premières confient aux pays industrialisés le soin de les transformer, la France abandonne à d'autres la valeur ajoutée dans le traitement des peaux brutes.

Pour rester ou redevenir compétitives, les tanneries françaises devront évoluer. La solution entrevue tient en une formule : regrouper le « travail de rivière » sur quelques sites ; Les phases suivantes pourront alors être diversifiées et mieux ajustées à la demande.

Des tonnes de crottes

Car la « demande » se plaint, précisément. Les fabricants de chaussures français achètent leur cuir en Italie, en Espagne, en Amérique du Sud. *« Moins cher »*, prétendent certains. D'autres réfutent l'argument. Mme Jacqueline Cancalon, président-directeur général d'une entreprise de Fougères fondée par son père et qui fabrique des chaussures de femmes, plutôt haut de gamme, importe 90 % de ses matières premières : *« Plus personne ne tanne le chevreau en France depuis que Maisonnier a fermé, à Annonay, il y a quinze ans*, explique-t-elle. *Je suis bien obligée de me tourner vers nos voisins espagnols ou allemands. »* Elle ajoute un autre motif : *« Prenez les Italiens, par exemple ; avec eux, c'est la souplesse. Vous voulez du noir ? Ils font du noir. Du crispé ? Ils vous font du crispé. Les tanneurs et mégisseurs français n'ont pas cette perpétuelle capacité d'adaptation »*.

M. Swartebroeckx, qui dirige l'entreprise Chez soi à Montigné-sur-Moine (Maine-et-Loire), a, lui aussi, ses raisons. Spécialisé dans le très haut de gamme, il approvisionne Dior, Hermès, Céline. 42 % de sa production partent à l'étranger. Certains de ses modèles se vendent 1 500 F. Il lui est arrivé de fabriquer une série de quatorze paires de mules d'enfants pour le magasin londonien Grant. *« Of Kingsbridge »*, précise-t-il, tout sourire. Chez les tanneurs italiens, il trouve compréhension et service : *« Les tanneries françaises on une optique de quantité. Si je veux 500 pieds de chevreau* (40 mètres carrés), *les Italiens me livrent, pas les Français »*.

Presque à l'autre bout de la gamme : Eram. Encore une entreprise familiale. Date de naissance : 1927. *Dirigée par le fils du fondateur*, M. Gérard Biotteau, Eram « pèse » aujourd'hui près de 5 600 emplois et 1 683 millions de francs de chiffre d'affaires. Chaque jour, la marque fabrique plus de 52 500 paires de chaussures (12 millions par an) qu'elle diffuse dans plus d'un million de boutiques, dont cinq cents sont reliées au siège par un terminal d'ordinateur. Le matin, en arrivant à son bureau de Saint-Pierre-de-Montlimart (Maine-et-Loire), M. Gérard Biotteau prend connaissance des ventes effectuées la veille, recensées par vendeuse... L'informatisation date de 1959. Deux secrets pour expliquer le succès : la maîtrise du réseau de distribution, et les investissements. *« Nous n'avons jamais versé 1 centime de dividende*, confesse M. Biotteau. *Pratiquement tout le bénéfice est réinvesti ! »* Le cuir provient surtout d'Italie, de Belgique, et, pour un cinquième seulement, de France.

Il faut donc bien chercher d'autres réponses à la question de savoir pourquoi la France, pays d'élevage, va chercher ses cuirs au-delà des frontières, afin de produire ses quelque 200 millions de paires de chaussures chaque année.

M. Georges Magnant, directeur régional ouest de Magnant S.A., qui collecte 4 500 tonnes de peaux brutes par mois (près de 40 % des peaux de bovins et de veaux français et près de 60 % des peaux de mouton) ne nie pas la suprématie des tanneurs étrangers. Sa société exporte vers l'Italie 75 % des peaux collectées. Mais il souligne aussi que la qualité d'un cuir dépend du mode d'élevage : *« Si les vaches sont entourées de barbelés ou de souches*, rappelle-t-il, *les peaux s'égratignent et se déchirent. »* M. Magnant déplore que la France soit l'un des derniers grands pays producteurs de bovins à ne pas avoir éliminé le varon, cette larve qui devient mouche après avoir troué la peau du mammifère. *« Une peau garde toutes les traces de la vie de l'animal »*, ont constaté les tanneurs. Ainsi, le chargement des bœufs dans les bétaillères sur les champs de foire se fait-il encore en les harcelant à la fourche. Pratique détestable, au dire de M. Magnant, qui déprécie le cuir et qui serait évitée si les éleveurs adoptaient le bâton électrique, dont l'avantage est de ne pas marquer la peau.

Enfin, les négligences, le manque de soins, contribuent aussi à détériorer les cuirs. La bouse cuit la peau et interdira toute coloration claire du cuir. Or, observe M. Magnant, une peau de bœuf de 40 à 50 kilos peut porter de 5 à 15 kilos de crottes : *« Je vends chaque année des centaines de tonnes de crottes à l'Italie... »*

Changer certaines habitudes d'élevage et améliorer la prophylaxie animale figurent donc, aux yeux des professionnels, parmi les conditions nécessaires au développement de la filière du cuir. En amont, une restructuration de l'industrie du tannage s'impose avec autant de nécessité. Le cuir fait travailler 84 000 salariés en France. Il exporte un tiers des 27 milliards de son chiffre d'affaires (1). Ce n'est pas mal. Mais l'on pourrait mieux faire : les Français n'achètent que cinq paires de chaussures par an, contre huit pour les Canadiens.

CHARLES VIAL.

(1) En 1984, les industries françaises du cuir ont réalisé ensemble (cuirs et peaux bruts, tannerie, mégisserie, chaussures et maroquinerie) 28,6 milliards de francs de chiffre d'affaires. Les exportations se sont élevées à 11,3 milliards (+ 25 % sur 1983) et les importations à 15 milliards (+ 18 %).

Peaux de cobra

Les affaires n'allaient pas très fort, en cet immédiat après-guerre, au bureau de tabac « Sultan », à Paris. Mais le buraliste, M. Jean Cassegrain, n'était pas un homme résigné. Pour écouler ses stocks de pipes dépareillées, il eut l'idée de leur donner une unité en même temps qu'une nouvelle jeunesse. Il les habilla de cuir. La maisosn « Cassegrain, maroquinier à Paris » était née. Elle allait bientôt vendre cent mille pipes par an, approvisionnant les magasins de l'US Navy...

La maison était née, mais pas la marque, pas le « logo » comme on ne disait pas encore. Casse-grain : le moulin s'imposait, mais un cousin l'avait pris pour vendre des vélos. M. Cassegrain eut l'idée de se rabattre sur l'image qui associe un moulin et la haute société, à Paris : celle de l'hippodrome de Longchamp. La marque *Longchamp*, illustrée par un cheval de course, prenait son essor. En 1960, l'entreprise, qui s'était installée à Segré (Maine-et-Loire), trois ans plus tôt, franchit le seuil des cent employés. Ils sont deux cent soixante-quinze aujourd'hui.

En 1980, M. Philippe Cassegrain a pris la direction de la société fondée par son père.

Longchamp est devenu synonyme de maroquinerie de luxe. Les articles de voyage, les sacs de dame et quelques sacs d'homme, la petite maroquinerie, se vendent en France (60 % du chiffre d'affaires, 40 % il y a quelques années), mais aussi à New-York où un bureau a été ouvert en 1983 dans l'Empire State Building, au Japon, à Anchorage, Hong-Kong, Shanghai et Pékin. La quasi-totalité de la production est diffusée sous la marque *Longchamp*. 5 % seulement par Dunhill et Nina Ricci.

Les peaux utilisées — dont beaucoup sont transformées en cuir « crispé » ou « foulonné » — sont toutes importées. Les peaux de cobra achetées en Inde sont tannées dans la Sarthe.

C'est M. Philippe Cassegrain qui crée les modèles. Il a conçu une valise-sac de voyage qui se porte en bandoulière, aussi bien en hauteur qu'en largeur ; certaines de ses poches se dissimulent pour ne pas tenter les pick-pockets.

Longchamp, comme la plupart des produits haut de gamme, est très copié à l'étranger. *« Un peu moins depuis quelque temps*, avoue M. Cassegrain. *Ce qui ne me rassure pas... »*

Le projet Saturne de General Motors

Une productivité multipliée par cinq

Le syndicat américain des travailleurs de l'automobile vient d'approuver l'accord négocié avec General Motors depuis plusieurs mois, dans le cadre du projet « Saturne » de construction d'une nouvelle petite automobile.

Qui connaît « Saturne » ? Ce projet, lancé il y a trois ans par General Motors, le géant de l'industrie automobile mondiale, risque pourtant de déboucher sur une véritable révolution technologique, bouleversant les méthodes de production à la chaîne — « taylorisme » — appliquées depuis un siècle dans ce secteur. A mesure que se précisent les contours de cette opération, à laquelle General Motors consacrera la bagatelle de 5 milliards de dollars (44 milliards de francs environ), les ambitions initiales du constructeurs se confirment.

Il s'agit tout bonnement de faire table rase du passé et d'inventer une nouvelle façon de produire à bas coût des véhicules en série, utilisant toutes les ressources de la technologie la plus avancée : intelligence et vision artificielles, communication, nouveaux matériaux, robotisation etc., et de nouvelles relations sociales. Les méthodes traditionnelles, même aidées par les techniques de pointe, ne peuvent permettre à l'industrie américaine de combler l'écart de coût avec les Japonais — estimé à 2 000 dollars par véhicule. De plus, les prix des automobiles atteignent, en valeur absolue, des niveaux dissuasifs. Partant de ce constat, la direction du groupe américain a d'abord constitué en juin 1982 un groupe de travail pluridisciplinaire, chargé, sans aucune contrainte, d'imaginer ce que serait l'usine et l'automobile du futur.

Cette réflexion prend corps. En janvier 1985 le groupe a créé une compagnie autonome, nommée Saturne, ajoutant pour la première fois depuis l'absorption en 1918 de Chevrolet, une nouvelle marque à sa panoplie. Cette société, dotée d'un capital de 5 milliards de francs, construira aux Etats-Unis, probablement dans le TenNessEe, d'ici la fin des années 90 une nouvelle usine révolutionnaire, employant 6 000 salariés. Cette usine devrait produire 400 000 à 500 000 petites voitures par an, soit une moyenne de plus de 80 véhicules par ouvrier et par an, contre 15 en moyenne actuellement dans l'ensemble des usines américaines de General Motors. Devant servir également de « laboratoire », son coût (3,5 milliards de dollars) sera près de six fois supérieur aux autres installations les plus modernes créées par le groupe ces dernières années.

Un laboratoire

L'accord social accepté la semaine dernière par l'Union des syndicats américains de l'automobile, après des mois de négociation avec la direction de la société, montre que cette nouvelle unité sera également un laboratoire social.

Pour la première fois dans l'histoire de l'industrie automobile américaine, où le droit de licencier quasiment sans préavis est une règle d'or, il donne à une majorité (80 %) des salariés employés dans l'usine une garantie d'emploi *« sauf événements imprévisibles ou catastrophiques »*. Les salariés, organisés en groupes de travail de six à quinze personnes, totalement responsables d'une opération de montage — y compris la maintenance, — seront en outre associés à toutes les décisions par le biais de comités spéciaux. Enfin, un cinquième de leur salaire sera lié à des objectifs précis de production et de rentabilité.

Selon le « rapport d'intérêt public » publié récemment par General Motors avec son rapport annuel, le véhicule Saturne, sera assemblé à partir de modules préfabriqués et testés par des équipes autonomes. Les chaînes d'assemblage, beaucoup plus courtes, seront alimentées par de nombreuses lignes utilisant des techniques de pointe.

Cette modification profonde des processus devrait, si elle se révèle efficace, donner à General Motors un avantage de coût décisif vis-à-vis de tous ses concurrents. A terme elle risque donc de bouleverser le visage du secteur automobile, où aucun groupe pris individuellement n'a, sauf peut-être Toyota au Japon, les moyens d'engager à l'heure actuelle les investissements nécessaires. *« En 1990, les voitures n'auront guère changé, mais les usines les plus modernes aujourd'hui seront obsolètes »*, assure un dirigeant de General Motors en Europe.

V. M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION DE BANQUES A PARIS

L'assemblée générale de l'Union de Banques à Paris, réunie le 30 mai 1985 *sous la présidence de M. Lucien Pfeiffer*, a approuvé les comptes de l'exercice 1984, qui se soldent par un bénéfice net de 28,8 millions de francs, en progression de 35 % par rapport à 1983.

Le total du bilan s'élève à 5,541 milliards de francs.

Les dépôts de la clientèle atteignent 3,037 milliards de francs, soit 8 % de plus qu'au 31.12.83. Cette progression des dépôts s'est accompagnée d'une évolution favorable de leur structure. Les comptes ordinaires créditeurs et les comptes d'épargne à régime spécial ont enregistré une progression de l'ordre de 11 % tandis que les comptes à terme et les bons de caisse régressent respectivement de 6 et 8 %.

Les crédits accordés à la clientèle s'élèvent à 2,178 milliards de francs, soit 24 % de plus qu'au 31.12.83. Ce résultat traduit pour l'Union de Banques à Paris une reconquête de sa part de marché qui s'était régulièrement érodée depuis dix ans. Les crédits en francs ont progressé d'environ 20 % tandis que ceux libellés en devises ont vu leurs encours multipliés par 2,5.

Le produit net bancaire qui atteint 418,1 millions de francs contre 372,2 millions de francs pour l'exercice précédent marque une progression de 12,3 % *malgré une conjoncture toujours* défavorable aux banques. Le résultat d'exploitation, après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions, ressort à 48,8 millions de francs contre 33,8 millions de francs.

1984 a été une année satisfaisante malgré un environnement international et national évolutif et difficile.



Union de Banques à Paris

22, place de la Madeleine, 75008 Paris

communiqués

INFORMATION SICAV

Amérique Gestion

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 24 juin 1985 sous la présidence de M. Henri PARENT a approuvé les comptes de l'exercice.

La progression de la valeur de l'action entre le début et la fin de l'exercice, si l'on tient compte de la distribution du dividende global de F. 16,68 au mois de juillet 1984, a été de 0,93 %.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 15,77 composé d'un dividende net de F. 14,64 et d'un crédit d'impôt de F. 1,13.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 2 juillet 1985 pour toutes les actions existant à cette date (coupon n° 10).

Sicavimmo

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 24 juin 1985 sous la présidence de M. René BARTHOLONI a approuvé les comptes de l'exercice.

La progression de la valeur de l'action entre le début et la fin de l'exercice, si l'on tient compte de la distribution du dividende global de F. 27,70 au mois de juillet 1984, a été de 17,71 %.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 28,79 composé d'un dividende net de F. 27 et d'un crédit d'impôt de F. 1,79.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 1er juillet 1985 pour toutes les actions existant à cette date (coupon n° 30).

Orient Gestion

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 27 juin 1985 sous la présidence de M. Alain MINC a approuvé les comptes de l'exercice.

La progression de la valeur de l'action entre la date d'ouverture au public et la fin de l'exercice (sept mois), a été de 5,66 %

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 3,15 composé d'un dividende net de F. 2,88 et d'un crédit d'impôt de F. 0,27.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 4 juillet 1985 pour toutes les actions existant a cette date (coupon n° 1).

Unijapon

L'Assemblée Générale Annuelle, réunie le 2 juillet 1985 sous la présidence de M. Bruno GEORGES-PICOT a approuvé les comptes de l'exercice.

La progression de la valeur de l'action entre le début et la fin de l'exercice, si l'on tient compte de la distribution du dividende global de F. 27,56 au mois de juillet 1984, a été de 1,99 %.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de F. 32,42 composé d'un dividende net de F. 29,81 et d'un crédit d'impôt de F. 2,61.

Le règlement du dividende a été effectué à partir du 3 juillet 1985 pour toutes les actions existant à cette date (coupon n° 19).

Les actionnaires de ces SICAV ont la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés a la souscription d'actions nouvelles en franchise de droit d'entrée ; cette faculté leur est ouverte jusqu'au 2 août en ce qui concerne Amérique-Gestion, jusqu'au 4 août pour Orient-Gestion, jusqu'au 1er octobre pour Sicavimmo et jusqu'au 3 octobre pour Unijapon.

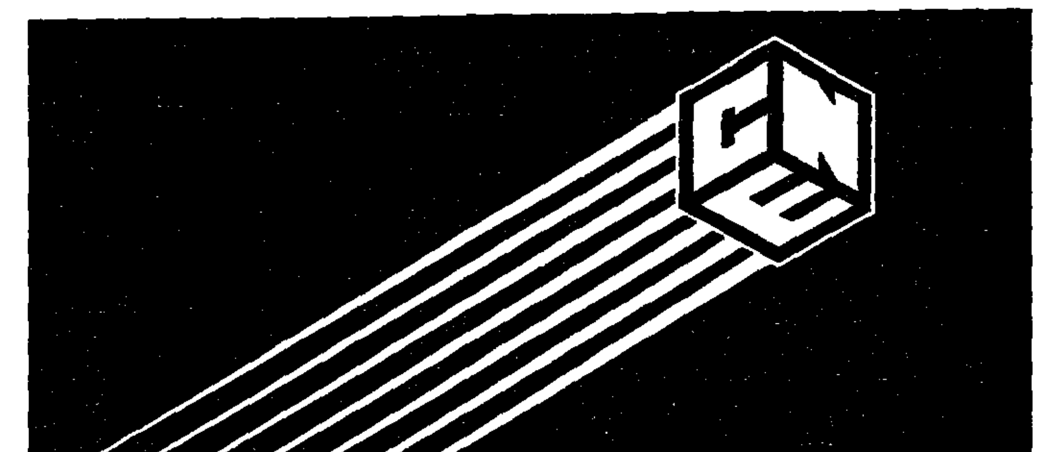
BANQUE INDOSUEZ

tout un monde d'opportunités

Direction des Particuliers :
96, bd Haussmann 75009 Paris.
Tél. : 561.29.61

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE



EMPRUNT A TAUX FIXE A DURÉE PROROGEABLE

de 4 milliards de francs
assimilable à partir du 3 juin 1986 à l'emprunt
à taux fixe à durée prorogeable de 4 milliards de francs, émis en mai 1985.

Prix d'émission :
100% soit 5.000 F par obligation

Règlement des souscripteurs :
ce prix sera réglé en deux versements :
• 50% soit 2500 F par titre lors de la souscription le 12 août 1985.
• 50% soit 2500 F par titre *le 12 décembre* 1985.

Date de jouissance :
12 août 1985.

Intérêt annuel :
11,50% soit 575 F par obligation payable le 3 juin de chaque année.
Par exception, le premier coupon *mis en paiement le 3 juin 1986* sera de 258 F.

Taux de rendement actuariel brut :
11,07 %
au règlement.

Durée de l'emprunt :
6 ans, 9 mois, 25 jours
avec possibilité pour l'émetteur d'offrir une prorogation pour une nouvelle période de 7 ans sauf demande de remboursement *du porteur.*

Amortissement :
par remboursement au pair le 3 juin 1992.

Souscriptions :
Les souscriptions sont reçues dans la limite des titres disponibles *aux caisses désignées ci-dessous :*
• Caisse Nationale de l'Energie.
• Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications,
• Caisses d'Epargne,
• *Caisses de Crédit Agricole Mutuel,*
• Caisse de Crédit Mutuel,
• Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

Cotation :
Les obligations du présent emprunt feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Banque de France).
Une fiche d'information (visa COB : en cours) peut être obtenue sans frais auprès de la C.N.E. et des Etablissements chargés du placement.

L'admission des obligations en SICOVAM sera demandée.
Avis publié au B.A.L.O. du 29 juillet 1985.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE
ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
18 BIS, RUE DE BERRI - 75008 PARIS - TEL. 359 46.46.

GROUPE REDOUTE

L'Assemblée générale ordinaire réunie le *25 juillet 1985*, sous la présidence de M. Henri POLLET, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 février 1985.

Le rapport de gestion du directoire, *présenté* par son président *M. Joseph Pollet, situe l'environnement* difficile de l'exercice caractérisé par :

– Un tassement de la consommation des ménages aggravé par les conditions climatiques de l'hiver qui ont retardé les ventes de printemps ;

– Une *réduction* en volume des ventes du commerce de détail, plus accentuée dans le secteur non alimentaire et notamment dans l'équipement *du foyer et de la personne.*

Dans ce contexte peu porteur, le Groupe REDOUTE a globalement développé ses activités et amélioré ses résultats.

Les ventes consolidées *TTC* se sont *élevées* à *F 9,6* milliards, en progression de 21 % sur l'exercice précédent. Ce chiffre inclut *les* ventes de *la SIAD* dont le Groupe REDOUTE a acquis 70 % du capital en février 1985. A données comparables, le taux de progression ressort à 9 %.

Le résultat courant consolidé avant impôt s'établit à F 258,8 millions en progression de 12 % sur celui de l'exercice *précédent, après* F 189,8 millions de dotations aux amortissements et provisions (+ 27,3 %).

Le bénéfice net atteint F 118,1 millions en progression de 7 % *sur l'exercice précédent, compte tenu* d'un impôt *sur* les sociétés en hausse de 27 %.

La marge brute d'autofinancement s'élève à F 225 millions (+ 18 % par rapport à l'exercice précédent).

A noter au cours de l'exercice, outre 70 % du capital de la SIAD, l'acquisition de 65 % du capital de CYRILLUS (vente par catalogue et par magasins), 60 % du capital des compagnies d'asssurances « Le Chêne-Vie » et « Le Chêne-Risques Divers » et la reprise d'une activité « Dans un Jardin » (boutiques de cosmétiques).

ACTIVITÉ DES FILIALES

REDOUTE CATALOGUE, qui regroupe autour de la société principale de vente par catalogue les sociétés SNER (magasins), SOGEP (messageries de colis) et MOVITEX (vente par catalogue) a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de F 7 milliards (+ 7 %), un résultat courant consolidé de F 195,3 millions (+ 4,8 %) et un bénéfice net de F 89,1 millions (– 2,4 % par *suite* de l'impôt *sur* les sociétés applicable pour la première fois à la SNER).

L'ensemble PRÉMAMAN, qui réunit plusieurs sociétés exploitant en *France* plus *de 400* boutiques (PRÉMAMAN, PRÉNATAL, BALLOON, TILL et JULIE AMBRE), enregistre un chiffre d'affaires de *F 767,4* millions *(+ 5,2 %). Le* résultat courant avant impôt se monte à F 26,3 millions (+ 54 %), le bénéfice net à F 19,6 millions (+ 14,4 %).

La SIAD, dont le siège est en Italie, exploite 211 boutiques PRÉNATAL et 32 boutiques RAGAZZERIA en Autriche, Allemagne, Espagne et Italie. Le chiffre d'affaires de 1984 atteint 161 *milliards de lires et le bénéfice net consolidé* 2,1 milliards de lires.

VESTRO société de distribution en Italie, a réalisé un chiffre d'affaires de 141 milliards de lires (+ 7,3 %). Le résultat de l'exercice *s'inscrit* en *perte* de 200 millions de lires (contre un profit de 533 millions de lires en 1984). Les conditions climatiques ont gravement pénalisé les ventes.

Les Editions ROMBALDI ont enregistré un *chiffre d'affaires* de F 238 millions (– 28 %). La vente par correspondance est en progression, tandis que la vente par représentants est en sensible régression sur l'an dernier. Le déficit net de l'exercice ressort à F 17 millions.

FINAREF a fortement développé son activité de financement. *Le bénéfice net atteint* F 25,8 millions (+ 29 %). En juin 1985, une nouvelle émission d'obligations portant sur F 200 millions donne à *FINAREF des moyens accrus* pour son expansion.

LA REDOUTE S.A.

Le résultat courant avant impôt s'élève à F 88,9 millions. Le bénéfice net atteint F 63,9 millions (contre F 62,4 millions) et correspond aux activités suivantes :
– Locations d'immeubles : F 44,6 millions ;
– Services et conseils aux filiales : *F 49,4* millions ;
– Revenus de prêts et de placements : F 19,3 millions ;
– Encaissement de dividendes : F 70,1 millions.

DIVIDENDE

L'assemblée a fixé le dividende à F 44,00 par action (contre F 42,00) assorti d'un avoir fiscal de F 22,00. Compte tenu de l'acompte de F 20,00 versé le 10 juin, le solde, soit F 24,00, sera payé le 29 novembre prochain. La distribution globale augmente de 5 %.

PERSPECTIVES 1985

L'exercice a débuté dans des conditions favorables : au terme du 1er trimestre, le chiffre d'affaires consolidé s'établit *à F 2743 millions*, soit *+ 18,1 %* à données *comparables* sur la même période de l'an dernier.

La progression des ventes devrait être sensiblement plus forte que celle de l'exercice écoulé. Une amélioration du bénéfice consolidé parallèle à celle des ventes est prévisible.

⁂

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée ordinaire, a décidé le retour à la formule du conseil d'administration et président directeur-général comme mode d'administration de LA REDOUTE S.A. au lieu de la formule actuelle du directoire et conseil de surveillance. Si celle-ci a donné pleinement satisfaction pendant ces quatre derniers exercices, elle comporte des aspects de lourdeur de fonctionnement qui pourraient se révéler des inconvénients sur une trop longue période.

Elle a, par ailleurs, autorisé le conseil d'administration à *émettre des obligations convertibles en actions pour un montant* maximum de 200 millions de F.

Conformément aux décisions prises par le conseil d'administration qui s'est tenu le 25 juillet à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire, les structures d'administration et de direction de la *société se présentent* désormais de la façon suivante :

Conseil d'administration :
Henri Pollet
président d'honneur
Joseph Pollet
vice-président
Patrick Pollet
président-directeur général
Pierre Bazy
Daniel Hua
Claude Janssen
Jean Pollet
Francis Pollet
Francis-Charles Pollet
Philippe Pollet.

Direction générale :
Patrick Pollet
président-directeur général
Francis Petit
directeur général
Jean-Claude Sarazin
directeur général

Comité stratégique :
Jean Pollet
président
Patrick Pollet
Francis Petit
Jean-Claude Sarazin.



GUY DEGRENNE S.A.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes des six premiers mois de l'exercice 1985 s'est élevé à *176.063.174 F, soit* 15 % de progression par rapport à la *même période de l'an passé.*

Les ventes de la société Guy Degrenne sont en augmentation de 14 %, les exportations progressant quant à elles de 45 %. Les résultats prévisibles à ce jour devraient être en augmentation de l'ordre de 20 %.

Les perspectives pour le deuxième semestre 1985 sont bonnes, ce qui devrait assurer le maintien, voire l'amélioration, des tendances observées durant le premier semestre.



société française d'investissement
en France et à l'Etranger

société d'investissement à capital variable

Situation au 28 juin 1985

Valeurs françaises	49 %
Valeurs étrangères	43 %
Liquidités	8 %
Valeur liquidative	453,64 F
Rappel du dividende attribué en 1985	22,50 F
Rappel de la valeur liquidative au 28/12/84	438,81 F

•

Établissements placeurs
Caisse des dépôts
Charge Ferri/Germe S.A.

BANQUE INDOSUEZ

La Société Française d'Accession à la Propriété SOFAP, filiale de l'Immobilière Constructions de Paris, et la Banque Indosuez, ont décidé la création en commun d'une société destinée à développer les résidences de tourisme, notamment dans le secteur de la para-hôtellerie urbaine. Cette société proposera des séjours de durées variables comprises *entre* le week-end et l'année.

Cette société, dont le capital a été fixé à 1.000.000 de francs, et qui sera réparti à raison de :

60 % pour la SOFAP ;

40 % pour la *Société de Gestion et de Placements Immobiliers* SOGEPI, filiale de La Banque Indosuez, a pour raison sociale SODERETOUR.

La marque de la chaîne qu'elle entend développer est CITADINES, résidences à la carte.

La première opération sera ouverte *dès le mois d'août 1985 à Aix*-en-Provence et comprend cent vingt-six unités. Deux autres projets sont en cours à Paris. Deux *projets sont en attente d'autorisations* administratives à Marseille et à Nice.

Les ambitions, dans l'immédiat, sont l'ouverture de résidences dans les métropoles régionales et les capitales européennes, en fonction des opportunités foncières.

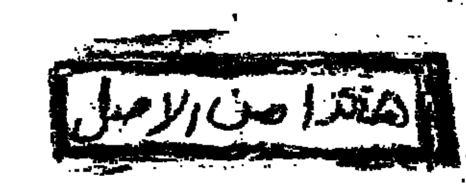
Le président-directeur général sera M. André *ANTOLINI*, le directeur général M. Jacques PANCERA.



UNIBAIL

	Premier semestre 1984	Premier semestre 1985
Nouveaux engagements de crédit-bail conclus (H. T.)	40 MF	50,6 MF
Chiffre d'affaires (redevances et loyers H. T.)	123,4 MF	138,3 MF
Charges d'exploitation, amortissements et provisions	80,3 MF	89,2 MF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	43,1 MF	49,3 MF
BÉNÉFICE NET	40,9 MF	40,8 MF

C'est l'évolution du résultat d'exploitation qui traduit l'activité réelle de la société puisque le bénéfice net est influencé par *des produits et* charges exceptionnels. Sauf événements imprévus, le résultat de l'exercice devrait permettre de poursuivre une progression de la distribution.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 18 juillet
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	420 594
dont :	
Or	246 370
Disponibilités à vue à l'étranger	85 268
ECU	70 794
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 160
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	26 824
dont :	
Concours au Trésor public	19 520
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	162 560
dont :	
Effets escomptés	85 278
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 467
5) DIVERS	8 888
Total	691 336

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	207 264
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 284
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	13 088
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	82 314
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	22 856
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 794
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	14 417
Total	691 336

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984	19 juillet	26 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	119,8	118,8
Valeurs industrielles	112,5	110,8
Valeurs étrangères	98,6	96,8
Pétroles-Energie	86,9	84,4
Chimie	127,9	127,6
Métallurgie, mécanique	131,7	131,6
Electricité, électronique	124	122,7
Bâtiment et matériaux	133,7	133,7
Ind. de consommation non alimentaire	108,7	106,3
Agro-alimentaire	100,9	98,5
Distribution	118,3	117,8
Transports, loisirs, services	119,6	118,6
Assurances	147	144,6
Crédit banque	128,8	128,1
Sicomi	112,7	113,2
Immobilier et foncier	120,3	121,8
Investissement et portefeuille	158,6	158,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	103,8	103,5
Emprunts d'Etat	103,8	103,3
Emprunts garantis et assimilés	104,1	103,8
Sociétés	103 1	103,2
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1 871,2	1 855,6
Valeurs étrangères	3 115,76	3 030,4
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	270	267,7
Valeurs étrangères	421,5	409,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	114	113,7
Emprunt d'Etat	114,2	113,7
Emprunts garantis et assimilés	114	113,7
Sociétés	114,5	114,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	217,9	215,8
Produits de base	168,3	166,1
Construction	158,7	158,7
Biens d'équipement	213,7	212,4
Biens de consom. durables	221,5	214,1
Biens de consom. non durables	289,6	285,2
Biens de consom. alimentaires	246,2	241,4
Services	192,1	191,1
Sociétés financières	306,5	306,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	215,1	210,8
Valeurs industrielles	207,2	204,3
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	190,1	190,7

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MONTEFIBRE : PROCHAIN RETOUR EN BOURSE. – L'action du groupe Montefibre (fibres synthétiques) pourrait être à nouveau coté à la Bourse de Milan dans les prochains mois après une suspension de sept ans.

Montefibre est contrôlé par la Montedison, qui détient directement 57,5 % de son capital et indirectement plus de 62 %. Dans le cadre de la restructuration en cours du numéro 10 mondial de la chimie Montefibre s'est vu confiée le rôle de holding dans le secteur fibre.

L'entreprise a sept filiales en italie et à l'étranger et, après dix années de pertes, est redevenue bénéficiaire l'an dernier : 10 milliards de lires (45 millions de francs) après un déficit de 64 milliards de lires (290 millions de francs en 1983). Son chiffre d'affaires en 1984 a dépassé 900 milliards de lires (4,1 milliards de francs).

JAPON : PRES DE 20 MILLIARDS D'ACTIONNAIRES PARTICULIERS. – Au cours de la conférence nationale japonaise des marchés boursiers, des chiffres ont été donnés sur le périmètre de l'actionnariat particulier. Pour l'année fiscale achevée le 31 mars dernier, 19,86 millions de personnes privées détenant des actions ont été recensées, soit 40 000 de plus que pour l'exercice précédent. Cette clientèle détient 26,3 % des titres en circulation (contre 26,8 % pour 1983-1984).

BOURSE DE ROME : SUPPRESSION DES MESURES DE PRECAUTION. – Le président de la CONSOB (commission de surveillance des opérations en Bourse), M. Franco Piga, a supprimé l'obligation de dépôt de 70 % sur toutes les transactions à terme imposée le 22 juillet dernier, après la dévaluation de la lire.

Ces transactions restent soumises au dépôt obligatoire de 50 % en vigueur depuis la fin de l'an dernier. L'obligation d'un dépôt de 100 % est maintenue dans certains cas spécifiques dejà prévus avant le réajustement monétaire.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	25 juillet	26 juillet
Valeurs françaises	116,5	–
Valeurs étrangères	94,7	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 juillet	26 juillet
Indice général	216	215,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 juillet .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 juillet	27 juillet
1 dollar (en yens)	239,15	237,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 05	2 458
5 %	47 90	2 411
3 % amort. 45-54	....	2 958
Emp. 7 % 1973	8240	..
Emp. 8,80 % 77	120 65	1 567
9,80 % 78/93	98 30	0 403
8,80 % 78/86	98 50	5 473
10,80 % 79/94	100 10	9 646
13,25 % 80/90	106 10	1 980
13,80 % 80/87	106 55	10 738
13,80 % 81/89	109 29	7 297
16,75 % 81/87	111 53	14 685
16,20 % 82/90	118 75	8 656
16 % juin 82	119 30	2 104
E.D.F. 7,8 % 61	147 50	7 771
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 50	2 109
Ch. France 3 %	166	..
CNB Bques janv. 82	102 58	0 789
CNB Paribas	103 70	0 789
CNB Suez	103 70	0 789
CNI janv. 82	102 55	0 789

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	148	148
A.G.F. (St Cent.)	1680	1615
Amrep	50	48
André Roudière	260	252
Applic. Hydraul.	370	373
Arbel	70	70
Artois	1540	1525
Avenir Publicité	1070	1041
Bain C. Monaco	326	329
Banania	450	....
Banque Hypoth. Eur.	361	361
B.G.I.	270	275
Blanzy-Ouest	393 40	....
B.N.P. Intercontin.	160	160
Bénédictine	2905	2925
Bon-Marché	232	241 30
Calif	570	567
Cambodge	345	350
C.A.M.E.	138	136
Campenon Bern.	185	185
Caout. Padang	500	....
Carbone-Lorraine	280	270
Caves Roquefort	1630	1600
C.E.G.Frig.	543	546
C.E.M.	47 10	....
Centen. Blanzy	968	963
Centrest (Ny)	129	128 60
Cerabati	41	40
C.F.C.	263	264
C.F.S.	550	650
C.G.V.	283	283
Chambon (M.)	425 50	425 50
Chambourcy (M.)	1200	1200
Champex (Ny)	133	133
C.I. Maritime	591	600
Citram (B)	190	190
Clause	710	701
Cofradel (Ly)	557	540
Cogifi	361 10	355
Comphos	237	235 20
Comp. Lyon-Alem.	340	338
Concorde (La)	653	635 c
C.M.P.	11 60	....
Crédit (C.F.B.)	319 50	322 90
Créd. Gén. Ind.	570	567
Cr. Universel (Cie)	606	610
Créditel	141 20	139 50
Darblay S.A.	395	401
Darty Act. d. p.	1216	1210
De Dietrich	524	518
Degremont	140 10	....
Delalande S.A.	950	940
Delmas-Vieilj. (Fin.)	801	833
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	1420	1450
Drag. Trav. Pub.	135 30	132
Duc-Lamothe	140	....
Eaux Bass. Vichy	1947	1999
Eaux Vittel	1195	....
Economats Centre	530	530
Electro-Banque	325	324
Electro-Financ.	589	588
Elf-Antargaz	299 60	302
E.L.M. Leblanc	330	331
Eneifi-Bretagne	156	158
Entrepôts Paris	519	....
Epargne (B)	1220	....
Escaut-Meuse	730	740
Europ. Accumul.	52	50 10
Eternit	1380	1350
Exor	1900	1900
Ferm. Vichy (Ly)	180	178 50 d
Finalens	195	198
FIPP	117	118
Fnac	550	540
Foncière (Cie)	369	370
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2105	2021
Foncina	335	335
Forges Strasbourg	287	265
Forinter	1150	1145
Fougerolle	83	84
France I.A.R.D.	195	196
France (La)	2900	2881
From. Paul Renard	729	728
GAN	2631	2601
Gaumont	603	615
Gaz et Eaux	1650	1686
Genty S.A.	415	400
Gér. Arm. Hold.	63	67 50
Gévelot	303 90	291 70 o
Gr. Fin. Constr.	300	300 50
Gds Moul. Corbeil	180	177 50
Gds Moul. Paris	480 20	493
Groupe Victoire	1720	1726
G. Transp. Ind.	180	180
H.G.P.	121 10	121 80
Hydroc. St-Denis	162 30	173 80 d
Immindo S.A.	302	302
Imminvest	220	220
Immobail	430 20	430 20
Immobanque	687	690
Immob. Marseille	4250	4206
Immofice	435	427
Industrielle Cie	1699	1850
Invest. (Sté Cent.)	1170	1160
Jaeger	210	195 60
Lafitte-Bail	413	407
Lambert Frères	60	60
La Brosse-Dupont	286	297 50 d
Lille-Bonnières	380 20	380
Locabail Immob.	681	681
Loca-Expansion	299	....
Locafinancière	385	385
Locatel	297	295
Lordex (Ny)	138 10	....
Louvre	1095	1172 d
Machines Bull	47	45 10
Magasins Uniprix	168	168
Magnant S.A.	94 10	....
Maritimes Part.	186	185
Métal Déployé	395	390
M. H.	85 40	86
Mors	180 10	180
Naval Worms	169	168
Navig. (Nat. de)	105 10	109 30
Nicolas	479 50	479 60
OPB Paribas	200 90	200
Optorg	140	145 60
Origny-Desvroise	180	182
Palais Nouveauté	479	494
Paris France	199 90	200
Paris-Orléans	169 40	169 40
Part. Fin. Gest. Im.	780	780
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	800	800
Piper-Heidsieck	615	615
P.L.M.	170 10	175
Porcher	168	165
Providence S.A.	580	560
Publicis	1910	1911
Raff. Souf. R.	178	170
Révillon	480	480
Ricqlès-Zan	160 10	160
Rochefortaise S.A.	280	270
Rochette-Cenpa	43 80	43 80
Rosario (Fin.)	210	215
Rougier et Fils	81 80	....
Secar	51	....
Sacilor	25 25	24 20 o
SAFAA	290	290
Safic-Alcan	349	349
SAFT	845	830
Saunier-Duval	25	25 90
Salins du Midi	338	340
Santa-Fé	158	154
Satam	169	169
Savoisienne (M)	111	....
SCAC	243 80	234
Senelle Maubeuge	401 20	401
S.E.P. (M)	178 50	....
Serv. Equip. Véh.	38	36 60 o
Sich	85 50	....
Sicotel	380	385
Sintra-Alcatel	565	560
Sinvim	159	159
Siph (Plant. Hévéas)	285	....
SMAC Acieroid	104 50	104
Sté Générale (c. inv.)	600	600
Sofal financière	629	640
Soffo	235	230
Soficomi	679	679
S.O.F.I.P. (M)	97	96
Sofragi	865	866
Soudure Autog.	203	203
Sovabail	682	709
Spechim	120	116
S.P.I.	570	570
Spie Batignolles	250	248
Sterni	427	425
Taittinger	1210	1210 c
Testut-Aquitaine	534	....
Ufiner S.M.D.	430	431
Ugimo	320	320 50
Unibail	690	690
Unidel	137	....
U.A.P.	3200	3250
Union Brasseries	150	150
Un. Imm. France	384	387 80
Un. Ind. Crédit	629	631
Usinor	5 50	5 35
U.T.A.	810	820
Vicat	381	....
Virax	115	112
Waterman S.A.	460	462
Brass. du Maroc	141 40	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	405	....
Akzo	334	325
Alcan Alum.	228	249
Algemeine Bank	1380	1360
American Brands	590	590
Am. Petrofina	525	....
Arbed	245	....
Asturienne Mines	120	....
Bco Pop Espanol	104 80	103 50
Banque Ottomane	960	....
B. Régl. Internat.	30000	29500
Br. Lambert	290	287 10
Canadian-Pacific	129 80	128 30
Commerzbank	682	....
Dart. and Kraft	985	985
De Beers (port.)	47 50	....
Dow Chemical	318	321
Dresdner Bank	869	....
Finoutremer	240	....
Gén. Belgique	280 20	280 30
Gevaert	588	....
Glaxo	148	149
Goodyear	260	....
Grace and Co	389 50	390 10
Gulf Oil Canada	115 60	....
Honeywell Inc.	561	661
Hoogovens	168	....
I. C. Industries	298	302
I.H.C. Caland N.V.	98	97
Int. Min. Chem	375	390
Johannesburg	1000	....
Kubota	13 10	12 50
Latonia	247	247
Mannesmann	619	619
Midland Bank Plc	50	49 10
Mineral-Ressourc.	75 05	....
Noranda	111 90	113
Olivetti	27	26 60
Pakhoed Holding	177	178
Pfizer Inc.	458	458
Procter Gamble	529	520
Ricoh Cy Ltd	31 50	29
Rolinco	194 50	180 30
Robeco	212 80	207 60
Rodamco	370	360
Shell fr. (port.)	83 50	....
S.K.F. Aktiebolag	240	232
Sperry Rand	451 10	468
Steel Cy of Can.	160	....
Stilfontein	77	75
Sud. Allumettes	220	188 o
Tenneco	362	....
Thorn EMI	40	....
Thyssen c. 1 000	280	330 d
Toray indust. inc	16 80	17 50
Vieille Montagne	871	870
Wagons-Lits	480	....
West Rand	38 50	34 30

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1910	1942
BAFIP	600	600
Calberson	339	334
Cap Gemini Sogeti	1025	1025
C. Equip. Elect.	298	294
C. Occid. Forestière	141	141
Defas	250	250
Dauphin O.T.A.	1850	1835
Elect. S. Dassault	825	821
Filipacchi	562	553
Guy Degrenne	680	670
Marlin Immobilier	353	350
Métallurg. Minière	223	216 10
M.M.B	355	355
Navale-Delmas	412	412
Om. Gest. Fin.	301	305
Petit Bateau	308	308
Petrofigaz	617	605
Pochet	1759	1749
Poron	300	300
S.C.G.P.M.	313	316
S.E.P.	814	811
Sofibus	229	233
Sovac	876	870

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	54	....
Copamex	480	474
Hydro-Energie	265	....
Rorento N.V.	124 90	125 50
S.P.R.	131	139
Thann et Mulhouse	111	....
Ufinex	347	344

SICAV 26/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	515 51	502 94
Actions France	288 64	275 55
Actions-Investiss.	271 56	259 25
Actions sélectives	408 51	389 99
Audificand	445 69	425 48
A.G.F. 5000	302 29	288 58
Agimo	462 19	441 23
A.G.F. Interfonds	358 61	342 35
Altafi	210 54	200 99
A.L.T.O.	184 43	176 07
Amérique Gestion	430 03	410 53
Argonautes	276 40	263 87
Assoc. St-Honoré	12752 69	12689 24
Associc	23417 97	23417 97
Bourse-Investiss.	334 34	319 18
Bred Associations	2379 23	2372 11
Capital Plus	1456 36	1456 36
Columbia (ex W.I.)	706 08	674 06
Convertimmo	288 79	277 68
Cortal court terme	10768 15	10768 15
Cortexa	910 50	869 21
Credinter	364 36	347 84
Croiss. Immobil.	448 01	427 69
Déméter	12391 98	12391 98
Drouot-France	403 57	385 27
Drouot-Investiss.	761 98	727 43
Drouot-Sécurité	195 64	186 77
Drouot-Sélection	130 89	124 95
Ecocic	1021 85	1006 55
Elicoop Sicav	10073 58	10073 58
Energie	229 94	219 51
Eparcic	58800 70	58683 33
Epacourt Sicav	7078 76	7059 11
Epargne Associations	23444 93	23374 81
Epargne-Capital	6610 88	6545 43
Epargne-Croiss.	1345 79	1284 76
Epargne-Industr.	491 59	469 30
Epargne-Inter	582 58	565 65
Epargne-Long-Terme	1232 15	1176 28
Epargne-Oblig.	183 85	175 51
Epargne-Unie	919 25	877 57
Epargne-Valeur	346 61	329 94
Eparoblig	1200 85	1198 45
Eurocic	8269 04	7894 07
Euro-Croissance	423 53	404 32
Europe Investiss.	1254 34	1197 46
Financière Plus	21734 07	21690 69
Foncier Investiss.	801 10	764 77 ♦
Foncival	192 87	184 12
France-Garantie	287 22	281 59
France-Investiss.	444 68	424 52
France-Net	114 93	112 35
France-Obligations	395 12	389 28
Francic	265 24	253 21
Fructidor	227 88	224 51
Fructifrance	503 22	480 40
Fructivar	69766 58	69592 60
Fructi-Première	11154 83	10989 98
Gestion	56398 86	56258 21
Gestion Associations	118 01	115 13
Gestion Mobilière	564 59	538 99
Gest. Rendement	464 40	443 34
Gest. Sél. France	468 76	447 50
Haussmann-Epargne	1130 80	1130 80
Haussmann Oblig.	1314 56	1254 95
Horizon	881 04	855 38
I.M.S.I.	456 18	435 49
Indo-Suez Valeurs	624 14	595 84
Ind. française	12764 24	12513 96
Interoblig.	9779 29	9403 16
Intersélect France	326 28	311 48
Intervaleurs Indust.	427 74	408 34
Invest. net	12580 64	12556 53
Invest. Obligataire	14884 99	14855 28
Invest. Placements	801 04	764 72
Japacic	112 45	107 35
Laffitte-crt-terme	116683 47	116663 47
Laffitte-Expansion	647 77	618 40
Laffitte-France	234 58	223 90
Laffitte-Japon	218 88	208 95
Laffitte-Oblig.	144 41	137 86
Laffitte-Placements	113716 54	113602 94
Laffitte-Rend.	190 68	182 03
Laffitte-Tokyo	870 30	830 84
Lion-Associations	11540 30	11540 30
Lion-Institutionnels	22984 03	22926 71
Lionplus	61289 36	60682 53
Livret portefeuille	482 85	468 79
Mondiale Investissem.	340 59	340 59
Monecic	53280 17	53280 17
Multi-Obligations	432 74	413 12
Mutuelle Unie Sél.	115 42	110 19
Natio.-Assoc.	6423 31	6410 49
Natio.-Epargne	12916 96	12789 07
Natio.-Inter.	913 91	872 47 ♦
Natio.-Obligations	463 59	442 57
Natio.-Patrimoine	1052 47	1024 30
Natio.-Placements	62727 74	62727 74
Natio.-Valeurs	535 53	511 25
Nord-Sud Développ.	1049 89	1047 59
Oblicoop Sicav	1200 59	1177 05
Obliton	1136 38	1084 85
Orient-Gestion	110 07	105 08
Parsurope	611 55	583 82
Paribas Epargne	13485 12	13431 39
Paribas Gestion	523 61	499 87
Pernasse-Valor	1023 01	1021 99
Patrimoine-Retraite	1380 34	1353 27
Phenix Placements	242 42	241 21
Pierre Investiss.	507 38	484 37
Placement crt-terme	60669 08	60669 08
P.M.E. St-Honoré	303 93	290 15
Priv'Association	20582 24	20582 24
Province Investiss.	336 71	336 71
Rentacic	155 02	152 73
Revenus Trimestriels	5537 46	5482 63
Revenu Vert	1067 92	1057 34
St-Honoré Bio-aliment.	520 89	497 27
St-Honoré Pacifique	384 60	367 16
St-Honoré Real	10385 01	10333 34
St-Honoré Rendement	11625 45	11567 61
St-Honoré Technol.	630 60	602
Sécuricic	10148 86	10138 72
Sécur. Mobilière	408 17	389 66
Sél. court terme	11623 22	11536 69
Sélec. Mobil. Div.	348 02	332 24
Sélection-Rendem.	174 25	170
Sélect. Val. Franç.	228 72	218 35
Séquanaise Associat.	57862 78	57862 78
Séquan. court terme	58021 54	58021 54
Sequan. Oblicroiss.	54863 52	54863 52
Siscaden (Casden BP)	690 66	680 45
Sicav-Associations	1233 92	1251 46
S.F.I. fr. et étr.	464 65	443 58
Sicavimmo	583 45	556 99
Sicav 5000	242 24	231 26
Slivafrance	392 84	375 03
Slivam	326 61	311 80
Slivarente	197 80	188 83
Slivinter	338 36	323 02
S.I.-Est	1068 76	1020 30
S.I.G.	783 46	747 59
S.N.I.	1034 70	987 78
Sofinvest	444 39	424 24
Sogepargne	360 35	347 33
Sogevar	854 67	815 91
Sogistar	1074 20	1025 49
Soleil Investiss.	415 15	396 32
Technocic	995 43	950 29
U.A.P. Investiss.	345 71	330 03
Uni-Associations	112 91	112 91
Unifrance	305 47	291 62
Unifoncier	877 79	837 99
Uni-Garantie	1285 05	1258 62
Unigestion	670 74	640 32
Uni-Japon	995 60	950 45
Uni-Régions	1928 84	1841 37
Unirente	1882 76	1820 85
Univar	156 18	156 18
Univers-Obligations	1101 32	1065 11
Valorem	367 62	370 04
Valorg	1304 03	1302 73
Valrex	69840 99	69771 22

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1595	4,5 % 1973	1581	1600	1605	+ 1 51
1030	B.N.P.	1037	1035	1035	– 0 19
982	C.C.F.	985	989	989	+ 0 40
4300	C.N.E. 3 %	4285	4200	4230	– 1 28
1460	Electricité T.P.	1460	1463	1463	+ 0 20
1045	Renault T.P.	1036	1036	1036	....
1659	Rhône-Poul. T.P.	1649	1649	1649	....
1135	St-Gobain T.P.	1150	1140	1140	– 0 86
1280	Thomson T.P.	1280	1280	1280	....
270	Accor	262	264 80	264 80	+ 1 06
615	Agence Havas	632	635	635	+ 0 47
610	Air Liquide	612	609	610	– 0 32
780	Als. Superm.	783	760	760	– 2 93
137	A.L.S.P.I.	135	135	135	....
290	Alsthom-Atl.	288	285 50	285 50	– 0 86
970	Arjom. Prioux	935	953	959	+ 2 56
70	Aussedat-Rey	68	68 80	68 80	+ 1 17
1010	Aux. Entrepr.	1010	1000	1005	– 0 49
1190	Av. Dass.-Br.	1210	1200	1200	– 0 82
345	Bail-Equipem.	344	347	347 50	+ 1 01
840	Bail-Investiss.	820	830	830	+ 1 21
620	Cie Bancaire	617	615	618	– 0 16
285	Bazar H.-V.	282	281	280	– 0 70
265	Béghin-Say	258	255 50	258	....
320	Berger	311	329	329	+ 5 78
510	Bic	501	510	511	+ 1 99
585	B.I.S.	585	583	592	+ 1 19
1300	Biscuit (Géné.)	1300	1300	1300	....
1850	Bongrain S.A.	1770	1810	1825	+ 3 10
795	Bouygues	800	787	789	– 1 37
2300	B.S.N.	2250	2251	2258	+ 0 35
2140	Carrefour	2125	2130	2130	+ 0 23
930	Casino	931	935	939	+ 0 85
730	Cedis	710	710	710	....
605	Cetelem	592	600	600	+ 1 35
955	C.F.A.O.	923	923	930	+ 0 75
171	C.F.D.E.	173 50	173 50	174 50	+ 0 57
750	C.G.I.P.	744	735	735	– 1 20
750	Carnaud	715	724	724	+ 1 25
645	Chargeurs S.A.	625	639	635	+ 1 60
46	Chiers-Châtil.	46 40	47 10	47 10	+ 1 50
325	Ciments franç.	317	316	315 50	– 0 47
1180	C.I.T. Alcatel	1190	1195	1205	+ 1 26
535	Club Méditerr.	544	540	541	– 0 55
140	Codetel	136 50	136 90	136 90	+ 0 29
290	Cofimeg	293	293	293	....
260	Coles	255	255	255	....
168	Compt. Entrepr.	168 50	172	172	+ 2 07
315	Compt. Mod.	315	320	320	+ 1 58
845	Créd. Foncier	835	835	835	....
305	Crédit F. Imm.	299	298	298	– 0 33
710	Crédit Nat.	715	714	714	– 0 13
235	Creusot	226	225 50	225 50	– 0 22
1900	Darcart-Serv.	1855	1854	1854	– 0 05
1360	Darty	1396	1414	1410	+ 1
210	Dév. Rég. P.d.C	201 20	202	202	+ 0 39
1170	Docks France	1110	1080	1100	– 0 90
245	D.M.C.	232	233	232	....
795	Dumez	780	778	778	– 0 25
650	Eaux (Gén.)	646	645	646	....
1300	Ecco	1376	1350	1370	– 0 36
187	Elf-Aquitaine	184 10	185 10	185	+ 0 48
185	– (certific.)	181	180	180	– 0 55
1270	Epeda-B-Faure	1260	1250	1251	– 0 71
2230	Essilor	2138	2100	2100	– 1 77
445	Esso S.A.F.	438	443	443	+ 1 14
1500	Eurafrance	1490	1470	1470	– 1 34
865	Eurocom	820	840	840	+ 2 43
1170	Euromarché	1185	1188	1188	+ 0 25
765	Europe n° 1	750	750	749	– 0 13
1170	Facom	1180	1156	1156	– 2 03
755	Fichet-Bauche	720	710	712	– 1 11
190	Finextel	192	191 10	190	– 1 04
385	Fives-Lille	371	373	373	+ 0 53
68	Fonderie (Gén.)	68 50	68	68	– 0 72
82	Fraissinet	77	79 80	79 80	+ 3 63
275	Francarep	281	290	290	+ 3 20
1080	Fromageries Bel	1089	1072	1072	– 1 56
700	Gal. Lafayette	691	702	703	+ 1 73
635	Gén. Géophys.	595	595	595	....
570	Gerland	585	587	587	+ 0 34
295	GTM-Entrepose	293 80	288	288	– 1 97
380	Guyenne-Gasc.	365	368	368	+ 3 88
1490	Hachette	1470	1460	1460	– 0 68
475	Hénin (La)	476 50	476	476	– 0 10
97	Imétal	95 50	94 50	94	– 1 57
460	Imm. Plaine-M.	451	465	465	+ 3 10
1710	Inst. Mérieux	1700	1700	1690	– 0 58
510	Interbail	508	510	510	+ 0 39
2500	Intertechnique	2400	2400	2400	....
325	J. Lefebvre	310 10	310	313	+ 0 93
1220	Lab. Bellon	1200	1195	1199	– 0 08
535	Lafarge-Coppée	538	540	540	+ 0 37
1070	Lebon	1086	1081	1081	– 0 46
2240	Legrand	2220	2235	2235	+ 0 67
500	Lesieur	581	570	566	– 2 58
420	Locafrance	415	415	417	+ 0 48
850	Locindus	841	825	839	– 0 23
770	L. Vuitton S.A.	745	754	758	+ 1 74
525	Lucheux	515	510	510	– 0 97
860	Lyonn. Eaux	840	822	822	– 2 14
230	Mais. Phénix	209	201 20	198	– 5 26
675	Majorette (Ly)	669	675	675	+ 0 89
123	Manurhin	120	118	118	– 1 66
250	Mar. Wendel	257 10	252	252	– 1 98
1560	Martell	1492	1490	1500	+ 0 53
2000	Merlin-Gerin	1990	1995	1995	+ 0 25
1700	Matra	1665	1660	1668	+ 0 18
1160	Michelin	1120	1120	1120	....
2800	Midi (Cie)	2815	2820	2810	– 0 17
250	Midland Bk S.A.	249	248	247 80	– 0 48
65	M.M. Penarroya	65 50	66 80	68	+ 2 92
1860	Moët-Hennessy	1841	1835	1845	+ 0 21
675	Mot. Leroy-S.	666	680	674	+ 1 20
85	Moulinex	85 50	85 50	85 40	– 0 11
420	Navig. Mixtes	412	410	410	– 0 48
88	Nord-Est	89	92	93 10	+ 4 60
555	Nordon (Ny)	559	554	554	– 0 89
151	Nouvelles Gal.	147	148	148	+ 0 68
725	Occident. (Gén.)	708	707	707	– 0 14
195	Olida-Caby	198	194	196	– 1 51
1160	Omn. F. Paris	1150	1150	1150	....
240	Opfi-Paribas	244	245	247	+ 1 22
2430	Oréal (L')	2370	2358	2340	– 1 26
141	Papet. Gascogne	143	141	141	– 1 39
985	Paris-Réescomp.	1004	980	980	– 2 39
410	Pechelbronn	411	412	413	+ 0 48
805	Penhoët	814	814	814	....
720	Pernod-Ricard	710	713	714	+ 0 56
105	Pétroles B.P.	98 30	100	100	+ 1 72
360	Peugeot S.A.	357	357 50	357 50	+ 0 14
70	Poclain	68 10	66 70	66 10	– 2 93
590	Poliet	582	581	582	....
182	Pompey	182	182	182	....
520	P.M. Labinal	481	487	487	– 0 81
2020	Presses Cité	1970	1975	1975	+ 0 25
1210	Prétabail Sic.	1230	1230	1230	....
325	Primagaz	320	325	324	+ 1 25
275	Printemps	272	274	274	+ 0 73
1400	Promodès	1390	1396	1396	+ 0 43
235	Prouvost S.A.	225	225	228	+ 1 33
275	Radiotechn.	274	275	274	....
78	Raffin. (Fse)	78 90	78 40	78 40	– 0 63
1400	Redoute (La)	1400	1440	1445	+ 3 21
1580	Roussel-Uclaf	1520	1535	1535	+ 0 98
1230	Roussel-C.N.I.	1240	1210	1210	– 2 41
2480	Rue Impériale	2480	2450	2450	– 1 20
198	Sade	198	208	208	+ 5 05
1670	Sagem	1700	1740	1740	+ 2 35
725	Salvepar	729	730	730	+ 0 13
275	St-Louis B.	262	269	269	+ 2 67
2300	Salomon	2320	2320	2330	+ 0 43
710	Sanofi	704	700	700	– 0 56
300	S.A.T.	282	305	305	+ 8 15
500	Saupiquet Cie	501	503	503	+ 0 39
220	Schneider	215	213	212 50	– 1 16
104	S.C.O.A.	100	100	100	....
120	S.C.R.E.G.	112 50	114	114	+ 1 33
360	Sab	352	355	355	+ 0 85
355	Sefimeg	359	359	359	....
1560	S.F.I.M.	1518	1497	1497	– 1 38
57	S.G.E.-S.B.	55 70	56	56	+ 0 53
600	Sign. Ent. El.	600	578	578	– 3 66
730	Silic	725	724	724	– 0 13
420	Simco-U.P.H.	420	415	417	– 0 71
265	Simnor	259 70	259	259	– 0 26
1380	Skis Rossignol	1418	1408	1408	– 0 70
650	Sominco	649	647	647	– 0 30
180	Sodero	180	187	187	+ 3 88
2230	Sodexho	2170	2140	2150	– 0 92
410	Sogerap	404	410 50	410 50	+ 1 60
545	Sommer-Allib.	538	536	538	....
520	Source Perrier	510	510	512	+ 0 39
245	Synthelabo	248	251	251	+ 1 20
530	Talcs Luzenac	540	545	545	+ 0 92
2520	Tél. Elect.	2475	2485	2490	+ 0 60
525	Thomson-C.S.F.	526	522	526	....
205	Total (CFP)	205	207	206	+ 0 48
52	– (certific.)	52	52	52	....
1930	T.R.T.	1919	1870	1870	– 2 56
540	U.F.B.	530	530	530	....
830	U.I.S.	823	829	829	+ 0 72
320	U.C.B.	312	316	316	+ 1 28
225	Valéo	230	230	228	– 0 88
107	Vallourec	111	112 30	112 60	+ 1 44
2410	V. Clicquot-P.	2400	2400	2400	....
340	Via Banque	344	339	339	– 1 45
920	Elf-Gabon	964	945	945	– 1 97
146	Amax Inc.	143	147	147	+ 2 79
420	Amer. Express	401	403	403	+ 0 49
205	Amer. Teleph.	197 50	200	201	+ 1 77
141	Anglo Amer. C.	122 30	122 10	122 50	+ 0 16
780	Amgold	672	665	670	– 0 29
680	BASF (Akt)	675	658	658	– 2 51
690	Bayer	676	671	671	– 0 73
315	Buffelsfont.	274	277 10	285	+ 4 01
22	Charter	22	22	22	....
540	Chase Manh.	531	526	526	– 0 94
330	Cie Pétr. Imp.	331	322 50	322 50	– 2 56
48	De Beers	44	43	44 20	+ 0 45
1850	Deutsche Bank	1766	1774	1771	+ 0 33
73	Dome Mines	72 20	75	75 10	+ 4 01
210	Driefontein Ctd	169 50	178 50	185	+ 9 14
530	Du Pont-Nem.	541	544	544	+ 0 55
630	Eastman Kodak	618	630	630	+ 1 94
60	East Rand	50	54	56 10	+ 12 20
295	Electrolux	302	298	298	– 1 32
265	Ericsson	268	265 10	265 10	– 1 08
465	Exxon Corp.	465	471	471	+ 1 29
380	Ford Motors	386	392	392	+ 1 55
215	Free State	188	185 80	187 80	– 0 10
143	Gencor	122	115 50	118	– 3 27
280	Gén. Belgique	280 20	280	280 30	+ 0 03
560	Gén. Electr.	573	578	580	+ 1 22
615	Gen. Motors	612	612	612	....
61	Goldfields	57 75	55 65	57 50	– 0 43
37	Gd Metropolitain	36 20	36 50	36 50	+ 0 82
108	Harmony	90	95 80	96 90	+ 7 66
26	Hitachi	25 75	25 95	25 90	+ 0 58
695	Hoechst Akt.	656	669	670	+ 2 29
85	Imp. Chemical	82 90	87	87	+ 4 94
131	Inco. Limited	132	130 80	130 80	– 0 90
1160	IBM	1185	1176	1178	– 0 59
99	Ito-Yokado	99 80	102 80	102 85	+ 3 05
285	ITT	286 50	290	290	+ 1 22
49	Matsushita	47 60	48 50	48 50	+ 1 69
1050	Merck	1025	1034	1030	+ 0 48
715	Minnesota M.	720	725	725	+ 0 69
270	Mobil Corp.	276	282	282	+ 2 17
....	Nestlé	....	....	....	....
110	Norsk Hydro	111 50	114	113	+ 1 34
870	Petrofina	867	873	875	+ 0 65
765	Philip Morris	760	753	762	+ 0 26
135	Philips	135 50	134 50	135	– 0 36
220	Pres. Brand	184	183 80	183 80	– 0 10
220	Président Steyn	191	197 50	199	+ 4 18
345	Quilmès	339	336	335	– 1 17
675	Randfontein	785	804	830	+ 5 73
540	Royal Dutch	539	546	545	+ 1 11
68	Rio Tinto Zinc	66 20	69 80	69 80	+ 5 43
157	St Helena Co	135	135 90	138	+ 2 22
335	Schlumberger	337 10	346 80	346 80	+ 2 87
84	Shell transp.	81 70	83 60	83 60	+ 2 32
1730	Siemens A.G.	1690	1671	1681	– 0 53
140	Sony	136 50	136 10	136 10	– 0 29
153	T.D.K.	143	141	141	– 1 39
13	Toshiba Corp.	13 25	13	12 95	– 2 26
975	Unilever	980	988	988	+ 0 81
385	Unit. Techn.	382	393	383	+ 0 26
790	Vaal Reefs	728	727	739	+ 1 65
265	Volvo	274	274	274	....
370	West Deep	327	328	335	+ 2 44
265	West Hold.	242	241 80	243	+ 0 41
470	Xerox Corp.	466	480	480	+ 3
1 70	Zambia Corp.	1 50	1 63	1 66	+ 3 75

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/7	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 710	8 758	8 350	8 950
ECU	6 829	6 833	....	....
Allemagne (100 DM)	303 970	304 460	293	313
Belgique (100 F)	15 105	15 100	14 500	15 400
Pays Bas (100 fl.)	270 200	270 550	260	280
Danemark (100 krd)	84 640	84 720	80	88
Norvège (100 k)	104 670	104 900	101	105
Grande-Bretagne (£ 1)	12 271	12 298	11 950	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 610	6 605	6 100	7 600
Italie (1 000 lires)	4 548	4 565	4 500	5
Suisse (100 fr.)	372	373 030	3 595	3 765
Suède (100 krs)	103 920	104 390	100	107
Autriche (100 sch)	43 240	43 280	42	44
Espagne (100 pes.)	5 237	5 237	5 100	5 650
Portugal (100 esc.)	5 180	5 165	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 460	6 486	6 150	6 600
Japon (100 yens)	3 639	3 665	3 520	3 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/7
Or fin (kilo en barre)	89650	89900
Or fin (en lingot)	89500	89500
Pièce française (20 fr)	555	551
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	522	531
Pièce latine (20 fr)	521	531
Souverain	661	653
Pièce de 20 dollars	3805	3505
Pièce de 10 dollars	2090	2052 50
Pièce de 5 dollars	1260	.....
Pièce de 50 pesos	3440	3475
Pièce de 10 florins	540	548

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A LA VEILLE DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACTE FINAL D'HELSINKI

Des exilés baltes ont manifesté contre l'URSS dans la capitale finlandaise

Le dixième anniversaire de la signature, en 1975, de l'Acte final d'Helsinki, clôturant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, est célébré à partir du mardi 30 juillet dans la capitale finlandaise par des manifestations auxquelles assistent une trentaine de ministres des affaires étrangères, sur les trente-cinq pays participants (tous les pays d'Europe, sauf l'Albanie, augmentés des Etats-Unis et du Canada).

La vedette de ces cérémonies sera M. Edouard Chevardnadze, nouveau ministre soviétique des affaires étrangères, qui rencontrera à cette occasion, pour la première fois, les chefs des diplomaties occidentales, notamment M. Schultz, secrétaire d'Etat américain.

Plusieurs manifestations en faveur des droits de l'homme dans les pays de l'Est ont eu lieu à la veille de cet anniversaire. L'église protestante de RDA a publié, dimanche 28 juillet, une déclaration affirmant que *« les possibilités de rencontrer entre les habitants des deux Etats allemands ne doivent pas rester plus longtemps en deçà »* des pratiques en vigueur dans le reste du monde, et appelant les gouvernements de Bonn et de Berlin-Est à *« tout faire »* en faveur de la paix, notamment à *« étudier soigneusement »* les propositions de création d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe centrale. *La manifestation la plus nouvelle a été cependant* celle à laquelle se sont livrés dans la capitale finlandaise elle-même des exilés baltes.

Stockholm. – *« Soviet niet niet ! Lituanie da da ! »* Pour la première fois depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, des slogans antisoviétiques ont retenti dimanche 28 juillet dans les rues d'Helsinki. Deux jours avant la réunion des ministres des affaires étrangères de trente-cinq pays et l'ouverture des cérémonies du dixième anniversaire de la signature de l'Acte final d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, quelque trois cents exilés estoniens, lituaniens et lettons avaient tenu à organiser dans la capitale finlandaise cette manifestation qui mettait fin à la « croisière de la paix et de la liberté », partie le 26 juillet de Stockholm à bord du *Baltic Star*.

Arrivé dans la matinée à Helsinki, le bateau n'avait été autorisé à accoster que dans une zone industrielle du port, à deux kilomètres environ du centre de la ville. En accord avec la police, le parcours de la manifestation fut légèrement modifié et écourté. Toutefois, les Baltes ont emprunté, comme ils le souhaitaient, avec leurs drapeaux nationaux en tête du défilé, les principales artères de la capitale, avant de se recueillir devant le monument à la mémoire des trente-deux volontaires finlandais tombés en Estonie en 1919 au cours des combats contre les bolcheviks.

Le cortège a été suivi sur les trottoirs par de nombreux Finlandais. Beaucoup applaudissaient, certains pleuraient. Après la manifestation, qui s'est déroulée dans le calme, la police a appréhendé trois jeunes Lettons qui voulaient aller manifester devant l'ambassade d'URSS. Les

De notre envoyé spécial

étrangers n'ayant pas le droit de manifester en Finlande, le défilé avait été officiellement organisé par un conseiller municipal d'Helsinki.

La croisière du Baltic Star et cette manifestation digne, mais résolument anti-soviétique ont sans doute donné des soucis au gouvernement finlandais, bien que le ministère des affaires étrangères et la police aient toujours expliqué, ces dernières semaines, qu'il n'y avait aucun problème *« si les participants suivaient et respectaient la législation du pays »*. Le dissident soviétique Vladimir Boukovski, qui prenait part au cortège, a d'ailleurs obtenu son visa en un temps record.

Moscou et Helsinki sont liés par un pacte d'amitié et d'assistance stipulant notamment que la Finlande doit combattre toutes les formes d'antisoviétisme. Le problème était donc délicat. Il a donné lieu à un débat presque quotidien dans la presse locale, où les avis étaient très partagés. Si le gouvernement avait interdit les manifestations des exilés baltes, annoncées voici plus de deux mois, il n'est pas exclu que certains pays occidentaux aient décidé de boycotter les cérémonies du dixième anniversaire de l'Acte final de la CSCE. Selon les observateurs politiques à Helsinki, le gouvernement finlandais a probablement fait discrètement et habilement comprendre à Moscou que la réunion des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays ne pouvait avoir lieu que si les manifestations baltes étaient autorisées. Des contacts *informels ont sans* doute eu lieu entre la Finlande et l'URSS à ce sujet, car si l'agence Tass et les commentateurs *soviétiques ont* sévèrement condamné les organisateurs de cette croisière et les associations d'exilés baltes, ils n'ont pas critiqué du tout l'attitude des autorités finlandaises.

« Conspiration du silence »

Selon les organisateurs, cette croisière « pour la paix et la liberté » a permis de vaincre une sorte de « conspiration du silence » et d'attirer de nouveau l'attention sur l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie, ces trois Etats baltes annexés et occupés d'abord par l'armée rouge en juin 1940, quelques mois après la signature du pacte germano-soviétique, puis par les Allemands et enfin réoccupés par les Soviétiques à l'automne 1944. Plus de 270 000 Baltes ont alors fui à l'étranger et des dizaines de milliers ont été déportés. L'incorporation des trois pays à l'URSS n'a été reconnue officiellement que par deux Etats : la Suède et la Nouvelle-Zélande. Au cours des séminaires qui se sont déroulés à bord du *Baltic Star* pendant la croisière et lors du « tribunal » convoqué les 25 et 26 juillet à Copenhague par les associations d'exilés, la politique de « russification » et de militarisation menée systématiquement par le régime soviétique dans les trois pays a été dénoncée. Aujourd'hui, 64 % seulement des habitants de l'Estonie sont des Estoniens, 54 % des habitants de la Lettonie sont des Lettons, et c'est la langue russe qui domine à présent à Tallinn et à Riga, les capitales des deux Républiques. *« Nous ne pensons pas que la paix et la stabilité soient possibles en Europe tant que les pays baltes n'auront pas retrouvé leur indépendance »*, a déclaré Vladimir Boukovski dans une courte intervention à Helsinki.

ALAIN DEBOVE.

A Moscou

M. Georges Marchais va être reçu par M. Gorbatchev

On indique au PCF que M. Marchais passe une partie de ses vacances en Union soviétique, et qu'il doit s'entretenir à cette occasion avec M. Gorbatchev.

Les deux secrétaires généraux ne s'étaient pas rencontrés depuis l'accession de M. Gorbatchev à la tête du parti soviétique. M. Marchais ne s'était pas rendu aux obsèques de Constantin Tchernenko, au terme d'une période de relative *mésentente entre* les dirigeants soviétiques et le parti français. Ce *mauvais climat* avait *été* illustré notamment par la façon dont les Soviétiques avaient réservé aux socialistes français le bénéfice politique de la libération de Jacques Abouchar, *journaliste d'Antenne* 2 détenu en Afghanistan, à la fin de 1984. La direction du PCF s'était alors abstenue de paraître à la réception offerte à l'ambassade soviétique pour le soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et l'URSS.

Les premiers mois de l'exercice du pouvoir par M. Gorbatchev ont été l'objet de commentaires élogieux dans la presse communiste française. L'annonce du voyage du *secrétaire général en* France avant la fin de 1985 a été saluée comme positive. Une rencontre préalable entre M. Marchais et M. Gorbatchev paraissait dès lors probable. *Elle semblait* particulièrement souhaitée par les Soviétiques, apparemment soucieux de réaffirmer, avant d'être reçus par M. Mitterrand, le caractère privilégié de leurs relations avec le PCF. *Les communistes* français peuvent espérer pour leur part retirer un certain profit de l'image de M. Gorbatchev dans l'opinion occidentale.

M. Marchais est le premier dirigeant d'un parti communiste occidental à rendre visite au nouveau responsable du Kremlin. S'il ne s'était pas rendu à Moscou pour les obsèques de Tchernenko, M. Marchais avait en revanche été reçu par Andropov lorsque celui-ci avait succédé à *Brejnev en 1982 et* par Tchernenko lors des obsèques d'Andropov. Dans le communiqué commun publié en juillet 1983 après une entrevue entre M. Andropov et *M. Marchais, il était affirmé* que la force nucléaire française devait être prise en compte dans les négociations de Genève sur le désarmement. Toutefois, l'agence Tass avait omis de reproduire un paragraphe du document qui évoquait une *« réduction équilibrée des armements »* entre l'Est et l'Ouest (*le Monde* du 16 juillet 1983). Le PCF avait protesté et obtenu un « rectificatif ».
M. Georges Marchais *s'est rendu*, le 2 juillet 1985, à Berlin-Est, où il a rencontré M. Erich Honecker, secrétaire général du Parti socialiste unifié (communiste) et chef de l'Etat. Dans un communiqué commun, ils s'étaient dits *« préoccupés »* par les résultats du sommet de Bonn.

L'IRAK RENONCE A ACCUEILLIR LE HUITIÈME SOMMET DES PAYS NON ALIGNÉS

Bagdad (*Reuter, AFP*). – L'Irak a officiellement annoncé, dimanche 28 juillet, qu'il ne serait pas en mesure d'accueillir le huitième sommet du mouvement des pays non alignés prévu pour l'année prochaine, en raison des conditions actuelles dans la région (allusion à la guerre avec l'Iran). Le porte-parole du ministère irakien des affaires étrangères a fait allusion à l'opposition que rencontrerait de la *part de certains* pays l'insistance de l'Irak à accueillir le sommet et indiqué que la décision de Bagdad était dictée par le souci de sauvegarder l'unité du mouvement.

L'Irak devait déjà accueillir le sommet du mouvement des pays non alignés en septembre 1982, mais, du fait de la guerre du Golfe, la réunion avait eu lieu en mars *1983* à New-Delhi. Le lieu du prochain sommet sera fixé par les ministres des affaires étrangères des pays non alignés qui se réuniront à Luanda (Angola) en septembre prochain.

Le pays hôte du sommet est appelé à présider le mouvement pendant trois ans.

Aux États-Unis

« J'ai eu un cancer, je ne l'ai plus »

déclare M. Reagan à « Time »

J'avais un cancer. Je n'en ai plus. C'est en substance ce qu'a déclaré au magazine américain *Time*, paru cette semaine, le président Reagan dans sa dernière interview depuis son opération du côlon, le 13 juillet, à l'hôpital naval de Bethesda. Faisant preuve de son optimisme habituel, M. Reagan a indiqué au journaliste qui l'interrogeait, l'éditorialiste Hugh Sidey, qu'il était *« absolument persuadé »* en entrant à la clinique qu'il en sortirait le lendemain. Les examens médicaux auxquels il était soumis ayant révélé l'existence d'une tumeur cancéreuse, a-t-il dit, la décision d'opérer fut prise sur le champ par les médecins.

« Le chirurgien est un peu ennuyé d'avoir dit que j'ai le cancer. Il m'a lui-même dit que l'expression adéquate serait de dire que j'avais eu le cancer », a affirmé M. Reagan, qui a précisé : *« Maintenant cela a été enlevé avec les tissus environnants. Il n'y a pas eu de dissémination. Je suis donc quelqu'un qui n'a pas le cancer. Mais, comme n'importe qui, je suis vulnérable. Aussi bien, pendant quelque temps, je serai soumis à un suivi médical pour voir s'il n'y a pas de résurgence ou si une cellule n'est pas passée dans le sang ou quelque chose de ce genre »*.

M. Reagan a énergiquement rejeté l'idée que cette maladie pouvait affecter son travail à la présidence, même s'il a reconnu que sa femme, à qui il a rendu hommage pour son courage, veillait à ce qu'il ne soit pas *« surchargé »*.

Interrogé sur la remise éventuelle des pouvoirs au vice-président, M. George Bush, au cas où sa maladie réapparaîtrait, M. Reagan a répondu : *« Je ne prévois rien de ce genre »*, mais il a ajouté : *« Si jamais je me trouvais dans l'incapacité physique de remplir mes fonctions, je serais le premier à le dire et à céder la place. »*

En République sud-africaine

M. « Pik » Botha tient pour « nulle et non avenue » la résolution du Conseil de sécurité

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a rejeté, samedi 27 juillet, comme *« nulle et non avenue »* la résolution adoptée la veille par le Conseil de sécurité des Nations unies préconisant des sanctions économiques volontaires contre l'Afrique du Sud. Cette résolution, a-t-il estimé, n'est pas valable car l'Afrique du Sud *« ne menace pas la paix »*.

A ses yeux, en revanche, le texte adopté *« menace la stabilité économique et le progrès de toute l'Afrique »*. *« Si cette décision était appliquée par tous les pays*, a-t-il ajouté, *ce qui ne sera pas le cas, elle aurait de sérieuses conséquences pour les pays voisins de l'Afrique du Sud. »* Pour M. Botha, le vote en faveur de la résolution présentée par la France est l'œuvre d'*« éléments radicaux »*. Les Français, a-t-il souligné, *« apprendront que lorsqu'on joue avec le feu on se brûle parfois les doigts »*. Le ministre des affaires étrangères a précisé que la décision prise par Paris de suspendre tout nouvel investissement en Afrique du Sud signifierait la *« perte de marchés »* pour la France et la mise au chômage d'ouvriers français.

A Bonn, le chancelier Helmut Kohl a indiqué, dimanche 28 juillet, que l'Allemagne fédérale ne suivra pas Paris en ce qui concerne des sanctions économiques et le rappel de son ambassadeur en Afrique du Sud. *« Nous ne ferons certainement pas ce qu'on fait nos amis Français »*, a-t-il indiqué, ajoutant notamment : *« Les ministres des affaires étrangères des Dix ont adopté un texte lors de leur dernière réunion à Bruxelles. Je considère la position arrêtée comme juste, et je m'y tiendrai. » « Notre intérêt*, a-t-il poursuivi, *est, au vu de la situation très préoccupante, d'exercer une influence pour parvenir à une politique de modération et d'équilibre dans ce pays. L'expérience des dernières années nous a montré que les sanctions ne jouent pas en ce sens. »*

A Paris, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a commenté samedi le vote du Conseil de sécurité. *« Il s'agit d'une victoire de la diplomatie française. La position de la France était à la fois la plus fondée juridiquement et la plus solide politiquement »*, a-t-il dit. Pour le ministre, des sanctions *« obligatoires »* contre Pretoria se seraient heurtées à des difficultés juridiques *« incontournables »*. D'autre part, l'ambassadeur de France en Afrique du Sud, M. Pierre Boyer, a regagné Paris dimanche 28 juillet.

Aux Etats-Unis, le sénateur Robert Dole, chef de la majorité républicaine au Sénat, a appelé dimanche le Congrès à adopter des sanctions économiques contre Pretoria (les deux Chambres du Congrès doivent mettre au point cette semaine un texte de compromis en ce sens), assurant d'autre part : *« Je pense que* [le président Reagan] *signera la proposition de loi du Sénat. »*

En Afrique du Sud, l'évêque Desmond Tutu s'est déclaré prêt à rencontrer le président Botha. La presse sud-africaine du week-end estime que la rencontre pourrait avoir lieu cette semaine. Un policier noir a été tué à New-Brighton, près de Port-Elizabeth, durant le week-end. Mille cent soixante-six personnes ont été arrêtées depuis l'instauration de l'état d'urgence, selon le dernier bilan connu. – (*AFP, Reuter, AP, UPI.*)

UN VICE-AMIRAL EST ASSASSINÉ A MADRID

Madrid (*AFP, UPI*). – Le vice-amiral Fausto Escigas, directeur général de la politique de défense au ministère de la défense, a été assassiné, lundi 29 juillet, dans le centre de madrid.

Selon des témoins, peu après 8 h 30, une voiture a barré la route du véhicule occupé par le vice-amiral. Un jeune en est descendu et a fait feu sur le militaire, qui est décédé peu après. Le conducteur a été grièvement blessé.

Agé de soixante ans, originaire d'El-Ferrol en Galice, le vice-amiral Escigas occupait ses fonctions depuis février 1984.

Cet attentat n'a pas encore été revendiqué, mais tout porte à croire qu'il est l'œuvre de l'ETA militaire. Depuis le début du mois de mai, quinze personnes ont été assassinées par les indépendantistes basques.

● *La maîtrise d'Air France appelée à la grève, le 31 juillet.* – Les syndicats FO, CGT, CFDT, CFTC et SNMSAC (mécaniciens au sol) de la compagnie Air France appellent les agents de maîtrise à un arrêt de travail d'une demi-journée le mercredi 31 juillet. Ce mot d'ordre est destiné à obtenir de la direction des négociations concrètes portant sur la réforme de la grille salariale. Un arrêt de travail ne devrait pas entraîner de perturbations pour les usagers, indique-t-on chez Air France, où l'on rappelle que la grève des manutentionnaires organisée par la CGT a mobilisé, le 26 juillet, seulement 8 % du personnel concerné.

Au Brésil

MEURTRE EN DIRECT...

Rio-de-Janeiro (*AFP, AP, UPI.*) – Un commissaire de police, M. Robson Abade da Costa, a été assassiné par des coups de revolver, le samedi 27 juillet, au beau milieu d'une émission de télévision retransmise en direct, près de Belem, dans le nord du Brésil.

Le commissaire participait à une émission d'information de la chaîne locale Bandeirantes, dans laquelle il accusait un conseiller municipal, M. Joao Chamon, du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) d'être compromis dans un vol de voiture. Les téléspectateurs ont pu voir tout à coup deux hommes armés qui avaient pénétré dans le studio faire feu à deux reprises sur le commissaire, qui s'est écroulé dans une mare de sang. Les agresseurs se sont ensuite enfuis sans être inquiétés.

Après une interruption d'un quart d'heure, le programme a repris avec l'annonce, dans un flash spécial... de l'assassinat du commissaire Abade da Costa.



Le numéro du « Monde » daté 28-29 juillet 1985 a été tiré à 402 833 exemplaires

A B C D F G H

